



2008

Document de référence
Registration Document

Agence Française de Développement

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
REGISTRATION DOCUMENT

2008

Agence Française de Développement

Sommaire

Summary

1/ RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	6
PERSON RESPONSIBLE FOR THE REGISTRATION DOCUMENT AND PERSONS RESPONSIBLE FOR AUDITING THE FINANCIAL STATEMENTS	
1.1 Nom et fonction / Name and position	6
1.2 Attestation du responsable / Statement of the person responsible for the registration document	6
1.3 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux des comptes Name, address and credentials of the statutory auditors	7
1.4 Politique d'information / Information policy	7
2/ RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'AFD ET SON CAPITAL	8
GENERAL INFORMATION CONCERNING AFD AND ITS EQUITY	
2.1 Renseignements de caractère général concernant l'AFD / General information concerning AFD	8
2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital / General information concerning AFD's equity	9
2.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote / Current breakdown of equity and voting rights	9
2.4 Marchés des titres de l'AFD / AFD stock issues	9
2.5 Dividendes / Dividends	9
3/ RAPPORT DE GESTION	10
MANAGEMENT REPORT	
3.1. Activités du groupe en 2008 / Group activities in 2008	10
3.1.1 Périmètre de consolidation / Consolidation scope	10
3.1.2 Tableau de synthèse des activités de l'AFD et de Proparco dans les pays étrangers Summary table of AFD and Proparco activities outside France	10
3.1.3 Activités de l'AFD / AFD activities	12
3.1.4 Activités de Proparco / Proparco activities	24
3.1.5 Activités des autres filiales / Other subsidiaries' activities	26
3.1.6 Politique d'investissement / Investment policy	27
3.1.7 Renseignements sur les filiales / Information on subsidiaries	27
3.2. Présentation des comptes consolidés / Presentation of the consolidated financial statements	28
3.2.1 Bilan consolidé / Consolidated balance sheet	28
3.2.2 Compte de résultat consolidé / Consolidated income statement	30
3.3 Exposition aux risques / Risk exposure	32
3.3.1 Contrôle interne et surveillance des risques / Internal control and risk monitoring	33
3.3.2 Ratio relatif au contrôle des grands risques / Major risks control ratio	34
3.3.3 Ratio Bâle II / Basel II ratio	34
3.3.4 Les risques globaux de taux d'intérêt, de change, de liquidité et de marché Global interest rate, foreign exchange, liquidity and market risks	34
3.3.5 Autres risques opérationnels / Other operational risks	35
3.4. Responsabilité sociale et environnementale / Social and environmental responsibility	37
3.4.1 Fonctionnement interne / Internal operations	37
3.4.2 Financements / Financing	47

3.5. Rémunération des mandataires sociaux / Management compensation	53
3.6. Évolutions récentes et perspectives d'avenir / Recent developments and future prospects	54
3.6.1 Évolutions récentes / Recent developments	54
3.6.2 Perspectives d'avenir / Future prospects	54
3.6.3 Les plafonds d'engagements pour 2009 / Commitment ceilings for 2009	55
3.6.4 Les emprunts / Borrowings	55
3.7. Événements postérieurs à la clôture / Post-closing events	55
4/ LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	56
CORPORATE GOVERNANCE	
4.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance Composition and functioning of administrative, management and supervisory bodies	56
4.1.1 Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance Composition of administrative, management and supervisory bodies	56
4.1.2 Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance Functioning of administrative, management and supervisory bodies	59
4.2 Intérêts des dirigeants dans le capital de l'AFD / Directors' interest in AFD's capital	61
5/ PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE, RÉSULTATS	62
ASSETS AND LIABILITIES, FINANCIAL POSITION, RESULTS	
5.1 États financiers consolidés établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union européenne Financial statements prepared in accordance with IFRS adopted by the European Union	62
1. Faits marquants / Highlights	66
2. Principes et méthode appliqués aux états financiers au 31 décembre 2008 Principles and methods applied to the financial statements at 31 December 2008	66
3. Notes annexes relatives aux états financiers au 31 décembre 2008 / Notes to the financial statements at 31 December 2008	75
5.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Statutory auditors' report on the consolidated financial statements	86
5.3 Extrait des comptes sociaux / Highlights of the corporate financial statements	88
5.4 Résultats financiers de l'AFD sur les cinq derniers exercices / AFD's financial results for the last five years	89
5.5 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés Statutory auditors' special report on regulated agreements and commitments	90
5.6 Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leur réseau pris en charge par le Groupe Fees paid by the group to statutory auditors and members of their network	96
INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE	97
INCORPORATION BY REFERENCE	
TABLE DE CONCORDANCE	97
CORRESPONDENCE TABLE	

Les totaux des colonnes des tableaux sont susceptibles de différer légèrement de la somme des lignes les composant, du fait des arrondis. Les abréviations K€ signifient milliers d'euros, M€ signifient millions d'euros et Mds€ milliards d'euros.
In tables, column totals may differ slightly from the sum of individual lines due to rounding off.
€K refers to thousands of euros, €M to millions of euros and €bn to billions of euros.

1/ Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1.1 Nom et fonction

Monsieur Jean-Michel Severino : Directeur général

1.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en page 10) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la lecture d'ensemble du document, ainsi qu'à la vérification des informations données dans le présent document et portant sur la situation financière et les comptes.

Fait à Paris le 17 avril 2009

1/ Person responsible for the registration document and persons responsible for auditing the financial statements

1.1 Name and position

Mr Jean-Michel Severino: Chief Executive Officer

1.2 Statement of the person responsible for the registration document

I declare, after taking all reasonable measures for this purpose and to the best of my knowledge, that the information contained in this registration document is in accordance with the facts and that it makes no omission likely to affect its meaning.

I certify, to the best of my knowledge, that the accounts have been prepared in accordance with applicable accounting standards and give a fair view of the assets, liabilities and financial position and profit or loss of the company and all the undertakings including in the consolidation, and that the management report (featuring on page 10) presents a fair review of the development and performance of the business and financial position of the company and all the undertakings included in the consolidation as well as a description of the main risks and uncertainties to which they are exposed.

I have received a completion letter from the auditors stating that they have audited the information contained in this registration document about the financial position and accounts and that they have read this document in its entirety.

Paris, 17 April 2009

1.3 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux des comptes Name, address and credentials of the statutory auditors

	<i>Pour l'exercice 2006 For 2006</i>		<i>Pour l'exercice 2007 For 2007</i>		<i>Pour l'exercice 2008 For 2008</i>	
NOM NAME	MAZARS & GUÉRARD	KPMG AUDIT	MAZARS & GUÉRARD	KPMG AUDIT	MAZARS	KPMG AUDIT
REPRÉSENTÉ PAR REPRESENTED BY	Max DONGAR Odile COULAUD	Pascal BROUARD	Max DONGAR Odile COULAUD	Pascal BROUARD	Max DONGAR Odile COULAUD	Arnaud BOURDEILLE
ADRESSE ADDRESS	61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex	1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex	61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex	1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex	61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex	1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex
ORGANISME PROFESSIONNEL PROFESSIONAL BODY	Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles					

DATE DE DÉBUT DE MANDAT
DATE OF FIRST APPOINTMENT

25 avril 2002
25 April 2002

DATE D'EXPIRATION DU MANDAT
STATUTORY AUDITORS' MANDATE END DATE

À l'issue du conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes de l'exercice 2013
At end of board of Director's meeting to approve 2013 accounts

1.4 Politique d'information

M. Gilles BERGIN
Directeur du Département Finances et Risques
Tél. : 01 53 44 41 43

1.4 Information policy

Mr Gilles BERGIN
Head of the Finance & Risk Department
Tel. +33 1 53 44 41 43

2/ Renseignements de caractère général concernant l'AFD et son capital

2.1 Renseignements de caractère général concernant l'AFD

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

Agence Française de Développement
(ex Caisse française de développement,
ex Caisse centrale de coopération économique)
5, rue Roland-Barthes
75598 Paris Cedex 12
Tél : 01 53 44 31 31

FORME JURIDIQUE

L'Agence Française de Développement (ci-après nommée AFD) est un établissement public de l'État à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Aux termes du Code monétaire et financier (CMF), l'AFD est une institution financière spécialisée, à savoir un établissement de crédit remplissant une mission permanente d'intérêt public. Ses statuts sont fixés par les articles R.516-3 à R.516-20 du CMF (qui ont codifié le décret n° 92-1176 du 30 octobre 1992 portant statuts de la Caisse française de développement et les décrets modificatifs ultérieurs) modifiés successivement par les décrets n° 2006-530 du 9 mai 2006, n° 2007-538 du 11 avril 2007 et n° 2008-545 du 11 juin 2008. L'organe délibérant de l'AFD, auparavant dénommé Conseil de surveillance, est aujourd'hui appelé Conseil d'administration.

LÉGISLATION DE L'ÉMETTEUR

L'AFD est soumise à la législation française.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Elle a été créée par l'ordonnance du 2 décembre 1941 pour une durée indéterminée.

OBJET SOCIAL

Conformément au CMF, la mission de l'AFD est de mettre en œuvre, Outre-mer et à l'étranger, des opérations financières favorisant le développement économique et social dans le respect de l'environnement, ainsi que d'autres prestations de service concourant à cet objectif.

REGISTRE D'INSCRIPTION

RCS Paris B 775 665 599

2/ General information concerning AFD and its equity

2.1 General information concerning AFD

REGISTERED ADDRESS AND HEAD OFFICE

Agence Française de Développement
(previously Caisse Française de Développement,
and before that Caisse Centrale de Coopération Economique)
5, rue Roland Barthes,
75598 Paris Cedex 12
Tel. +33 1 53 44 31 31

LEGAL FORM

Agence Française de Développement (hereafter AFD) is a financially independent établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) with legal personality. As defined by the French Monetary and Financial Code, AFD is a specialised financial institution with a permanent public service mission. Its bylaws were set in Articles R.516-3 to R.516-20 of the French Monetary and Financial Code (which codified Decree 92-1176 of 30 October 1992 pertaining to the bylaws the Caisse Française de Développement and subsequent amendments to said decree) modified by Decree 2006-530 of 9 May 2006 and Decree 2007-538 of 11 April 2007. The AFD's decision-making body, previously called the Supervisory Board, is now referred to as the Board of Directors.

ISSUER GOVERNING LAW

AFD is subject to French law.

DATE OF CREATION AND DURATION

AFD was created by the ruling of 2 December 1941 for an indefinite period.

PURPOSE OF BUSINESS

In accordance with the French Monetary and Financial Code, AFD's mission is to carry out financial operations in support of economic and social development in Overseas France and abroad, ensuring respect for the environment and providing other services to achieve the same goal.

TRADE AND COMPANIES REGISTRATION NUMBER

RCS Paris B 775 665 599

CONSULTATION OF LEGAL DOCUMENTS

Head Office: 5, rue Roland Barthes, 75598 Paris Cedex 12

CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Au siège social - 5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :

a/ l'acte constitutif, les décrets modificatifs et les statuts en vigueur de l'AFD ;
b/ tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'AFD, dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence ;

c/ les informations financières historiques de l'AFD et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

Les documents ci-dessus peuvent être consultés sur support physique au siège de l'AFD.

2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

DOTATION DE L'AFD

Le montant de la dotation de l'AFD est de 400 M€. Cette dotation peut être augmentée par incorporation de réserves sur délibération du Conseil d'administration approuvée par arrêté du ministre chargé de l'économie. Elle peut également être augmentée par affectation de fonds publics conformément aux textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

2.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote

(sans objet)

2.4 Marchés des titres de l'AFD

(sans objet)

2.5 Dividendes

RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

Jusqu'en 2003, l'AFD n'a distribué aucun dividende, l'intégralité de son résultat étant affecté, en réserves, au renforcement de ses fonds propres.

Au titre des exercices depuis 2004 et en application de l'article 79 de la Loi de finances rectificative n° 1276 du 28 décembre 2001 modifié par l'article 88 de la loi de finances rectificative 2003-1312 du 30 décembre 2003, un dividende est perçu par l'État.

FINANCIAL YEAR

From 1 January to 31 December.

DOCUMENTS AVAILABLE TO THE PUBLIC

While this registration document remains valid, the following documents (or copies thereof) may be viewed:

a/ AFD's memorandum of association, bylaws and amendments thereto;
b/ any reports, correspondence and other documents, historical financial information, appraisals and declarations prepared by an expert or auditor at the request of AFD, part of which is included or referred to in this registration document;

c/ historical financial information relating to AFD and its subsidiaries for each of the two financial years preceding the publication of this registration document.

The aforementioned documents may be viewed at AFD's Head Office.

2.2 General information concerning AFD's equity

AFD FUNDING

AFD funding amounts to €400M. This funding may be increased by incorporation of reserves, subject to a meeting of the Board of Directors and the approval of the French ministry responsible for the economy. They may also be increased by the allocation of public funds in accordance with current laws and regulations.

2.3 Current breakdown of equity and voting rights

(Not applicable)

2.4 AFD stock issues

(Not applicable)

2.5 Dividends

STATUTORY DISTRIBUTION OF NET INCOME

Until 2003, AFD did not pay any dividends, allocating all of its earnings to reserves in order to strengthen its capital base.

Since 2004 and pursuant to Article 79 of Finance Bill Amendment 1276 of 28 December 2001, modified by Article 88 of Finance Bill Amendment 2003-1312 of 30 December 2003, a dividend has been paid to the French State.

3/ Rapport de gestion

3.1. Activités du Groupe en 2008

3.1.1 Périmètre de consolidation

Dans le cadre de sa mission de financement du développement, l'Agence Française de Développement (AFD) détient des participations dans des sociétés ou organismes de sa zone géographique d'intervention : pays étrangers et collectivités d'Outre-mer. Il n'y a pas eu d'évolution du périmètre de consolidation en 2008. Le détail du périmètre de consolidation est présenté dans la note annexe aux comptes consolidés n° 2.1.

3.1.2 Tableau de synthèse des activités de l'AFD et de Proparco dans les pays étrangers

L'AFD et Proparco représentent 99 % du total du bilan du Groupe et contribuent très largement à la détermination des résultats consolidés (99 % du PNB). La répartition géographique des prêts consentis par l'AFD pour son propre compte¹ et par Proparco dans les pays étrangers est détaillée dans le tableau ci-dessous.

3/ Management report

3.1 Group activities in 2008

3.1.1 Consolidation scope

As part of its role in financing development, Agence Française de Développement holds equity stakes in companies or organisations in its geographical area of operation, i.e. foreign countries and French overseas collectivities. There were no changes to the consolidation scope in 2008. A breakdown of the consolidation scope appears in note 2.1 to the consolidated financial statements.

3.1.2 Summary table of AFD and Proparco activities outside France

AFD and Proparco together account for 99% of the group's balance sheet total, and contribute very heavily to consolidated earnings (99% of net banking income). The geographic breakdown of loans issued by AFD for its own account¹ and by Proparco in foreign countries is shown in the table below.

	Versement 2008 Disbursements		Encours 31 déc. 2008 Total disbursed		Restes à verser 31 déc. 2008 Undisbursed balance		Total (encours + restes à verser) Total (total disbursed + Undisbursed balances)	
	AFD	PROPARGO	AFD	PROPARGO	AFD	PROPARGO	AFD	PROPARGO
<i>En milliers d'euros - in € thousands</i>								
Algérie - Algeria	23 703	0	175 443	11 339	28 024	0	203 467	11 339
Afghanistan - Afghanistan	0	9 615	0	18 539	2 874	5 988	10 060	24 527
Afrique du Sud - South Africa	30 017	12 689	264 372	48 690	404 066	53 393	677 340	102 083
Angola	0	0	4 971	0	0	0	4 971	0
Bénin	0	0	24 469	1 965	0	0	24 469	1 965
Brésil - Brazil	0	25 541	0	27 762	170 150	14 371	170 150	42 133
Burkina Faso	22 980	0	87 353	0	42 177	0	129 531	0
Burundi	0	0	22 581	0	0	0	22 581	0
Cambodge - Cambodia	3 897	7 940	7 020	13 348	20 414	7 185	27 434	20 533
Cameroun - Cameroon	2 492	0	498 226	17 311	0	22 034	508 226	39 345
Cap Vert - Cape Verde	3 321	0	7 982	0	10 591	0	18 573	0
Centrafrique Central African Republic	0	0	1 146	0	0	0	1 146	0
Chine - China	53 938	19 643	95 614	47 990	452 600	18 197	555 399	66 188
Comores - Comoros	0	0	3 998	0	0	0	3 998	0
Congo (Brazzaville) Congo (Rep.)	0	0	31 703	324	0	0	31 703	324
Cook Islands - Cook Islands	0	0	3 418	0	0	0	3 418	0
Côte d'Ivoire	177 250	4 573	1 719 587	13 891	203 107	0	1 922 693	13 891
Djibouti	0	0	13 131	0	17 964	16 527	31 095	16 527
Dominique (île) - Dominica	0	0	4 996	0	15 626	0	20 622	0
Egypte - Egypt	0	0	8 000	0	182 000	17 000	190 000	17 000
Ethiopie - Ethiopia	0	0	0	0	45 000	0	45 000	0
France	25 000	0	25 000	0	0	0	25 000	0
Gabon	17 146	0	74 594	1 867	192 266	0	266 859	1 867

	Versement 2008 <i>Disbursements</i>		Encours 31 déc. 2008 <i>Total disbursed</i>		Restes à verser 31 déc. 2008 <i>Undisbursed balance</i>		Total (encours + restes à verser) <i>Total</i> <small>(total disbursed + Undisbursed balances)</small>	
	AFD	PROPARCO	AFD	PROPARCO	AFD	PROPARCO	AFD	PROPARCO
En milliers d'euros - in € thousands								
Gambie - Gambia	0	0	1 471	0	0	0	1 471	0
Ghana	25 161	21 760	113 530	50 522	164 344	0	277 874	50 522
Grenade - Grenada	0	0	2 088	0	0	0	2 088	0
Guinée - Guinea	-92	0	119 080	549	92	0	119 172	549
Haïti - Haiti	0	0	21 967	0	0	0	21 967	0
Inde - India	0	0	0	0	0	86 225	43 113	0
Indonésie - Indonesia	143 709	0	143 709	0	36 800	21 556	180 509	21 556
Jordanie - Jordan	3 619	0	3 619	0	61 381	0	65 000	0
Kenya	39 083	32 762	108 230	51 249	267 119	40 085	396 127	91 334
Laos	994	994	19 400	20 838	2 156	10 419	21 556	31 257
Liban - Lebanon	171 337	837	553 985	10 488	374 556	3 018	928 541	13 506
Madagascar	0	1 900	28 541	10 685	0	0	28 541	10 685
Malawi	0	2 391	0	2 515	0	0	0	2 515
Maldives	0	0	3 611	5 358	22 500	0	26 111	5 358
Mali	3 000	0	50 689	34	3 000	0	53 689	34
Maroc - Morocco	69 433	50 000	592 054	63 091	384 822	0	996 876	63 091
Maurice - Mauritius	24 000	0	74 879	0	64 000	0	138 879	0
Mauritanie - Mauritania	13 157	0	62 513	0	3 500	0	66 013	0
Mozambique	0	0	87 011	23 320	14 923	6 467	103 519	29 787
Namibie - Namibia	0	0	5 166	0	35 000	0	40 166	0
Niger	0	0	15	0	0	0	15	0
Nigeria	0	11 769	0	35 827	0	21 556	0	57 384
Ouganda - Uganda	8 608	17 875	9 197	32 416	7 000	27 963	37 754	60 379
Pakistan	3 900	3 273	40 000	2 994	10 000	13 749	50 000	16 743
R.D Congo (Kinshasa) - Congo (D.R.)	0	0	97 327	0	2 035	0	99 362	0
République Dominicaine Dominican Republic	5 063	0	22 174	6 626	13 494	3 593	35 669	10 219
St. Kitts & Nevis	0	0	615	0	0	0	615	0
Sainte Lucie - Saint Lucia	323	0	15 114	18 188	0	0	15 114	18 188
St. Vincent & Grenadines	299	0	7 814	0	0	0	7 814	0
Sénégal - Senegal	112 695	0	194 319	8 144	151 800	42 035	346 119	50 179
Seychelles	0	0	44 897	0	0	0	44 897	0
Somali - Somalia	0	0	60 807	0	0	0	60 807	0
Sri Lanka	17 323	0	24 830	3 266	64 198	0	89 028	3 266
Suriname - Surinam	129	0	2 391	0	40 000	0	42 391	0
Tanzanie - Tanzania	0	43 199	0	51 354	0	2 438	0	53 792
Tchad - Chad	0	3 000	5 317	11 000	0	0	5 317	11 000
Thaïlande - Thailand	0	0	0	0	80 540	0	80 540	0
Togo	100 000	0	840	1 364	0	0	840	1 364
Tonga	0	0	58	0	0	0	58	0
Tunisie - Tunisia	81 687	1 266	632 677	44 041	412 418	60 685	1 045 094	104 726
Turquie - Turkey	199 730	50 673	367 485	120 197	181 520	60 000	579 006	180 197
Vanatu - Vanuatu	0	0	5 490	0	0	0	5 490	0
Vietnam	88 508	0	413 387	19 739	445 767	25 149	859 154	44 888
Yémen - Yemen	0	0	0	0	26 000	0	26 000	0
Zambie - Zambia	0	8 982	0	10 238	0	3 593	0	13 831
Zimbabwe	0	0	0	100	0	0	0	100
Communs à plusieurs États Common to several states	30 388	12 428	136 362	43 889	24 440	62 988	160 802	106 878
TOTAL	1 501 797	343 108	7 146 263	851 058	4 680 264	646 215	11 996 831	1 411 047
	1 844 905		7 997 321		5 326 479		13 407 879	

¹ Hors prêts ayant fait l'objet d'une remise de dettes par l'État (572 M€ pour l'AFD au 31 décembre 2008) et hors opérations réciproques.

¹ Excluding loans cancelled by the french government (€572M for AFD at 31 december 2008) and excluding intragroup operation.

3.1.3 Activités de l'AFD

L'Agence Française de Développement (AFD) est l'opérateur en charge du financement des projets et des programmes de développement dans le cadre des orientations définies par le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID). Elle a également pour mission de contribuer au financement du développement dans les départements d'Outre-mer, les collectivités d'Outre-mer et la Nouvelle-Calédonie (décret du 30 octobre 1992). Ses statuts lui permettent également d'assurer la représentation de la Communauté européenne ou d'institutions et organismes internationaux et de gérer des opérations financées par la Communauté européenne ou d'autres bailleurs de fonds (décret du 30 octobre 2002). Le décret du 24 juillet 2003 a permis à l'AFD de financer des projets d'investissement contribuant au développement d'États n'appartenant pas à la zone de solidarité prioritaire (cf. infra).

Enfin, au titre du décret du 9 mai 2006, l'AFD peut gérer des fonds de collectivités territoriales à la condition de se conformer aux règles de la comptabilité publique. Ce décret modifie également l'organe de décision puisque le Conseil de surveillance a été remplacé par un Conseil d'administration qui comprend désormais, par décret du 11 juin 2008, un représentant du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIIINDS).

Ce Conseil dispose de pouvoirs plus étendus, notamment en matière d'orientation stratégique de l'AFD. Cette adaptation des statuts se base sur les conclusions des CICID de juillet 2004, mai 2005 et juin 2006, relatifs à la réforme de l'APD française, qui prévoient l'actualisation du cadre juridique d'intervention de l'AFD et la contractualisation de ses objectifs avec le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MINEFE). Outre l'adaptation des statuts décrite supra, ce nouveau cadre institutionnel est formalisé par une convention-cadre avec l'État et un contrat d'objectifs avec chaque ministère de tutelle. Par ailleurs, dans le cadre du volet Aide publique au développement de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), un projet de révision des statuts de l'AFD a été transmis au Conseil d'État pour examen et avis en décembre 2008. Ce projet ne modifie pas la gouvernance de l'AFD en profondeur.

L'AFD est désormais seule compétente pour l'aide bilatérale dans les secteurs qui lui ont été transférés : agriculture et développement rural, santé, éducation de base et formation professionnelle, environnement, secteur privé et, enfin, infrastructures et développement urbain. Par ailleurs, suite à la convention-cadre signée en octobre 2008 avec le MIIINDS, l'Agence mettra en place pour le compte de l'État différentes opérations.

Établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC), l'AFD est au regard du Code monétaire et financier une institution financière spécialisée (IFS).

En termes d'instruments financiers et de modalités d'intervention, l'AFD :

- ▶ Concourt, par des prêts à long terme et des subventions, à la lutte contre la pauvreté, la promotion de la croissance et la protection des biens publics mondiaux, les trois piliers de son intervention, clairement définis dans son deuxième Plan d'Orientation Stratégique (POS2) ;
 - ▶ Octroie des garanties pour des financements apportés à des entreprises ou pour des émissions obligataires sur le marché d'établissements financiers ou de certains États ;
 - ▶ Prend des participations dans des sociétés ou organismes se rattachant à sa mission ;
 - ▶ Est chargée de la mise en œuvre des concours aux États que le Gouvernement français décide de soutenir par des aides budgétaires globales ;
 - ▶ Gère le volet bilatéral français de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ) décidé suite au sommet du G7 de Lyon en 1996 ;
 - ▶ Gère le Fonds de solidarité pour le développement (FSD), alimenté par la surtaxe sur les billets d'avion, qui constitue pour l'essentiel la contribution française à la facilité internationale d'achats de médicaments (UnitAid) ;
 - ▶ Porte, pour le compte de l'État, l'engagement français dans la facilité de financement internationale pour la vaccination (IFFim) ;
 - ▶ Contribue, pour le compte de l'État français, au financement de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la croissance (FRPC) du FMI ;
 - ▶ Héberge le secrétariat du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).
- Dans l'Outre-mer, l'AFD représente deux institutions financières spécialisées, le Crédit Foncier de France (CFF) et Oseo, qui est l'instrument privilégié du

3.1.2 AFD activities

Agence Française de Développement is in charge of funding for development projects and programmes directed by the Interministerial Committee for International Cooperation and Development (CICID). Its tasks also include helping to finance the development of France's overseas departments and collectivities as well as New Caledonia (decree of 30 October 1992). Its bylaws also allow it to represent the European Community or international institutions and bodies and to manage operations funded by the European Community or other backers (decree of 30 October 2002). The decree of 24 July 2003 allows AFD to finance investment projects that contribute to the development of countries from outside the priority solidarity zone (see below).

Lastly, under the decree of 6 May 2006, AFD can manage local and regional government funds provided that it complies with public accounting rules. This decree also affects the decision-making body, as the Supervisory Board has been replaced with a Board of Directors, which, following the decree of 11 June 2008, now includes a representative of the Ministry of Immigration, Integration, National Identity and Mutually-Supportive Development (MIIINDS).

This Board has extensive powers, notably with regard to AFD's strategic direction. This change to the bylaws was based on CICID's conclusions of July 2004, May 2005 and June 2006 relating to reform of French official development assistance, which provided for updating AFD's operational legal framework and contractualising its objectives with the Ministry of Foreign and European Affairs (MAEE) and Ministry of the Economy, Industry and Employment (MINEFE). In addition to adapting the bylaws as described above, the new institutional framework was formalised under a framework agreement with the French State and a contract of targets with each supervising ministry. Furthermore, under the official development assistance part of the general revision of government policies, a draft revision of AFD's bylaws was sent to the Council of State for consideration and an opinion in December 2008. This project has no significant effect on the governance of AFD.

AFD is now solely responsible for bilateral aid in sectors that have been transferred to it: farming and rural development, healthcare, basic education and professional training, environment, private sector and, lastly, infrastructures and urban development. Following the framework agreement with MIIINDS in October 2008, the Agency will launch various initiatives on behalf of the government.

AFD is an EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), and is considered to be a specialised financial institution under the French Monetary and Financial Code.

In terms of financial instruments and terms of engagement, AFD:

- ▶ Issues long-term loans and subsidies to fight against poverty, stimulate growth and protect global public goods - the three pillars of its involvement, which are clearly defined in its second Strategic Plan;
- ▶ Guarantees business loans and underwrites corporate - and sometimes government - bond issues;
- ▶ Acquires equity stakes in companies or organisations that share its goals;
- ▶ Provides assistance to countries that the French State chooses to support through global budgetary aid;
- ▶ Manages the French bilateral part of the Heavily Indebted Poor Countries initiative, approved after the 1996 G7 summit in Lyon;
- ▶ Manages the Solidarity Fund for Development, financed with the surcharge on airline tickets, which accounts for the bulk of France's contribution to the International Drug Purchase Facility, or UnitAid;
- ▶ Honours the French State's commitment to the International Finance Facility for Immunisation;
- ▶ Helps finance the IMF's Poverty Reduction and Growth Facility on behalf of the French State;
- ▶ Accommodates the administrative staff of the French Global Environment Fund.

AFD represents two specialised financial institutions in Overseas France: Crédit Foncier de France and Oseo, the main agency through which the French State offers support to small and medium-sized enterprises. Since 2001, AFD has also represented the Caisse des Dépôts et Consignations in France's Pacific and Saint-Pierre-et-Miquelon collectivities.

It helps by sending technical support workers who can work on its projects and programmes as well as with certain institutions, notably those it helped

soutien apporté par l'État aux petites et moyennes entreprises. L'AFD représente également, depuis 2001, la Caisse des dépôts et consignations dans les Collectivités du Pacifique et à Saint-Pierre et Miquelon.

Elle apporte un concours en personnel d'assistance technique. Celui-ci peut intervenir dans le cadre de ses projets ou programmes ainsi qu'auprès de certains établissements et, notamment, de ceux qu'elle a contribué à créer et au capital desquels elle participe.

L'activité de *Production intellectuelle* (travail de réflexion, de production, de capitalisation et de recherche sur les problématiques de l'aide au développement et du développement durable) occupe une place sans cesse croissante au sein de l'AFD.

L'AFD contribue, enfin, à la formation et au perfectionnement de cadres supérieurs de sa zone d'intervention (pays étrangers, Outre-mer) par l'intermédiaire du Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB) qu'elle a fondé en 1961.

ZONE D'INTERVENTION DE L'AFD

Les statuts de l'AFD l'autorisent à intervenir dans les pays appartenant à la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) définie par le CICID. Conformément au CICID du 14 février 2002, le périmètre de cette zone compte 55 pays étrangers dont (i) 45 de la zone dite Afrique Caraïbe Pacifique¹ (40 pays d'Afrique et de l'Océan indien, 4 pays des Caraïbes et d'Amérique Centrale, et 1 pays d'Océanie), (ii) 6 pays de la zone Méditerranée et (iii) 4 pays d'Asie, l'Afghanistan ayant été inclus dans la ZSP en 2004.

Elle peut également intervenir selon ses modalités classiques dans les collectivités d'Outre-mer, ainsi que dans certains pays voisins pour des projets présentant un intérêt en termes de coopération régionale pour ces collectivités. Le CICID du 11 décembre 2002 a décidé du principe de l'extension du champ géographique d'activité de l'AFD en dehors de la ZSP. Par décret du 24 juillet 2003, l'AFD est autorisée à financer des projets d'investissement contribuant au développement d'États n'appartenant pas à la ZSP (Jordanie, Syrie, Turquie, Égypte, Chine et Thaïlande).

L'AFD a été autorisée à intervenir dans des pays ayant subi des catastrophes naturelles pour le financement d'opérations de reconstruction, en Indonésie et au Sri Lanka suite au tsunami de décembre 2004 et au Pakistan suite au séisme d'octobre 2005.

Le CICID du 19 juin 2006 permet à l'AFD d'intervenir, à titre expérimental, par des crédits non concessionnels ou très faiblement concessionnels, sur des projets conduisant à une meilleure gestion des biens publics mondiaux au Brésil, en Inde, en Indonésie et au Pakistan, et a, par ailleurs, intégré l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne dans le champ d'intervention des prêts de l'AFD afin d'assurer la cohérence régionale des actions de coopération de la France (Zambie, Botswana et Malawi sont parmi les nouveaux bénéficiaires).

LES ACTIVITÉS POUR COMPTE PROPRE ET LEUR FINANCEMENT

La grille d'instruments de financement a été modifiée en 2008 pour les interventions de l'AFD dans les États étrangers. Sont désormais proposés les financements suivants :

DANS LES ÉTATS ÉTRANGERS

Concours projets

► **Subventions projets** : opérations relevant des États dans les Pays les moins avancés (PMA). Les subventions se déclinent en subventions classiques, mais aussi, entre autres, en concours locaux de faible montant (instruits et mis en œuvre par le réseau d'agences), en fonds de renforcement des capacités ou en facilité d'innovation sectorielle pour les ONG.

► Prêts projets :

· Le Conseil d'administration de janvier 2008 a approuvé la mise en place d'une nouvelle grille de tarification applicable aux concours non souverains (famille PN). Cette grille comporte désormais un grand nombre de produits (contre quatre avant la réforme), qui se différencient par leur niveau de bonification. La famille des prêts non souverains comprend également un prêt à condition de marché (PCM), sans aucun élément de

¹ Cuba est seulement éligible au Fonds de Solidarité Prioritaire.

to create and in which AFD has an equity stake.

"Intellectual production" (study, production, capitalisation and research on problems facing development assistance and sustainable development) plays an increasingly important role at AFD.

Lastly, AFD helps with the training and continuing education of senior managers in foreign countries and Overseas France through the Centre d'Études Financières Économiques et Bancaires (CEFEB), which it founded in 1961.

AFD'S GEOGRAPHICAL AREA OF INTERVENTION

AFD's bylaws allow it to operate in countries belonging to the Priority Solidarity Zone, as determined by CICID. On 14 February 2002, CICID ruled that this zone comprised 55 foreign countries, including 45 in the Africa-Caribbean-Pacific zone¹ (40 countries in Africa and the Indian Ocean, four in the Caribbean and Central America, and one in Oceania), six in the Mediterranean region and four in Asia. Afghanistan was added to the PSZ in 2004.

It can also operate using traditional procedures on projects that serve to further regional cooperation in French overseas collectivities and certain neighbouring countries.

On 11 December 2002, CICID decided in principle to expand AFD's geographical area of operation beyond the PSZ. Under the decree of 24 July 2003, AFD is authorised to finance investment projects that contribute to the development of countries outside the PSZ (Jordan, Syria, Turkey, Egypt, China and Thailand).

AFD has been authorised to operate in countries struck by natural disasters, financing reconstruction work in Indonesia and Sri Lanka after the tsunami in December 2004, and in Pakistan following the earthquake in October 2005. On 19 June 2006, CICID authorised AFD to operate on an experimental basis through non-concessional or very slightly concessional loans in projects designed to improve the management of global public goods in Brazil, India, Indonesia and Pakistan. It also brought sub-Saharan African countries within reach of AFD loans to ensure regional consistency of French cooperative actions (Zambia, Botswana and Malawi being among the new beneficiaries).

PROPRIETARY ACTIVITIES AND THEIR FINANCING

The range of financial instruments for AFD's involvement in foreign countries was amended in 2008. The following types of finance are now available:

IN FOREIGN COUNTRIES

Project aid

► **Project subsidies**: operations in Least Developed Countries (LDCs). Subsidies comprise traditional subsidies as well as local assistance for small amounts (determined and issued by the foreign office network), to build capacity or facilitate sector innovation for NGOs.

► Project loans:

· In January 2008, the Board of Directors approved the introduction of a new pricing structure for non-sovereign loans (PN family). This structure now includes a large number of products (just four before the reform) notable for the extent to which they are subsidised. The non-sovereign loan family also includes an unsubsidised market-term loan. The table of sovereign products contains very concessional and/or countercyclical products, as well as three levels of subsidies, making it possible to adapt the rate at the end of the loan period to the development of countries in which the group operates and/or to the nature of projects. Since 2005, there has been another heavily subsidised product aimed at financing post-tsunami projects - the PTS.

· Concessional loans finance projects that are proven to be economically viable with financial returns spread over time. These projects are carried out directly by the State or through public or private enterprises. Non-concessional loans finance projects carried out by private enterprises, and that are proven to be economically viable and financially profitable.

► **Guarantees provided by AFD**: backing operations to mobilise local resources.

Global budgetary aid

► **Global budgetary aid subsidies** are given to LDCs.

► **Global budgetary aid loans** are guaranteed by the French State at a

¹ Cuba is only eligible for the Priority Solidarity Fund.

bonification. La grille de produits souverains contient des produits très concessionnels et/ou contra-cycliques, ainsi que trois niveaux de bonification permettant d'adapter le taux de sortie des prêts au niveau de développement des pays d'intervention et/ou à la nature des projets. À cela s'ajoute, depuis 2005, un produit sur-bonifié destiné à financer les projets post tsunami, le PTS.

• Les prêts concessionnels financent des opérations à rentabilité économique avérée et à rentabilité financière différée dans le temps, mises en œuvre directement par l'État ou par des entreprises du secteur public ou privé. Les prêts non concessionnels financent des opérations à rentabilités économique et financière avérées mises en œuvre par des entreprises du secteur privé.

► **Garanties octroyées par l'AFD** : opérations favorisant la mobilisation des ressources locales.

Concours d'aide budgétaire globale

► **Subventions d'aide budgétaire globale** : aides budgétaires globales octroyées sous la forme de subventions dans les PMA.

► **Prêts d'aide budgétaire globale** : prêts bénéficiant de la garantie de l'État français et d'une bonification d'intérêt, particulièrement réservés aux pays à revenu intermédiaire.

DANS L'OUTRE-MER

Les deux principales catégories de bénéficiaires sont, d'une part, les banques établies dans l'Outre-mer avec la mise en place de lignes de crédit destinées à favoriser le crédit aux PME (prêt d'aide à l'investissement) et, d'autre part, les collectivités publiques et sociétés d'économie mixte avec les prêts aux collectivités locales.

► **Prêts d'aide à l'investissement (PAI)** : prêts pour des projets d'appui aux PME;
 ► **Prêts aux collectivités locales (PCL)** : prêts aux collectivités locales et sociétés d'économie mixtes (SEM). Depuis 2007, suite au passage du cyclone Dean, une facilité nouvelle a été mise en place pour la reconstruction d'infrastructures endommagées;

► **Prêts aux conditions de marché (PSE et PNC)** : prêts à court terme, en pré-financement des subventions européennes (PSE) et crédits d'étude des SEM; prêts non concessionnels (PNC) accordés à titre exceptionnel et en stricte subsidiarité, pour des opérations concernant des secteurs prioritaires pour l'emploi ou le développement économique.

Les données commentées ci-après ont été retraitées des opérations réciproques.

» **Activités dans les pays étrangers**

ACTIVITÉS DE PRÊTS, SUBVENTIONS ET GARANTIES

• **VOLUME GLOBAL DES ENGAGEMENTS ET DES VERSEMENTS**

Pour l'année 2008, les engagements de l'AFD dans les pays étrangers (aide-projet, subventions au titre de l'initiative PPTE, aide budgétaire globale et garanties données) atteignent un montant de 2 653 M€, dont 2 256 M€ sous forme de prêts, 371 M€ sous forme de subventions (aides budgétaires globales et octrois sur ressources PPTE inclus) et 26 M€ sous forme de garanties données dans le cadre du dispositif ARIZ (cf. description du dispositif infra). L'évolution de l'activité de l'AFD au cours des trois dernières années peut être synthétisée comme suit (en millions d'euros) :

	2005	2006	2007
PRÊTS^{1,2} - LOANS^{1,2}			
Engagements - Commitments	1 083	1 779	2 256
Versements - Disbursements ¹	575	643	1 494
Reste à verser au 31/12 - Undisbursed balance at 31/12 ¹	2 973	4 049	4 670
Encours au 31/12 - Outstanding at 31/12	6 809	7 003	7 718
SUBVENTIONS - SUBSIDIES			
Engagements - Commitments	772	425	371
Versements - Disbursements	357	380	412
Reste à verser au 31/12 - Undisbursed balance at 31/12	1 005	1 102	1 051
GARANTIE DONNÉES - GUARANTEES PROVIDED			
Engagements ³ - Commitments ³	75	14	26
Encours (garanties signées) - Outstanding (guarantees signed)	112	111	63

subsidised interest rate. These are reserved for middle-income countries in particular.

OVERSEAS FRANCE

The two main types of beneficiary are: banks operating in Overseas France and providing credit lines to boost lending to small and medium-sized companies (investment loans); and local authorities and mixed economy companies (local government loans).

► **Investment loans**: loans for projects to support small and medium-sized companies;

► **Local government loans**: loans to local authorities and mixed economy companies. Since 2007, following Hurricane Dean, a new facility has been in place to rebuild damaged infrastructure;

► **Loans at market terms**: short-term loans consisting of European subsidy prefinancing (ESP) and SEM research credits; non-concessional loans (NCL) granted on an exceptional basis and in strict subsidiarity for operations involving priority sectors for employment or economic development.

The data shown below have been restated for intragroup operations.

» **Activities in foreign countries**

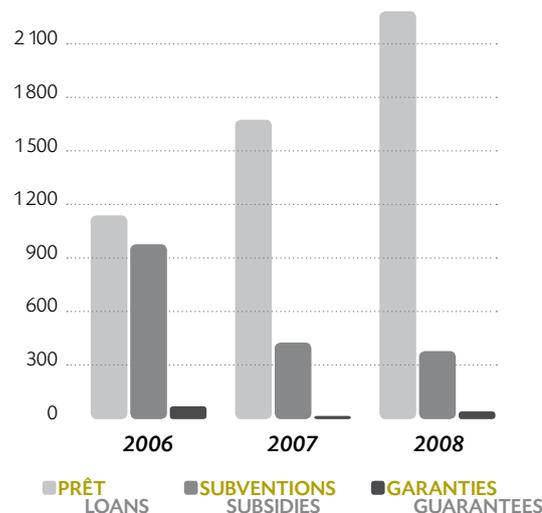
LENDING, SUBSIDIES AND GUARANTEES

• **TOTAL VOLUME OF COMMITMENTS AND OUTSTANDING**

In 2008, AFD's commitments in foreign countries (project assistance, subsidies under the HIPC initiative, global budgetary aid and guarantees provided) reached €2,653M, of which €2,256M in loans, €371M in subsidies (including global budgetary aid and grants funded with HIPC resources) and €26M in the form of guarantees provided as part of the IRIF initiative (see description below).

Changes in AFD's activity over the last three years can be summarised as follows (€M):

Evolution des engagements sur prêt, subventions et garanties dans les pays étrangers
Changes in commitments on loans, subsidies and guarantees in foreign countries



¹ Les informations relatives aux prêts prennent en compte les prêts d'aide budgétaire globale. En revanche, ne sont pas comptabilisés les prêts de l'AFD à sa filiale Proparco. ² Concernant les prêts en devises, les conversions sont faites au cours d'octroi pour les engagements, au cours historique pour les versements et au cours du 31/12 en ce qui concerne l'encours et les restes à verser. ³ Les montants des engagements 2006 et 2007 ont été retraités pour homogénéiser leur mode de présentation.

¹ Information on loans takes into account global budgetary aid loans. However, loans from AFD to its subsidiary, Proparco, are not included. ² With foreign-currency loans, conversions are made on issue for commitments, at historical prices for payments and at the exchange rate of 31 December for outstanding. ³ Commitments in 2006 and 2007 have been restated to standardise presentation.

Les engagements globaux dans les pays étrangers sur prêts, subventions et garanties données continuent à progresser en 2008 (+ 20 % par rapport aux engagements 2007). Cette croissance provient de l'augmentation des octrois de prêts projets (+ 575 M€).

Les versements effectués au cours de l'année 2008 s'élèvent à 1 906 M€ contre 1 023 M€ en 2007, soit une hausse de 883 M€ qui s'explique en grande partie par les décaissements importants sur les prêts d'aides budgétaires (427 M€ en 2008). L'augmentation concerne également les versements sur prêts projets (+ 424 M€).

L'encours des prêts est également en hausse par rapport à l'exercice antérieur (+ 715 M€).

L'activité de l'AFD est principalement marquée par :

- une forte croissance des prêts non concessionnels (+ 260 M€) et concessionnels (+ 315 M€) entre 2007 et 2008, soit une croissance des prêts projets de 41 % ;
- l'octroi de deux crédits relais, l'un à la République de Côte d'Ivoire pour 177 M€ et l'autre à la République togolaise pour 100 M€ ;
- l'augmentation de l'activité liée à l'initiative PPTE, pour laquelle les engagements s'élèvent à 133 M€ en 2008, contre 86 M€ en 2007 ;
- la forte diminution des ressources budgétaires pour financer les opérations sur subventions-projets : 212 M€ d'autorisations d'engagements en 2008 (contre 313 M€ en 2007).

• RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS ET DES VERSEMENTS PAR TYPE DE CONCOURS

Les engagements et les versements de l'exercice, classés par types de concours, sont présentés ci-dessous :

Total commitments in foreign countries on loans, subsidies and guarantees continued to rise in 2008, up 20% on 2007. This growth is attributable to higher issuance of loans for development projects (+€575M).

Disbursements made in 2008 came to €1,906M versus €1,023M in 2007, with the increase of €883M largely due to significant payments of budgetary aid loans (€427M in 2008). The increase also includes disbursements in virtue of loans for development projects (+€424M).

Loan outstanding was also up on the previous year (+€715M).

AFD's activity was particularly notable for:

- strong growth in non-concessional (+€260M) and concessional (+€315M) loans between 2007 and 2008, representing a 41% rise in loans for development projects;
- the issue of two bridging loans, one in Côte d'Ivoire for €177M and the other in Togo for €100M;
- increased activity linked to the HIPC initiative, in which commitments reached €133M in 2008, compared with €86M in 2007;
- the sharp fall in budget resources to finance project-subsidies: €212M of authorised commitments in 2008 (versus €313M in 2007).

• BREAKDOWN OF COMMITMENTS AND PAYMENTS BY TYPE OF ASSISTANCE

Grouped by type of assistance, commitments and disbursements made over the year are presented below:

En millions d'euros - in € millions	ENGAGEMENTS COMMITMENTS				VERSEMENTS ² DISBURSEMENT ²
	2006	2007	2008	% sur total en 2008 % of total in 2008	2008
AIDE PROJET - PROJECT AID	1356	1717	2191	83 %	1296
Prêts projets - Project loans	1034	1404	1979		1067
1. CONCOURS CONCESSIONNELS - CONCESSIONAL ASSISTANCE	1343	1685	1899	72 %	1171
Subventions projets - Project subsidies	322	313	212	8 %	229
Prêts souverains très concessionnels (PTC) Very concessional sovereign loans (PTC, PTCC)	43	82	80	3 %	60
Prêts souverains (PS1, PS2, PS3) - Sovereign loans (PS1, PS2, PS3)	555	596	997	38 %	488
Prêt Tsunami (PTS) - Tsunami loans (PTS)		59	15	1 %	17
Prêt à conditions ordinaires (PCO) ¹ - Standard-term loans (PCO) ¹					53
Prêts non souverains (PN) - Non-sovereign loans (PN)	424	635	595	22 %	324
2. CONCOURS NON CONCESSIONNELS - NON-CONCESSIONAL ASSISTANCE	13	32	292	11 %	125
Prêts non souverains (PCM) - Non-sovereign loans (PCM)	13	7	167	6 %	15
Prêts souverains non concessionnels (PS4) Non-concessional sovereign loans (PS4)			125		85
Autres prêts - Other loans		25			25
REFINANCEMENT PAR DON, INITIATIVE PPTE REFINANCING BY DONATIONS, HIPC INITIATIVE	388	86	133	5 %	137
AIDE BUDGÉTAIRE GLOBALE GLOBAL BUDGETARY AID	111	401	303	11 %	473
Prêts d'aide budgétaire globale - Global budgetary aid loans	49	375	277	10 %	427
Subventions d'aide budgétaire globale - Global budgetary aid, subsidies	62	26	26	1 %	46
GARANTIES DONNÉES GUARANTEES PROVIDED	75	14	26	1 %	
TOTAL ÉTATS ÉTRANGERS³ TOTAL FOREIGN COUNTRIES³	1930	2 218	2 653	100 %	1906

¹ Produits en vigueur jusqu'à fin 2001. ² Les données relatives aux versements sur prêts en devises sont converties au cours historique. ³ Les montants des engagements 2006 et 2007 ont été retraités pour homogénéiser leur mode de comptabilisation. ¹ Products made official up to year-end 2001. ² Loan disbursements in foreign currencies are converted at past rates. ³ Commitments in 2006 and 2007 have been restated according to a common accounting method.

L'aide-projet (hors garanties données)

L'aide-projet augmente entre 2007 et 2008, à la fois en volume (2 191 M€ en 2008 contre 1 717 M€ en 2007) et en pourcentage de l'ensemble des engagements (83 % en 2008 contre 77 % en 2007).

L'évolution en 2008 de l'activité aide-projet se caractérise par :

- une très forte hausse des engagements sous forme de prêts (1 979 M€ en 2008 contre 1 404 M€ en 2007), notamment les prêts non souverains non concessionnels (+ 160 M€) et les prêts souverains concessionnels (+ 401 M€). Les prêts projet représentent, en 2008, 75 % des engagements de l'AFD dans les pays étrangers, contre 63 % en 2007 ;
- une diminution des engagements sous forme de subvention, à la fois en volume (212 M€ en 2008 contre 313 M€ en 2007) et en poids relatif par rapport au total des engagements (seulement 8 % en 2008 contre 14 % en 2007).

Les opérations de refinancement par dons (Initiative PPTE)

En 2008, les échéances refinancées¹ s'élèvent à 137 M€ (147 M€ en 2007, 127 M€ en 2006).

Les engagements sur ressources PPTE s'élèvent à 133 M€ en 2008 (86 M€ en 2007, 388 M€ en 2006). Les montants utilisés au financement des projets s'établissent à 115 M€ (119 M€ en 2007, 18 M€ en 2006).

L'aide hors-projet ou aide budgétaire globale

Ces concours (prêts pour les PRI, subventions pour les PMA) sont destinés à financer les programmes de redressement économique et financier des États. Le principe en est décidé par le Gouvernement français et les modalités font l'objet d'une étude conjointe par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Agence Française de Développement.

En 2008, les engagements en concours d'aide budgétaire globale sont constitués, d'une part, par des subventions pour 26 M€ et, d'autre part, par deux prêts pour 277 M€ (l'un octroyé à la République de Côte d'Ivoire pour 177 M€, et l'autre à la République togolaise pour 100 M€), soit un total de 303 M€, contre 401 M€ en 2007 et 111 M€ en 2006.

Les engagements en garanties données

L'activité de garantie dans les pays étrangers comprend, d'une part, les engagements donnés par l'AFD directement pour couvrir des opérations telles que des emprunts, des souscriptions d'émission ou des facilités de trésorerie et, d'autre part, les engagements en garanties au travers de son dispositif de garantie dénommé Fonds d'Assurance du Risque des Investissements (ARIZ).

- Aucun engagement n'a été donné par l'AFD en 2008 à titre direct (aucun en 2007 non plus et 60 M€ en 2006).

À fin 2008, l'encours en garanties données pour les pays étrangers s'élève à 15 M€ (79 M€ en 2007, 85 M€ en 2006).

- Dans le cadre de l'initiative présidentielle pour l'Afrique, la création d'un dispositif de garantie baptisé "ARIZ II" a été annoncée au Cap le 29 février 2008, afin d'impulser un nouvel élan dans le soutien au secteur privé, en particulier en Afrique subsaharienne.

La mise en place de ce nouveau mécanisme adossé sur les fonds propres de l'AFD à hauteur de 250 M€, en complément du dispositif existant doté historiquement de 20 M€, permettra de répondre aux besoins de garantie des acteurs du financement, tant en prêts qu'en fonds propres.

En 2008, les engagements en garanties individuelles ARIZ totalisent 24,1 M€, soit une progression de 80 % de cette production. En incluant les imputations sur accords globaux conclus précédemment, l'activité de garantie ARIZ en 2008 porte sur 26 M€.

• RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DE L'AFD

Présentés par pays bénéficiaire, les engagements 2008, s'analysent comme suit :

Project aid (excluding guarantees provided)

Project-aid increased between 2007 and 2008, in terms of both volume (from €1,717M to €2,191M) and as a percentage of total commitments (from 77% to 83%).

Growth in project-aid activity over 2008 reveals:

- a leap in commitments in the form of loans (from €1,404M to €1,979M), especially non-concessional non-sovereign loans (+€160M) and concessional sovereign loans (+€401M). In 2008, project loans accounted for 75% of AFD's commitments in foreign countries, up from 63% in 2007;
- a reduction in commitments in the form of subsidies, in terms of both volume (€313M to €212M) and relative weight in total commitments (from 14% to just 8%).

Refinancing operations through grants (HIPC initiative)

In 2008, loans refinanced on maturity amounted to €137M, compared with €147M in 2007 and €127M in 2006.

Commitments on HIPC resources stood at €133M in 2008, versus €86M in 2007 and €388M in 2006. Amounts used to finance projects came to €115M (€119M in 2007, €18M in 2006).

Non-project aid and global budgetary aid

This assistance (loans for MICs, subsidies for LDCs) is intended to finance governments' economic and financial recovery programmes. The French State lays out the principles while the terms and conditions are reviewed jointly by the Ministry of the Economy, Industry and Employment, the Ministry of Foreign and European Affairs, and the Agence Française de Développement. In 2008, commitments to official budgetary aid comprised €26M in subsidies and €277M in two loans (one to Côte d'Ivoire for €177M, the other to Togo for €100M), giving a total of €303M, compared with €401M in 2007 and €111M in 2006.

Guarantee commitments

Guarantee activity in foreign countries includes the commitments that AFD makes to cover transactions such as borrowings, share subscriptions and cash facilities, as well as guarantee commitments made through its guarantee scheme called the ARIZ (Investment Risk Insurance Fund).

- AFD made no direct commitments in 2008 (nor in 2007; €60M in 2006). At end-2008, outstanding guarantees pledged to foreign countries amounted to €15M, down from €79M in 2007 and €85M in 2006.

· As part of the presidential initiative for Africa, the creation of the ARIZ II guarantee programme was announced in Cape Town on 29 February 2008, providing fresh impetus for support to the private sector, especially in Sub-Saharan Africa.

The introduction of this new programme backed with around €250M of AFD's equity will, in addition to an existing capital fund that has historically contained around €20M, meet the lenders' guarantee requirements for loans and equity.

In 2008, individual guarantee commitments under ARIZ amounted to €24.1M, an increase of 80%. Including allocations for previous global agreements, ARIZ guarantee activity amounted to €26M in 2008.

• GEOGRAPHIC BREAKDOWN OF AFD'S COMMITMENTS

Shown for each recipient country, commitments in 2008 break down as follows:

¹ Les pays éligibles à l'initiative PPTE reçoivent en subvention de l'AFD sur ressources budgétaires de l'État français un montant équivalent au remboursement des échéances. Les sommes sont alors utilisées pour le financement de projets instruits et approuvés par l'AFD.

¹ Countries eligible for the HIPC initiative receive an amount equivalent to what they must repay in outstanding as a subsidy from AFD drawn on the French State's budgetary resources. Funds are then used to finance projects that AFD has appraised and approved.

En millions d'euros - in € millions	Aide budgétaire globale Global budgetary Aid		Aide projet Project Aid		PPTE HIPC		Garanties données Guarantees granted		Général General	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Pays - Country	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Egypte - Egypt	0,0		25,0	126,5					25,0	126,5
Jordanie - Jordan	0,0		52,0	0,4					52,0	0,4
Liban - Lebanon	375,0		131,4	0,6					506,4	0,6
Maroc - Morocco	0,0		159,1	161,5					159,1	161,5
Territoires autonomes palestiniens Palestinian Territories	0,0		12,4	22,7					12,4	22,7
Tunisie - Tunisia	0,0		92,2	114,9					92,2	114,9
Turquie - Turkey	0,0		129,0	150,0					129,0	150,0
Yemen - Yemen			27,0	0,0					27,0	0,0
Multipays - Multi Country				10,8					0,0	10,8
TOTAL MÉDITERRANÉE TOTAL MEDITERRANEAN REGION	375,0	0,0	628,0	587,4	0,0	0,0	0,0	0,0	1 003,0	587,4
Angola	0,0		0,2	0,1					0,2	0,1
Bénin - Benin	4,5	1,0	9,9	1,6					14,4	2,6
Burkina Faso	2,5	4,0	49,0	20,7				0,8	51,5	25,5
Burundi	2,0	2,0	10,0	0,0					12,0	2,0
Cameroun - Cameroon	0,0		1,9	2,3	84,0	85,0	1,9	4,0	87,8	91,3
Cap Vert - Cape Verde	0,0		0,0	10,0					0,0	10,0
Congo - Congo (Rep.)	0,0		12,2	1,5					12,2	1,5
Côte d'Ivoire	0,0	177,3	0,0	0,5			0,3	3,2	0,3	180,9
Djibouti	0,0		0,0	26,6				0,3	0,0	26,9
Ethiopie - Ethiopia	0,0		5,7	46,6				0,3	5,7	46,9
Gabon	0,0		45,5	55,0			1,0	0,1	46,5	55,1
Ghana	0,0	0,9	38,6	50,0		21,0	0,2		38,8	71,9
Guinée - Guinea	0,0		14,0	1,5			0,4		14,4	1,5
Guinée Bissau - Guinea Bissau	0,0	2,0	0,5	0,0					0,5	2,0
Kenya	0,0		81,5	40,0					81,5	40,0
Madagascar	0,0	1,5	12,7	3,0		26,6	6,1	7,4	18,8	38,5
Mali	4,0		32,0	0,9			0,1	0,4	36,1	1,3
Mauritanie - Mauritania	0,0		0,0	1,1					0,0	1,1
Mozambique	0,0		13,2	13,9	1,5				14,7	13,9
Namibie - Namibia	0,0		35,0	0,0					35,0	0,0
Niger	8,5		1,3	15,0					9,8	15,0
Ouganda - Uganda	0,0		21,5	0,0			0,6		22,1	0,0
République d'Afrique du Sud South African Republic	0,0		151,9	235,1			1,4	0,2	153,3	235,3
République Centrafricaine Central African Republic	3,0		5,8	0,0					8,8	0,0
République démocratique du Congo DR Congo	0,0		9,9	2,3				0,6	9,9	2,9
Sao Tome	0,0		0,0	0,7					0,0	0,7
Sénégal - Senegal	0,0		80,5	188,8			2,4	5,6	82,9	194,4
Soudan - Sudan	0,0		6,0	0,0					6,0	0,0
Tanzanie - Tanzania	0,0		0,0	1,0					0,0	1,0
Tchad - Chad	0,0		18,0	11,0					18,0	11,0
Togo	0,0	105,0	10,4	12,0					10,4	117,0
Multipays - Multi Countries			28,4	50,0					28,4	50,0
TOTAL AFRIQUE HORS MAGHREB TOTAL AFRICA (EXCL. MAGHREB)	24,5	293,7	695,7	791,2	85,5	132,6	14,4	22,9	820,2	1 240,4
Comores - Comoros	1,6		0,0	2,5					1,6	2,5
Maurice - Mauritius			48,0	41,5				2,2	48,0	43,7
TOTAL OCÉAN INDIEN TOTAL INDIEN OCEAN	1,6	0,0	48,0	44,0	0,0	0,0	0,0	2,2	49,6	46,1
Brésil - Brazil	0,0		36,2	134,0					36,2	134,0
Dominique - Dominica	0,0		1,5	0,0					1,5	0,0
Haiti - Haiti	0,0	4,0	19,0	21,5				0,7	19,0	26,2
Republique Dominicaine - Dominican Republic	0,0		0,5	0,0					0,5	0,0
Suriname - Surinam	0,0		0,0	41,3					0,0	41,3
Multipays - Multi Countries			14,0	2,8					14,0	2,8
TOTAL CARAÏBES ET AMÉRIQUE LATINE TOTAL CARIBBEAN AND LATIN AMERICA	0,0	4,0	71,1	199,5	0,0	0,0	0,0	0,7	71,1	204,2

En millions d'euros - in € millions	Aide budgétaire globale Global budgetary Aid		Aide projet Project Aid		PPTÉ HIPC		Garanties données Guarantees granted		Général General	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Pays - Country										
Afghanistan	0,0		0,6	15,0					0,6	15,0
Bangladesh								0,3	0,0	0,3
Cambodge - Cambodia	0,0		10,7	19,6					10,7	19,6
Chine - China	0,0		84,0	216,8					84,0	216,8
Laos	0,0		0,3	0,0					0,3	0,0
Vanuatu	0,0		1,3	0,0					1,3	0,0
Vietnam	0,0		64,8	115,3					64,8	115,3
Indonésie - Indonesia	0,0		36,8	143,9					36,8	143,9
Maldives	0,0		22,5	0,0					22,5	0,0
Pakistan			10,0	0,0					10,0	0,0
Sri Lanka	0,0		0,0	15,0					0,0	15,0
Thaïlande - Thailand	0,0		0,0	38,7					0,0	38,7
Multipays - Multi Countries				0,7					0,0	0,7
TOTAL ASIE, PACIFIQUE TOTAL ASIA, PACIFIC	0,0	0,0	231,0	565,0	0,0	0,0	0,0	0,3	231,0	565,2
France Métropolitaine - Metropolitan France			25,0						25,0	0,0
Inter-Etats - Inter-state		5,5	18,3	4,2					18,3	9,7
TOTAL	401,1	303,2	1 717,0	2 191,2	85,5	132,6	14,4	26,0	2 218,1	2 653,0

La forte progression ces dernières années des engagements en aide projet en faveur de l'Afrique reflète la consolidation de la vocation africaine de l'AFD. Ainsi, sur l'ensemble de l'Afrique hors Maghreb, les engagements en aide projet augmentent de 96 M€, soit + 14 % (après avoir déjà augmenté de 38 % entre 2006 et 2007).

L'activité dans les pays de la zone Asie Pacifique connaît également une croissance très importante, les engagements en aide projet dans la zone passant de 231 M€ à 565 M€, essentiellement en Chine, en Indonésie et en Thaïlande (pays hors ZSP), ainsi qu'au Vietnam (ZSP).

Les engagements en aide projet en faveur de la zone Méditerranée diminuent de 6 %. La baisse des engagements en prêts concessionnels et subventions sur cette zone (- 96 M€, soit - 15 %) est compensée en partie par des engagements significatifs en prêts non concessionnels, notamment en Égypte.

Les pays de la zone franc ont bénéficié, tout comme en 2007, de 17 % de l'aide projet de l'AFD. Cette zone regroupe 30 % des engagements en subventions, contre 39 % en 2007.

Les pays de la ZSP bénéficient de l'essentiel de l'aide projet (60 % en 2008), même si leur part relative est inférieure à celle des années antérieures (71 % en 2007 ainsi qu'en 2006). En effet, il convient de souligner la montée en puissance de l'activité de financement de projets de l'AFD dans des pays émergents et récemment entrés dans son champ d'intervention. Ainsi, 24 % des engagements de 2008 concernent les pays suivants : Chine, Indonésie, Brésil et Thaïlande.

La répartition de l'aide projet en 2008 s'établit à 31 % pour les pays les moins avancés et 69 % pour les pays à revenu intermédiaire.

• RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS

La répartition des engagements de l'AFD en 2008 par domaine d'intervention est la suivante :

En millions d'euros - in € millions	2007	% du total 2007 % of total 2007	2008	% du total 2008 % of total 2008	Écart Difference
	Infrastructures et développement urbain - Infrastructure and urban development	316	14 %	673	25 %
Eau et assainissement - Water and sanitation	340	15 %	316	12 %	-24
Agriculture et sécurité alimentaire - Agriculture and food security	162	7 %	113	4 %	-49
Éducation - Education	146	7 %	122	5 %	-25
Environnement et ressources naturelles - Environment and natural resources	422	19 %	619	23 %	197
Santé et lutte contre le sida - Healthcare and AIDS prevention	53	2 %	69	3 %	17
Secteur productif - Productive sector	290	13 %	240	9 %	-50
Hors secteurs CICID - Excluding CICID sectors	489	22 %	500	19 %	11
TOTAL	2 218	100 %	2 653	100 %	435

The sharp rise in project-aid commitments to Africa over recent years reflects AFD's greater role there. For example, in Africa excluding the Maghreb countries, project-aid commitments rose €96M, a 14% increase after a 38% leap between 2006 and 2007.

Activity in the Asia Pacific zone also grew strongly, with project-aid commitments in the region increasing from €231M to €565M, concentrated on China, Indonesia and Thailand (outside the PSZ) as well as Vietnam (PSZ).

Project-aid commitments to the Mediterranean region fell 6%. The drop in concessional loan and subsidy commitments in this zone (- €96M, or -15%) is partly offset by significant non-concessional loan commitments, particularly in Egypt.

As in 2007, countries in the franc zone received 17% of AFD's project aid. This zone accounts for 30% of subsidy commitments, compared with 39% in 2007. PSZ countries receive the majority of project aid (60% in 2008), although their relative weight is lower than in previous years (71% in 2007 and 2006). Indeed, it is worth highlighting the increased role of AFD's project finance activity in emerging nations and countries that recently entered its zone of operations. For example, 24% of commitments in 2008 concerned the following countries: China, Indonesia, Brazil and Thailand.

The breakdown of project aid in 2008 came to 31% for least developed countries and 69% for middle-income countries.

• BREAKDOWN OF COMMITMENTS BY SECTOR

AFD's commitments by sector in 2008 break down as follows:

Les engagements en 2008 sont répartis entre 8 domaines d'intervention afin de suivre l'activité de l'AFD en fonction des secteurs de regroupement arrêtés par le CICID. Les pourcentages importants consacrés en 2008 et 2007 aux engagements hors secteurs CICID sont dus essentiellement aux prêts d'aide budgétaire globale (375 M€ en 2007 et 277 M€ en 2008).

La part la plus importante de l'activité est consacrée au secteur des infrastructures et du développement urbain qui couvre 25 % de l'activité et qui reste le secteur d'intervention traditionnellement le plus important de l'Agence (l'année 2007 mise à part). Des projets de grande ampleur ont notamment été octroyés en 2008 en Afrique du Sud et au Maroc.

Les évolutions notables par rapport à l'année précédente concernent principalement :

- l'augmentation des engagements en faveur du secteur de l'environnement et des ressources naturelles (23 % en 2008 contre 19 % en 2007) liée à des projets d'ampleur au Brésil et en Asie, à la fois dans les pays émergents (Chine, Indonésie, Thaïlande), mais aussi au Vietnam, pays de la ZSP. L'essentiel de ces interventions concerne l'atténuation du changement climatique ;
- la diminution sensible des engagements dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ainsi que dans celui de l'éducation. Ces secteurs d'intervention ont été les principaux affectés par la diminution des ressources en subventions.

AUTRES ACTIVITÉS : LES PARTICIPATIONS

La valeur des participations de l'AFD dans les pays étrangers s'élevait fin 2008 à 56,5 M€¹ (55,7 M€ à fin 2007).

» Activités dans l'Outre-mer

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

Les activités de l'AFD dans les collectivités d'Outre-mer s'articulent autour de métiers bien définis :

- ▶ Le financement des collectivités publiques dans une démarche de partenariat, et notamment l'appui aux sociétés d'économie mixte immobilières et d'aménagement ;
- ▶ Le financement du tissu des entreprises par le biais de l'intermédiation bancaire. L'AFD exerce, par ailleurs, des activités de représentation d'institutions financières spécialisées. Enfin, elle contribue à l'insertion des économies d'Outre-mer dans leur environnement régional.

• LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

L'AFD accorde aux collectivités, aux établissements publics, et aux sociétés d'économie mixte, des concours destinés à financer leurs programmes d'investissement.

Depuis 2004, pour ce type d'emprunteur, l'AFD n'intervient plus que sur ressources bonifiées par l'État (PCL). En 2008, étaient éligibles au PCL les constructions scolaires, les infrastructures sociales et sanitaires, les infrastructures de transport, les investissements relatifs à l'adduction d'eau potable, l'environnement et l'aménagement. Pour les collectivités du Pacifique s'ajoutent à ces secteurs le logement social, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture. Enfin, pour les zones à handicap structurel fort (archipels éloignés, intérieur de la Guyane, Mayotte, îles de Wallis et Futuna, provinces du Nord et des Îles en Nouvelle-Calédonie), tous les investissements des collectivités publiques peuvent être financés par cette ressource bonifiée.

• LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

L'AFD conforte en 2008 son positionnement d'établissement de place et ses partenariats avec les acteurs publics et privés :

- les lignes de crédit bonifiées aux banques de la place représentent 59 M€ de prêts d'aide à l'investissement, essentiellement en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie (contre 35 M€ en 2007) ;
- l'activité de représentation du Crédit Foncier de France, d'Oseo, ainsi que de la CDC dans les collectivités du Pacifique et à Saint-Pierre-et-Miquelon pour certaines activités (métiers de prêteur et d'investisseur). Pour le

In 2008, commitments are spread between eight areas of operation in order to track AFD's activity in each of the sectors defined by CICID. The significant percentages allocated to commitments outside CICID sectors in 2007 and 2008 were largely due to loans for global budgetary aid (€375M in 2007 and €277M in 2008).

Most of the activity is in the infrastructure and urban development sector, which accounts for 25% and which has traditionally been - and remains - the Agency's dominant sector of operations (except in 2007). In 2008, major projects were notably launched in South Africa and Morocco.

Significant changes on the previous year mainly concern:

- The increase in commitments to the environment and natural resources sector (23% in 2008 versus 19% in 2007) is linked to large-scale projects in Brazil and Asia, in emerging nations (China, Indonesia, Thailand) as well as in Vietnam and other PSZ countries. The majority of this intervention concerns action to combat global warming.
- The marked drop in commitments to the farming and food safety sector, as well as education. These sectors have been worst affected by the reduction in subsidy resources.

OTHER ACTIVITIES - EQUITY STAKES

The value of AFD's investments in foreign countries amounted to €56.5M at end-2008 (€55.7M at end-2007).

» Activities in Overseas France

DESCRIPTION OF ACTIVITIES

AFD's activities in French overseas collectivities focus on well-defined segments:

- ▶ Providing finance for local authorities under partnership agreements, notably with the support of mixed-economy property and development companies;
- ▶ Providing finance for the corporate base through banking intermediation. AFD also represents specialist financial institutions and helps French overseas territories become more economically integrated with their regional neighbours.

• LOCAL AUTHORITY FINANCE

AFD provides assistance for local authorities, public institutions and mixed-economy companies to finance their investment programmes.

AFD has offered only state-subsidised loans for this type of borrower since 2004. School construction, health and social infrastructures, transport infrastructures, investment in drinking water supply, and the environment and development sectors were eligible for these subsidised loans in 2008. For Pacific collectivities, social housing, farming, livestock, fishing and fish farming can be added to these sectors. In areas with major structural handicaps (remote archipelagos, inland Guiana, Mayotte, Wallis and Futuna and the northern and island provinces of New Caledonia), all local authority investments can be financed through these subsidised resources.

• BUSINESS FINANCE

In 2008, AFD strengthened its position as a local institution and expanded its partnerships with public and private actors:

- subsidised credit lines for local banks account for €59M of investment assistance loans, mostly in Polynesia and New Caledonia (versus €35M in 2007);
- representing Crédit Foncier de France, Oseo and the CDC in the Pacific collectivities and Saint-Pierre et Miquelon for certain activities (lending and investing). On behalf of Crédit Foncier de France, AFD manages a portfolio worth €82M at end-December 2008 (versus €101M in 2007). Oseo's representation activity revolves around financing government commissions via loans and cash advances to state service providers and public authorities (€283M of authorisations in 2008, compared with €230M in 2007). Furthermore, AFD jointly manages the DOM guarantee fund (€81M of risks covered in 2008, €115M in 2007). An agreement was signed in December 2008, under which AFD assumes full responsibility and risk for DOM fund activities from 1 January 2009.

¹ Il s'agit de la valeur d'acquisition en euro ou de la contre-valeur euro au 31/12/2008 des participations dans des sociétés métropolitaines installées à l'étranger ou travaillant dans un pays étranger.

¹ This is the purchase price in euros or euro equivalents of shares in French companies established abroad or operating in a foreign country.

compte du Crédit Foncier de France, le portefeuille géré est de 82 M€ à fin décembre 2008 (contre 101 M€ en 2007). L'activité de représentation d'Oseo s'articule autour du financement de la commande publique par des crédits et avances de trésorerie destinés aux fournisseurs de l'État et des collectivités publiques (283 M€ d'autorisations octroyés en 2008, contre 230 M€ en 2007). De plus, l'AFD gère conjointement avec Oseo Garantie le Fonds de garantie DOM (81 M€ de risques couverts en 2008, 115 M€ en 2007). Une convention a été signée en décembre 2008 par laquelle l'AFD reprend à partir du 1^{er} janvier 2009 la responsabilité des activités du Fonds DOM et la totalité du risque y afférant ;

· les autres activités de place en faveur du secteur privé concernent la gestion de fonds de garantie à Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon. Ces fonds bénéficient respectivement de dotations de l'État de 4 M€ et 1 M€.

La Sogefom, Société de gestion des fonds de garantie Outre-mer, détenue majoritairement par l'AFD, a pour activité de garantir les crédits accordés par les établissements bancaires locaux aux entreprises du secteur privé installées en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française ainsi qu'à Wallis et Futuna. En 2008, la Sogefom a accordé 354 garanties représentant un montant d'engagement de 24 M€.

L'AFD intervient en sus en faveur des petites et très petites entreprises via les établissements bancaires. Il s'agit notamment des avances en compte courant que fournit l'Institut Calédonien de Participation géré par la BCI et dont l'AFD détient 52 % du capital, sur fonds gérés pour compte de l'État.

SUIVI DES ENGAGEMENTS (EN MILLIONS D'€)

► Les engagements pour les activités de prêts et de garanties données se composent comme suit :

<i>Activités de prêts et garanties données</i> <i>Lending activities and guarantees provided</i>	2006	2007	2008	<i>Ecart - Differences</i> <i>2008/2007</i>	
ENGAGEMENT PAR NATURE - COMMITMENTS BY TYPE	422	349	527	178	51%
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT - INVESTMENT FINANCING	295	267	378	110	41%
Dans les DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon French overseas departments, Mayotte and St Pierre et Miquelon	209	214	290	75	35%
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities	85	53	88	35	67%
REFINANCEMENT BANCAIRES - BANK REFINANCING	113	75	89	14	19%
Dans les DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon French overseas departments, Mayotte and St Pierre et Miquelon	68		14	14	
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities	46	75	75	0	0%
AUTRES FINANCEMENTS ¹² - OTHER FINANCING ¹²	14	6	60	53	ns
Dans les DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon French overseas departments, Mayotte and St Pierre et Miquelon	14	6	38	31	ns
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities			22	22	ns
ENGAGEMENTS PAR PRODUIT - COMMITMENTS BY PRODUCT	422	349	527	178	51%
PRÊTS CONCESSIONNELS - CONCESSIONAL LOANS	372	277	387	109	39%
PCL	273	242	327	85	35%
PAI	98	35	59	24	69%
PRÊTS NON CONCESSIONNELS - NON-CONCESSIONAL LOANS	50	71	118	47	65%
PNC, PSE ¹ , Autres ² - PNC, PSE ¹ , Other ²	50	71	118	47	65%
GARANTIES DONNÉES - GUARANTEES PROVIDED			22	22	ns
ENGAGEMENTS PAR GÉOGRAPHIE - COMMITMENTS BY AREA	422	349	527	178	51%
DOM ET COLLECTIVITÉS DE MAYOTTE ET ST-PIERRE et MIQUELON FRENCH OVERSEAS DEPARTMENTS, MAYOTTE AND ST PIERRE ET MIQUELON	291	221	341	120	55%
Guadeloupe	49	77	60	-17	-22%
Guyane - Guiana	38	27	96	69	ns
Martinique	100	61	75	14	23%
Réunion	81	51	94	43	85%
Mayotte	18	2	13	11	ns
St-Pierre et Miquelon	2	4	4	0	1%
COLLECTIVITÉ DU PACIFIQUE - PACIFIC COLLECTIVITIES	131	128	185	57	45%
Nouvelle Calédonie - New Caledonia	67	62	54	-8	-13%
Polynésie Française - French Polynesia	64	66	131	66	100%

¹Prêts de courte durée aux collectivités publiques des DOM en préfinancement des subventions de fonds structurels européens.

²Contribution au mécanisme de lissage du prix des carburants en Guyane pour un montant de 30 M€ en 2008.

¹Short-term loans to local authorities in French dependencies for prefinancing European structural fund subsidies. ²Contribution of €30M to the mechanism for smoothing fuel prices in French Guiana in 2008.

· other local activities to support the private sector include the guarantee fund in Mayotte and Saint-Pierre et Miquelon. These funds receive government endowments of €4M and €1M respectively.

The Société de Gestion des Fonds de Garantie Outre-mer (Sogefom), in which AFD holds a majority stake, guarantees the loans that local banks issue to private enterprises in New Caledonia, French Polynesia and Wallis and Futuna. In 2008, Sogefom provided 354 guarantees representing commitments of €24M.

AFD also helps small and very small companies using banks as intermediaries. This notably includes the current-account advances provided by the Institut Calédonien de Participation, managed by the BCI, in which AFD holds a 52% stake, as well as funds managed on behalf of the French State.

• COMMITMENTS (€M)

► Commitments for lending activity and guarantees provided break down as follows:

Le volume des engagements de l'AFD dans l'Outre-mer, hors prêts aux filiales, en 2008, s'élève à 527 M€, contre 349 M€ en 2007, soit une hausse de 51 %. La majorité des concours (65 %, soit 341 M€) a été octroyée dans les départements d'Outre-mer et les collectivités de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon.

En 2008, le niveau des engagements dans l'Outre-mer conforte les objectifs d'évolution des interventions fixés au cours de ces dernières années. Les prêts directs pour le financement de l'investissement représentent 72 % de l'activité.

Les produits concessionnels constituent 73 % des concours octroyés. Ils se décomposent en 309 M€ de prêts en PCL (Prêts aux collectivités locales) et 59 M€ au titre des prêts d'aide à l'investissement (refinancement bonifié d'établissements de crédit). À ces interventions s'ajoutent les facilités mises en place en 2007 suite au cyclone Dean à hauteur de 18 M€.

► Outre ces engagements en prêts et garanties données, l'activité de l'AFD dans l'Outre-mer inclut également en 2008 les opérations suivantes : 6 M€ de dotation capital investissement à la Réunion et 0,5 M€ de dotation au fonds de garantie de Mayotte ;

► Quant aux mandats de gestion et fonds de garantie, le volume géré a augmenté de 9 % entre 2007 et 2008 (en millions d'euros) :

Excluding loans to subsidiaries, the volume of AFD's commitments in Overseas France was €527M in 2008, compared with €349M in 2007, a 51% increase. The majority of assistance (65% or €341M) was issued in French overseas departments and the collectivities of Mayotte and Saint-Pierre-et-Miquelon.

The level of commitments in Overseas France met the operating objectives set over the past few years. Direct loans to finance investment account for 72% of activity.

Concessional products make up 73% of assistance provided. This breaks down as €309M of local authority loans and €59M of assisted investment loans (subsidised refinancing for credit institutions). In addition to these operations, facilities worth €18M were provided in 2007 after Hurricane Dean.

► As well as these loan and guarantee commitments, AFD's operations in Overseas France in 2008 also included the following: €6M capex funding for Reunion and €0.5M endowment to the Mayotte guarantee fund;

► In terms of management mandates and guarantee funds, the volume under management increased 9% between 2007 and 2008 (in millions of euros):

Autres activités Outre-Mer : mandats de gestion et fonds de garantie Other activities in Overseas France: management mandates and guarantee funds

	2006	2007	2008	Ecart - Change 2008/2007	
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS OM - TOTAL OTHER ACTIVITIES IN OVERSEAS FRANCE	370	406	443	37	9%
FINANCEMENTS OSEO-BDPME - OSEO-BDPME FINANCING	208	233	283	50	21%
FONDS DOM - DOM FUND	106	115	81	-34	-30%
GARANTIES SOGEFOM - SOGEFOM GUARANTEE	19	21	24	3	14%
FONDS DE GARANTIE MAYOTTE ET SPM - MAYOTTE AND SPM GUARANTEE FUND	1	3	3	0	-4%
FONDS DE GARANTIE HABITAT - HOUSING GUARANTEE FUND	36	34	52	18	53%

SUIVI SYNTHÉTIQUE DE L'ACTIVITÉ (HORS MANDATS DE GESTION ET FONDS DE GARANTIE)

SUMMARY OF ACTIVITY (EXCLUDING MANAGEMENT MANDATES AND GUARANTEE FUNDS)

(Millions d'euros) €M	2006	2007	2008	Ecart - Differences 2008/2007	
ENGAGEMENTS¹ - COMMITMENTS¹	422	349	527	178	51%
DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon Overseas departments, Mayotte, SPM	291	221	341	120	55%
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities	131	128	185	57	45%
VERSEMENTS - DISBURSEMENTS	306	374	423	49	13%
DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon Overseas departments, Mayotte, SPM	211	255	242	-13	-5%
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities	96	120	181	62	51%
RESTES À VERSER AU 31/12 - UNDISBURSED BALANCE AT 31/12	503	451	469	18	4%
DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon Overseas departments, Mayotte, SPM	351	304	344	40	13%
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities	152	147	125	-21	-15%
ENCOURS AU 31/12 - OUTSTANDING AT 31/12	2 658	2 718	2 773	55	2%
DOM et collectivités de Mayotte et St-Pierre et Miquelon Overseas departments, Mayotte, SPM	1542	1561	1585	24	2%
Dans les collectivités du Pacifique - Pacific collectivities	1116	1157	1189	31	3%

¹ Il s'agit des engagements nets de l'année (annulations opérées dans l'année déduites).¹ Net commitments for the year (cancellations during the year were deducted).

Comme indiqué précédemment, les engagements augmentent de 51 %, pendant que les versements augmentent de 13 % pour atteindre 423 M€ (374 M€ en 2007). En 2008, les restes à verser croissent de 4 %, pour se stabiliser à un montant équivalent à une année d'engagement environ, soit 469 M€. Enfin, l'encours de l'AFD dans les Collectivités d'Outre-mer en 2008 est globalement stable par rapport à l'encours à fin 2007 (+ 2 %).

As stated above, commitments rose 51% while payments increased 13% to €423M (€374M in 2007). In 2008, outstanding disbursements rose 4% to stabilise at an amount equivalent to around one year of commitments: €469M. Overall, AFD's outstanding loans to overseas collectivities in 2008 were stable on the level of end-2007 (+2%).

» Financement des activités en 2008

Les activités de prêts et de subventions pour compte propre de l'AFD sont financées par des ressources de nature différente. Il existe quatre modes de financement :

- ▶ Les ressources bonifiées par le Trésor : le régime antérieur de bonification des emprunts a été remplacé par un régime de bonification sur prêts, en premier lieu dans l'Outre-mer, pour les prêts octroyés à partir du 1^{er} janvier 2001, puis dans les pays étrangers pour les prêts octroyés à partir du 1^{er} janvier 2004. La bonification s'applique aux prêts et est exprimée en points. Les prêts engagés sous ce régime sont, en termes de gestion de bilan, considérés comme adossés à des ressources à conditions de marché ;
- ▶ Les emprunts auprès du Trésor : l'AFD contracte auprès du Trésor des emprunts d'une durée de 30 ans ;
- ▶ Les ressources budgétaires : l'AFD reçoit des subventions du ministère des Affaires étrangères et européennes ;
- ▶ Les ressources à conditions de marché : l'AFD lève des emprunts de marché sans intervention de l'État, ou utilise ses propres disponibilités.

Les versements réalisés par l'AFD sur ses concours pour compte propre (prêts et subventions) se répartissent comme suit par nature de ressource utilisée¹ :

» Financing of activities in 2008

Lending on AFD's own account and subsidy activities are funded with various types of resources. There are four methods of funding:

- ▶ State-subsidised resources: the previous subsidised borrowing system was replaced with a subsidised loan system, first in Overseas France for loans issued from 1 January 2001, then in foreign countries for loans issued from 1 January 2004. Subsidies apply to loans and are expressed in basis points. Loans extended under this system are deemed to be funded at market terms for asset and liability management purposes.
 - ▶ French Treasury borrowings: AFD takes out 30-year loans from the French Treasury;
 - ▶ Budget resources: AFD receives subsidies from the French Ministry of Foreign and European Affairs;
 - ▶ Market-term resources: AFD raises funds on the market without state intervention, or uses its own liquid assets.
- AFD's disbursements on its own account (loans and subsidies) can be broken down by type of resource as follows¹ :

Activités pour compte propre de l'AFD* AFD's own account activities*	2006	2007	2008
RESSOURCES BONIFIÉES PAR LE TRÉSOR - STATE-SUBSIDISED RESOURCES	589	703	858
dont ressources de marché avec régime de bonification sur prêts o/w market resources with subsidised loan system	444	590	734
EMPRUNTS AUPRÈS DU TRÉSOR BORROWING FROM FRENCH TREASURY	74	84	139
RESSOURCES BUDGÉTAIRES BUDGET RESOURCES	357	380	413
RESSOURCES À CONDITIONS DE MARCHÉ MARKET-TERM RESOURCES	217	231	921
VERSEMENT SUR PRÊTS ET SUBVENTIONS DE L'AFD (COURS 31/12) DISBURSEMENTS ON AFD LOANS AND SUBSIDIES (31/12)	1238	1398	2330

* Hors prêts aux filiales, FMI et échange de structure - Excludes loans to subsidiaries, IMF and restructuring.

Après prise en compte des différents flux de trésorerie, dont notamment les versements et remboursements sur prêts, l'AFD a émis pour le financement de ses activités en 2008 cinq emprunts obligataires pour compte propre. Au premier semestre, trois opérations, libellées en franc CFA d'Afrique de l'Ouest, en dollar US et en baht thaïlandais, ont été menées, pour un montant total de 703 M€, sous la forme d'émission publique. Au second semestre 2008, l'AFD a émis deux emprunts obligataires libellés en dollar US sous forme de placements privés, pour un montant total de 170 MUSD.

Afin de couvrir un besoin de trésorerie ponctuel en fin d'année, l'AFD a eu recours à son programme d'émission de certificats de dépôts en émettant des titres à un mois à hauteur de 197 M€. L'AFD a également procédé en 2008 à des mises en pension de titres OAT, pour un montant total de 333 M€ (contre 47 M€ en 2007).

Les emprunts auprès du Trésor ont également été mobilisés à hauteur de 112 M€ (contre 81 M€ en 2007).

LES AUTRES ACTIVITÉS

» Production intellectuelle

LES PRESTATIONS DE CONSEIL ET LA PRODUCTION INTELLECTUELLE

Les activités de production intellectuelle (production de connaissance, de capitalisation, de formation et de transfert de savoirs) constituent un élément important du Plan d'orientation stratégique 2007-2011 de l'AFD, et représentent environ 15 % des frais généraux de l'AFD en 2008 (contre 14 % en 2007). En 2008, l'activité de production intellectuelle a confirmé son rôle de complément nécessaire des outils financiers et techniques de l'AFD, en tant qu'instrument majeur de la contribution au débat.

¹ Cette répartition est basée sur le modèle théorique d'adossement de ressources.

After factoring in the various cash flows, particularly loan drawdowns and repayments, AFD issued five bonds for its own account in 2008. In the first half of the year, three transactions in West African CFA, US dollars and Thai baht were completed in the form of a public issue for €703M. In the second half of 2008, AFD issued two dollar-denominated bonds in the form of private investments, for a total amount of \$170M.

To cover a temporary cash requirement at the end of the year, AFD issued certificates of deposits for around €197M. In 2008, AFD also issued bonds with repurchase agreements for a total of €333M (versus €47M in 2007).

Debt securities were also issued to the French Treasury for €112M (versus €81M in 2007).

OTHER ACTIVITIES

» Intellectual production

CONSULTING AND INTELLECTUAL PRODUCTION SERVICES

Intellectual production - knowledge, its accumulation, training and dissemination - is an important part of AFD's 2007-2011 Strategic Plan, accounting for around 15% of AFD's overheads in 2008 compared with 14% in 2007.

In 2008, intellectual production confirmed its role as a necessary addition to AFD's financial and technical resources, as a major contributor to the debate.

The Agency now has a long-term capacity for reflection, capitalisation, shared experience, training and communication on official development assistance and, in a broader sense, the financing of development in both its strategic and operational dimensions. This intellectual production drive is based on:

- ▶ Study and research programmes: 47 new programmes started in 2008 costing €5.5M, up from €2.8M in 2007;

¹ This breakdown is based on the theoretical model of resource backing.

L'Agence dispose désormais d'une capacité pérenne de réflexion, de capitalisation, d'échanges d'expériences, de formation et de communication sur l'aide publique au développement et, plus largement, sur le financement du développement dans ses dimensions stratégiques comme opérationnelles. Cet effort de production intellectuelle repose sur :

- ▶ Des programmes d'études et de recherche : 47 nouveaux programmes ont été engagés en 2008 pour un montant de 5,5 M€ (contre 2,8 M€ en 2007) ;
- ▶ Des publications :
 - travaux de recherche : 10 *Notes et Documents* et 32 *Documents de travail* (contre respectivement 7 et 18 en 2007),
 - évaluations : 22 ouvrages réunis sous quatre séries *Ex-Post*,
 - revue *Afrique Contemporaine* (4 numéros),
 - ouvrage annuel *Regards sur la Terre* publié en collaboration avec l'Institut du développement durable et des institutions internationales (Iddri),
 - la *Lettre des Economistes* ;
- ▶ L'organisation de nombreux séminaires et conférences d'ampleur internationale dont le Forum Entreprendre pour le développement les 9 et 10 décembre 2008, la conférence annuelle du réseau professionnel GEFOP (Groupe d'experts en formation professionnelle) qui a permis le 23 octobre à environ 150 experts de débattre de la pertinence de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans le "post-primaire pour tous" et la rencontre annuelle organisée en partenariat avec le réseau EUDN le 12 novembre 2008 portant sur le thème de la gestion des ressources naturelles face à la croissance de la population ;
- ▶ L'organisation de rencontres restreintes de très haut niveau, permettant aux participants de discuter en profondeur des politiques publiques et des stratégies vis-à-vis du financement du développement. Ainsi, le séminaire d'Ermenonville, le 19 décembre 2008, a réuni une trentaine de participants de l'Union européenne et d'acteurs multilatéraux sur le thème de l'architecture de l'aide européenne ;
- ▶ La participation active et régulière à des séminaires et rencontres de haut niveau, qui donne l'occasion aux équipes de l'AFD de comparer leurs méthodes et leurs savoirs aux travaux de leurs pairs comme, par exemple, lors de la Conférence internationale sur le financement du développement du 29 novembre au 3 décembre 2008 à Doha, ou lors du 6^e sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP les 2 et 3 octobre 2008 à Accra ;
- ▶ L'établissement et le renforcement des partenariats stratégiques avec des centres universitaires et de recherche européens et internationaux.

FORMATION : LE CENTRE D'ÉTUDES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET BANCAIRES (CEFEB)

Le CEFEB est le département de formation du Groupe AFD et, à ce titre, a pour vocation de mettre en œuvre la politique de renforcement des capacités et de formation du groupe à destination de ses partenaires du Nord et du Sud. Il constitue également l'instrument privilégié de formation interne et d'intégration pour l'ensemble du personnel du siège et du réseau.

L'enseignement du CEFEB est destiné aux cadres d'organismes financiers, aux responsables d'entreprises publiques ou privées, à des fonctionnaires des services économiques et financiers des administrations, à des agents des collectivités locales et à des responsables de projets en milieu urbain ou rural.

Les actions du CEFEB reposent sur trois piliers :

- ▶ Les formations de longue durée du type Master (Masters professionnels, habilités LMD et co-délivrés par l'Université d'Auvergne : MOPP et master développement durable) ;
- ▶ Les séminaires spécialisés pour des acteurs du Sud et du Nord sur des thèmes majeurs traités par l'AFD ;
- ▶ La formation et l'intégration interne de l'APD.

Au total, le CEFEB a organisé, en 2008, 59 actions de formation (examinées à l'occasion de 12 comités de projet), encadré 1 530 stagiaires (soit 18 % de stagiaires en plus par rapport à 2007, ces stagiaires étant originaires de plus de 30 États étrangers et de 4 COM) et réalisé, au total, 10 666 jours-auditeurs (dont 42 % à Marseille et 58 % dans 20 autres sites en France et dans le réseau AFD).

» Les activités pour compte de tiers

Selon l'article R516-7 des statuts de l'AFD modifiés par décret le 9 mai 2006, l'Agence gère pour le compte de l'État et aux risques de celui-ci des opé-

▶ Publications:

- research work: 10 Notes and Documents and 32 Working Papers (versus 7 and 18 in 2007),
- appraisals: 22 works collated in four Ex-Post series,
- Contemporary Africa review (four editions),
- annual publication *Regards sur la Terre* in collaboration with IDDRI,
- *Lettre des Economistes*,
- ▶ The organisation of numerous international seminars and conferences including the Investing in Development forum on 9 and 10 December 2008, the annual conference of the GEFOP professional network - which on 23 October brought together some 150 experts to debate the relevance of technical education and professional training in "post-primary for all" - and the annual meeting arranged in partnership with the EUDN network on 12 November 2008, covering the management on natural resources faced with a growing population;
- ▶ The organisation of very high-level meetings behind closed doors, allowing participants to have an in-depth discussion of government policies and strategies regarding development finance. The Ermenonville seminar on 19 December 2008, for example, brought together around 30 individuals from the European Union and multilateral partners to discuss the structuring of European aid;
- ▶ Active and frequent attendance at high-level seminars and meetings, which provide an opportunity for AFD teams to compare their methods and experience with their peers'. Examples include the International Conference on Financing for Development from 29 November to 3 December 2008 in Doha, and the 6th summit of ACP heads of state and government on 2 and 3 October 2008 in Accra;
- ▶ Establishing and strengthening strategic partnerships with European and international universities and research centres.

TRAINING - CEFEB (CENTRE D'ÉTUDES FINANCIÈRES ÉCONOMIQUES ET BANCAIRES)

CEFEB is the AFD group's training department. To this end, it seeks to apply the policy of strengthening the group's capacity for, and provision of, training in its Northern and Southern hemisphere partner countries. It is also the main body for providing internal training and settling in staff at head office and throughout the network.

CEFEB's training is for financial executives, public and private-sector business leaders, civil servants from governments' economic and financial ministries, local government officials, and urban and rural project managers.

CEFEB's work is based on three pillars:

- ▶ Long-term training such as professional masters degrees, LMD-accredited and awarded jointly with the University of Auvergne: MOPP and sustainable development masters;
- ▶ Specialist seminars for representatives from the Northern and Southern hemispheres on the main themes covered by AFD;
- ▶ Training and internal integration at AFD.

Overall in 2008, CEFEB organised 59 training courses (examined by 12 project committees), welcomed 1,530 interns (an 18% rise on 2007; these interns came from over 30 foreign countries and four overseas collectivities) and in total provided 10,666 days of training, of which 42% in Marseille and 58% at 20 other sites in France and the AFD network.

» Activities on behalf of third parties

Pursuant to Article R516-7 of the AFD bylaws amended by the decree of 9 May 2006, the Agency manages state-funded operations, while the government assumes all risks. The terms of these operations are subject to specific agreements with the ministries involved.

These activities can be summarised as follows:

- ▶ **Paymaster activities:** Priority solidarity fund (French Foreign Affairs Ministry), European Development Fund;
- ▶ **Delegated management of loans or subsidies:**
 - **Recurrent activity:** Private-sector aid and research fund (FASEP), delegated cooperation programmes (MAEE), French fund for the global environment (FFEM), Investment fund for French overseas departments (CIDOM),

rations financées sur le budget de l'État. Les termes de ces opérations font l'objet de conventions spécifiques avec les ministères concernés.

Ces activités peuvent se décliner ainsi :

► **Activités de payeur** : Fonds de solidarité prioritaire (MAEE), Fonds européen de développement (FED) ;

► **Activités de gestion déléguée de prêts ou subventions** :

• **Activité récurrente** : Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP), programmes de coopération déléguée (MAEE), Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), Caisse d'investissement des départements d'Outre-mer (CIDOM), Commission Européenne, projets en cofinancement. L'AFD gère également le Fonds de solidarité pour le développement (FSD), alimenté par la surtaxe sur les billets d'avion, affecté à la facilité internationale d'achats de médicaments (UnitAid). L'AFD porte, pour le compte de l'État, l'engagement français dans la facilité financière internationale pour la vaccination (IFFim).

• **Nouvelles activités conclues au cours de l'année 2008** : Suite à la signature en octobre 2008 de la Convention-cadre de partenariat entre l'AFD et le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIIINDS), l'AFD va mettre en place différentes opérations pour le compte de l'État. Ces opérations, qui s'inscriront notamment dans le cadre des accords de gestion concertée des flux migratoires négociés avec les pays tiers, seront confiées à l'AFD par le MIIINDS. Deux premiers projets ont été octroyés en 2008 en Tunisie pour un montant total de 10,9 M€. Par ailleurs, une nouvelle convention a été signée avec l'État en décembre 2008 pour la mise en place d'un mécanisme de soutien au secteur de la mésofinance en Afrique.

► **Activité de gestion de fonds de garantie** : fonds de garantie Maroc (FGM), FASEP garantie, fonds de garantie malgache ;

► **Gestion de la contribution de la France à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la croissance (FRPC) du FMI.**

La rémunération de l'AFD est généralement calculée sur la base de commission assise sur l'activité et peut être appelée auprès de l'État ou s'imputer sur les fonds destinés aux différentes opérations.

» L'assistance technique

Dans l'Outre-mer, des cadres de l'AFD (5 personnes à fin 2008) assurent des fonctions de direction dans les sociétés où l'AFD détient ou détenait des participations significatives. Dans les pays étrangers, l'AFD apporte le concours de son personnel (1 personne à fin 2008), dans le cadre d'affectations temporaires, aux institutions qui en font la demande.

3.1.4 Activités de Proparco

À l'origine institution de capital risque créée en 1977, avec l'AFD alors unique actionnaire, Proparco a été transformée en société financière en 1990. À ce jour, Proparco est une Institution financière de développement, dont le capital d'un montant de 420 M€ est réparti entre l'AFD à hauteur de 59 % et 41 % à des actionnaires privés (26 % organismes financiers français, 11,2 % organismes financiers internationaux, 3,4 % investisseurs et 0,4 % fonds et fondation éthiques). La mission de Proparco est de catalyser les investissements privés dans les pays en développement en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Proparco finance des opérations économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables. Sa stratégie sectorielle, adaptée au niveau de développement des pays, se concentre sur le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement. La Société investit dans un champ géographique allant des grands pays émergents aux pays les plus pauvres, notamment en Afrique, avec un degré élevé d'exigence en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (cf. § 4.2). Proparco propose une palette complète d'instruments financiers permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs privés dans les pays en développement (prêts, fonds propres, garanties et ingénierie financière). En 2008, Proparco a octroyé près de 789,4 M€ brut dans plus de vingt cinq pays (ce chiffre ne tient pas compte des concours multi-pays). Ce chiffre inclut 32,2 M€ de sous-

European Commission, joint financing. AFD also manages the solidarity fund for development, financed with the surcharge on airline tickets and allocated to the International Drug Purchase Facility, or UnitAid. AFD honours the French State's commitment to the International Finance Facility for Immunisation, IFFim.

• **New activities agreed in 2008**: Following the signature of the framework partnership agreement between AFD and MIIINDS in October 2008, AFD will launch a number of operations on behalf of the French State. These operations, which will notably form part of collective management agreements reached with third-party countries on migratory flows, will be entrusted to AFD by MIIINDS. Two new projects were issued in Tunisia in 2008, for a total amount of €10.9M. In addition, a new agreement was signed with the State in December 2008 to introduce a support structure for the mesofinance sector in Africa.

► **Guarantee fund management activity**: Morocco Guarantee Fund, FASEP Guarantee, Madagascar Guarantee Fund;

► **Management of France's contribution to the IMF's Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF).**

AFD's compensation is generally calculated according to the activity fee base, which can be charged to the French State or deducted from the funds going to the various operations.

» Technical support

At the end of 2008, AFD had five managers directing operations in Overseas French companies where AFD holds or held significant equity stakes. In foreign countries, AFD sends its own staff (one person at end-2008) on temporary assignments when institutions so request.

3.1.4 Proparco activities

Originally founded as a venture capital institution in 1977 with AFD as its sole shareholder, Proparco became a financial company in 1990. Today, Proparco is a development-based financial institution with equity of €420M divided between AFD (59%) and other private shareholders (French financing organisations, 26%; international financing organisations, 11.2%; investors, 3.4%; and ethical funds and foundations, 0.4%).

Proparco's aim is to catalyse private-sector investment in developing countries to stimulate growth and sustainable development while achieving the Millennium Goals. Proparco finances operations that are economically viable, socially equitable, environmentally sustainable and financially profitable. Its sector-based strategy, which is tailored to countries' levels of development, focuses on the productive sector, financial systems, infrastructure and private equity. The Company invests in a geographic area ranging from large emerging countries to the poorest countries, notably in Africa, with a high degree of attention paid to social and environmental responsibility (see §4.2). Proparco offers a full range of financial instruments to meet private investors' specific needs in developing countries (loans, equity, guarantees and financial engineering). In 2008, Proparco issued a gross amount of nearly €789.4M in over 25 countries (this figure does not take into account multi-country assistance). The figure does include secondary investment of €32.2M by non-group organisations (FMO, EFP) nor of €140.2M by AFD.

Its geographic area of operations is the same as AFD's. No projects were cancelled during the year. Proparco's net issuance of €789.4M in 2008 comprised:

► Equity investments of €99.1M (€78.0M in 2007) ;

► €6.8M in guarantees on loans taken out by foreign companies (€55.7M in 2007) ;

► Loan and quasi-equity operations (shareholder current account loans, convertible bond subscriptions, subordinated and equity-type loans) for a total of €683.5M (€386.4M in 2007).

participations par des entités extérieures au groupe (FMO, EFP) et 140,2 M€ de sous-participation AFD.

Son champ géographique d'intervention est identique à celui de l'AFD. Il n'y a pas eu d'annulation survenue sur les projets de l'année, les octrois nets de Proparco en 2008, d'un montant de 789,4 M€, ont pris la forme :

- ▶ De participations en fonds propres, à hauteur de 99,1 M€ (78,0 M€ en 2007) ;
- ▶ De garanties données à des emprunts levés par des sociétés étrangères pour 6,8 M€ (55,7 M€ en 2007) ;
- ▶ D'opérations de prêts et de quasi-fonds propres (crédits en comptes courants d'actionnaires, souscriptions d'obligations convertibles, octrois de prêts subordonnés et de prêts participatifs) pour un montant de 683,5 M€ (386,4 M€ en 2007).

Engagements nets de Proparco - Proparco's net issuance

En millions d'euros - in € millions	Prêts Loans		Fonds propres Equity capital		Garanties Guarantees	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Pays - Country						
Bénin - Benin				0,1		
Côte d'Ivoire			6,7			
Ghana	39,1					
Multi-pays A - Multi-countries A	20,0	13,2	5,0	8,5		
Nigeria	54,6	21,9				
Sénégal - Senegal		19,8				
Afrique de l'ouest - West Africa	113,7	54,9	11,7	8,6	0,0	0,0
RDC				1,4		
Djibouti		17,8				
Kenya	26,1	50,2	0,0	1,1		
Malawi	2,6	0,0				
Multi-pays C - Multi-countries C				9,4	30,0	
Ouganda - Uganda	2,6	1,9				
Tanzanie - Tanzania	17,0	25,6				
Tchad - Chad	11,0	0,0				
Zambie - Zambia			0,0			
Afrique centrale & de l'est - Central and Eastern Africa	59,2	95,6	0,0	11,9	30,0	0,0
Afrique du sud - South Africa	10,0	57,5				
Mozambique		6,9		2,4		
Zambie - Zambia		11,8				
Multi pays - Multi-countries		26,0		5,1		
Afrique australe - Southern Africa	10,0	102,2	0,0	7,5	0,0	0,0
Algérie - Algeria			1,6			6,8
Egypte - Egypt	17,0	0,0	3,8			
Liban - Lebanon	4,1			7,3		
Maroc - Morocco		50,0	4,7		12,5	
Mauritanie - Mauritania						
Multi-pays maghreb - Multiple countries in North Africa			15,0	23,2		
Tunisie - Tunisia		52,9		0,4		
Turquie - Turkey	80,0	50,0				
Maghreb & Méditerranée - North Africa and Mediterranean Region	101,1	152,9	25,1	30,9	12,5	6,8
Afghanistan		12,8				
Cambodge - Cambodia	2,7	0,0	1,6	0,0		
Chine - China	7,3	29,6	5,0	12,7		
Inde - India		77,2	7,1	0,0		
Indonésie - Indonesia		19,2				
Laos	9,8	0,0				
Multi-pays Asie - Multi-countries in Asia		5,1	5,0	12,7		
Pakistan	20,5	0,0	7,1	0,0		
Vietnam		27,2	10,0	9,6		
Asie & Chine - Asia and China	40,4	171,1	35,7	35,0	0,0	0,0
Madagascar	5,1	0,0	2,1	0,0	3,0	0,0
Océan Indien - Indian Ocean	5,1	0,0	2,1	0,0	3,0	0,0
Dominique Rep. - Dominican Republic		3,6				
Sainte Lucie - Saint Lucia	16,8	0,0				
Brésil - Brazil		40,0			10,2	

Engagements nets de Proparco - Proparco's net issuance

En millions d'euros - in € millions	Prêts Loans		Fonds propres Equity capital		Garanties Guarantees	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Pays - Country						
Autres pays (Caraïbe, Amérique Latine) - Other countries (Caribbean, Latin America)	16,8	43,6	0,0	0,0	10,2	0,0
Nouvelle-Calédonie - New Caledonia	20,0	20,0				
Polynésie française - French Polynesia	20,0	40,0				
Multi-pays DOM - Multiple French overseas dependencies		0,0		5,0		
Collectivités d'Outre-mer - French overseas collectivities	40,0	60,0	0,0	5,0	0,0	0,0
Multi-pays - Multiple countries		3,1	3,5	0,1		
Multi-pays - Multiple countries	0,0	3,1	3,5	0,1	0,0	0,0
TOTAL	386,4	683,5	78,0	99,1	55,7	6,8

Les décisions d'octroi de prêts (hors multi-pays) ont concerné dix neuf pays et deux collectivités d'Outre-mer, aux premiers rangs desquels figurent : l'Inde, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Kenya, le Maroc et la Turquie.

Sur cette activité de prêts, les établissements bancaires et financiers ont reçu 60 % du total des octrois nets de l'année. Ils portent principalement sur les refinancements des opérations dans les secteurs éligibles au titre des Biens Publics Mondiaux du bénéficiaire, sur le financement de leur stratégie de croissance, sur leur financement à long terme ou sur le renforcement de leurs fonds propres. Les prêts directs aux sociétés ont bénéficié aux secteurs des infrastructures et des mines à hauteur de 19 % des octrois nets de l'année et ceux aux activités industrielles, commerciales et de services ont représenté 21 %.

3.1.5 Activités des autres filiales

SOCREDO

Banque généraliste à réseau (26 agences), la Banque Socredo contribue de manière déterminante au développement de la Polynésie française depuis 1959. Son action touche l'ensemble des secteurs économiques et plus particulièrement plusieurs filières structurantes comme le secteur de la mer et le tourisme. De même, elle s'est particulièrement impliquée dans le transport maritime à destination des archipels éloignés (Tuamotu, Marquises, Australes), dans le transport aérien en tant qu'actionnaire des compagnies aérienne Air Tahiti et ATN (Air Tahiti Nui) ainsi que dans le secteur de l'accès à la propriété individuelle.

Depuis de très nombreuses années, la Banque Socredo est le premier établissement bancaire de la place de Papeete avec 46,34 % de part de marché pour les crédits et 41,32 % pour la collecte des dépôts au 31 décembre 2008.

En complément de son activité bancaire, la Socredo dispose de 4 filiales (i) l'OSB (Océanienne de services bancaires/métier de la monétique), l'ODI (l'Océanienne d'Industrie/métiers du traitement du chèque et de l'édition), l'Ofina (Océanienne de financement/métiers de l'acquisition de flux et d'émission pour le Pacifique français de carte American Express), et enfin l'OCA (Océanienne de centre d'appel). L'ensemble du "Groupe Socredo" représente au 31 décembre 2008 un effectif de 660 personnes dont 565 pour la Socredo elle-même.

Le groupe AFD a approuvé l'octroi d'un concours de 72 M€ (ligne de refinancement de 30 M€ de la part de l'AFD, 20 M€ de la part de la Proparco et garantie à première demande de 22 M€ en vue de la mise en place d'une ligne d'escompte) à la Socredo pour le financement de son activité.

SOGEFOM

La Sogefom, Société de gestion des fonds de garantie Outre-mer, apporte des garanties partielles à des opérations de financement engagées par les établissements de crédit intervenant dans les collectivités du Pacifique. Elle vise en particulier à soutenir l'artisanat et les PME des différents secteurs économiques.

L'AFD assure la gestion de la Sogefom dans le cadre d'une convention réglementée. En 2008, la Sogefom a accordé 354 garanties (contre 325 en 2007) représentant un montant d'engagement d'environ 24 M€ (contre 21 M€ en 2007). Au 31 décembre 2008, le montant global des engagements hors bilan de la société s'élève à 67,4 M€ contre 61,9 M€ au 31 décembre 2007.

Excluding multi-country facilities, loan issuance decisions concerned 19 countries and two French overseas collectivities, with the leading recipients including India, South Africa, Tunisia, Kenya, Morocco and Turkey.

Within this lending activity, banks and financial institution received 60% of total net issuance for the year. This mostly covers refinancing operations in sectors eligible for global public goods as well as financing beneficiaries' growth strategies and long-term financing, or shoring up their capital base. 19% of net direct lending to companies went to the mining and infrastructure sectors while 21% went to industrial, commercial, and services activities.

3.1.5 Other subsidiaries' activities

SOCREDO

As an all-purpose bank with 26 foreign offices, Banque Socredo has played a key role in French Polynesia's development since 1959. Its work involves all parts of the economy but most notably core structural sectors such as marine and tourism. It is also particularly involved in shipping between distant archipelagos (Tuamotu, the Marquise Islands, and the Australs), air transport as a shareholder in the Air Tahiti and Air Tahiti Nui (ATN) airlines, and in helping low-income families onto the property ladder.

For many years, Banque Socredo has been the leading bank in Papeete with market share of 46.34% for loans and 41.32% for new deposits at 31 December 2008.

In addition to its banking activity, Socredo has four subsidiaries: Océanienne de Services Bancaires (electronic banking); Océanienne d'Industrie (cheque processing and electronic publishing); Océanienne de Financement (sending and receiving cash for the American Express French Pacific card); and Océanienne de Centre d'appel (call centre). At 31 December 2008, the Socredo group as a whole employed 660 staff, with 565 of these working for Socredo itself.

The AFD group has approved the issue of €72M of assistance to Socredo to finance its activity (refinancing line of €30M from AFD, €20M from Proparco and a sight guarantee of €22M to establish a special bank credit line).

SOGEFOM

Sogefom (Société de Gestion des Fonds de Garantie Outre-mer) provides partial guarantees to finance deals entered into by lending institutions operating in the Pacific region. In particular, it aims to support local craftspeople and small and medium-sized companies in various business sectors.

AFD manages Sogefom within the framework of a regulated agreement.

In 2008, Sogefom issued 354 guarantees (versus 325 in 2007), representing a total commitment of around €24M (versus €21M in 2007). At 31 December 2008, the Company's total off-balance sheet commitments amounted to €67.4M, compared with €61.9M at 31 December 2007.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Le Groupe AFD est présent à plusieurs titres dans l'Outre-mer en matière d'habitat social :

- ▶ La promotion et la construction immobilière ainsi que la gestion du parc locatif au travers de sept sociétés immobilières dans lesquelles l'AFD détient des participations ;
- ▶ Le financement du logement par le biais de sa filiale bancaire Socredo ;
- ▶ L'octroi des prêts directs à certaines sociétés pour le financement de leur programme de construction.

Le patrimoine locatif géré par ces sociétés représentait à fin 2008 plus de 63 000 logements, générant un chiffre d'affaires locatif de 280 M€ et un chiffre d'affaires toutes activités de 320 M€. Ces sociétés contribuent significativement à la production de logements dans l'Outre-mer en mettant en chantier et en livrant chaque année de l'ordre de 2 000 logements locatifs et 300 à 400 logements en accession à la propriété.

Deux sociétés immobilières sont consolidées par mise en équivalence compte tenu de l'influence que l'AFD y exerce : la SIC (Nouvelle-Calédonie) et la Simar (Martinique).

3.1.6 Politique d'investissement

À la date d'établissement du présent document, il n'est prévu aucun nouvel investissement significatif. Pour mémoire, il convient de signaler l'absence de nantissement et d'hypothèque sur les immobilisations de l'AFD.

3.1.7 Renseignements sur les filiales

Les informations ci-après (données sociales en normes comptables françaises) présentent les principales données relatives aux filiales intégrées globalement ou proportionnellement dans les comptes de l'AFD.

PROPARCO (Société de Promotion et de participation pour la coopération économique)

Objet : Promouvoir des projets de développement, prendre des participations, consentir des prêts dans la zone de compétence de l'AFD

Forme juridique : Société anonyme (Société financière)

Siège social : 5 rue Roland Barthes à Paris 12

Capital : 420 048 000 EUR

Part détenue par l'AFD : 59,04 %

Co-actionnaires : Établissements de crédit français (26,01 %), entreprises françaises (3,79 %), établissements financiers internationaux (11,16 %)

Total du bilan : 1 629,6 M€

Total situation nette : 508,1 M€

Participations : 209,1 M€

Encours des prêts : 1 030 M€

Produit net bancaire : 42,1 M€

SOGEFOM (Société de Gestion des fonds de garanties d'Outre-mer)

Objet : Apporter une garantie partielle à des opérations de financement engagées par les établissements de crédit intervenant Outre-mer ayant souscrit une part de son capital

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 5 rue Roland-Barthes à Paris 12

Capital : 1 067 328 EUR

Part détenue par l'AFD : 58,69 %

Co-actionnaires : 10 établissements de crédit dont BCI (3,76 %) et Socredo (3,76 %), Banque de Polynésie (7,51 %)

Total du bilan : 33 M€

Total situation nette : 29,4 M€

Encours des prêts : N/S

Produit net bancaire : 2,4 M€

REAL ESTATE COMPANIES

The AFD group is active in France's overseas social housing sectors in many ways:

- ▶ Promotion, construction and management of rental units through seven real estate companies in which it holds equity stakes,
- ▶ Home finance through its banking subsidiary, Socredo ;
- ▶ The direct issue of loans for certain companies to finance their construction programmes.

At the end of 2008, total rental assets managed by these companies included over 63,000 homes, generating rental income of €280M and total sales of €320M. These companies make a significant contribution to residential construction in Overseas France by initiating the building of around 2,000 rental homes and 300 to 400 homes for low-income first time buyers each year.

Two property companies are consolidated using the equity method due to the influence that AFD exerts: SIC in New Caledonia and Simar in Martinique.

3.1.6 Investment policy

At the time of writing, no significant new investments are planned. It is worth noting the absence of any lien or mortgage on AFD's fixed assets.

3.1.7 Information on subsidiaries

Presented using French GAAP, the information below includes the key details of companies fully or proportionally consolidated in AFD's accounts.

PROPARCO (Société de Promotion et de participation pour la coopération économique)

Purpose: Promote development projects, acquire equity stakes and grant loans in AFD's mandated operating area.

Legal form: Société anonyme (financial company with limited liability)

Head office: 5 rue Roland Barthes, Paris 75012

Consolidated equity: €420,048,000

AFD stake: 59.04%

Other shareholders: French credit institutions (26.01%), French companies (3.79%), international financial institutions (11.16%)

Balance sheet total: €1,629.6M

Total net equity: €508.1M

Investments: €209.1M

Loan outstanding: €1,030M

Net banking income: €42.1M

SOGEFOM (Société de Gestion des fonds de garanties d'Outre-mer)

Purpose: Provide a partial guarantee for the financing operations undertaken by credit institutions owning a share of its equity and which operate in Overseas France.

Legal form: Société anonyme (financial company with limited liability)

Head office: 5 rue Roland Barthes, Paris 75012

Consolidated equity: €1,067,328

AFD stake: 58.69%

Other shareholders: 10 credit institutions including BCI (3.76%) and Socredo (3.76%), Banque de Polynésie (7.51%)

Balance sheet total: €33M

Total net equity: €29.4M

Loan outstanding: N/S

Net banking income: €2.4M

SODERAG (Société de développement régional Antilles-Guyane)

Objet : Consentir des crédits et prendre des participations pour le développement de la région Antilles-Guyane

Forme juridique : Société anonyme en liquidation (SDR)

Siège social : Pointe à Pitre (Guadeloupe)

Capital : 5 576 859 EUR

Part détenue par l'AFD : 100,00 %

Co-actionnaires : aucun

Total du bilan : 7,6 M€

Total situation nette : -122,4 M€

Encours des prêts : N/S

Produit net bancaire : 0,1 M€

SODERAG (Société de développement régional Antilles-Guyane)

Purpose: Grant loans and acquire equity stakes to develop the Caribbean-Guiana region

Legal form: Société anonyme (financial company with limited liability) in liquidation

Head office: Pointe à Pitre (Guadeloupe)

Consolidated equity: €5,576,859

AFD stake: 100%

Other shareholders: none

Balance sheet total: €7.6M

Total net equity: -€122.4M

Loan outstanding: N/S

Net banking income: €0.1M

3.2 Présentation des comptes consolidés

L'analyse ci-dessous vise à donner une vision globale et économique de l'évolution du Groupe AFD, par types d'activités, à partir des données comptables consolidées.

Les événements significatifs suivants ont eu lieu au cours de l'exercice 2008 :

► La crise financière internationale n'a pas eu d'impact sur les comptes 2008 (cf. § 3 "exposition aux risques") ;

► L'augmentation de capital de Proparco en mai 2008 de 300 M€ a permis un apport de la part d'actionnaires minoritaires de 155 M€, dont 84 M€ ont été constatés en dette car faisant l'objet de promesses de rachat de la part de l'AFD¹ ;

► Suite à la signature des accords collectifs du 14 novembre 2008, la réforme du régime de retraites, antérieurement à prestations définies a conduit à la création de trois régimes distincts, (i) le régime des allocataires correspondant à la population des retraités, préretraités ou reversataires au 31 décembre 2008, (ii) le régime transitoire ouvert aux actifs présents au 31 décembre, (iii) le régime cristallisé ouverts aux agents présents au 31 décembre et non inclus dans le régime transitoire. Les engagements immédiats de retraite et préretraite sont entièrement externalisés chez un assureur. Les engagements différés de retraite et préretraite sont conservés par l'AFD et couverts par des contrats d'assurance spécifique. À chaque arrêté, une revalorisation des engagements portés par l'AFD sera faite et comparée avec la valeur des contrats d'assurance. Une provision sera constituée le cas échéant. L'impact global de la refonte du régime supplémentaire dans les comptes du groupe au 31 décembre 2008 est un produit de 2,2 M€.

L'évolution détaillée des comptes est présentée dans les notes annexes aux comptes consolidés.

3.2.1 Bilan consolidé

Le total du bilan s'élève en 2008 à 13 691 M€ contre 12 063 M€ en 2007.

L'ACTIF

L'encours net des prêts du Groupe AFD s'élève à 11 210 M€² au 31 décembre 2008 (82 % du total bilan), en augmentation de 1 160 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit + 11,5 %. Cette augmentation de l'encours net traduit l'accroissement de l'activité engagée ces dernières années.

L'encours brut s'établit à 11 621 M€, en augmentation de 1 051 M€ par rapport à 2007 (+ 9,9 %).

Cette augmentation de l'encours brut consolidé s'explique par :

► L'augmentation importante des prêts aux risques du groupe sur la zone pays étrangers (+ 936 M€) compensée par la diminution relative des prêts aux risques de l'État sur cette zone (- 47 M€) ;

► L'augmentation des encours de prêts dans l'Outre-mer (+ 145 M€).

L'encours brut se répartit de la manière suivante :

3.2. Presentation of the consolidated financial statements

The aim of the analysis below is to provide an overview of, and economic insight into, changes in the AFD group by type of activity using consolidated accounting data.

The following significant events took place in 2008:

► The international financial crisis has no effect on the accounts for 2008 (see §3 "Risk Exposure");

► Proparco's capital increase of €300M in May 2008 brought a contribution of €155M from minority shareholders, with €84M recognised as debt being subject to AFD's buyback promises¹;

► Following the signature of collective agreements on 14 November 2008, reform of the pension system - previously a defined contributions plan - led to the creation of three distinct schemes: (i) the scheme for recipients corresponding to all retirees, early retirees or secondary beneficiaries, (ii) the temporary scheme open to agents present at 31 December 2008, (iii) the crystallised scheme open to agents present at 31 December and not included in the temporary scheme. Immediate retirement and pre-retirement commitments are fully outsourced to an insurer. Deferred retirement and pre-retirement commitments are held by AFD and covered by specific insurance policies. At each cut-off, AFD's commitments will be revalued and the result compared with the value of insurance policies. Provisions will be booked where necessary. The overall effect of revamping the top-up scheme on the group's account at 31 December 2008 was a gain of €2.2M.

Itemised changes in the accounts are shown in the notes to the consolidated financial statements.

3.2.1 Consolidated balance sheet

The balance sheet totalled €13,691M in 2008, compared with €12,063M in 2007.

ASSETS

The AFD group had €11,210M² in net loan outstanding at 31 December 2008 (82% of the balance sheet total), up €1,160M or 11.5% on the previous year. This increase in net outstanding reflects the growth in activity over recent years.

Gross outstanding amounts to €11,621M, up €1,051M or 9.9% on 2007.

This increase in gross consolidated outstanding is attributable to:

► The sharp rise in loans presenting a risk to the group in foreign countries (+€936M), partially offset by the relative drop in loans presenting a risk to the government in the same areas (-€47M);

► The increase in loan outstanding in French overseas territories (+€145M).

Gross outstanding breaks down as follows:

¹ Conformément à la norme IAS 23, cf. principes comptables appliqués aux comptes consolidés.

² Cf. annexe 4 aux comptes consolidés.

¹ In accordance with IAS 23, see accounting standards applied to consolidated financial statements.

² See note 4 to the consolidated financial statements.

En millions d'euros - in € millions	2007		2008	
	Montant - Amount		Montant - Amount	
PRÊTS AUX RISQUES DU GROUPE AFD - LOANS PRESENTING A RISK TO THE AFD GROUP	7 374,9	70 %	8 429,8	73 %
dont pays étrangers - of which foreign countries	4 436,2	42 %	5 372,3	46 %
• souverains - sovereign	2 694,2	25 %	3 148,0	27 %
• non souverains - non-sovereign	1 742,0	16 %	2 224,2	19 %
dont collectivités Outre-mer - of which French overseas collectivities	2 938,7	28 %	3 057,5	26 %
PRÊTS AU RIQUE ÉTAT - LOANS PRESENTING A RISK TO THE FRENCH GOVERNMENT	3 165,7	30 %	3 119,2	27 %
• Prêts garantis par l'État - Loans guaranteed by the French State	2 488,7	24 %	2 547,1	22 %
• Prêts remis par l'État - Loans reimbursed by the French State	677,0	6 %	572,1	5 %
AUTRES ENCOURS DE PRÊTS - OTHER LOAN OUTSTANDING	29,6	0 %	45,8	0 %
TOTAL ENCOURS BRUT - TOTAL GROSS OUTSTANDING	10 570,2		11 620,8	

L'encours en risque de 8 430 M€ est couvert par des dépréciations d'actif et des provisions de passif dont le montant s'élève à 859 M€, soit un taux de couverture de 10 % (11 % en 2007). Sur cet encours en risque, l'encours douteux représente 923,6 M€ couvert par des dépréciations et provisions à hauteur de 552,9 M€, soit un taux de couverture de 60 %.

The €8,430M of outstanding at risk is covered by €859M in asset writedowns and liability provisions, giving total cover of 10% (11% in 2007). Doubtful loans account for €923.6M of the outstanding at risk. This is covered by €552.9M of writedowns and provisions, giving total cover of 60%.

En millions d'euros - in € millions	Encours Outstanding	Dépréciations et provisions Writedowns and provisions
PAYS ÉTRANGERS - FOREIGN COUNTRIES		
souverains - sovereign	3 148,04	482,6
• dont douteux - of which doubtful	466,2	284,6
non souverains - non-sovereign	2 224,2	370,3
• dont douteux - of which doubtful	428,2	262,0
OUTRE-MER - FRENCH OVERSEAS TERRITORIES		
non souverains - non-sovereign	3 057,5	6,2
• dont douteux - of which doubtful	29,2	6,2
TOTAL - TOTAL	8 429,8	859,1
• dont douteux - of which doubtful	923,6	552,9

Le portefeuille d'investissement correspond aux placements moyen et long termes tels que fixés par le Conseil d'administration. Son montant reste stable en 2008 à 582 M€ (580 M€ en 2007).

Les autres postes de l'actif s'élèvent à 1 899 M€ au total en 2008 contre 1 433 M€ en 2007 et représentent moins de 14 % du total de l'actif ; ils intègrent les éléments suivants :

- ▶ Les écarts de réévaluation de portefeuille couvert en taux pour 55 M€ ;
- ▶ Les actifs financiers à la juste valeur par résultat pour 98 M€ contre 105 M€ en 2007 ;
- ▶ Les instruments financiers dérivés de couverture pour 415 M€ contre 107 M€ en 2007 ;
- ▶ Les participations au coût et mises en équivalences pour 389 M€ ;
- ▶ La trésorerie court-terme pour 705 M€¹ (684 M€ en 2007) ;
- ▶ Les immobilisations, comptes de régularisation et autres actifs pour 238 M€ (221 M€ en 2007).

LE PASSIF

Les emprunts du groupe AFD représentent un total de 8 165 M€² en 2008 et se composent des éléments suivants :

- ▶ L'encours des emprunts de marché (hors emprunts finançant les opérations FMI) s'élève au 31 décembre 2008 à 5 713 M€, en augmentation de 929 M€ par rapport au 31 décembre 2007 ;

The investment portfolio comprises medium - and long-term investments as decided by the Board of Directors. Its value remained stable in 2008 at €582M (€580M in 2007).

Other assets totalled €1,899M in 2008, compared with €1,433M in 2007, and account for less than 14% of total assets. They include the following items:

- ▶ revaluation difference of €55M for interest-rate-hedged portfolios,
- ▶ financial assets at fair value through profit or loss for €98M (€105M in 2007),
- ▶ hedging derivatives for €415M (€107M in 2007),
- ▶ cost-price stakes in companies accounted for by the equity method for €389M,
- ▶ €705M¹ in cash and near cash (€684M in 2007),
- ▶ €238M of fixed assets, accruals and other assets (€221M in 2007).

LIABILITIES

AFD had total borrowings of €8,165M² in 2008, made up of the following items:

- ▶ At 31 December 2008, outstanding market borrowing (excluding borrowing to finance IMF operations) amounted to €5,713M, up €929M on the level of 31 December 2007;
- ▶ Outstanding borrowing from the French Treasury came to €2,453M, compared with €2,394M in 2007. This includes €461M of senior debt and €1,992M of subordinated debt.

¹ La trésorerie court terme inclut au 31 décembre 2008 les placements en certificats de dépôt pour 102 M€ et en bons du Trésor à intérêt annuel (BTAN) pour 76 M€.

² Les emprunts correspondent aux postes "dettes représentées par un titre" (4 852 M€), "dettes subordonnées" (2 819 M€), "emprunts auprès du trésor" (460 M€), "dettes envers les établissements de crédit" (310 M€) et "dettes envers la clientèle" (5 M€) diminués des "comptes courants" (280 M€).

¹ at 31 December 2008, cash and near cash included investment of €102M in certificates of deposit and €76M in negotiable treasury notes.

² The borrowings include the following items: debt securities (€4,852M), subordinated debt (€2,819M), borrowings from the French Treasury (€460M), debts to credit institutions (€310M) and debts to customers (€5M), minus current account (€280M).

► l'encours des emprunts auprès du Trésor s'établit à 2 453 M€ contre 2 394 M€ en 2007. Il comprend 461 M€ de dette senior et 1 992 M€ de dette subordonnée.

La contribution des différentes sociétés du groupe à la situation nette part du groupe est la suivante (en millions d'euros) :

	2007	2008	Variation Change
AFD	2 543,7	2 407,0	-136,7
Proparco	60,7	51,2	-9,5
Socredo	84,3	86,3	2,0
Soderag	-130,6	-128,4	2,2
Autres filiales - Other subsidiaries	56,8	64,7	7,9
TOTAL	2 614,9	2 480,8	-134,1

Les capitaux propres (y compris intérêts minoritaires) diminuent de 72 M€ et s'établissent à 2 617,6 M€ à fin 2008.

Les fonds propres établis conformément au règlement CRBF 90-02 s'élèvent à 4 512 M€ au 31 décembre 2008 contre 4 426 M€ à fin 2007.

Les dividendes versés par l'AFD société mère à l'État français sur les trois derniers exercices se répartissent ainsi (en milliers d'euros) :

	2006	2007	2008
DIVIDENDE VERSÉ - DIVIDEND PAID	94 534	247 799	288 515

Les autres postes du passifs s'élèvent à 2 908 M€ en 2008 :

- Les fonds gérés et avances de l'État pour 1 324 M€ en 2008 contre 1 144 M€ en 2007 ;
- Les provisions pour 464 M€ (439 M€ en 2007) ;
- Les passifs financiers à la juste valeur par résultat pour 37 M€ (92 M€ en 2007) ;
- Les instruments dérivés de couverture pour 313 M€ (196 M€ en 2007) ;
- Les comptes courants et les comptes de régularisation et autres passifs pour 771 M€ (322 M€ en 2007).

The various companies' contribution to the group's consolidated net position is as follows (€M):

Consolidated equity (including minority interests) had fallen €72M to €2,617.6M at end-2008.

Share equity for adequacy ratio defined as per CRBF regulation 90-02 came to €4,512M at 31 December 2008 versus €4,426M at end-2007.

Dividends paid by the AFD parent company to the French State over the last three years are as follows (€K):

Other liabilities amounted to €2,908M in 2008:

- Funds under management and government advances of €1,324M in 2008, compared with €1,144M in 2007;
- Provisions of €464M (€439M in 2007);
- Financial liabilities at fair value through profit or loss of €37M (€92M in 2007);
- Hedging derivatives of €313M (€196M in 2007);
- Trade payables, accruals and other liabilities of €771M (€322M in 2007).

3.2.2 Compte de résultat consolidé

Les principaux soldes intermédiaires évoluent ainsi entre 2007 et 2008 (en millions d'euros) :

	2007	2008	Variation Change
PRODUIT NET BANCAIRE - NET BANKING INCOME	444,6	358,4	-86,2
Résultat brut d'exploitation - Gross operating income	262,1	153,2	-108,8
Socredo Coût du risque - Cost of risk	-2,7	15,7	18,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION - OPERATING INCOME	259,4	168,9	-90,5
RÉSULTAT NET - NET INCOME	269,9	174,6	-95,3
Intérêts minoritaires - Minority interests	-8,1	-8,0	0,2
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE CONSOLIDATED NET INCOME	261,8	166,6	-95,2

Le résultat de l'exercice 2008 du Groupe AFD s'établit à 166,6 M€ (part du Groupe). Il est en baisse de 95,2 M€ par rapport à 2007.

3.2.2 Consolidated income statement

Between 2007 and 2008, the main intermediary balances changed as follows (€M):

AFD group's consolidated net income came to €166.6M in 2008, a decrease of €95.2M compared to 2007.

NET BANKING INCOME

La contribution des différentes sociétés du groupe au PNB est la suivante (en millions d'€) :

	2007	2008	Variation Change
AFD	396,3	308,8	-87,5
Proparco	44,4	46,8	2,4
Soderag	1	0,4	-0,6
Sogefom	2,9	2,5	-0,4
TOTAL	444,6	358,4	-86,1

Le produit net bancaire (PNB) s'établit en 2008 à 358,4 M€ en diminution de 86,1 M€ par rapport à 2007 sous l'effet cumulé des éléments détaillés ci-dessous (en millions d'euros) :

	2007	2008	Variation Change
SOLDE PRÊTS/EMPRUNTS - BALANCE OF LOANS/BORROWINGS	329,4	347,4	18,0
Dotations nettes sur encours souverains Net provisions for sovereign outstanding	-5,0	-82,3	-77,2
Produits de placement et gains sur actifs disponibles à la vente Investment income and gains from available-for-sale assets	76,8	77,8	0,9
Commissions - Commissions	35,5	33,8	-1,6
Autres produits financiers - Other financial income	21,7	-6,9	-28,6
Autres charges financières - Other financial expenses	-13,8	-11,4	2,4
PNB - NBI	444,6	358,4	-86,1

La variation du PNB s'explique notamment par :

- ▶ L'augmentation du solde prêts/emprunts net des bonifications de 18 M€. Cette augmentation souligne la croissance de l'activité notamment dans les pays étrangers pour l'AFD et Proparco ;
- ▶ L'impact négatif des dotations nettes sur encours souverains (- 77,2 M€), l'année 2007 ayant été marquée par la reprise de provision sur les intérêts impayés de l'Angola (43,8 M€), et l'année 2008 par des dotations complémentaires liées à la hausse des encours ;
- ▶ La stabilité des produits de placement et des gains sur actifs disponibles à la vente (+ 0,9 M€) ;
- ▶ Une légère baisse des commissions d'intervention (- 1,6 M€) ;
- ▶ Une diminution des autres produits financiers (- 28,6 M€) liée principalement aux variations de juste valeur des instruments financiers (- 86 M€) net de la variation du résultat de change (+ 55,6 M€) ;
- ▶ Une diminution des autres charges financières impactant positivement le PNB (+ 2,4 M€).

LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 153,2 M€ en 2008 contre 262,1 M€ en 2007. Cette diminution de 108,8 M€ découle de la baisse du PNB (- 86,2 M€) et de l'augmentation des charges d'exploitation non bancaires impactant négativement le résultat brut d'exploitation (- 22,6 M€).

La contribution des différentes sociétés du groupe au résultat brut d'exploitation s'établit comme suit, en millions d'euros :

	2007	2008	Variation Change
AFD	228,3	121,2	-107,1
Proparco	30,9	30,0	-0,8
Soderag	0,9	0,5	-0,4
Sogefom	2,0	1,5	-0,5
TOTAL	262,1	153,2	-108,8

NET BANKING INCOME

The group's companies contributed to NBI as follows (€M):

Net banking income amounted to €358.4M in 2008, down €86.1M on 2007 under the combined effect of the items shown below (€M):

The change in NBI was largely attributable to:

- ▶ The €18M rise in the balance of loans/borrowings net of subsidies. This increase highlights growth in AFD and Proparco activity, particularly in foreign countries;
- ▶ The negative impact of net provisions for sovereign outstanding (-€77.2M), with 2007 notable for the reversal of provisions for unpaid interest in Angola (€43.8M) and 2008 for additional provisions due to the rise in outstanding;
- ▶ The stability of investment income and capital gains on available-for-sale assets (+€0.9M);
- ▶ A slight drop in operating fees (-€1.6M);
- ▶ A fall in other financial income (-€28.6M), largely due to changes in the fair value of financial instruments (-€86M) net of the change in foreign exchange income (+€55.6M);
- ▶ A decrease in other financial expenses having a positive effect on NBI (+€2.4M).

GROSS OPERATING INCOME

Gross operating income came to €153.2M in 2008, compared with €262.1M in 2007. This fall of €108.8M resulted from the drop in NBI (-€86.2M) and the increase in non-banking operating expenses having a negative impact on gross operating income (-€22.6M).

The Group's various companies contributed to gross operating profit as follows (€M):

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'établit à 168,9 M€, en baisse de 90,5 M€ par rapport à 2007. Le coût du risque représente un produit de 15,7 M€ en 2008 contre une charge de 2,7 M€ en 2007 :

	2007	2008	Variation Change
Dépréciations collectives sur encours non souverains Collective writedowns on non-sovereign debt outstanding	8,2	-23,6	-31,8
Dotations nettes sur encours non souverains douteux Net provisions for doubtful non-sovereign debt outstanding	-23,2	40,8	64,0
Autres provisions pour risques et charges Other loss and contingency provisions	12,4	-1,5	-13,8
TOTAL COÛT DU RISQUE TOTAL COST OF RISK	-2,7	15,7	18,4

LE RESULTAT COURANT

Le résultat courant s'élève à 176,5 M€ contre 277,9 M€ en 2007 :

- ▶ La quote-part des sociétés mises en équivalence (7,5 M€) est en baisse par rapport à l'exercice 2007 (10,8 M€) ;
- ▶ Les gains sur autres actifs s'établissent à 0,1 M€ (7,7 M€ en 2007).

LE RESULTAT NET

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices (1,9 M€) et des intérêts des actionnaires minoritaires de Proparco et Sogefom (8,0 M€), le résultat bénéficiaire de l'exercice 2008 s'établit à 166,6 M€.

La contribution des différentes sociétés du Groupe au résultat consolidé est donc la suivante :

OPERATING INCOME

Operating income came to €168.9M, down €90.5M on 2007. The cost of risk represented income of €15.7M in 2008, compared with an expense of €2.7M in 2007:

ORDINARY INCOME

Ordinary income came to €176.5M, compared with €277.9M in 2007.

- ▶ The share of earnings from companies accounted for by the equity method (€7.5M), a decrease of €10.8M on 2007;
- ▶ Gains on other assets came to €0.1M (€7.7M in 2007).

NET INCOME

After deductions for corporation tax (€1.9M) and the interests of minority shareholders in Proparco and Sogefom (€8.0M), net profit came to €166.6M in 2008.

The Group's various companies contributed to consolidated income as follows:

En millions d'euros - in € millions	Part Groupe Group share	Intérêts minoritaires Minority interests	2008
			Total
AFD	142,4		142,4
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT - FULLY CONSOLIDATED COMPANIES	24,7	-8,0	16,7
Proparco	21,6	-7,6	14,0
Sogefom	0,8	-0,3	0,5
Soderag	2,2		2,2
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE COMPANIES ACCOUNTED FOR BY THE EQUITY METHOD	7,5	0,0	7,5
Socredo	4,4		4,4
SIC	2,1		2,1
Simar	1,1		1,1
TOTAL GROUPE - GROUP TOTAL	174,6	-8,0	166,6

3.3 Exposition aux risques

Les informations relatives à l'exposition aux risques du Groupe sont complétées en annexe aux comptes consolidés (cf. note annexe "Information sur les risques"). Les informations ci-dessous sont issues du "Rapport sur la mesure et surveillance des risques de l'AFD" établi selon le plan préconisé par la Commission bancaire.

La récente crise financière internationale n'a pas eu d'impact avéré en 2008 et n'a pas généré d'impayés sur les créances de l'AFD. En revanche, elle a amené le Groupe à affiner le provisionnement collectif sur le risque non souverain sain au travers de la création de portefeuilles homogènes spécifiques pour les secteurs "financier public" et "financier privé" pour l'AFD, et "financier", "Télécom" et "Énergie" pour Proparco.

La crise financière a par ailleurs conduit l'AFD à adopter un certain nombre de mesures afin d'améliorer la surveillance des risques encourus. Ainsi, concernant le suivi des risques de marché, depuis le 30 septembre 2008, un reporting quotidien est analysé et diffusé aux responsables du département Finances et risques et au responsable de la salle de marché. De plus, le suivi des ratings des contreparties est actualisé quotidiennement et le suivi quoti-

3.3 Risk exposure

Further information on the Group's risk exposure appears in the notes to the consolidated financial statements (see Information on Risks). The information below is taken from the AFD's risk calculation and monitoring report, drawn up in line with Banking Commission recommendations.

The recent international financial crisis had no proven impact in 2008 and did not result in arrears on AFD's receivables. However, it did lead the Group to adjust provisions for healthy non-sovereign risk by creating specific homogeneous portfolios for the "public financial" and "private financial" sectors for AFD, and the "financial", "telecom" and "energy" sectors for Proparco.

The financial crisis also led AFD to adopt a number of measures to improve risk monitoring. In terms of market risk monitoring, since 30 September 2008 a daily report has been analysed and sent to managers of the Finance and Risk Department, as well as the head of the trading desk. Furthermore, monitoring of counterparty ratings is updated every day, with guaranteed daily tracking of changes in credit default swaps (CDS). A summary of this information is sent to members of the Treasury Committee each week.

Regarding the choice of counterparties, no deals have been struck with the

dien et permanent du niveau et de l'évolution des CDS (Credit Default Swap) des contreparties bancaires est assuré. Une synthèse de ces éléments est remise chaque semaine aux membres du Comité de trésorerie.

Concernant le choix des contreparties, aucune opération n'est engagée avec les contreparties les plus fragiles (notations internationales les plus faibles et CDS les plus élevés).

Enfin, pour les instruments sur portefeuilles, seuls les certificats de dépôt émis par les contreparties les plus solides peuvent faire l'objet de placement. L'arrêt des placements ponctuels de la trésorerie sur des billets de trésorerie (BT) émis par les corporates a également été décidé, ainsi que le maintien de la trésorerie opérationnelle sur les comptes bancaires ouverts par l'AFD et rémunérés au jour le jour. Pour le portefeuille d'investissement, les critères en vigueur ont été maintenus (investissements en titres cotés AAA ou AA). Les instruments dérivés sont désormais traités avec les contreparties les plus solides.

3.3.1 Contrôle interne et surveillance des risques

Le dispositif de contrôle interne du groupe AFD est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des trois objectifs suivants :

- ▶ La réalisation et l'optimisation des opérations ;
- ▶ La fiabilité des informations financières ;
- ▶ La conformité aux lois et règlements.

Les composantes de ce dispositif comprennent :

- ▶ L'environnement de contrôle caractérisé par une charte du groupe AFD, la charte du contrôle interne et une charte d'éthique professionnelle, vecteurs de diffusion des valeurs du groupe ;
- ▶ L'évaluation des risques retracés dans la cartographie des risques ;
- ▶ Les activités de contrôle et notamment la formalisation des contrôles clefs de deuxième niveau ;
- ▶ L'information et la communication ;
- ▶ La supervision.

Le Comité du contrôle interne est l'instance auprès de laquelle le responsable du Contrôle périodique et le responsable du Contrôle permanent et de la Conformité du groupe rendent compte de l'exercice de leurs missions à l'organe exécutif visé à l'article 4 du règlement 97-02.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Comité d'audit du groupe exerce les contrôles suivants : vérification de la clarté des informations fournies et appréciation sur la pertinence des méthodes comptables ; appréciations sur la qualité du contrôle interne ; émission d'avis sur les rapports établis en application des articles 42 et 43 du règlement CRBF 97-02.

La fonction d'évaluation périodique et a posteriori de l'efficacité du contrôle interne est assurée par l'Inspection générale (IGE).

La fonction d'animation et de coordination du contrôle interne permanent est assurée de manière indépendante des entités opérationnelles par le département du Contrôle permanent et de la Conformité (CPC). Un comité de pilotage présidé par le Directeur général adjoint permet d'associer de manière structurée l'ensemble des responsables d'entité sur l'évolution des risques opérationnels et du contrôle permanent.

Le modèle de contrôle permanent du groupe repose sur les principes suivants :

- ▶ Une cartographie des processus, des risques et des contrôles pour identifier les activités, les risques opérationnels et les contrôles clefs correspondants destinés à leur prévention ou leur maîtrise ;
- ▶ Une base de centralisation des incidents destinée à susciter la mise en place d'actions préventives dans les entités concernées ;
- ▶ Une remontée centralisée des résultats des contrôles clefs de deuxième niveau ;
- ▶ Une production de tableaux de bord.

L'année 2008 a été consacrée au paramétrage du progiciel de contrôle permanent. Le dispositif de supervision du contrôle permanent a été déployé sur les processus bancaires de l'organisation. L'objectif est de mettre en œuvre le modèle de contrôle permanent défini ci-dessus pour l'ensemble des processus d'ici la fin de l'exercice 2009. Ce modèle s'applique à l'AFD et Proparco.

La gestion des risques financiers (liquidité, taux d'intérêt global, change, contrepartie sur instruments financiers) est assurée par le département Finances et risques (DFR). La surveillance de ces risques a fait l'objet de la mise en place d'un dispositif d'indicateurs et de limites, portés régulièrement à la connaissance de la Direction générale, mis à jour et approuvés par le Conseil d'administration au moins une fois par an.

weakest counterparties (lowest international ratings and highest CDS).

For portfolio instruments, only certificates of deposit issued by the soundest counterparties may be invested in. It was also decided to end one-off cash investments in treasury notes from corporate issuers, and to keep operational funds in bank accounts opened by AFD and receiving overnight interest. For the investment portfolio, previous criteria have been upheld (investment in AAA or AA rated securities). Derivatives are now traded with only the soundest counterparties.

3.3.1 Internal control and risk monitoring

The AFD group's internal control procedures are intended to provide reasonable assurance about the following three objectives:

- ▶ The execution and optimisation of operations;
- ▶ The reliability of financial information;
- ▶ Compliance with laws and regulations.

The components of these procedures include:

- ▶ The control mechanism, particularly for an AFD group charter, internal control charter and professional ethics charter to spread the group's values;
- ▶ Risk assessment covered in the mapping of risks;
- ▶ Control activities, notably the formalisation of level-two key controls;
- ▶ Information and disclosure;
- ▶ Supervision.

The Internal Control Committee is the body to which AFD's periodic control manager and the permanent control and compliance manager report on how they carried out their assignments to the executive body, as stipulated in Article 4 of regulation 97-02.

Reporting to the Board of Directors, the group's Audit Committee exercises several controls: verifying the clarity of information provided and ensuring that proper accounting methods are being used; appraising the quality of internal controls; and issuing opinions on the reports drawn up pursuant to Articles 42 and 43 of CRBF regulation 97-02.

The Internal Audit Department carries out periodic ex-post internal controls. The Permanent Control and Compliance Department organises and coordinates permanent internal controls independently of operating units. The chief operating officer chairs a steering committee that provides a structure for bringing together the operational risk and permanent control managers of the various subsidiaries.

The group's permanent control model is based on the following principles:

- ▶ Mapping processes, risks and controls to identify the activities, operational risks, and corresponding key controls aimed at preventing and managing them;
- ▶ Having a centralised database of incidents to determine preventative actions to be taken in the subsidiaries concerned;
- ▶ Centralising reports of level-two key control results;
- ▶ Producing management charts.

2008 was spent configuring a permanent control software package. Permanent control supervision procedures have been extended to the organisation's banking processes. The goal is to apply the aforementioned permanent control model to all processes by the end of 2009. This model is common to AFD and Proparco.

The Finance and Risk Department manages financial risks (liquidity, global interest rate, exchange rate, counterparty on financial instruments). These risks are monitored through a system of indicators and limits reported regularly to general management, and updated and approved by the Board of Directors at least once a year.

The Finance and Risk Department and Credit Risk Committee monitor all credit risks.

The Board of Directors receives annual reports on all activities relating to internal control and risk monitoring.

La surveillance des risques de crédit relève à la fois des services opérationnels, du département Finances et risques et du Comité des risques.

Il est rendu compte annuellement au Conseil d'administration de l'ensemble de ces travaux à travers des rapports sur le contrôle interne et sur la surveillance des risques.

3.3.2 Ratio relatif au contrôle des grands risques

Le ratio relatif au contrôle des grands risques est respecté par le Groupe de l'AFD au 31 décembre 2008.

Concernant l'AFD, les montants pondérés portés sur les plus gros emprunteurs, au sens du règlement CRBF 93-05 du 21 décembre 1993 et de ses amendements successifs se situent comme suit au 31 décembre 2008 :

▶ République de Tunisie	814,4 M€
▶ République socialiste du Vietnam	715,4 M€
▶ Royaume du Maroc	712,3 M€

Ces risques, calculés nets des provisions comptabilisées, respectent le ratio des grands risques individuels de la réglementation bancaire, soit 25 % maximum des fonds propres consolidés.

3.3.3 Ratio Bâle II

L'AFD satisfait largement aux exigences minimales de fonds propres avec un ratio de solvabilité, faiblement impacté par la réforme de Bâle II, qui s'établit à 53,8 % au 30 juin 2008 (calculs en cours pour la situation en décembre 2008).

3.3.4 Les risques globaux de taux d'intérêt, de change, de liquidité et de marché¹

ENVIRONNEMENT DE TAUX

Pour 2008, la persistance de la crise immobilière aux États-Unis a poussé la Réserve fédérale américaine à baisser de façon drastique ses taux directeurs qui sont passés en un an de 4,25 % à 0,25 %. La BCE très axée sur un scénario de stagflation a relevé ses taux en milieu d'année de 25 pb à 4,25 %. Puis, après l'été, validant la décline du prix de l'ensemble des matières premières ainsi que la baisse de l'activité, elle a abaissé par trois fois son taux directeur pour atteindre 2 % en fin d'année. L'ensemble des banques centrales des pays développés ont dû baisser leurs taux directeurs, et bon nombre ont adopté des politiques dites "non conventionnelles", consistant à assouplir les conditions d'éligibilité des titres mis en collatéral. Cette injection massive de liquidité a permis, en fin d'année, de faire baisser fortement les taux courts et de faciliter le refinancement court terme des banques.

La fuite vers la qualité a fortement pesé sur les rendements obligataires, et notamment sur le rendement des titres États longs qui ont perdu plus de 100 points de base entre les plus hauts de juin et la fin du mois de décembre. De façon générale, la tendance à une plus grande différenciation des émetteurs par leur marge de crédit (spread) s'est accentuée. L'univers des agences et des supra nationaux n'a pas été épargné, notamment parce que leurs émissions ont été (et restent) en concurrence directe avec les émissions de banques garanties explicitement par les États.

Pour 2009, la politique très accommodante des banques centrales pourrait avoir un effet haussier sur les rendements obligataires long terme. Ce mouvement a déjà été engagé dans les premières semaines de l'année. Les taux courts continuant leur décline, nous pourrions assister à la poursuite de la restructuration de la courbe. À ce stade, l'incertitude majeure réside dans les effets à moyen terme des politiques des banques centrales sur l'inflation : déflation ou stagflation.

ENVIRONNEMENT DES CHANGES

Les marchés des changes mondiaux ont connu en 2008 une très grande volatilité. Au premier semestre l'euro s'est apprécié face au dollar de près de 10 %. En milieu d'année, le dollar a touché un point bas à quasiment 1,60. Au second semestre, il est revenu fortement, touchant 1,25 à l'automne pour finir l'année sur un niveau de 1,40 environ. Cette variabilité des cours de change spot,

3.3.2 Major risks control ratio

At 31 December 2008, the AFD Group was in compliance with the major risks control ratio.

The weighted values given to the heaviest AFD borrowers - as per CRBF Regulation 93-05 of 21 December 1993 and amendments - were as follows at 31 December 2008:

▶ Tunisia	€814.4M
▶ Vietnam	€715.4M
▶ Morocco	€712.3M

Calculated net of recorded provisions, these risks comply with the ratio of major individual risks permitted under banking regulations, i.e. a maximum of 25% of consolidated equity.

3.3.3 Basel II ratio

AFD easily meets capital adequacy requirements with a ratio of 53.8% at 30 June 2008, with Basel II reforms having little impact. Calculations are underway for the position at December 2008.

3.3.4 Global interest rate, foreign exchange, liquidity and market risks¹

INTEREST-RATE ENVIRONMENT

In 2008, the ongoing real estate crisis in the United States prompted the Federal Reserve to slash its key interest rate, which fell from 4.25% to 0.25% in just one year. Adopting a scenario of stagflation, the ECB raised its interest rates by 25bp to 4.25% in the middle of the year. Once the summer had passed, it then acknowledged the drop in commodity prices and downturn in activity with three rate cuts, resulting in a level of 2% at the end of the year. Central banks in all developed countries had to lower their interest rates and a fair number have adopted unorthodox policies consisting of relaxing eligibility requirements for securities pledged as collateral. At the end of the year, this massive injection of liquidity made it possible to sharply reduce short-term interest rates and thus make it easier for banks to obtain short-term financing. The flight-to-quality weighed heavily on bond yields, particularly on long-term government bonds, which lost over 100 basis points between June highs and the end of December.

Generally speaking, there was a greater tendency to distinguish between issuers according to their credit spread. The agency and supranational universe was not spared, mainly because their issues were (and remain) in direct competition with bank issues enjoying explicit state guarantees.

In 2009, central banks' highly accommodative monetary policy could push up long-term bond yields. This trend was already visible in the first few weeks of the year. With short-term yields continuing to fall, we could see a further restructuring of the curve. At this point, the main uncertainty lies in the medium-term impact of central banks' inflation policies: deflation or stagflation.

EXCHANGE RATE ENVIRONMENT

The international foreign exchange markets were highly volatile in 2008. In the first half of the year, the euro gained almost 10% against the dollar. In the middle of the year, the dollar reached a low of nearly 1.60. It bounced back strongly in the second half of the year, touching on 1.25 in the autumn before ending the year close to 1.40. Along with massive swings in the euro and dollar yield curves, this variability of spot exchange rates contributed to the high volatility of the euro-dollar swap basis, making hedging of dollar-denominated transactions more complex for AFD.

GLOBAL RISK MANAGEMENT WITHIN THE AFD GROUP

AFD funds the operations of its Proparco subsidiary and records the majority of each entity's asset and liability management risks on its own balance sheet. At a corporate level, risk monitoring takes place within the Risk and ALM Department, with frequent reports to the CEO and Board of Directors.

Proparco's operations are matched with AFD's funding sources in terms of

¹ Ces risques sont analysés de manière détaillée dans le rapport sur les risques de l'exercice 2007.

¹ These risks are analysed in detail in the 2007 Risk Report.

associée à des mouvements violents sur les courbes de taux euro et dollar, a participé à la forte volatilité du basis swap euro-dollar, rendant la couverture des opérations libellées en dollars plus complexe pour l'AFD.

GESTION DES RISQUES GLOBAUX AU SEIN DU GROUPE AFD

Assurant le financement des opérations de sa filiale Proparco, l'AFD concentre sur son bilan l'essentiel des risques de gestion de bilan des deux entités. Le suivi des risques est assuré, sur une base sociale, au sein de la division des Risques et de la Gestion de bilan du département Finances et risques et assurant des reportings réguliers à la Direction générale et au Conseil d'administration.

Les opérations de Proparco étant adossées en maturité, taux et devises à des financements de l'AFD, cette filiale encourt des risques de bilan limités. Une organisation spécifique permet néanmoins d'assurer un suivi régulier des expositions. Seule filiale bancaire dans laquelle l'AFD détient encore une participation significative, la Socredo dispose de sa propre organisation en matière de gestion de bilan et son propre système de limites. L'AFD s'assure régulièrement, à travers des missions de surveillance, de l'adéquation du dispositif de gestion actif-passif.

Jusqu'en 2007, le suivi des risques de gestion de bilan s'est organisé dans le cadre de Comités de bilan se réunissant annuellement ou sur demande expresse. Le suivi de ce risque s'exerce désormais dans le cadre de Comités Finances et Risques placés sous la présidence du Secrétaire général et réunissant les membres du Comité Exécutif de l'AFD ainsi que les responsables des départements Finances et risques et du Contrôle de Gestion.

Les décisions de gestion courante (placement de trésorerie, suivi de la trésorerie, de la position de change et de la position de taux, adossements) sont présentées et discutées lors des réunions hebdomadaires du Comité de trésorerie auxquelles participent les représentants des départements Finances et risques et du Contrôle de gestion.

Les travaux de la division des Risques et de la Gestion de bilan s'appuient sur un logiciel développé pour les besoins de l'AFD. Il permet un écoulement des postes du bilan sur la base des opérations en vie à la date d'arrêté (vision statique) et en y intégrant la production nouvelle (vision dynamique), fournit des impasses statiques et dynamiques et calcule un bilan actuariel indiquant la contribution en valeur et en sensibilité des différents postes du bilan.

À l'instar de 2007, l'AFD ne dispose pas de portefeuille de négociation. Les positions de l'AFD la placent en 2008 en dessous du seuil d'application du règlement CRBF n° 95-02 relatif à l'adéquation des fonds propres vis-à-vis du risque de marché. Le ratio relatif au risque de règlement-contrepartie est également respecté en 2008 (cf. § 3.3.2 relatif aux grands risques).

3.3.5 Autres risques opérationnels

RISQUES DE RÈGLEMENTS

L'AFD a mis en place un certain nombre de mesures pour fiabiliser l'organisation et les contrôles sur les règlements :

- ▶ tous les paiements préparés par le domaine opérations de trésorerie de la division des Financements et des opérations de marché (DFM) font l'objet d'un contrôle de deuxième niveau avant signature par le responsable de domaine ;
- ▶ au-delà d'un seuil de 76 225€ les paiements font l'objet d'une deuxième signature et donc d'un contrôle supplémentaire ;
- ▶ les demandes de règlement au titre des projets sont visées par la division du Back-office (DBO) qui vérifie la disponibilité des crédits concernant les montants et les dates limites ;
- ▶ ces demandes de règlements en provenance des agences parviennent par le réseau intranet, assorties d'une clef d'authentification dont l'algorithme de calcul a été revu l'an dernier dans le sens d'une plus grande sécurisation.

En matière de lutte contre le blanchiment, l'AFD dispose, avec un logiciel de marché, d'une procédure automatisée de rapprochement des fichiers de paiement et des listes des personnes et entités devant faire l'objet d'une vigilance particulière. La centralisation des paiements en agence supérieurs à 75 000 € a été décidée de manière à bénéficier des fonctionnalités de ce logiciel.

Par ailleurs, en matière de recouvrement des prêts, l'AFD poursuit ses actions pour demander à ses clients et à leurs banquiers de documenter davantage les messages bancaires accompagnant les mouvements de fonds (origine des fonds). Depuis la fin de l'année 2007, l'AFD peut s'appuyer sur un renforcement

maturity, rates and currencies; hence the subsidiary incurs limited balance-sheet risks. Nevertheless, a special organisation was set up to monitor exposure on a regular basis. As the only banking subsidiary in which AFD still holds a significant equity stake, Banque Socredo has its own organisation for asset and liability management and its own system of limits. AFD makes sure that its assets and liabilities are suitably matched on a regular basis in its supervisory role.

Until 2007, the ALM Committee met annually or on request to monitor risks attached to asset and liability management. Finance and Risk Committees now monitor this risk. Members of the AFD Executive Committee and managers of the Finance and Risk and Cost Controlling Departments meet under the chairmanship of the Secretary General.

Day-to-day management decisions such as cash placement, cash monitoring, foreign exchange position, rate position and matching are presented and discussed at the Treasury Committee's weekly meetings, attended by representatives of the Finance and Risk and Cost Controlling Departments.

The Risk and ALM Department works with software developed for AFD's needs. The software enables a flow of balance sheet items based on live transactions at the cut-off date (static view) and by including them in new production (dynamic view). It provides static and dynamic blocks and computes an actuarial balance sheet indicating the contribution from the various balance sheet items in terms of value and sensitivity.

In 2007, AFD had no trading portfolios. Its positions in 2008 place it under the threshold of CRBF regulation 95-02 concerning capital adequacy vis-à-vis market risk. The Agency also complied with the counterparty settlement risk ratio in 2008 (see §3.3.2).

3.3.5 Other operational risks

SETTLEMENT RISK

AFD has introduced a number of procedures to improve the organisation and control of settlements:

- ▶ All payments prepared by the cash transactions unit of the Market Finance and Operations Department are subject to level-two verification before being signed off by the person responsible;
- ▶ Above a threshold of €76,225 payments require a second signature and are thus subject to additional verification;
- ▶ Payment requests for projects are approved by the Back Office, which checks the availability of loans, as well as amounts and closing dates;
- ▶ These requests for payments from foreign offices come over the Intranet with an identification code, whose computation algorithm was reviewed last year to provide additional security.

To counter money laundering, AFD uses a market-based software program that provides an automated system to reconcile payment records with lists of persons and entities requiring particular vigilance. Agency payments above €75K are dealt with centrally to optimise use of the software.

In addition, AFD has introduced several measures with regard to loan collection, requiring its customers and their bankers to document more fully the bank messages attached to fund transfers (origin of funds). Since the end of 2007, AFD has been able to call on stricter legislation requiring bankers to fully document bank messages or else see funds rejected.

LEGAL RISKS

Following the merger of the legal departments at AFD, general legal risk management and legal risk management related to financing operations have become the responsibility of the legal and financial techniques division, attached to the Operations Department (except for staff risks, managed by the Human Resources Department). In particular, it provides legal advice before deeds are concluded, draws up standard contracts, and checks and approves deeds.

There are no legal or arbitration proceedings that could have a significant impact on the activity or financial position of AFD or the group.

Lawyers from the Risk and ALM Department of the Finance and Risk Department act whenever a loan is considered to present increased risk. They work in collaboration with operating departments to reduce risks. In certain more extreme cases, they take control of the case.

de la législation qui prescrit à nos banquiers de s'assurer de la bonne documentation des messages bancaires, à défaut d'aller jusqu'à un rejet des fonds.

RISQUES JURIDIQUES

Suite à la fusion des divisions juridiques au sein de l'AFD, la maîtrise des risques juridiques généraux ainsi que la maîtrise des risques juridiques liés aux opérations de financement sont assurées par la division des Techniques juridiques et financières (TJF/JUR) rattachée à la direction des Opérations (à l'exception des risques concernant le personnel, relevant de la direction des Ressources Humaines). Elle assure notamment le conseil juridique en amont de la conclusion des actes, élabore des contrats-type et est chargée de la validation des actes et de leur contrôle.

Il n'est pas relevé de litige ou d'arbitrage en cours susceptible d'avoir une incidence sensible sur l'activité ou la situation financière de l'AFD et du Groupe. Les juristes de la division des Risques et de la Gestion de bilan (DRB) du Département Finances et risques interviennent dès qu'une créance est signalée comme présentant une dégradation du risque. Ils interviennent en concertation avec les services opérationnels pour atténuer les risques. Dans certains cas, plus aigus, ils prennent en charge le dossier.

RISQUES DE NON CONFORMITÉ

Les risques de non conformité et notamment ceux qui sont liés à la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme font l'objet de diligences effectuées par les opérationnels pour chaque nouveau projet de financement, puis d'un contrôle systématique de deuxième niveau par le département CPC.

Un suivi des avis de conformité, délivrés aux différents stades de la procédure d'instruction des projets, est effectué auprès du responsable du département CPC.

ASSURANCES – COUVERTURES DES RISQUES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR L'AFD

Les principales assurances souscrites par l'AFD comprennent :

- ▶ Une police "Responsabilité civile" couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels subis par un tiers mettant en cause la responsabilité de l'AFD ou de l'un de ses agents (au siège et en agences) ;
- ▶ Une police "Responsabilité civile Dirigeants" pour la prise en charge ou le remboursement du règlement des frais de défense civile ou pénale résultant de toute réclamation introduite à l'encontre des dirigeants de droit et de fait ;
- ▶ Une police "Multirisques bureaux, tous risques informatiques" couvrant les risques d'incendie, explosion, dommages électriques, dégât des eaux, bris de glaces, vol et les pertes financières consécutives aux sinistres, ainsi que les frais de reconstruction des données et d'exploitation (au siège et à Marseille : représentation du CEFEB) ;
- ▶ Une police "Multirisques bureaux et habitations" : 36 polices souscrites localement couvrant les agences des risques d'incendie, explosion, dommages électriques, dégât des eaux, bris de glaces, vol, pertes financières et tous risques informatiques selon les contrats.

Le niveau de couverture est jugé adéquat. En 2008, l'AFD est son propre assureur en multirisques pour 22 agences. Un diagnostic assurance a été réalisé en 2007 dans le réseau à l'issue duquel l'intégralité des implantations est désormais couverte par des polices d'assurance locales.

RISQUES LIÉS AUX OUTILS DE GESTION

Le logiciel de gestion des opérations de marché (Kondor Trading Processing – KTP) est aux normes IFRS depuis fin 2005 à l'exception de certaines opérations plus complexes que ce logiciel ne sait pas encore valoriser, comme les caps et les swaptions.

RISQUES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

Le département des Moyens et Services Généraux (DMS) définit la politique globale de sécurité du Groupe. Le responsable de la sécurité qui a en charge la sécurité des systèmes d'information, la continuité d'activité et la sécurité des personnes et des biens lui est rattaché.

NON-COMPLIANCE RISK

Managers of each new funding project guard against non-compliance risks, notably those relating to money laundering and the financing of terrorism. The Compliance Department (CPC) then performs a systematic level-two audit. The CPC Department Manager reviews the compliance reports, which are submitted at the various stages of the projects' fact-finding phase.

INSURANCE – COVER OF POTENTIAL RISKS TO AFD

The main insurance policies taken out by AFD include:

- ▶ a civil liability policy covering claims against AFD or one of its agents (at head office or in one of its foreign offices) for personal injury, property damage or consequential loss sustained by a third party;
- ▶ a "management civil liability" policy for the coverage or refunding of any civil or criminal defence costs resulting from any action taken against legal or de facto managers;
- ▶ an "office multi-risk and comprehensive IT risk" policy which covers the risks of fire, explosion, electrical damage, water damage, broken windows, theft, and financial loss resulting from accidents, as well as the cost of rebuilding data and operational facilities (at head office and in Marseille: CEFEB representation);
- ▶ an "office and residential multi-risk" policy: 36 local policies providing the Agency with cover against fire, explosion, electrical damage, water damage, broken windows, theft, financial loss and all IT risks according to the individual policy.

The level of cover is deemed to be adequate. AFD provides its own multi-risk insurance for 22 foreign offices. The Agency conducted an enquiry of its insurance coverage in the network during 2007. Local policies now cover all foreign offices.

RISKS ATTACHED TO MANAGEMENT TOOLS

The Market Trading Management software program (Kondor Trading Processing) has complied with IFRS since the end of 2005, except for a few more complex deals that the program does not yet know how to value, such as caps and swaptions.

IT-RELATED RISKS

The General Services and Maintenance Department draws up the Group's global security policy. The head of security, who is responsible for IT security, business continuity and the security of staff and goods, reports to this department.

The IT and Organisation Department draws up and implements the security policy for aspects linked to information systems, in accordance with issues affecting the Group.

A new head of security was recruited at the end of 2008. This security manager reports directly to the DMS and SIO's shared department. As such, all security and continuity policies are the responsibility of the Security division.

TAX RISK

The tax risk is monitored by AFD's Finance and Risk Department. Tax audits conducted at AFD and Proparco in recent years have revealed no particular weaknesses.

OTHER OPERATIONAL RISKS

These are the risks covered by Article 4-j of CRBF regulation 97-02. Subsidiaries identify and record the risks in the mapping they carry out with the involvement of the CPC Department.

As part of ongoing control procedures, measures to prevent risks are also rated at each level of operating activity, with reference to the operational risks described above. These aspects of risk management include specific controls and procedures, as well as indicators.

The gradual update of risk ratings in mapping, and their entry in the permanent control software program, affected the group's banking processes in 2008. They relate to:

- ▶ Management of aid and its centralised accounting;

Le département des Systèmes d'Information et de l'Organisation (SIO) définit et met en œuvre la politique sécurité pour les aspects liés aux systèmes d'information, en adéquation avec les enjeux du Groupe.

Fin 2008, un nouveau responsable de la sécurité a été recruté. Ce responsable sécurité dépend directement de la direction commune à DMS et SIO. De cette façon, l'ensemble des politiques de sécurité et de continuité sont à la charge du pôle Sécurité.

RISQUE FISCAL

Le risque fiscal est suivi au niveau du département Finances et Risques de l'AFD. L'AFD et Proparco ont fait l'objet ces dernières années de contrôles fiscaux qui n'ont pas révélé de déficiences particulières.

AUTRES RISQUES OPÉRATIONNELS

Il s'agit des risques répondant à la définition de l'article 4-j du règlement CRBF 97-02. Ils sont identifiés et répertoriés dans la cartographie des risques par les entités avec la participation du département CPC.

Dans le cadre du contrôle permanent, les éléments de maîtrise destinés à la prévention de ces risques font également l'objet d'une cotation au niveau de chaque activité opérationnelle en référence aux risques opérationnels précédemment identifiés. Ces éléments de maîtrise comprennent des actions de contrôle ou des procédures spécifiques ainsi que des indicateurs.

L'actualisation progressive de la cotation des risques de la cartographie et leur saisie dans le logiciel de contrôle permanent a concerné en 2008 les processus bancaires du Groupe. Ils se rapportent à :

- ▶ La gestion des concours et leur centralisation comptable ;
- ▶ La gestion des participations et leur centralisation comptable ;
- ▶ La gestion des dérivés de couverture et leur centralisation comptable ;
- ▶ La gestion comptable des immobilisations ;
- ▶ La gestion comptable des achats.

Dans ce cadre, la typologie principale des risques est liée à la difficulté à automatiser certains processus d'où un recours à des traitements manuels, pour lesquels le contrôle de second niveau doit être plus spécifique.

3.4 Responsabilité sociale et environnementale

L'AFD entend promouvoir un développement équitable et durable dans les pays en développement et les collectivités d'Outre-mer. Aussi, dans l'exercice de son activité, elle s'attache à mieux prendre en compte les différentes dimensions du développement durable.

Dans cette optique, l'AFD développe et met en œuvre depuis 2005 une politique de responsabilité sociale et environnementale, tant dans son fonctionnement interne que dans ses financements, notamment dans le cadre d'un chantier interne spécifique. L'AFD a adhéré en décembre 2003 aux principes du Pacte Mondial et les met en œuvre tant que possible dans la gestion de ses engagements.

3.4.1 Fonctionnement interne

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les indicateurs chiffrés ci-dessous concernent les agents du cadre général¹, soit 1 059 collaborateurs à fin 2008.

L'Agence Française de Développement a poursuivi en 2008 sa croissance d'activités. Dans ce contexte de croissance, la politique ressources humaines a été notamment axée sur l'adaptation des moyens humains à la stratégie de l'Agence. Avec une palette élargie d'activités, de métiers, de cultures et de profils, la gestion des ressources humaines, toujours plus riche et complexe, vise à répondre aux grands enjeux de l'Agence :

- ▶ Poursuivre les recrutements à un rythme soutenu ;

- ▶ Management of investments and their centralised accounting;
- ▶ Management of hedging derivatives and their centralised accounting;
- ▶ Account management of fixed assets;
- ▶ Account management of purchases.

To this end, the main type of risk is linked to the difficulty in automating certain processes, hence the need for manual processing, for which level-two controls must be more specific.

3.4 Social and environmental responsibility

AFD seeks to promote fair and sustainable development in developing countries and French overseas collectivities. It also strives take into account the various aspects of sustainable development within the framework of its activity.

To this end, since 2005, AFD has developed and applied a policy of social and environmental responsibility covering its internal operations and funding activities, notably as part of a special internal project. In December 2003, AFD endorsed the World Compact principles and has been implementing them as much as possible in the management of its commitments.

3.4.1 Internal operations

SOCIAL RESPONSIBILITY

The indicators below concern agents recruited at head office¹, i.e. 1,059 employees at end-2008.

AFD continued to develop its business in 2008. Against this backdrop of growth, HR policy notably focused on adapting human resources to the Agency's strategy. With a broader range of activities, skills, cultures, and qualification profiles, AFD's HR management, which is increasingly rich and complex, aims to meet the Agency's major challenges:

- ▶ Continue recruitment at a steady pace;
- ▶ Diversify training programmes;
- ▶ Recruit highly skilled local staff and use consultants in a more systematic manner;
- ▶ Foster cohesion by introducing shared values with an international dimension;
- ▶ Apply the SER policy: transparency, social cohesion, diversity, fairness and adapting to change.

¹ Cadre général : agents recrutés en France métropolitaine et affectés soit en France métropolitaine, dans les services de l'AFD, des Instituts d'émission des départements et territoires d'Outre-mer, de Proparco, ou au CEFEB, soit en Outre-mer ou à l'étranger, dans les agences ou représentations de l'AFD, des Instituts d'émission ou de Proparco.

¹ Head office staff: agents recruited in France and seconded, in France with AFD departments, or in Overseas France issuance institutes, Proparco, CEFEB, French overseas territories, foreign countries, AFD foreign offices, issuance institutions or Proparco.

- ▶ Diversifier l'effort de formation ;
- ▶ Recourir aux compétences locales de haut niveau de qualification ainsi qu'à la consultance de manière plus systématique ;
- ▶ Favoriser la cohésion par le partage de valeurs communes en intégrant la dimension internationale ;
- ▶ Engager la politique RSE : transparence, cohésion sociale, diversité et équité, accompagnement du changement.

» Emploi

EFFECTIF DU CADRE GÉNÉRAL (AGENTS RECRUTÉS À PARIS)

À fin 2008, l'effectif s'élevait à 1 059 agents, en progression de 4,7 % par rapport à fin 2007.

L'effectif est composé exclusivement d'agents à contrat à durée indéterminée (à l'exception de deux contrats en alternance et un contrat de professionnalisation).

• RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE

Un effectif cadre qui représente près de 81 % de l'effectif en 2008.

Cadre/non cadre Executive/non-executive	2006	2007	2008
Effectif cadre - Executive staff	738	791	855
% cadre - % executive	76 %	78 %	81 %
Effectif non cadre - Non-executive staff	231	220	204
% non cadre - % Non-executive	24 %	22 %	19 %
TOTAL	969	1011	1059

AFD : 867
Parparco: 82
Instituts/Institutes : 110

UNE ACTIVITÉ RECRUTEMENT DYNAMIQUE

Pour accompagner le développement de ses activités dans le monde, l'AFD a mené une politique de recrutement active, qui permet également d'assurer la relève des collaborateurs et le renouvellement des compétences. Cette activité de recrutement s'est déclinée en fonction des caractéristiques des métiers, activités ou zones géographiques.

• PROFILS DES RECRUTÉS EN 2008

Les compétences principalement recherchées lors de nos embauches restent profondément associées à nos métiers d'ingénierie technique et financière, de production intellectuelle (économie, sciences humaines et politiques), d'expertise sectorielle (santé, éducation), mais elles viennent également, pour 20 % de nos recrutements, renouveler nos fonctions de support et de gestion (maîtrise d'ouvrage, contrôle de gestion, analyse du risque, contrôle interne...).

En 2008, l'AFD a comptabilisé plus de 9 000 candidatures pour intégrer le Groupe. Depuis 2002, l'Agence poursuit cet important renouvellement des effectifs. Plus de 400 nouveaux collaborateurs ont intégré l'institution depuis cette date.

L'AFD allie l'embauche de collaborateurs déjà expérimentés à celle de jeunes diplômés. La moyenne d'âge des nouveaux recrutés est de 33 ans.

Dans ses recrutements, l'AFD examine avec attention les profils reflétant la diversité sociale et culturelle de la société française et internationale. Elle recrute, tant dans les pays étrangers où elle exerce son activité qu'en France, des agents de toutes nationalités. Elle accompagne cette diversité d'actions de cohésion qui constitue un axe de la politique ressources humaines.

DES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES DIPLÔMÉS

L'AFD continue de mener une politique d'accueil de jeunes en formation (VIE, stages...) et de développement de relations avec des établissements d'enseignement. L'AFD a ainsi accueilli en 2008 plus d'une centaine de stagiaires en provenance de différentes écoles et universités de toutes nationalités et compte près de 70 volontaires internationaux et volontaires civils à l'aide technique à fin 2008.

» Employment

HEADCOUNT (AGENTS RECRUITED IN PARIS)

At end-2008 the headcount stood at 1,059 agents, up 4.7% on end-2007.

All staff on are permanent contracts (with the exception of two work-based training contracts and a professionalisation contract).

• BREAKDOWN OF STAFF BY CATEGORY

Executive staff accounted for nearly 81% of the total headcount in 2008.

AN ACTIVE RECRUITMENT CAMPAIGN

AFD pursued an active recruitment programme in keeping with its expanding activities worldwide. This also served to identify future staff and to sharpen the Agency's skills base. This recruitment activity varies according to skills, activities and regions.

• PROFILE OF NEW ARRIVALS IN 2008

When hiring, ADF mainly looks for skills relating to technical and financial engineering, intellectual production (economy, humanities and political science) and sector expertise (health, education), but in 20% of cases recruitment is to strengthen our support and management services (contracting, management audit, risk analysis, internal control, etc.).

In 2008, AFD received over 9,000 applications to work for the group.

Since 2002, the Agency has been continuing this steady renewal of staff. More than 400 new employees have joined the institution since then.

AFD hires both experienced individuals and young graduates. The average age of new recruits is 33.

In its recruitment, AFD carefully considers applicants' reflection of social and cultural diversity, both in France and abroad. It recruits agents of all nationalities, both in France and those foreign countries where it operates. It accompanies this diversity with activities to foster cooperation, an important facet of its human resources policy.

HELP FOR YOUNG GRADUATES

AFD is continuing its policy of welcoming young trainees through France's VIE programme and internships. It is also establishing relations with teaching institutions. In 2008, for example, AFD welcomed over a hundred interns of different nationalities from various schools and universities, and had nearly 70 international and civil volunteers at the end of 2008.

AFD has developed a communications and promotional channel, notably through its relationships with certain schools (Sciences Politiques, CERDI, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, etc.).

L'AFD a développé un axe de communication et de promotion, notamment au travers d'actions de relations avec certaines écoles (Sciences Politiques, CERDI, École nationale des ponts et chaussées...).

DEPARTURES

53 members of permanent staff left in 2008.

LES DÉPARTS

Le nombre de départs de salariés en CDI est de 53 en 2008.

Motifs des départs - Reasons for departure	2006	2007	2008
Retraites - Retirement	28	16	35
Démissions - Resignation	7	7	6
Licenciements* - Redundancies*	1	1	3
Fins de périodes d'essai - End of trial period	0	3	2
Autres - Other	4	7	7
TOTAL	40	34	53

* Les licenciements sont constitués principalement de licenciements pour inaptitude médicale.* Redundancies were primarily for medical reasons.

» La protection sociale et la prévoyance

Le régime de prévoyance de l'AFD (garantie frais de santé et garanties incapacité-invalidité-décès) est souscrit sous forme d'une assurance Groupe, dont la cotisation est intégralement prise en charge par l'employeur AFD. Il couvre non seulement les actifs et leurs ayants droit, mais également les retraités et leurs ayants droit. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le contrat d'assurance collective respecte la norme "contrat responsable". De plus, l'AFD est engagée dans un processus d'amélioration constante de la protection sociale (frais de santé, prévoyance, retraite) des agents de recrutement local dans les pays étrangers.

» Intéressement – épargne salariale

Intéressement

Un nouvel accord d'intéressement au niveau du Groupe concernant les entités AFD, Proparco et les Instituts d'émission a été signé en juin 2006 pour les exercices 2006 à 2008. De nouveaux indicateurs ont ainsi été mis en place, notamment en matière de Responsabilité sociale et environnementale interne : indicateurs visant à l'amélioration des coûts d'énergies et de fournitures de bureaux ainsi qu'à l'amélioration de l'assiduité aux séances de formation.

La prime moyenne attribuée en 2008 au titre de l'année 2007 s'est élevée à 1848 €. Les primes d'intéressement affectées au Plan Épargne Entreprise ont par ailleurs bénéficié d'un abondement exceptionnel de l'employeur de 100 %.

Pour la quatrième année consécutive et dans le cadre de ses actions de cohésion sociale, le personnel local travaillant dans les pays étrangers a également bénéficié d'une mesure salariale (prime équivalente à 60 % du salaire moyen mensuel).

L'Épargne Salariale

Le Plan d'épargne de l'AFD est constitué de quatre Fonds communs de placement, dont un fonds d'investissement socialement responsable (ISR Croissance) : fonds investi en actions d'entreprises sélectionnées non seulement en fonction de critères financiers mais aussi de pratiques sociales et environnementales (politique de l'emploi, conditions de travail, respect des normes de pollution...).

» Égalité femmes/hommes

L'accord spécifique sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé le 16 mai 2007 met en pratique la volonté de l'Agence de promouvoir l'égalité professionnelle. Il s'inscrit dans une démarche plus large de respect de non-discrimination et de promotion de la diversité au sein de l'entreprise. Il comprend un ensemble de mesures concrètes et mesurables, destinées à favoriser le développement professionnel des femmes tout au long de leur carrière.

Au niveau de l'entreprise, il a tout d'abord été établi un constat de la situation sur la base du rapport sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes. À partir de l'analyse de ce rapport, quatre grands axes de progrès se sont dégagés :

► Favoriser l'implication de tous dans la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

» Social security and welfare

AFD's welfare fund, which consists of health, disability and death benefits, is subscribed in the form of a Group insurance plan with AFD making all contributions. It not only covers agents and their dependents but also pensioners and their dependents. Since 1 January 2006, the collective insurance policy has complied with the "responsible policy" standard. Furthermore, AFD is committed to a constant process of enhancing welfare protection (healthcare, welfare insurance, pension) for locally recruited staff in foreign countries.

» Profit-sharing and employee savings plan

Profit-sharing

A new Group-level profit-sharing agreement for AFD, Proparco, IEDOM and IEOM was signed in June 2006 for financial years 2006 to 2008. New indicators were thus put in place, notably in the area of internal Social and Environmental Responsibility (SER). These indicators aim to reduce the cost of energy and office supplies, and to improve attendance at training sessions.

The average bonus paid in 2008 compared to 2007 was €1,848. Bonuses paid on account of the Company's Savings Plan received a one-off employer top-up of 100%.

For the fourth consecutive year, and as part of its social cohesion actions, AFD also paid a bonus equal to 60% of the average monthly salary to local staff working in foreign countries.

Employee savings

AFD's Savings Plan comprises four mutual funds, including one socially responsible investment fund (ISR Croissance), meaning a fund invested in company shares selected not just on the basis of financial criteria but also on social and environmental practices (employment policy, working conditions, compliance with pollution standards, etc.).

» Gender equality

The special agreement on gender equality signed on 16 May 2007 puts into practice the Agency's wish to promote gender equality at work. It is part of a broader effort to fight discrimination and promote diversity at work. It includes a number of concrete and quantifiable measures aimed at fostering women's professional development throughout their career.

At AFD's level, a position report was drafted comparing the situation at AFD with general working and training conditions for men and women. Having analysed this report, AFD has identified four main areas for progress:

- Encourage the involvement of all in the pursuit of gender equality;
- Ensure equal opportunities at both recruitment and career development levels (58 women were hired in 2007, or 55% of new recruits);
- Ensure the application of the principle of equal pay for both men and women by considering measures that are likely to reduce possible remuneration gaps based on the comparative study of the situation of men and women. More than 46.6% of women received an individual pay rise in 2008. 45.5% of

- ▶ Assurer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes lors du recrutement et au cours de la carrière (rappel : 58 femmes recrutées en 2008, soit 55 % des embauches) ;
- ▶ Veiller à l'application du principe de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : examiner les mesures susceptibles de limiter les éventuels écarts de rémunération. En 2008, plus de 46,6 % des femmes ont bénéficié d'une augmentation individuelle. 45,5 % des salariés ayant été augmentés sont des femmes.
- ▶ Favoriser la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale par une meilleure prise en compte de la parentalité.

» La gestion des carrières

L'AFD a fondé sa politique de gestion des carrières sur le principe de mobilité géographique et professionnelle et cette année encore, de nombreux collaborateurs ont pu évoluer dans leurs fonctions, leur domaine d'expertise en changeant d'affectation, de contexte géographique ou professionnel. 178 agents ont ainsi bénéficié d'une mobilité interne en 2008. Le taux de mobilité des non-cadres s'établissant à 11 % et celui des cadres à 19 %.

» Annexe art. 116 loi NRE – Responsabilité sociale

Informations indiquées en application de l'art. 2 du décret n°2002-221 du 20 février 2002.

EFFECTIF TOTAL, EMBauchES EN DISTINGUANT LES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE ET LES CONTRATS À DURÉE INDÉTERMINÉE ET EN ANALYSANT LES DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES DE RECRUTEMENT, LICENCIEMENTS ET LEURS MOTIFS, HEURES SUPPLÉMENTAIRES, LA MAIN-D'ŒUVRE EXTÉRIEURE À LA SOCIÉTÉ

Effectif total au 31 décembre 2008 : 1 781 agents qui se répartissent entre 1 059 agents recrutés à Paris et 722 agents recrutés localement dans les agences à travers le monde (1 713 agents au total en 2007, soit + 4 %).

Nombre d'embauches cadre général : Au cours de l'exercice 2008, le nombre d'embauches a fortement progressé pour atteindre 106 contrats à durée indéterminée (+ 36 % par rapport à 2007) et 4 contrats à durée déterminée, dont 55 % de femmes. L'AFD ne rencontre aucune difficulté de recrutement pour ses activités au siège aussi bien que dans le réseau.

Cadre local : l'AFD a engagé un renforcement de ses compétences locales, en particulier par le recrutement en agences de cadres de haut niveau de qualification. À fin 2008, on compte une cinquantaine de cadres opérationnels dans les pays étrangers contre 42 à fin 2007.

Licenciements : En 2008 il y a eu trois licenciements dont deux pour inaptitude médicale.

Heures supplémentaires : Environ 800 heures supplémentaires sont été prescrites annuellement. Par ailleurs, environ 1 300 jours de travail supplémentaires sont été effectués dans le cadre de missions hors de France. L'ensemble des agents bénéficient d'un dispositif de Compte Épargne Temps.

Main d'œuvre extérieure à l'Agence : le nombre d'heures totales d'intérim en 2008 est de 37 421 heures contre 26 877 heures en 2007.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PLANS DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI, AUX EFFORTS DE RECLASSEMENT, AUX RÉEMBAUCHES ET AUX MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Sans objet pour le groupe AFD.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL, DURÉE DE CELUI-CI POUR LES SALARIÉS À TEMPS PLEIN ET LES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, ABSENTÉISME ET SES MOTIFS

Depuis l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail signé le 30 juin 2000, la durée annuelle du travail est de :

- 1 582 heures pour les agents dont le temps est décompté en heures,
- 206 jours pour les agents au forfait jours.

En application de la loi du 8 février 2008, l'AFD a proposé à ses agents le rachat de jours placés sur le Compte Épargne Temps. Puis par un accord du

employees receiving pay rises were women;

- ▶ Strive to reconcile family life and professional life through improved recognition of parenthood.

» Career management

AFD has based its career management policy on the principle of geographic and job mobility. Once again this year, numerous employees were able to develop their job skills in their area of expertise by changing their assignment, location or job. 178 agents moved within the company in 2008. The rate of mobility among non-executive staff was 11% and executive staff, 19%.

» Appendix to Article 116 of the NRE law – Social responsibility

Information shown pursuant to Article 2 of decree 2002-221 of 20 February 2002.

TOTAL HEADCOUNT, DISTINGUISHING BETWEEN FIXED-TERM AND PERMANENT CONTRACTS AND ANALYSING ANY DIFFICULTIES WITH RECRUITMENT, REDUNDANCY AND ITS REASONS, OVERTIME HOURS AND OUTSIDE LABOUR

Total headcount at 31 December 2008: 1,781 agents, which breaks down into 1,059 agents recruited in Paris and 722 agents recruited locally in agencies around the world. This was up 4% from a total of 1,713 agents in 2007.

New recruits in Paris: in 2008, new hiring rose sharply to 106 individuals on permanent contracts (+36% on 2007) and 4 fixed-term contracts, with women accounting for 55% of new recruits. AFD is having no trouble recruiting staff at head office or at a network level.

New recruits locally: AFD is committed to strengthening its local skills base, notably by recruiting highly-qualified managers to work in its local agencies. At the end of 2008, there were around 50 operational executives working abroad, compared with 42 at the end of 2007.

Redundancies: In 2008 there were three redundancies, including two for failed medicals.

Overtime: Around 800 overtime hours are worked each year. Furthermore, 1,300 additional work days are allocated for assignments outside France. All agents benefit from a time savings account.

Outside labour: the total number of hours worked by temporary staff was 37,421 in 2008, compared with 26,877 in 2007.

INFORMATION ON PLANS TO CUT STAFF AND SAFEGUARD EMPLOYMENT, REDEPLOYMENT, RE-RECRUITMENT AND SUPPORT MEASURES

Not applicable for the AFD group.

ORGANISATION OF THE WORKING WEEK, DURATION OF THIS FOR FULL-TIME AND PART-TIME WORKERS, ABSENTEEISM AND ITS REASONS

Since the agreement on the scheduling and reduction of working hours came into force on 30 June 2000, the number of annual working hours has been:

- 1,582 hours for agents whose time is counted in hours,
- 206 days for agents working a fixed number of days.

Pursuant to the law of 8 February 2008, AFD has offered to buy back days held in time savings accounts from its agents. Then in a two-year experimental agreement reached on 23 December 2008, possibilities for using and topping up time savings were expanded.

Since 2004, an agreement covering executive staff has been in place to allow occasional work at home, mainly to prepare or write documents. In 2008, for example, 108 agents worked over 563 days at home.

Employees have a number of possibilities for scheduling part-time work. 5.8% of agents work part time. Of these, 88.5% are women. The main plans allow for working 37.5%, 50%, 60%, 75% and 80% of a full-time equivalent. 87% of part-time workers have opted for the 80% plan.

Absenteeism: 6,753 days were lost to illness in 2008, down from 7,132 in 2007. There were eight work and travel related accidents resulting in time off in 2008 (six in 2007).

23/12/2008 (accord expérimental sur deux ans) les possibilités d'utilisation et d'alimentation du temps épargné ont été élargies.

Depuis 2004, le travail à domicile occasionnel (essentiellement travail rédactionnel ou préparatoire) a été mis en place par accord collectif pour les agents cadres. Ainsi, en 2008, 108 agents ont réalisé plus de 563 journées de travail à domicile.

Par ailleurs, de multiples possibilités d'aménagement du temps partiel sont offertes aux salariés. Le pourcentage des agents utilisant la formule de temps partiel s'établit à 5,8 %. 88,5 % d'entre eux sont des femmes. Les principales formules permettent de travailler à 37,5 %, 50 %, 60 %, 75 % et 80 % d'un équivalent temps plein. 87 % des salariés à temps partiel ont opté pour la formule à 80 %.

Absentéisme : le nombre de jours d'absence pour maladie s'élève en 2008 à 6 753 jours contre 7 132 jours en 2007. Le nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt de travail est de 8 en 2008 (6 en 2007).

RÉMUNÉRATIONS ET LEUR ÉVOLUTION, CHARGES SOCIALES, APPLICATION DES DISPOSITIONS DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DU TRAVAIL, ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

REMUNERATION AND CHANGES THEREIN, SOCIAL SECURITY EXPENSES, APPLICATION OF PART IV OF BOOK IV OF THE FRENCH LABOUR CODE, AND GENDER EQUALITY IN THE WORKPLACE

Indicateurs (K€) - Indicators (€K)	2006	2007	2008
Salaires annuels moyens - Average annual wage	64,45	66,25	67,48
Masse salariale - Payroll costs	66 230	68 522	76 176
Charges sociales et fiscales - Social security and tax expenses	32 134	32 752	36 310

Les mesures suivantes ont été appliquées après la signature d'un accord au titre de la NAO 2008 :

- ▶ Une augmentation générale de 1,5 % ;
- ▶ Une enveloppe équivalente à 2 % de la masse salariale consacrée à l'ensemble des augmentations individuelles ;
- ▶ Une revalorisation des primes de fonction du siège en plusieurs étapes (revalorisation de 50 % avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 et deuxième étape de même montant au 1^{er} janvier 2009). Ces primes sont dorénavant indexées sur l'évolution de la valeur du point d'indice ;
- ▶ La distribution d'un supplément d'intéressement collectif en application de l'article 2 de la loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social. Le montant brut du supplément d'intéressement s'est élevé à 20 % de la prime brute versée en 2008 au titre de 2007. En tout état de cause, le montant de la prime ne pourrait être inférieur à 280 € bruts, sur la base d'une année de présence complète à l'effectif en 2007 et d'un temps complet. Il est rappelé que cette prime exceptionnelle pourrait faire l'objet d'un versement par l'agent sur son Plan Épargne Entreprise. Ce reversement à l'initiative de l'agent sur son PEE ne ferait pas l'objet d'un abondement ;
- ▶ Dès lors que le comité d'établissement reconduira le préfinancement du chèque Emploi Service Universel en 2008, la Direction abondera celui-ci pour un montant identique, dans la limite de 250 € par agent ;
- ▶ Des mesures sur la durée et l'aménagement du temps de travail avec la possibilité de rachat des JRTT et JRF 2007 et le paiement exceptionnel des jours épargnés sur le Compte Épargne Temps, sur le droit ancien liquide au 31/12/07 et des mesures exceptionnelles pour les agents à la formule horaire (une journée supplémentaire de RTT).

L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du travail et les plans de réduction des effectifs et de la sauvegarde de l'emploi sont sans objet pour l'AFD.

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : 44,6 % des salariés du cadre général sont des femmes à fin 2008. La proportion des femmes dans la catégorie des cadres poursuit sa progression : 22,5 % en 1997 pour atteindre plus de 36,8 % à fin 2008 (34 % en 2007).

The following measures have been applied following an agreement under the provisions of the 2008 annual pay negotiations:

- ▶ A 1.5% general increase ;
- ▶ A pool equivalent to 2% of total payroll expenses to cover all individual pay rises ;
- ▶ A revaluation of bonuses in several stages, depending on the office (50% backdated to 1 January 2008 and 50% applied on 1 January 2009). These bonuses are now indexed to changes in the value of the index ;
- ▶ The payment of an additional amount for collective profit sharing in accordance with Article 2 of the law of 30 December 2006 on the development of profit-sharing and employee shareownership, and including various measures of a social and economic nature. The total amount of the additional profit-sharing payment was 20% of the gross bonus paid out in 2008 for 2007. Under no circumstances could the bonus be less than €280 gross, based on zero absence over a year of full-time work in 2007. Agents have the right to pay this one-off bonus into their Company Savings Plan (CSP). If the agent does pay this money into the CSP, there will be no top-up ;
- ▶ When the Works Council extended the pre-financing of service vouchers in 2008, the Management topped this up with an identical amount of up to €250 per agent ;
- ▶ Measures concerning the duration and scheduling of working hours with the possibility of buying back time saved as a result of the legal shortening of the working week, and the one-off payment of days held in time savings accounts, and exceptional measures for agents on time plans (additional day off work).

The provisions of part IV of book IV of the French Labour Code and plans to cut or safeguard jobs do not apply to AFD.

Gender equality in the workplace: Women made up 44.6% of AFD's general workforce at end-2008. The proportion of women in the executive category continues to rise, from 22.5% in 1997 to over 36.8% at end-2008 (34% in 2007).

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

L'année 2008 a été marquée par la signature d'accords importants.

- ▶ Le 14 novembre 2008, les accords de fermeture du régime de retraite géré par la Caisse de Retraites de l'AFD-IEDOM et les accords du nouveau régime à cotisations définies ont été signés entre la Direction de l'AFD, la Direction de l'IEDOM et les organisations syndicales du Siège et des DOM ainsi que le délégué du personnel de Saint-Pierre et Miquelon;
- ▶ Élections professionnelles 2009 : accord sur la prorogation des mandats CE/DP, accord sur la durée des mandats, deux protocoles préélectorales CE et DP;
- ▶ Avenant à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 30 juin 2000 (réforme du Compte Épargne Temps);
- ▶ Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, un accord sur la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) a été conclu avec les partenaires sociaux.

CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

L'AFD attache une grande importance, en liaison avec le CHSCT, aux questions d'hygiène et de sécurité, tant au siège que dans les agences.

À titre préventif, l'AFD a mis en place des procédures de veille sur les sujets liés à la sécurité des agents (terrorisme, risques sismiques, grippe aviaire...). Elle a également défini des normes de sécurité pour l'ensemble de ses agences (guide de sécurité "agences") ainsi qu'un dispositif prévoyant la mobilisation d'une cellule de crise afin de traiter rapidement les impacts liés à un sinistre majeur ou une crise générée par un événement externe pouvant mettre en péril des agents. Par ailleurs, une cellule de veille et d'écoute composée de membres du CHSCT, du service médico-social et de membres de la direction des Ressources humaines, se réunit régulièrement afin de prévenir et remédier aux situations de souffrance au travail et de harcèlement moral pouvant exister dans l'entreprise.

En matière de lutte contre le tabagisme, diverses mesures d'accompagnement de l'arrêt de la consommation de tabac ont été prises et le siège de l'AFD est par ailleurs intégralement "immeuble non-fumeur" depuis le 1^{er} décembre 2005.

Par ailleurs, comme depuis quelques années, une campagne de vaccination antigrippale sur le lieu de travail s'est déroulée à l'automne 2008.

Un médecin du travail se tient à la disposition des collaborateurs durant deux demi-journées par semaine et une après-midi tous les quinze jours ; une infirmière et une assistance sociale sont également présentes au sein de l'entreprise au siège.

Une charte a été signée en novembre 2007, à l'attention de l'ensemble des collaborateurs, marquant l'engagement de l'AFD de lutter contre le VIH/SIDA et les maladies chroniques évolutives : aide au dépistage, non-discrimination dans l'emploi, prise en charge des soins et médicaments.

En matière d'organisation du travail, l'AFD a également confié à l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) une mission de diagnostic sur la gestion de la charge de travail concernant son établissement du Siège à Paris.

FORMATION

L'activité formation a été particulièrement dynamique en 2008 : plus de 32 500 heures de formation dispensées, ce qui représente une augmentation de plus de 24 % par rapport à l'an passé.

L'intégration des nouveaux embauchés a été mise au cœur de la politique formation qui propose désormais un programme complet composé de plusieurs actions et séminaires. Ceux-ci permettent, au-delà de la simple prise de connaissance avec l'environnement de travail, de bien appréhender les axes stratégiques, les missions et les enjeux qui font l'actualité et l'avenir de l'Agence.

La politique formation consacre toujours d'importants moyens à l'apprentissage ou au renforcement des compétences linguistiques mais également au développement des compétences métiers. Ainsi, de nombreux stages techniques ont été mis en place dans les domaines bancaire, financier et économique, et dans l'accompagnement des chefs de projet dans leur maîtrise du cadre technique d'intervention.

Enfin, le cycle *Métiers du Développement*, destiné à fournir à tous les collaborateurs un socle de compétences commun sur l'aide au développement et la place de l'AFD dans le dispositif français, a évolué dans ses modalités pour être encore plus proche des projets financés. Désormais, il est proposé dans le cadre de ce séminaire, un module terrain permettant une approche réelle

LABOUR RELATIONS AND SUMMARY OF COLLECTIVE AGREEMENTS

Some important agreements were reached in 2008.

- ▶ On 14 November 2008, agreements to close the pension scheme managed by the AFD-IEDOM pension fund and agreements on the new defined contributions plan were signed between AFD's management, IEDOM's management and union bodies from head office and French overseas foreign offices, as well as the staff representative of Saint-Pierre-et-Miquelon.
- ▶ Professional elections 2009: agreement on the extension of CE/DP mandates, agreement on the duration of mandates, two CE and DP pre-electoral protocols.
- ▶ Codicil to the agreement on the scheduling and reduction of working hours dated 30 June 2000 (reform of the time savings account).
- ▶ For the third consecutive year, annual pay negotiations resulted in an agreement between the Agency and its staff.

HEALTH AND SAFETY CONDITIONS

In collaboration with the CHSCT (Committee on Hygiene, Safety and Working Conditions), AFD attaches great importance to health and safety issues, at head office and in foreign offices.

As a prevention measure, AFD has introduced procedures to monitor issues relating to agents' safety (terrorism, earthquake risks, bird flu, etc.). It has also established safety standards for all of its foreign offices in a special guide, and implemented a system for mobilising a crisis unit in order to swiftly address the impact of a major disaster or crisis linked to external events that could pose a threat to agents.

A monitoring and complaints unit consisting of members of the CHSCT, the Medical-Social Department and the HR team meets regularly to identify and remedy work-related problems and any psychological harassment that may exist in the company.

Several measures have been taken to encourage staff to quit smoking and AFD headquarters have been a smoke-free zone since 1 December 2005.

And as in recent years, a flu vaccination campaign at the work place was held in the autumn of 2008.

A company doctor is present for employees two half-days a week plus one afternoon every fortnight. A nurse and a social worker are also available at the head office.

A charter was signed in November 2007, addressed to employees to mark AFD's commitment to fight HIV-AIDS and active chronic diseases with assistance for screening, eliminating workplace discrimination, and paying for healthcare and medication.

With respect to work organisation, AFD also asked the Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail to analyse workload management at its head office in Paris.

TRAINING

The training programme was especially busy in 2008, with over 32,500 hours representing a 24% increase on the previous year.

Integrating new recruits has been placed at the heart of the training policy, which now includes an extensive programme of practical work and seminars. These make it possible to go beyond learning about the work environment and fully understand the strategies, tasks and goals of the Agency, now and in the future.

The training policy devotes considerable resources to teaching or strengthening language abilities, as well as to the development of business skills. A number of technical courses have been introduced in banking, finance and economics, as has support for project managers to help them understand the technical scope of operations.

The Development cycle, intended to provide all employees with a common skill set covering development assistance and AFD's role in French measures, has changed format to be even closer to the projects financed. As part of this seminar, a ground-based module offers a real and physical approach to practical development issues. Two groups of employees have already enjoyed an operational illustration of the various forms of aid, visiting projects in Senegal and Tunisia. These new measures, which contribute greatly to social cohesion, will involve more staff in 2009.

et physique de la pratique du développement. Deux groupes de collaborateurs ont d'ores et déjà pu avoir une illustration opérationnelle des différentes formes de l'aide en réalisant des visites de projets au Sénégal et en Tunisie. Ce nouveau dispositif, qui participe pleinement à la cohésion sociale, devrait concerner encore davantage de collaborateurs en 2009.

EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

14 travailleurs handicapés en 2008 (10 en 2007).

Taux d'emploi (en %) sur les établissements siège et CEFEB en 2008 : 1,7 % (1,4 % en 2007).

L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents handicapés en poste dans l'entreprise constituent une préoccupation majeure de la direction et des partenaires sociaux.

La direction et les partenaires sociaux se sont rencontrés afin de définir un plan d'actions et ont ainsi signé un accord en juin 2007 qui prévoit des actions organisées sur la base de cinq axes :

- ▶ Un accompagnement renforcé des handicapés présents dans l'entreprise ;
- ▶ La conduite d'actions de sensibilisation : une journée de sensibilisation a été réalisée sur le thème en 2007 et s'est poursuivie en 2008 ;
- ▶ Une démarche volontariste dans le recrutement avec notamment la mise en ligne d'annonces diffusées sur des sites dédiés ;
- ▶ Le développement des relations avec le milieu protégé ;
- ▶ L'amélioration des conditions d'accueil et de travail.

CEUVRES SOCIALES

Les activités sociales et culturelles sont gérées par le Comité d'établissement du siège. Ces prestations vont de l'organisation de séjours de vacances pour les enfants et les salariés à la participation aux frais de repas, à l'aide sociale aux familles et à la mise à disposition de médiathèques et d'abonnements à tarifs réduits pour des théâtres et cinémas. Une association sportive et culturelle offre la possibilité de pratiquer différents sports collectifs et de nombreuses activités culturelles.

IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE

L'AFD a recours à des prestataires externes aussi bien pour des activités traditionnelles (exploitation et maintenance des systèmes d'information, services généraux...) que sur son cœur de métier (appui à l'instruction et au suivi de projet, études thématiques et évaluations...).

Le Secrétariat Général reste un grand consommateur de prestations externes mais, suite à la croissance de l'activité et afin d'améliorer la flexibilité, les dépenses de prestations de la direction des Opérations et de la Stratégie ont fortement augmenté, respectivement de 60 % et de 30 % par rapport à 2007.

MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PREND EN COMPTE L'IMPACT TERRITORIAL DE SES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Compte tenu du faible nombre d'agents du Groupe affectés et recrutés dans chacune des agences dans les pays dans lesquels intervient l'AFD, l'impact territorial en matière d'emploi et de développement régional est limité.

RELATIONS ENTRETENUES PAR LA SOCIÉTÉ AVEC LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES

Sans objet.

MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PROMEUT AUPRÈS DE SES SOUS-TRAITANTS ET S'ASSURE DU RESPECT PAR SES FILIALES DES DISPOSITIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les contrats avec les prestataires et consultants incluent systématiquement des clauses insistant le respect des normes sociales et environnementales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'OIT.

EMPLOYMENT OF, AND ACCESSIBILITY FOR, DISABLED WORKERS

The Agency employed 14 disabled workers in 2008 (10 in 2007).

Weight in total employment at head office and CEFEB in 2008: 1.7% (1.4% in 2007).

Creating job opportunities and keeping disabled agents employed with the Agency are a major concern for union and management.

Union and management met in June 2007 to sign an agreement on a programme of action based on:

- ▶ Increased support for disabled workers at the Agency;
- ▶ Programmes to raise awareness with a special day on the issue in 2007 and 2008;
- ▶ A determined recruitment effort with the publication of job adverts on dedicated websites;
- ▶ Development of relations with the protected sector;
- ▶ Improvement of office and working conditions.

WORK IN THE COMMUNITY

The Labour Management Committee manages social and cultural activities at head office. It organises vacation trips for employees and their children with a contribution to meal costs, provides welfare assistance to families and offers digital libraries and cut-rate subscriptions for theatres and cinemas. A sports and cultural association offers facilities for taking part in various team sports and cultural activities.

IMPORTANCE OF OUTSOURCING

AFD turns to outside contractors both for its traditional activities (IT systems operation and maintenance, general services, etc.) and for its core business with support in project design and monitoring, topical studies and assessments, etc.

The General Secretariat is the biggest user of outside contractors, but spending on providers of services to improve flexibility for Operations and Strategy has risen sharply - by 60% and 30% respectively - as the flow of business has grown.

MANNER IN WHICH THE COMPANY TAKES INTO ACCOUNT THE LOCAL IMPACT OF ITS ACTIVITIES IN TERMS OF EMPLOYMENT AND REGIONAL DEVELOPMENT

Given the low number of group agents allocated to and recruited in each of the foreign offices in countries where AFD operates, the territorial impact in terms of employment and regional development is limited.

RELATIONS BETWEEN THE COMPANY AND BACK-TO-WORK ASSOCIATIONS, TEACHING ESTABLISHMENTS, ENVIRONMENTAL SUPPORT GROUPS, CONSUMER ASSOCIATIONS AND LOCAL COMMUNITIES

Not applicable.

MANNER IN WHICH THE COMPANY PROMOTES THE FUNDAMENTAL AGREEMENTS OF THE INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION TO ITS SUBCONTRACTORS AND ENSURES THESE ARE RESPECTED BY ITS SUBSIDIARIES

Contracts with service providers and consultants systematically include clauses on respect for internationally-recognised social and environmental standards, including the ILO's fundamental agreements.

MANNER IN WHICH FOREIGN SUBSIDIARIES TAKE INTO ACCOUNT THE IMPACT OF THEIR WORK ON REGIONAL DEVELOPMENT AND LOCAL COMMUNITIES

Given the low number of group agents allocated to and recruited in each of the foreign offices in countries where AFD operates, the territorial impact in terms of employment and regional development is limited.

MANIÈRE DONT LES FILIALES ÉTRANGÈRES DE L'ENTREPRISE PRENNENT EN COMPTE L'IMPACT DE LEURS ACTIVITÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LES POPULATIONS LOCALES

Compte tenu du faible nombre d'agents du Groupe affectés et recrutés dans chacune des agences dans les pays dans lesquels intervient l'AFD, l'impact territorial en matière d'emploi et de développement régional est limité.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

» Stratégie de responsabilité environnementale interne

L'Agence s'est engagée dans une démarche d'amélioration de ses performances environnementales. Un plan d'actions est en cours de mise en œuvre. Pour le siège, l'AFD a retenu le principe d'un programme de travaux sur les trois prochaines années, visant à diminuer la consommation d'énergie et basé sur la refonte dès 2009 de la gestion technique du bâtiment. Parallèlement la collecte sélective des déchets a été renforcée et une politique d'achats responsables a été adoptée.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités, l'Agence examine toutes les possibilités de maîtrise de ses émissions, en particulier par le développement généralisé de la visioconférence. Parallèlement, l'AFD s'est engagée à devenir "carbone neutre" à partir de 2008. Un contrat d'achat de crédits carbone avec l'organisation de solidarité internationale Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarité (GERES) a ainsi été signé en octobre 2008 pour compenser les émissions de l'Agence sur les années 2008-2010. L'achat de ces crédits carbone permettra la diminution des consommations de bois utilisés pour la cuisson urbaine au Cambodge.

Concernant le réseau, la phase de diagnostic réalisée en 2006 au siège de l'établissement est étendue progressivement à l'ensemble des agences. Elle permet d'identifier les priorités à prendre en compte pour la rénovation du patrimoine (programmée sur les années 2009 et suivantes) et d'intégrer les agences dans une démarche de diminution globale des consommations d'eau et d'électricité. 25 % des agences ont désormais réalisé un diagnostic environnemental, disposent d'un plan d'action local et d'un tableau de bord relatif à l'environnement interne.

» Annexe art. 116 loi NRE – Responsabilité environnementale

Informations indiquées en application de l'art. 2 du décret n°2002-221 du 20 février 2002.

CONSOMMATION DE RESSOURCES EN EAU

Périmètre : Siège France (AFD et Proparco)

ENVIRONMENTAL RESPONSIBILITY

» Internal environmental responsibility strategy

The Agency is committed to improving its environmental performance. An action plan is now being implemented. For head office, AFD has adopted in principle a programme of work for the next three years, aimed at reducing energy consumption and based on a complete review of building technical management from 2009. Meanwhile, procedures to sort waste have been stepped up and a responsible procurement policy introduced.

The Agency is examining all options to reduce greenhouse gas emissions from its activities, notably by standardising use of video-conferencing. AFD has made a commitment to becoming carbon neutral in 2008. A deal to purchase carbon credits was signed with the international solidarity organisation Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarité in October 2008, to offset the Agency's emissions for 2008-2010. The purchase of carbon credits will make it possible to reduce the amount of wood used for urban cooking in Cambodia.

At a network level, the review period within the company in 2006 has gradually been extended to all foreign offices. This identifies the priorities to be taken to renovate property (programme for 2009 and subsequent years) and include foreign offices in a general attempt to reduce water and electricity consumption. 25% of foreign offices have now carried out an environmental review, drawn up a local action plan and created a spreadsheet on the internal environment.

» Appendix to Article 116 of the NRE law – Environmental responsibility

Information shown pursuant to Article 2 of decree 2002-221 of 20 February 2002.

CONSUMPTION OF WATER RESOURCES

Scope: French headquarters (AFD and Proparco)

<i>Eau - Water</i>	<i>Indicateur - indicator</i>	2008	2007	<i>Variation Change (%)</i>
CONSOMMATION D'EAU/AGENT CONSUMPTION/AGENT	m ³ /agent/an - m ³ /agent/year	12	15	- 19 %
	Litre/agent/jour - Litres/agent /day	59	69	- 14 %
CONSOMMATION TOTALE D'EAU TOTAL WATER CONSUMPTION	m ³ /an - m ³ /year	11 014	11 908	- 8 %

Les consommations d'eau indiquées concernent toutes les utilisations faites en France (cuisine, services généraux, sanitaires, climatisation).

Water consumption as shown includes all uses in France (cooking, maintenance, cleaning, air-conditioning).

CONSUMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Périmètre : Siège France (AFD et Proparco)

CONSUMPTION OF COMMODITIES

Scope: French headquarters (AFD and Proparco)

<i>Papier - Paper</i>	<i>Indicateur - indicator</i>	2008	2007	<i>Variation Change</i>
Consommation totale - Total consumption	Tonne/an - Tonnes/year	59	65	- 10 %
Consommation de papier/agent - Paper consumption/agent	Kg/agent/an - Kg/agent/year	65	82	- 21 %
Papier blanc - White paper	Tonne/an - Tonnes/year	40	27	49 %
Ramette de papier blanc/agent - Reams of white paper/agent	Ramettes/agent/an - Reams/agent/year	18	14	31 %
Consommation de papier blanc/ agent Consumption of white paper/agent	Kg/agent/an - Kg/agent/year	45	34	31 %
Papier d'imprimerie - Printing paper	Tonne/an - Tonnes/year	18	38	- 51 %

De par son activité, le groupe AFD n'a pas de consommation de matières premières significative. La principale ressource utilisée dans le cadre de l'activité est le papier. La consommation de papier comprend les consommations directes de papier par les agents (papier blanc) ainsi que la reprographie interne et les documents de communication externe de l'AFD (papier d'imprimerie).

Due to the nature of its activity, AFD does not consume significant amounts of commodities. The main resource used in the course of its work is paper. Paper consumption includes direct use by agents (white paper) as well as AFD's internal printing and external communications (printing paper).

CONSUMMATION D'ÉNERGIE

Périmètre : Siège France (AFD et Proparco)

ENERGY CONSUMPTION

Scope: French headquarters (AFD and Proparco)

<i>Energie - Energy</i>	<i>Indicateur - indicator</i>	2008	2007	<i>Variation Change</i>
Consommation totale d'énergie/m ² Total energy consumption/m ²	kWh/m ² /an (Shon) ¹ - kWh/m ² /year (building footprints ¹)	207	205	1 %
	kWh/m ² /an (Surface utile) - kWh/m ² /year (floor space)	244	241	1 %
Consommation totale d'énergie - Total energy consumption	MWh/an - MWh/year	5 486	5 431	1 %
Consommation totale d'énergie/agent Total energy consumption/agent	KWh/agent/an - MWh/agent/year	1 727	1 775	- 3 %
Consommation totale d'électricité - Total electricity consumption	MWh/an - MWh/year	3 923	4 034	- 3 %
Consommation totale de vapeur - Total steam consumption	MWh/an - MWh/year	1 563	1 397	12 %

¹ Surface hors œuvre nette (hors locaux techniques) ¹ Building footprints (excluding technical premises).

Depuis 2006, 100 % de l'électricité est acheté avec "certificat vert", signifiant que de l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable (hydraulique, éolien) a été réinjectée dans le réseau.

Since 2006, 100% of electricity has been purchased with a "green certificate", meaning that electricity produced from renewable energy (hydro-electric, wind turbine) has been resupplied to the network.

MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Afin d'améliorer son efficacité énergétique, l'AFD rénove régulièrement son patrimoine et mène des campagnes de sensibilisation du personnel.

MEASURES TAKEN TO IMPROVE ENERGY EFFICIENCY AND USE OF RENEWABLE ENERGIES

To improve its energy efficiency, AFD frequently renews its resources and campaigns to increase staff awareness.

CONDITIONS D'UTILISATION DES SOLS

De par son activité, l'AFD n'a pas recours à une utilisation industrielle des sols mais occupe des locaux de type administratif.

USE OF LAND CONDITIONS

By the nature of its activity, AFD does not use land for industrial purposes but rather occupies administrative premises.

REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT

Périmètre : Siège France (AFD et Proparco)

DISCHARGE INTO THE AIR, WATER AND SOIL WITH SERIOUS ENVIRONMENTAL REPERCUSSIONS

Scope: French headquarters (AFD and Proparco)

<i>Carbone et déplacements Carbon emissions and travel</i>	<i>Indicateur - indicator</i>	2008	2007	<i>Variation Change</i>
Émissions totales - Total emissions	MTEqCO ₂ /an - MTCO ₂ Eq/year	22	19	15 %
Émission/agent - Emission/agent	TEqCO ₂ /an/agent - TCO ₂ Eq/year/agent	24	24	0 %
Déplacements en avion des agents missionnaires Air travel by agents on assignment	Milliers km.passagers Thousands of passenger km	17 781	16 085	11 %

Les émissions de carbone¹ sont générées principalement par les déplacements de personnes (déplacements pour missions, affectations, domicile-travail, missions des consultants) qui représentent 53 % des émissions, mais également par les matériaux et services entrants (24 %). L'augmentation des émissions totales est principalement due au nombre croissant de déplacements impliqués par l'intensification de l'activité.

Carbon emissions¹ are mainly generated by staff travel (assignments, postings, home-work, consultancy), which accounts for 53% of emissions, but also incoming services and materials (24%). The rise in total emissions is primarily due to the growth in travel required by increased activity.

NUISANCES SONORES OU OLFACTIVES ET LES DÉCHETS

Périmètre : Siège France (AFD et Proparco)

NOISE OR SMELL POLLUTION AND WASTE

Scope: French headquarters (AFD and Proparco)

Déchets - Waste	Indicateur - indicator	2008	2007	Variation Change
Volume total - Total volume	Tonne/an - Tonnes/year	339	247	38 %
Déchets alimentaires - Food waste	Tonne/an - Tonnes/year	112	120	- 6 %
Assimilables OM - Household waste and similar	Tonne/an - Tonnes/year	75	117	- 36 %
Production de déchet/agent - Waste production/agent	Kg déchets/agent - Kg waste/agent	375	313	20 %

MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES À L'ÉQUILIBRE BIOLOGIQUE, AUX MILIEUX NATURELS, AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES PROTÉGÉES

Non applicable.

En tant qu'établissement de crédit, l'activité de l'AFD ne porte pas atteinte de façon significative à l'équilibre biologique, aux milieux naturels ainsi qu'aux espèces animales et végétales protégées.

MEASURES TAKEN TO LIMIT DAMAGE TO THE BIOLOGICAL BALANCE, NATURAL RESOURCES, WILDLIFE HABITATS AND PROTECTED VEGETATION

Not applicable.

As a credit institution, AFD has no significant impact on the biological balance, natural resources, wildlife habitats or protected vegetation.

DÉMARCHES D'ÉVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

L'AFD réalise chaque année un diagnostic environnemental et un bilan carbone pour le siège (AFD et Proparco) et étend cette démarche progressivement aux agences. Les résultats du bilan carbone sont disponibles sur le site internet de l'AFD (www.afd.fr).

STEPS TO EVALUATE OR CERTIFY ENTERPRISES ACCORDING TO ENVIRONMENTAL CRITERIA

Each year, AFD carries out an environmental analysis and calculates the carbon footprint for the head office (AFD and Proparco), and is gradually extending this approach to foreign offices. Carbon footprint results are available on the AFD website (www.afd.fr).

MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONFORMITÉ DE L'ACTIVITÉ AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Non applicable.

Compte tenu de leur activité, l'AFD et ses filiales ne font pas l'objet d'un encadrement réglementaire spécifique en matière environnementale. Néanmoins, l'AFD est en conformité avec la réglementation générale applicable en la matière. Pour s'en assurer, l'AFD a réalisé en 2006 un diagnostic externe qui n'a pas relevé d'anomalie. Le suivi récurrent est assuré au niveau du siège par le département des Moyens et services généraux.

MEASURES TAKEN TO ENSURE ACTIVITY COMPLIES WITH LEGAL AND REGULATORY PROVISIONS CONCERNING THE ENVIRONMENT

Not applicable.

Given the nature of their activity, AFD and its subsidiaries are not subject to any specific regulations concerning the environment. That said, AFD does comply with general regulations on this issue. To make sure, AFD carried out an external analysis in 2006. This revealed no abnormalities. The Maintenance Department is responsible for ongoing controls at head office.

DÉPENSES ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

Non applicable.

Les activités du groupe AFD n'ont pas de conséquences directes nuisant à l'environnement ; l'AFD n'a pas engagé de dépenses en 2008 à ce titre.

SPENDING TO PREVENT THE COMPANY'S ACTIVITIES AFFECTING THE ENVIRONMENT

Not applicable.

The AFD group's activities have no direct consequences on the environment; AFD spent no money to this end in 2008.

EXISTENCE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE SERVICES INTERNES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA FORMATION ET L'INFORMATION DES SALARIÉS SUR CELUI-CI, LES MOYENS CONSACRÉS À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

La gestion de la responsabilité environnementale interne est assurée par le département des Moyens et services généraux. En 2008, une campagne de sensibilisation au tri des déchets et aux économies de papier a été menée, avec la mise en place de poubelles individuelles de tri sélectif pour l'ensemble du personnel du Siège. Par ailleurs, 10 sessions de formation ont été dis-

PRESENCE OF IN-HOUSE DEPARTMENTS TO MANAGE THE ENVIRONMENT, TRAIN AND EDUCATE STAFF ON ENVIRONMENTAL ISSUES; RESOURCES DEVOTED TO REDUCING ENVIRONMENTAL RISKS

The General Services and Maintenance Department manages environmental responsibility internally. In 2008, a campaign to raise awareness about waste management and cutting down on paper was carried out, with the introduction of individual waste sorting bins for all staff at head office. In addition, 10 training sessions welcomed over 150 participants, at head office and over the network (AFD, Proparco). The aim of this training was to present the AFD group's approach to limiting social and environmental risks and encourage operational staff to adopt this approach.

¹ Le bilan carbone est établi annuellement selon la méthode homologuée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

¹ The carbon footprint is calculated annually using the method approved by ADEME

pensées à plus de 150 participants, tant au siège que dans le réseau (AFD, Proparco). L'objectif de ces formations était de présenter la démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux adoptée par le groupe AFD et favoriser l'appropriation de cette démarche par les opérationnels.

ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION AYANT DES CONSÉQUENCES AU-DELÀ DES ÉTABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

Non applicable.

Les activités du groupe AFD n'ont pas de conséquences directes pouvant générer des accidents de pollution.

MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, SAUF SI CETTE INFORMATION EST DE NATURE À CAUSER UN PRÉJUDICE SÉRIEUR À LA SOCIÉTÉ DANS UN LITIGE EN COURS

Non applicable.

Dans le cadre des financements qu'elle assure, la responsabilité de l'AFD en matière de risque environnemental n'est pas engagée. En conséquence, aucune provision n'est comptabilisée à ce titre dans les comptes de l'AFD ou de ses filiales.

MONTANT DES INDEMNITÉS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET LES ACTIONS MENÉES EN RÉPARATION DE DOMMAGES CAUSÉS À CELUI-CI.

Aucune indemnité n'a été versée à ce titre en 2008.

OBJECTIFS ASSIGNÉS AUX FILIALES À L'ÉTRANGER SUR LES POINTS 1^o À 6^o CI-DESSUS

L'AFD ne possède pas de filiales étrangères à proprement parler. En revanche, les agences du réseau de l'AFD ont pour objectif de réaliser un autodiagnostic environnemental et de doter d'un tableau de bord et d'un plan d'actions précis. À fin 2008, 25 % des agences avaient pu réaliser cet autodiagnostic, qui sera progressivement étendu à l'ensemble du réseau.

3.4.2 Financements

Le groupe de l'AFD a franchi en 2008 le cap symbolique du milliard d'euros engagés dans la lutte contre le changement climatique (atténuation et adaptation), pour s'établir à 1,1 milliard en montant non pondéré, soit une progression de 57 % en un an.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la part des engagements climat dans le portefeuille du groupe est en très nette augmentation pour la première fois depuis quatre ans (de 19 % sur 2005-07 à 30 % en 2008).

ORGANISATION TO TACKLE POLLUTION INCIDENTS WITH CONSEQUENCES BEYOND COMPANY ESTABLISHMENTS

Not applicable.

The AFD group's activities have no direct consequences that could trigger pollution-generating accidents.

AMOUNT OF PROVISIONS AND GUARANTEES FOR ENVIRONMENTAL MATTERS, UNLESS THIS INFORMATION COULD POTENTIALLY BE VERY DAMAGING TO THE COMPANY IN A CURRENT LEGAL DISPUTE

Not applicable.

Within the framework of its financing activity, AFD assumes no responsibility for environmental risks. As a result, no provisions for such risks are booked in the accounts of AFD or its subsidiaries.

AMOUNT OF FINES PAID OVER THE YEAR FOLLOWING A LEGAL DECISION RELATING TO THE ENVIRONMENT, AND ACTIONS TAKEN TO REVERSE DAMAGE CAUSED

No fines were paid to this end in 2008.

TARGETS SET FOR FOREIGN SUBSIDIARIES ON POINTS 1^o TO 6^o ABOVE

AFD does not have any foreign subsidiaries as such. However, foreign offices in the AFD network are supposed to carry out an environmental self-assessment and draw up a detailed spreadsheet and action plan. At end-2008, 25% of foreign offices had carried out this self-assessment, which will gradually be extended to the whole network.

3.4.2 Financing

In 2008, the AFD group reached the symbolic milestone of €1bn committed to tackle global warming (prevention and adaptation), with the non-weighted total amounting to €1.1bn, representing a 57% increase in the space of a year. This result is all the more remarkable given that the weight of climate commitments in the group's portfolio has risen sharply for the first time in four years (from 19% in 2005-07 to 30% in 2008).

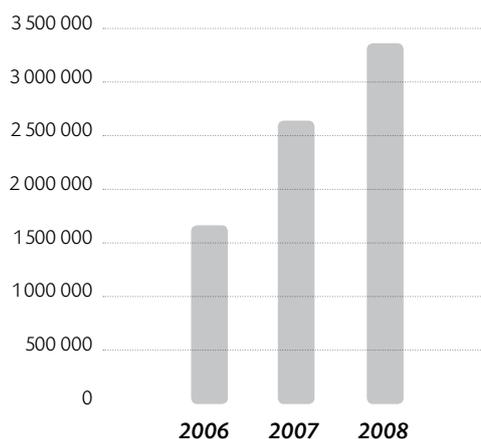
Évolution des engagements climat et totaux du groupe de l'AFD de 2005 à 2008 Changes in the AFD group's climate commitments and total commitments from 2005 to 2008

AFD + Proparco	2005	2006	2007	2008
Engagements climat non pondérés (M€) Non-weighted climate commitments (€M)	425	651	626	1074
Engagements totaux (M€) Total commitments (€M)	2 494	3 090	3 474	3 800
RATIO ENGAGEMENTS CLIMAT/ENGAGEMENTS TOTAUX RATIO OF CLIMATE COMMITMENTS TO TOTAL COMMITMENTS	17 %	21 %	18 %	30 %

L'impact sur le climat des projets 2008 se traduira par l'évitement de 3,3 millions de tonnes de CO₂, soit une progression annuelle de 22 %, équivalente à la progression en nombre de projets, mais inférieure à la croissance en montant du portefeuille climat. Ce résultat est conservateur car plus de la moitié des engagements de l'AFD en faveur du climat ne peuvent à ce jour faire l'objet d'une estimation ex-ante chiffrée de leur impact (notamment les lignes de crédit).

The impact of climate projects in 2008 will result in 3.3 million tonnes of CO₂ being avoided, representing a 22% year-on-year improvement. This reflects progress with a number of projects but is not as much as growth in the climate portfolio might suggest. This result is conservative as the impact of more than half of AFD's climate commitments cannot be calculated ex-ante as things stand. This particularly relates to credit lines.

Réductions d'émissions annuelles réalisées par les projets climat de l'AFD (en t_{éq}CO₂)
Annual reduction in emissions as a result of AFD climate projects (in tonnes of CO₂ equivalent)



Les engagements climat de Proparco sont en très forte hausse, + 150 % par rapport à l'exercice 2007 qui avait déjà enregistré une progression par rapport aux années précédentes.

Cette meilleure prise en compte du climat dans les projets financés par le Groupe résulte d'une meilleure appropriation de la thématique par les chefs de projets comme le montre la diminution du taux d'erreur dans l'attribution du marqueur de Rio figurant dans la fiche d'identification projet (58 % de taux d'erreur en 2008 contre 70 % en 2007).

Le coût État des projets climat 2008 ressort à 195 M€, pour des engagements climat totaux de 1,1 Mds€. L'effet de levier moyen pour les financements climat est donc de 5,5.

Pour la première fois en 2008, les engagements de l'AFD en faveur de l'adaptation au changement climatique ont été mesurés. Une première estimation qui devra être confirmée donne un montant pondéré pour l'adaptation de 64 M€, dont 47 M€ correspondent à des projets qui participent aussi à la limitation des émissions.

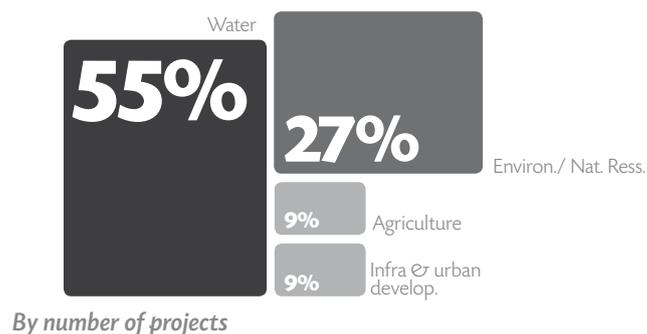
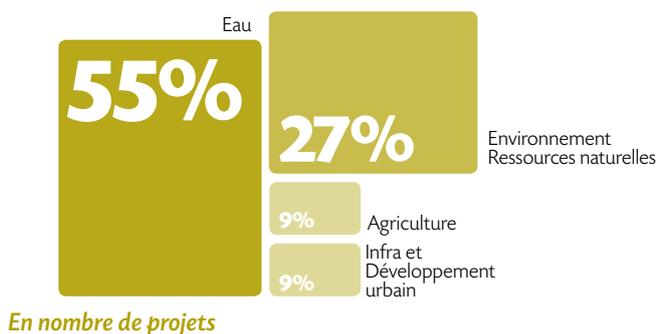
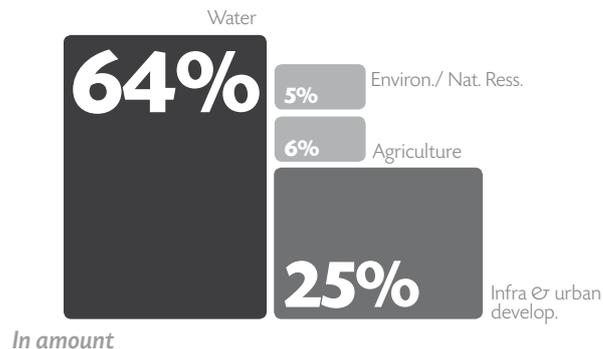
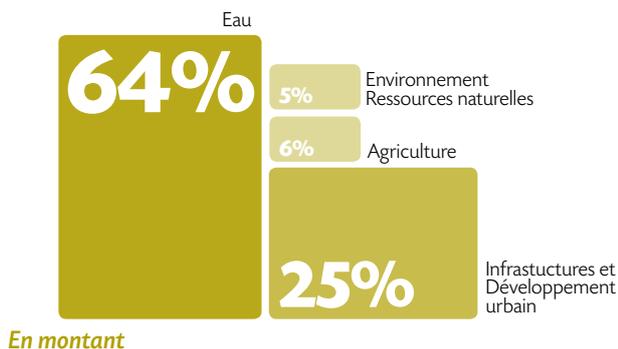
Proparco's climate commitments have soared: +150% on 2007, which was already showing an improvement on previous years.

This increased awareness of the climate in projects financed by the Group has led to a greater understanding of the issue by project managers, as reflected in the reduction in errors with Rio Markers appearing in the project identification sheet (58% in 2008 versus 70% in 2007).

In 2008, the cost to the government of climate projects came to €195M, with total climate commitments amounting to €1.1bn. Average gearing on climate finance is therefore 5.5.

AFD's commitments to adapting to global warming were measured for the first time in 2008. A preliminary estimate, which remains to be confirmed, gives a weighted amount of €64M for adaptation, with €47M of this corresponding to projects that also help to limit emissions.

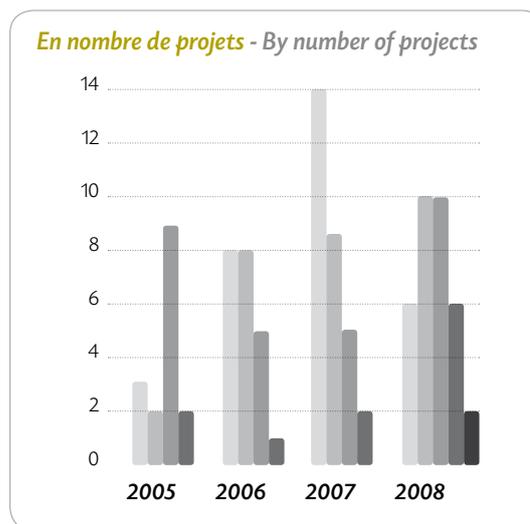
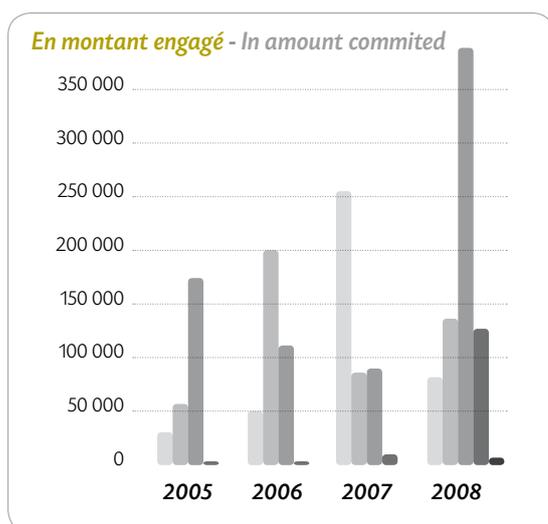
Répartition sectorielles des montants engagés dans l'adaptation en 2008 Sector breakdown of amounts committed to adaptation in 2008



Ces résultats très positifs ne doivent cependant pas masquer la fragilité du portefeuille climat. En effet, la très forte variabilité annuelle des engagements climat par géographie crée une incertitude sur les engagements climat futurs.

These very positive results must not be allowed to hide the fragility of the climate portfolio, however. Indeed, the huge annual variability of climate commitments by region creates uncertainty about future climate commitments.

Répartition géographique des engagements climat de l'AFD Regional breakdown of AFD's climate commitments



■ Afrique subsaharienne
Sub-Saharan Africa

■ Méditerranée et Moyen-Orient
Mediterranean and Middle-East

■ Asie
Asia

■ Outre-mer
Overseas Communities

■ Multipays
Multicountry

En outre, le coût moyen de la tonne de CO₂ évitée est en très forte progression s'établissant à 57€ contre 15€ en 2007.

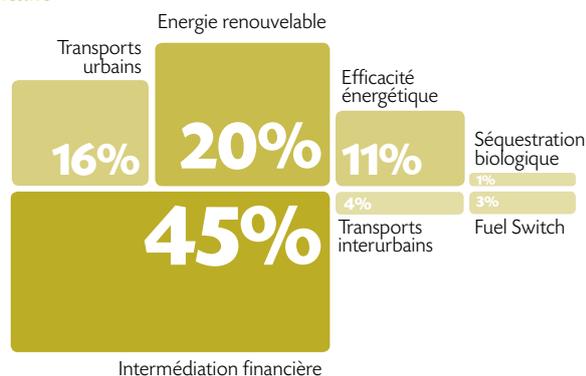
Enfin, la répartition sectorielle des engagements climat reste stable sur les derniers exercices, l'énergie représentant la majeure partie de ces engagements.

The average cost of a tonne of CO₂ avoided has soared to €57 from €15 in 2007.

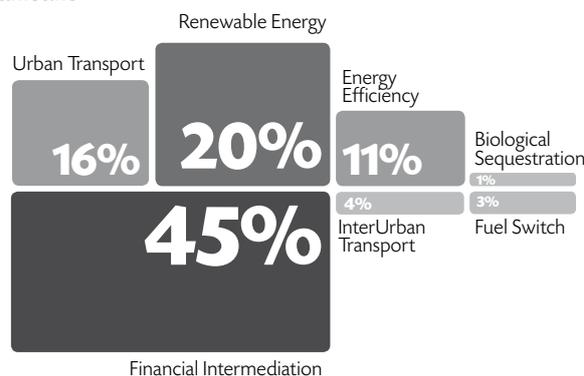
The sector breakdown of climate commitments has remained stable in recent years, with energy accounting for the bulk of these commitments.

Répartition sectorielle des engagements climat de l'AFD Sector breakdown of AFD's climate commitments

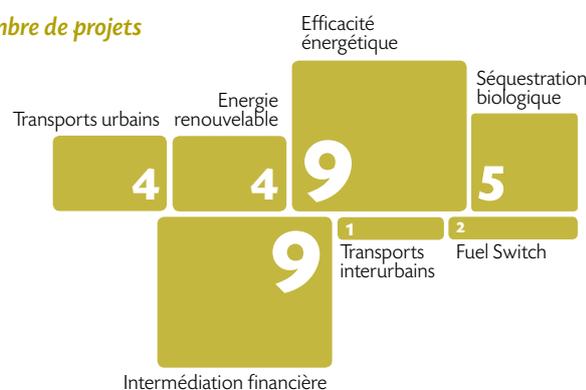
En montant



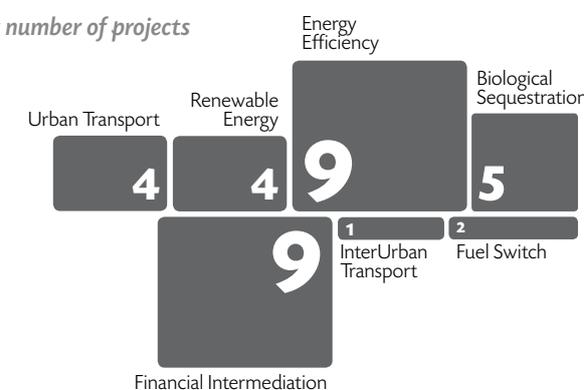
In amount



En nombre de projets



By number of projects



• CYCLE DES OPÉRATIONS

Dans le cadre du chantier RSE, le groupe AFD a adopté en janvier 2007 une démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux des opérations qu'il finance et un plan d'actions 2007-2011 pour la mise en œuvre progressive de cette démarche.

LA DÉMARCHE DE MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES OPÉRATIONS

La mission première du groupe AFD est de financer des opérations qui contribuent aux finalités essentielles du développement durable. Cependant, toute opération de développement, quels que soient ses objectifs, est susceptible de porter atteinte à l'environnement et aux populations.

Ainsi, afin d'améliorer la qualité environnementale et sociale des opérations et de générer des opportunités de financements correspondant à ses engagements en matière de développement durable, le groupe AFD conditionne ses financements à la mise en œuvre, en partenariat avec les maîtres d'ouvrage, d'une démarche systématique et continue d'évaluation environnementale et sociale (E&S) permettant :

- (i) d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux des opérations,
- (ii) de proposer des mesures appropriées visant à éviter les impacts négatifs, ou lorsqu'ils sont inévitables à les réduire ou à les compenser de manière appropriée,
- (iii) de suivre la mise en œuvre de ces mesures lors de la phase d'exécution de l'opération,
- (iv) d'évaluer a posteriori l'efficacité des mesures proposées.

• OPERATIONAL CYCLE

As part of its SRE work, in January 2007 the AFD group adopted a social and environmental risk management approach to operations that it finances, as well as a 2007-2011 action plan to gradually extend this approach.

PROCEDURE FOR LIMITING THE SOCIAL AND ENVIRONMENTAL RISKS OF OPERATIONS

AFD's primary task is to finance operations that contribute to the ultimate goals of sustainable development. However, any development operation, irrespective of its objectives, may adversely affect the environment and communities.

To improve the social and environmental quality of its operations and create funding opportunities that fit in with its commitment to sustainable development, the AFD Group works with project managers to make funding conditional on the adoption of a systematic and continuous approach to social and environmental evaluation with the possibility of:

- (i) assessing the social and environmental impact of operations,
- (ii) proposing suitable measures to prevent adverse effects or, where these are unavoidable, limit them or suitably offset them,
- (iii) monitoring the application of these measures during the execution phase,
- (iv) carrying out an ex-post analysis of the effectiveness of measures proposed.

UNE CELLULE D'APPUI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CAES) DÉDIÉE À CETTE MISSION.

Afin d'assurer le développement et la mise en œuvre de cette démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux, l'AFD a créé en juillet 2007 une Cellule d'Appui Environnemental et Social (CAES) composée (fin 2008) de cinq experts (deux environnementalistes, un sociologue et deux experts climat). Rattachée directement au directeur de la direction technique opérationnelle (DTO), cette cellule est plus précisément chargée :

- ▶ **D'apporter un appui environnemental et social (E&S) aux opérations :** lors de l'identification des projets, la CAES émet un avis E&S sur l'ensemble des opérations financées par le groupe AFD. Elle détermine notamment le niveau de risques E&S des opérations financées en les classant selon des standards internationaux en la matière (cf. encadré ci-dessous) puis, au regard de ce risque, elle indique le type de diligences E&S à suivre pour que ces opérations s'inscrivent effectivement dans une démarche de développement durable. La CAES a également pour mission de développer et d'appliquer l'outil Bilan Carbone de manière à optimiser la qualité de ces opérations en matière de lutte contre le changement climatique ;
- ▶ **D'apporter un appui aux autres métiers du groupe :** la CAES a notamment pour mission de sensibiliser et de former l'ensemble des agents de l'AFD concernés par la démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux afin qu'ils puissent contribuer efficacement à sa mise en œuvre ;
- ▶ **De faciliter les réflexions internes au groupe sur des sujets à forte connotation E&S et d'assurer une production intellectuelle sur ces sujets :** la CAES a notamment pour mission de développer et de faire évoluer les outils techniques nécessaires à la mise en œuvre de la démarche de maîtrise des risques E&S du groupe AFD ;
- ▶ **D'assurer une veille sur ces thématiques, de développer des partenariats notamment avec les autres bailleurs de fonds sur ces sujets et de participer à différents groupes de travail internationaux et séminaires ;**
- ▶ **D'apporter un appui à l'élaboration de politiques RSE dans les filiales immobilières et bancaires du Groupe.**

LE CLASSEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES OPÉRATIONS FINANCÉES PAR LE GROUPE AFD

En accord avec les standards internationaux en la matière :

- ▶ les opérations financées directement par le groupe AFD sont classées en trois catégories selon le risque social et environnemental qu'elles présentent : (i) catégorie "A" (risques élevés), catégorie "B" (risques modérés) et catégorie "C" (peu ou pas de risques).
- ▶ les opérations financées via un intermédiaire financier sont classées "IF". En fonction du risque environnemental et social de leur portefeuille d'activités, ces opérations sont ensuite classées en IF-A, IF-B ou IF-C.

A SOCIAL AND ENVIRONMENTAL SUPPORT TEAM TO CARRY OUT THIS TASK

To ensure the development and implementation of this social and environmental risk management approach, in July 2007 AFD created a Social and Environmental Support Unit that at the end of 2008 comprised two environmentalists, a sociologist and two climate change experts. Reporting directly to the head of technical operations, this unit is more specifically responsible for:

- ▶ **Providing social and environmental (S&E) support to operations:** when projects are identified, the SESU issues an S&E impact statement on all operations financed by the AFD group. In particular, it determines the level of S&E risks from operations financed, ranking them according to international standards in the field (see insert below). With respect to this risk, it then indicates the type of S&E diligence to perform so that these operations comply with a sustainable development initiative. The SESU also works to develop and apply the carbon footprint tool to optimise the quality of these operations in the fight against climate change;
- ▶ **Providing support for the group's other business lines:** in particular, the SESU raises awareness and trains AFD agents concerned by the social and environmental risk management approach so that they can make an effective contribution to its implementation;
- ▶ **Facilitating the group's internal study of issues with a high S&E content and ensure intellectual production on these issues:** the SESU works to develop and enhance the technical resources needed to implement the AFD group's S&E risk management approach;
- ▶ **Monitoring these issues, building partnerships with, in particular, other backers and attend various international working groups and seminars;**
- ▶ **Helping the group's property and banking subsidiaries to draw up SER policies.**

SOCIAL AND ENVIRONMENTAL RANKING OF OPERATIONS FINANCED BY THE AFD GROUP

In keeping with international standards in the field:

- ▶ Projects funded directly by AFD are placed in three categories according to the social and environmental risk they present: category A (high risk); category B (medium risk); and category C (low or no risk).
- ▶ Projects funded via a financial intermediary are classed as "IF" (intermédiaire financier). Depending on the social and environmental risk attached to their activity portfolios, these projects are then ranked IF-A, IF-B or IF-C.

LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PORTEFEUILLE DU GROUPE AFD EN 2008

Certains projets de la catégorie "IF" n'ayant pu être classés faute de renseignements précis sur leur portefeuille, ils sont donc mentionnés "IF".

En 2008, le risque E&S du portefeuille du groupe AFD se présente comme suit :

SOCIAL AND ENVIRONMENTAL RISK OF THE AFD GROUP PORTFOLIO IN 2008

As some projects in the IF category could not be ranked due to a lack of detailed information on their portfolio, they are simply listed under "IF".

In 2008, the social and environmental risk of the AFD group portfolio broke down as follows:

AFD

En 2008, 252 projets ont été octroyés par l'AFD pour un montant de 3,7 Mds €. Seulement 171 projets étaient soumis à la démarche de maîtrise des risques E&S.

Le portefeuille de l'AFD se décompose de la façon suivante :

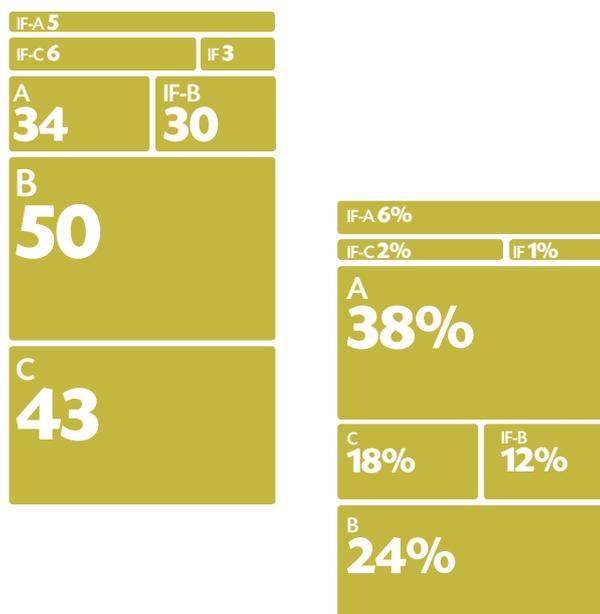
In 2008, AFD issued a total of €3.7bn spread between 252 projects.

Only 171 projects were subject to the S&E risk management procedure.

AFD's portfolio breaks down as follows:

Risque E&S des projets octroyés par l'AFD en 2008 (en nombre)

S&E risk of projects issued by AFD in 2008 (number)



Risque E&S des projets octroyés par l'AFD en 2008 (en montant)

S&E risk of projects issued by AFD in 2008 (amount)

PROPARCO

En 2008, 44 projets ont été octroyés par Proparco pour un montant de 0,7 Mds €.

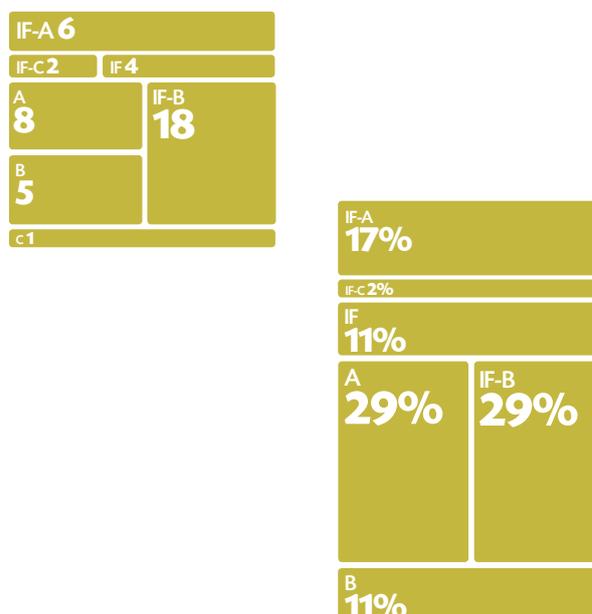
Le portefeuille de Proparco se décompose de la façon suivante :

In 2008, Proparco issued a total of €0.7bn spread between 44 projects.

Proparco's portfolio breaks down as follows:

Risque E&S des projets octroyés par Proparco en 2008 (en nombre)

S&E risk of projects issued by Proparco in 2008 (number)



Risque E&S des projets octroyés par Proparco en 2008 (en montant)

S&E risk of projects issued by Proparco in 2008 (amount)

Cette répartition montre que le risque environnemental et social du portefeuille de l'AFD en 2008 est élevé. En effet, près de la moitié des financements octroyés (44 % du montant total des engagements AFD) concerne des projets classés "A" et "IF-A". Par ailleurs, 12 % du montant total des engagements AFD correspond à des projets classés IF-B qui présentent également un risque E&S non négligeable.

Cette proportion est similaire pour Proparco : 46 % du montant total de ses engagements présentent un risque E&S élevé (A et IF-A). En revanche, la proportion de projets IF-B est plus élevée et atteint 29 %.

Cette caractéristique de l'activité du groupe AFD en 2008 confirme la nécessité d'une instruction E&S de ces projets afin de tenir les engagements du groupe AFD en termes de développement durable.

This breakdown reveals that the social and environmental risk attached to AFD's portfolio in 2008 was high. Indeed, nearly half of all finance issued (44% of AFD's total commitments) concerned projects rated "A" or "IF-A". 12% of AFD's total commitments corresponded to projects rated IF-B, which also presents a not-insignificant S&E risk.

The proportion is similar for Proparco: 46% of total commitments present a high S&E risk (A and IF-A). However, the proportion of IF-B projects is higher at 29%.

This feature of the AFD group in 2008 confirms the need for S&E training with these projects, in order for the AFD group to respect its commitments to sustainable development.

COMPARAISON 2007-2008 DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PORTEFEUILLE DU GROUPE AFD

L'évaluation environnementale et sociale des intermédiaires financiers et l'analyse du risque E&S de leur portefeuille n'ont véritablement commencé qu'en 2008. La comparaison 2007-2008 ne peut donc porter que sur la catégorie IF.

2007-2008 COMPARISON OF SOCIAL AND ENVIRONMENTAL RISKS ATTACHED TO THE AFD GROUP'S PORTFOLIO

The social and environmental assessment of financial intermediaries, and the S&E risk analysis of their portfolios, only really began in 2008. The 2007-2008 comparison can therefore only be applied to the IF category.

AFD

En 2008, 171 projets étaient soumis à la démarche de maîtrise des risques E&S contre 109 en 2007 soit une augmentation de 57 %.

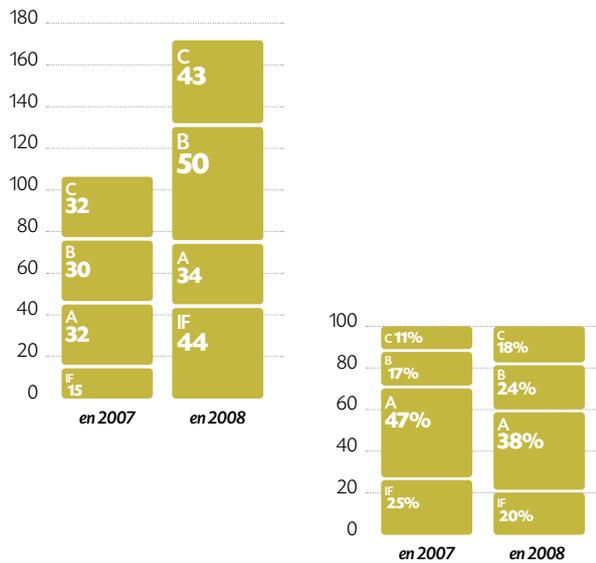
Le portefeuille de l'AFD se décompose de la façon suivante :

In 2008, 171 projects were subject to the S&E risk management procedure, up 57% from 109 in 2007.

AFD's portfolio breaks down as follows:

Répartition E&S du nombre de projets octroyés par l'AFD en 2008

S&E breakdown of the number of profits issued by AFD in 2008



Répartition E&S du montant des engagements de l'AFD en 2008

S&E breakdown of AFD's commitments by amount in 2008

PROPARCO

En 2008, 44 projets étaient soumis à la démarche de maîtrise des risques E&S contre 29 en 2007 soit une augmentation de 52 %.

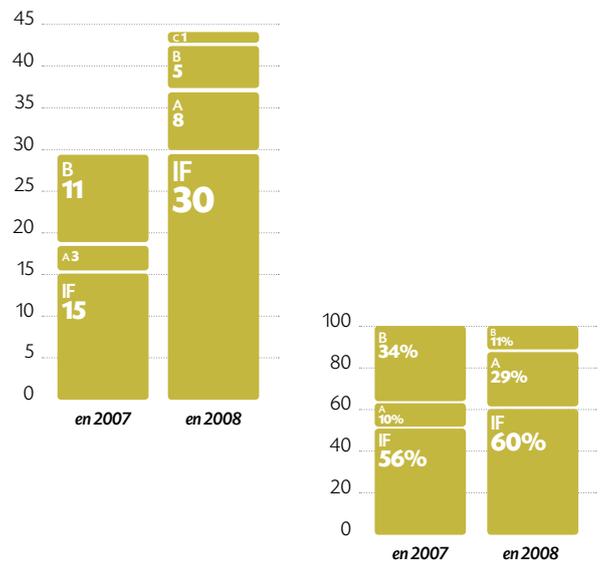
Le portefeuille de Proparco se décompose de la façon suivante :

44 projects were subject to the S&E risk management procedure in 2008, compared with 29 in 2007, meaning a 52% increase.

Proparco's portfolio breaks down as follows:

Répartition E&S du nombre de projets octroyés par Proparco en 2008

S&E breakdown of the number of projects issued by Proparco in 2008



Répartition E&S du montant des engagements de Proparco en 2008

S&E breakdown of Proparco's commitments by amount in 2008

Cette comparaison permet de montrer que le portefeuille 2008 de Proparco est composé en majorité (i) de projets auprès d'intermédiaires financiers (IF) avec une augmentation substantielle par rapport à 2007 du nombre de projets et du montant des engagements et (ii) de projets à risques élevés (A). Pour ces derniers, le montant des engagements a triplé en 2008.

Le portefeuille de l'AFD montre également une augmentation importante du nombre de projets IF (triplement par rapport à 2007) mais pour un montant d'engagement similaire à 2007. Le nombre de projets à risques élevés (A) est similaire à 2007 (environ 1/3 du nombre de projets) mais là également le montant des engagements a légèrement baissé. Enfin, le nombre et le montant des engagements des projets B a augmenté en 2008.

This comparison reveals that Proparco's 2008 portfolio primarily comprised: i) projects through financial intermediaries (IF) with a substantial year-on-year increase in the number of projects and the amount of commitments, and ii) high-risk (A) projects. For the latter, the amount of commitments tripled in 2008.

The AFD portfolio also shows a significant rise in the number of IF projects (tripled since 2007) although the amount of commitments was similar. The number of high-risk (A) projects was similar to that of 2007 (around one third of the total) but the amount of commitments was down slightly. The number and amount of B project commitments rose in 2008.

3.5 Rémunération des mandataires sociaux

Conformément à la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie figurent ci-après les rémunérations versées en 2008¹ à chaque mandataire social :

RÉMUNÉRATIONS TOTALES BRUTES (EN EUROS)

Jean-Michel Severino	199 147,17
Jean-Michel Debrat	156 124,88

Il n'y a pas d'avantages en nature ni de régime de retraite particulier, de stocks-options ou rémunération variable pour les mandataires sociaux de l'AFD.

3.6 Évolutions récentes et perspectives d'avenir

3.6.1 Évolutions récentes

ACTIVITÉ

L'activité du groupe a poursuivi la progression initiée les années passées, avec une croissance de 29 % des engagements pour compte propre, dépassant ainsi les prévisions de croissance du plan d'affaires 2008 malgré la baisse de l'activité de subvention induite par la révision budgétaire de l'État intervenue en cours d'année.

GOVERNANCE

En termes de gouvernance, l'année 2008 a vu l'entrée du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIINDS) au Conseil d'administration de l'AFD.

La révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée il y a un an par le président de la République, comporte un volet Aide publique au développement, qui concerne l'Agence Française de Développement.

Si les principes de transfert de compétences du MAEE vers l'AFD sont arrêtés, les contraintes budgétaires ne permettront de les concrétiser, pour l'essentiel, que dans le cadre des lois de finance 2010 et suivantes.

La gouvernance de l'AFD n'est pas modifiée en profondeur. Le projet de révision des statuts, transmis en décembre 2008 par le Secrétariat général du Gouvernement au Conseil d'État pour examen et avis, prévoit la création d'un conseil d'orientation stratégique – organe de l'État extérieur à l'AFD –, la conclusion d'un contrat d'objectifs et de moyens unique commun aux différentes tutelles, la création d'un nouveau comité délégué du Conseil d'administration spécialisé pour l'appui aux initiatives des ONG et le renforcement de l'autorité de coordination et d'animation de l'ambassadeur au niveau local.

La RGPP amène également progressivement le transfert à l'AFD du dispositif de financement des initiatives des ONG. S'agissant du transfert de l'assistance technique (en 2010), cela concerne une centaine de postes correspondant à de l'expertise technique internationale dans les secteurs économiques, sociaux et environnementaux.

3.6.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives internationales pour 2009 sont globalement assez préoccupantes. La Banque Mondiale prévoit une croissance globale inférieure à 1 %, avec pour les pays à revenus élevés, une croissance légèrement négative (-0,1 %) et pour les pays en développement une croissance en baisse (+ 4,5 %).

Malgré un contexte économique international difficile le plan d'affaires prévoit un engagement total pour le Groupe AFD de 5,1 Mds€ en 2009 (15,7 Mds€ sur 3 ans), en augmentation de 17 % par rapport à 2008. Il réaffirme la priorité accordée à l'Afrique subsaharienne, qui devrait représenter 45 % des engagements de l'AFD sur la période et absorber 63 % de l'effort de l'État, c'est-à-dire des ressources confiées par l'État à l'AFD (subventions, coût État, aides budgétaires globales (ABG) et contrats de désendettement et de développement).

Le plan d'affaires triennal 2009-2011 du Groupe AFD s'inscrit dans le nouveau cadre budgétaire français qui présente désormais les missions de l'État, y compris l'aide publique au développement (APD), sur une période de trois

¹ Correspond à la rémunération annuelle brute avant impôt, incluant indemnités de missions et indemnités de congés payés.

3.5. Management compensation

Pursuant to law 2005-842 of 26 July 2005 relating to economic confidence and modernisation, the compensation paid to each corporate officer in 2008¹ is shown below:

TOTAL GROSS COMPENSATION (IN €)

Jean-Michel Severino	199,147.17
Jean-Michel Debrat	156,124.88

There were no in-kind benefits nor any particular retirement plan, stock options or variable compensation for AFD's corporate officers.

3.6 Recent developments and future prospects

3.6.1 Recent developments

ACTIVITY

The group's activity continued its growth of previous years with a 29% increase in proprietary commitments, thus exceeding the growth forecasts included in the 2008 business plan despite the fall in subsidising activity following the French State's decision to scale down its budget.

GOVERNANCE

In terms of governance, 2008 saw the addition of the Ministry for Immigration, Integration, National Identity and Mutually-Supportive Development to the AFD Board of Directors.

The general revision of public policies launched by the French President a year ago includes a section on official development assistance, which concerns Agence Française de Développement (AFD).

Although the principles of transferring skills from the MAEE to AFD have been approved, budget constraints will for the most part stop this from happening before the announcement of finance bills for 2010 and later years.

AFD's governance has not changed significantly. The draft amendment to the bylaws, sent by the government's secretary general to the Council of State for analysis and an opinion, foresees the creation of a strategy committee - a state-run organisation separate from AFD - as well as the agreement of a single targets and resources contract for all supervisory bodies, the creation of a special new sub-committee reporting to the Board of Directors to support NGO initiatives, and the strengthening of the ambassador's authority to coordinate and manage locally.

The RGPP has also led to a gradual transfer of NGO initiative financing to AFD. The transfer of technical support in 2010 concerns around 100 positions of international technical expertise in the economic, social and environmental sectors.

3.6.2 Future prospects

The international outlook for 2009 is quite worrying on the whole. The World Bank is forecasting global growth of under 1%, with slightly negative growth (-0.1%) for high-income countries and slower growth (+4.5%) for developing countries.

Despite the difficult international economic climate, the business plan includes total commitments of €5.1bn for the AFD group (€15.7bn over three years), up 17% on 2008. It reaffirms the priority given to sub-Saharan Africa, which is likely to account for 45% of the AFD's commitments over the period, and absorb 63% of government contributions, i.e. subsidies, cost support, global budgetary assistance and debt-relief and development contracts.

The AFD group's three-year business plan fits in with the new French budgetary framework, which now includes government assignments including public development aid, over a period of three years, ensuring greater visibility of France's foreign aid. This business plan is based on forecasts included in the 2009-2011 three-year finance bill. These forecasts suggest a further sustained effort from the government with diverging trends for subsidised

¹ i.e. gross annual compensation including outside-duty and paid leave allowances.

ans, garantissant une plus grande visibilité de l'aide de la France. Ce plan d'affaires repose ainsi sur les prévisions de la loi de finances triennale 2009-2011. Ces prévisions font état du maintien à un niveau substantiel de l'effort de l'État avec une évolution différenciée entre les prêts bonifiés, en accroissement, et les subventions, qui connaissent pour leur part une stabilisation sur la période 2009-2010, avant une remontée programmée à compter de 2011. Dans ce contexte budgétaire, l'AFD poursuivra une stratégie volontariste de croissance, dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet d'Orientation Stratégique (POS2) 2007-2011, pour répondre aux engagements français en matière de financement du développement, de façon globale et en Afrique en particulier :

- ▶ L'évolution de l'activité de l'AFD dans les pays étrangers sur les trois prochaines années tient compte de (i) l'engagement du Président de la République portant sur le financement de la croissance et de l'emploi en Afrique à hauteur de 10 Mds€ sur cinq ans, (ii) l'objectif fixé à l'Agence par le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie d'accroître son offre de financement du développement de 1 Md€ en 2009 (toutes géographies confondues), ainsi que (iii) plusieurs engagements géographiques liés à des enjeux politiques spécifiques (interventions en Afghanistan, dans les Territoires Palestiniens, en Haïti ou au Liban) ;
- ▶ L'AFD continuera de soutenir le développement économique et social des collectivités d'Outre-mer, dans le cadre de la nouvelle stratégie pour la croissance présentée par le secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer en novembre 2008 ;
- ▶ En termes de développement des savoirs, l'Agence vise à faire de la production intellectuelle un outil à part entière de l'aide au développement. Elle se fixe ainsi des objectifs ambitieux de développement dans ce domaine, avec notamment un accroissement régulier des ressources budgétaires qui y seront consacrées, une étroite articulation entre production intellectuelle à finalité opérationnelle et activités de recherche sur les enjeux du développement et une contribution à l'élaboration des politiques publiques au niveau local ;
- ▶ Enfin, dans un contexte de crise économique et financière mondiale, l'Agence cherchera aussi à jouer pleinement son rôle contra-cyclique de financement de l'investissement public et privé, contribuant ainsi à la relance de la croissance dans les pays en développement. Dans cette optique, l'Agence souhaite élargir le champ d'intervention géographique et sectoriel de ses instruments de financement non concessionnels.

3.6.3 Les plafonds d'engagements pour 2009

L'activité de l'AFD évolue dans le cadre de plafonds fixés par l'État. Concernant les pays étrangers, le plafond d'activité des prêts est exprimé en valeur actuelle nette du coût pour l'État des bonifications qui seront versées à l'AFD au titre de ses engagements de l'année. Le plan d'affaires est bâti pour l'année 2009 avec une hypothèse d'environ 480 M€ contre 457 M€ en 2008.

3.6.4 Les emprunts

Le 18 décembre 2008, le Conseil d'administration de l'AFD a autorisé l'Établissement à emprunter pour ses opérations pour compte propre un montant de 2 Mds€, composé de :

- ▶ 1 841 M€ d'emprunts sur les marchés financiers,
- ▶ 159 M€ d'emprunts auprès du Trésor mis à la disposition de l'AFD par la loi de finances 2009 qui seront mobilisés en fonction des versements effectués par l'AFD aux bénéficiaires des concours ainsi financés.

3.7 Événements postérieurs à la clôture

Un accord de restructuration entre l'AFD, les Industries chimiques du Sénégal (ICS), les autres bailleurs de fonds et le consortium IFFCO (actionnaire majoritaire des ICS) a été négocié en date du 23 janvier 2009.

Cet accord fait partie d'une restructuration globale des ICS leur permettant de reconstituer leurs fonds propres et d'assurer la pérennité financière de la société. L'accord matérialise la réduction du risque financier estimé par l'AFD est s'est traduit par une reprise de provision pour dépréciation d'actif de 27,4 M€ comptabilisée au 31 décembre 2008.

loans - to rise - and subsidies, which will stabilise over the 2009-2010 period before gradually picking up from 2011 onwards.

Against this budgetary backdrop, AFD will pursue a voluntarist growth strategy as part of its Strategic Plan for 2007-2011, to meet France's commitments to the financing of development globally and, in particular, in Africa:

- ▶ Changes in AFD's activity in foreign countries over the next three years take into account: 1) the French President's commitment to contribute around €10bn to the financing of growth and employment in Africa over five years; 2) the target set for the Agency by the Secretary of State for Cooperation and La Francophonie, to increase its development finance by €1bn in 2009, all regions combined; and 3) various geographic commitments linked to specific political issues (intervention in Afghanistan, the Palestinian territories, Haiti and Lebanon);

- ▶ AFD will continue to support the economic and social development of French overseas collectivities as part of the new growth strategy presented to the Ministry of State for Overseas France in November 2008;

- ▶ In terms of skills development, the Agency plans to make intellectual production a distinct part of development assistance. It has set ambitious development targets in this field with, in particular, a steady increase in dedicated budget resources, a direct link between intellectual production for operational purposes and research on development issues. It will also help to establish public policies locally;

- ▶ In a period of global economic and financial crisis, the Agency will also seek to play a counter-cyclical role in financing public and private investment, thus helping to stimulate growth in developing countries. To this end, the Agency wishes to extend the geographic and sector reach of its non-concessional financing instruments.

3.6.3 Commitment ceilings for 2009

AFD's activity changes within the limits of government-imposed ceilings.

For foreign countries, the cap on total lending activity is expressed as the net book value of the cost to the government of the subsidies that will be paid to AFD for its annual commitments. The business plan for 2009 assumes a figure of around €480M, compared with €457M in 2008.

3.6.4 Borrowings

On 18 December 2008, AFD's Board of Directors authorised the Agency to borrow €2bn to fund its own operations. This consists of:

- ▶ €1,841M of debt issued on the financial markets,
- ▶ €159M of borrowing from the French Treasury, provided to AFD under the 2009 finance bill. These funds will be mobilised as and when AFD's disburses monies to the recipients of aid.

3.7 Post-closing events

A restructuring agreement between AFD, Industries Chimiques du Sénégal, other backers and the IFFCO consortium (the majority shareholder of ICS) was signed on 23 January 2009.

This agreement was part of widespread restructuring by ICS, enabling it to rebuild its own capital base and ensure the financial sustainability of the company. The agreement reflects the reduction in financial risk estimated by AFD and resulted in €27.4M of provisions for capital depreciation being reversed on 31 December 2008.

4/ La gouvernance d'entreprise

4.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

4.1.1 Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance

DIRECTION GÉNÉRALE

L'AFD est placée sous l'autorité d'un Directeur général nommé pour trois ans par décret, qui exerce les compétences qui lui sont déléguées par un Conseil d'administration, chargé d'approuver la stratégie, les opérations et la gestion de l'établissement. La direction et l'administration de l'AFD sont confiées à un Directeur général¹ qui, secondé par un Directeur général adjoint, exerce directement son autorité sur les services centraux et les agences à l'étranger et en Outre-mer.

Au 31 décembre 2008, la composition de la Direction générale est la suivante :

	Fonction AFD AFD Function	Autres mandats et fonctions Other responsibilities
M. JEAN-MICHEL SEVERINO	Directeur général Chief Executive officer	Président de Proparco Administrateur de l'IRD, de la BEI et du CIRAD Administrateur de Danone. Communities Chairman of Proparco Director of IRD, BEI and CIRAD Director of Danone.Communities
M. JEAN-MICHEL DEBRAT	Directeur général adjoint Chief Operating Officer	Administrateur de Proparco Administrateur de la fondation IMEA-Léon M'Ba Director of Proparco Director of the IMEA-Léon M'Ba Foundation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration comprend, conformément à l'article R.516-13 du code monétaire et financier :

- ▶ Douze membres nommés pour trois ans par décret (le Président, six membres représentant l'État, quatre membres désignés en raison de leur connaissance des problèmes économiques et financiers et un membre désigné en raison de sa connaissance de l'écologie et du développement durable) ;
- ▶ Deux députés et un sénateur désignés par leur assemblée respective, leur mandat prenant fin de plein droit à l'expiration du mandat électif au titre duquel ils ont été désignés ;
- ▶ Deux membres représentant le personnel de l'AFD, élus pour trois ans ;
- ▶ Un commissaire du Gouvernement, désigné par le ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Celui-ci exerce auprès de l'AFD, Institution financière spécialisée ("IFS"), la mission définie par l'article L 511-32 du Code monétaire et financier.

La composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2008 est la suivante :

4/ Corporate governance

4.1 Composition and functioning of administrative, management and supervisory bodies

4.1.1 Composition of administrative, management and supervisory bodies

GENERAL MANAGEMENT

AFD operates under a Chief Executive Officer appointed by decree for a three-year term of office. He reports to a Board of Directors responsible for approving the company's strategy, operations and management. The management and administration of AFD are assigned to a CEO¹ who, with the support of a Chief Operating Officer, has direct authority over central officers and overseas foreign offices.

At 31 December 2008, the general management team broke down as follows:

BOARD OF DIRECTORS

Pursuant to Article R.516-13 of the French Monetary and Financial Code, the Board of Directors comprises:

- ▶ 12 members appointed by decree for a three-year term (the chairman, six government representatives, four other members appointed for their knowledge of economic and financial issues, and one member appointed for his or her knowledge of the environment and sustainable development);
- ▶ Two members of parliament and one senator appointed by their respective assemblies, with their term ending when they cease to be members of these assemblies;
- ▶ Two AFD staff representatives elected for a three-year period;
- ▶ A government commissioner appointed by the French Ministry of the Economy, Industry and Employment. At AFD, a specialised financial institution, this individual performs the tasks required under Article L511-32 of the French Monetary and Financial Code.

At 31 December 2008, the Board of Directors broke down as follows:

¹ Le Directeur général et le Directeur général adjoint sont dirigeants responsables au sens de l'article L511-13 du Code monétaire et financier.

¹ The Chief Executive Officer and Chief Operating Officer are directors as defined by Article L511-13 of the French Monetary and Financial Code.

	Fonction ¹ - Position ¹	Autres mandats et fonctions - Other mandates and positions
M. PIERRE-ANDRÉ WILTZER	Président 13/04/2007 Chairman 13/04/2007	Ancien ministre Former Minister
REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT - GOVERNMENT REPRESENTATIVES		
M. BENOÎT CCEURÉ	Membre 18/12/2007 Member 18/12/2007	Chef du service des affaires multilatérales et du développement à la Direction générale du Trésor et de la Politique économique (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi) Administrateur de la Caisse d'amortissement de la dette sociale Gouverneur du Fonds international pour le développement de l'Agriculture Représentant de la France à la BEAC Departmental head of Multilateral Trade and Development at the DGTPE (part of the Ministry of the Economy, Industry and Employment) Director of CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) Governor of the International Fund for Agricultural Development French representative to BEAC
M. JULIEN RENCKI	Suppléant 04/10/2007 Substitute 04/10/2007	Sous-directeur des Affaires financières internationales et développement à la DGTPE (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi) Assistant director of International Financial Affairs and Development of the DGTPE (part of the Ministry of Economy, Industry and Employment)
M. ARNAUD PHELEP	Membre 25/07/2008 Member 25/07/2008	Sous-directeur de la 7e sous-direction à la Direction du Budget (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi). Membre du Conseil d'administration de l'AFSSA Membre du Conseil d'administration l'ONF Membre du Conseil d'administration de l'AEFE Membre du Conseil d'administration de l'OFPPA Deputy Director of the Budget Department's 7th Subdivision (Ministry of Finance, Industry and Employment). Member of the Board of Directors at AFSSA Member of the Board of Directors at ONF Member of the Board of Directors at AEFE Member of the Board of Directors at OFPPA
M. ALEXANDRE PAILLARD	Suppléant 25/07/2008 Substitute 25/07/2008	Chef du bureau des Affaires étrangères et du développement. Head of the Foreign Affairs and Development Office
MME ANNE GAZEAU-SECRET	Membre 31/07/2007 Member 31/07/2007	Directeur général de la Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement (ministère des Affaires étrangères et européennes) CEO of the Interministerial International Cooperation and Development Committee (part of the Ministry of Foreign and European Affairs)
M. JÉRÔME PASQUIER	Suppléant 09/05/2007 Substitute 09/05/2007	Directeur général adjoint à la Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement - DGCID (ministère des Affaires étrangères et européennes) COO of the DGCID (part of the Ministry of Foreign and European Affairs)
M. JEAN DE GLINIASTY	Membre 09/05/2007 Member 09/05/2007	Directeur à la direction Afrique et Océan Indien au ministère des Affaires étrangères et européennes Director for Africa and the Indian Ocean, Ministry of Foreign and European Affairs
M. CHRISTIAN MASSET	Suppléant 31/07/2007 Substitute 31/07/2007	Directeur des Affaires économiques et financières au ministère des Affaires étrangères et européennes Administrateur, représentant l'État, d'AREVA NC Administrateur, représentant l'État, à la Cie française pour l'exposition de Shanghai Director of Financial and Economic Affairs at the Ministry of Foreign and European Affairs Director, representing the French State, at AREVA NC Director, representing the French State, at the Compagnie Française for the Shanghai exhibition
M. ERIC PILLON	Membre 06/11/2008 Member 06/11/2008	Délégué général à l'Outre-mer au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales Delegate for the Ministry of the Interior, Overseas and Territorial Collectivities
M. PIERRE BRUHNES	Suppléant 26/06/2006 Substitute 26/06/2006	Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales Ministry of the Interior, Overseas and Territorial Collectivities
M. PATRICK STEFANINI	Membre 13/06/2008 Member 13/06/2008	Conseiller d'État Secrétaire général du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire Secrétaire général du Comité interministériel de contrôle de l'immigration (CICI) Vice-président du Conseil d'administration de l'agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) Membre du Conseil d'administration de l'office français de protections des réfugiés et apatrides (OFPPA) Membre du Conseil d'administration d'ADOMA (ex Sonacotra) Membre du Conseil d'administration de l'agence CampusFrance Membre du Conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques (INED) State councillor Secretary General of the Ministry of Immigration, Integration, National Identity and Mutually-Supportive Development Secretary General of the Interministerial Committee of Immigration Control Vice-chairman of the Board of Directors of the Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) Member of the Board of Directors of the Office français de protections des réfugiés et apatrides (OFPPA) Member of the Board of Directors of ADOMA (previously Sonacotra) Member of the Board of Directors of the CampusFrance agency Member of the Board of Directors of INED
M. KACIM KELLAL	Suppléant 13/06/2008 Substitute 13/06/2008	Chef du service des affaires internationales et du développement solidaire au ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire Administrateur de la Fondation ADOMA (ex Sonacotra) Head of international business and Mutually-Supportive development at the Ministry of Immigration, Integration, National Identity and Mutually-Supportive Development Director of the ADOMA foundation (previously Sonacotra)

¹ Il n'est pas prévu de jeton de présence. - ¹No attendance fees are provided

Fonction¹ - Position¹

Autres mandats et fonctions - Other mandates and positions

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES EN RAISON DE LEUR CONNAISSANCE DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
INDIVIDUALS APPOINTED FOR THEIR KNOWLEDGE OF ECONOMIC AND FINANCIAL PROBLEMS

M. OMAR KABBAJ	Membre 13/04/2007 Member 13/04/2007	Conseiller de Sa Majesté le Roi du Maroc Membre du Conseil Consultatif auprès du Secrétaire Général de l'ONU pour l'eau et l'assainissement (UNSGAB) Advisor to His Majesty the King of Morocco Member of the United Nations General Advisory Board for water and sanitation
M. JEAN-LOUIS MATTEI	Suppléant 13/04/2007 Substitute 13/04/2007	Directeur de la banque de détail hors France métropolitaine au sein de la Société générale Director of retail banking outside France at Société Générale Mandats exercés en nom propre : Mandates held in own name: SGBA - Antilles : Président du CA - SGBA - Caribbean: Chairman of the Board BDP - Polynésie : Président de CA - BDP - Polynesia: Chairman of the Board SGCB - Nouvelle-calédonie : Président de CA - SGCB - New Caledonia: Chairman of the Board SGBCI - Côte d'Ivoire : Administrateur - SGBCI - Côte d'Ivoire: Director SGBS - Sénégal : Administrateur - SGBS - Senegal: Director SGBC - Cameroun : Administrateur - SGBC - Cameroon: Director SGA - Algérie : Membre CS - SGA - Algeria: Member of the Supervisory Board NSGB - Egypte : Administrateur - NSGB - Egypt: Director BRD - Roumanie : Administrateur - BRD - Romania: Director Komerčni Banka - REP. Tchèque: Vice-Président du CS Komerčni Banka - Czech Republic: Vice-chairman of the Supervisory Board SGBL - Liban : Administrateur - SGBL - Lebanon: Director Sogelease - Maroc : Administrateur - Sogelease - Morocco : Director Sogebourse CI - Côte d'Ivoire : Président du CA - Sogebourse CI - Côte d'Ivoire: Chairman of the Board SGMB - Maroc : Membre du conseil de surveillance - SGMB - Morocco: Member of the Supervisory Board UIB - Union Int de BQ - Tunisie : Administrateur - UIB - Union Int of BQ - Tunisia: Director General Bank of Greece « Geniki » : Administrateur - General Bank of Greece ("Geniki"): Director BSGV - Bank Société Générale Vostok - Russie : Président du CA BSGV - Bank Société Générale Vostok - Russia: Chairman of the Board DCMF - Delta Crédit - Russie : Membre CA - DCMF - Delta Credit - Russia: Member of the Board SG - ROSBANK - Russie : Administrateur - SG - ROSBANK - Russia: Director Investima - Maroc : Administrateur - Investima - Morocco: Director Mandats exercés comme représentant de la SG : Mandates held as SG representative: Proparco - France : Censeur non statutaire - Proparco - France: non-statutory auditor BFV SG - Madagascar : Administrateur - BFV SG - Madagascar: Director
MME SYLVIANE JEANNENEY-GUILLAUMONT	Membre 13/04/2007 Member 13/04/2007	Professeure émérite à l'Université d'Auvergne Chercheur au CERDI Emeritus professor at the University of Auvergne Researcher at CERDI
M. PAUL PÉLISSIER	Suppléant 13/04/2007 Substitute 13/04/2007	Professeur honoraire des Universités. Honorary Professor of Universities
M. ANTHONY BOUTHELIER	Membre 13/04/2007 Member 13/04/2007	Président délégué du CIAN Administrateur et vice-président de SIDA-Entreprises Président du CA d'Alubassa - Cameroun President-delegate of the French Council of Investors Director and Deputy Chairman of SIDA-Entreprises Chairman of the Board of Alubassa - Cameroon
M. THIERRY COURTAIGNE	Suppléant 13/04/2007 Substitute 13/04/2007	Vice-président, directeur général MEDEF international Deputy chairman and CEO of Medef International
M. HENRI ROUILLÉ D'ORFEUIL	Membre 13/04/2007 Member 13/04/2007	Président de Coordination Sud Chairman of Coordination Sud
MME ANNE DE LATTRE	Suppléant 13/04/2007 Substitute 13/04/2007	Expert Expert

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES EN RAISON DE LEUR CONNAISSANCE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
INDIVIDUALS APPOINTED FOR THEIR KNOWLEDGE OF THE ENVIRONMENT AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

M. FRANÇOIS LETOURNEUX	Membre 9/05/2007 Member 09/05/2007	Président du Comité français de l'UICN Chairman of the French Committee of the IUCN
------------------------	---------------------------------------	--

PARLEMENTAIRES - MEMBERS OF PARLIAMENT

M. RENAUD MUSELIER	Membre 01/08/2007 Member 01/08/2007	Ancien ministre Député des Bouches du Rhône Vice-président de la Commission des Affaires étrangères (Premier Vice-président de la Communauté Urbaine Marseille-Provence) Président du Conseil culturel de l'Union pour la Méditerranée (Délégué spécial pour Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013) Former minister Deputy for Bouches du Rhône Vice-Chairman of the Foreign Affairs Commission (First Vice-Chairman of the Marseille-Provence Urban Community) Chairman of the Cultural Council of the Mediterranean Union (special envoy for Marseille European Capital of Culture 2013)
--------------------	--	--

¹ Il n'est pas prévu de jeton de présence. - ¹ No attendance fees are provided

	<i>Fonction¹ -Position¹</i>	<i>Autres mandats et fonctions - Other mandates and positions</i>
M. LOUIS GUEDON	Suppléant 01/08/2007 Substitute 01/08/2007	Député de la Vendée Président de la communauté des communes des Olonnes Maire des Sables d'Olonne Deputy for Vendée President of the Community of Olonne Provinces Mayor of Sables d'Olonne
M. FRANÇOIS LOOS	Membre 01/08/2007 Member 01/08/2007	Ancien ministre Député du Bas-Rhin Conseiller régional d'Alsace Former minister Deputy for Bas-Rhin Regional councillor of Alsace
M. JEAN-LOUIS DUMONT	Suppléant 01/08/2007 Substitute 01/08/2007	Député de la Meuse Membre de la Commission des Finances, de l'Économie générale et du Plan Président du Groupe interparlementaire d'études sur l'économie sociale Président de la Fédération nationale des associations régionales d'organismes d'habitat social (FNAR). Vice-président de l'Union sociale pour l'habitat (USH). Vice-président de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM (FNSCHLM). Président de l'Association régionale des organismes HLM de Lorraine (Arelor). Président de l'Habitat coopératif lorrain (HCL). Président de la SAVTB 55. Président du CPIE Woëvre-Côtes de Meuse. Président de l'AMF 55. Deputy for Meuse Member of the Finance, General Economy and Planning Commission Chairman of the interparliamentary study group on the social economy Chairman of the Fédération nationale des associations régionales d'organismes d'habitat social (FNAR) Vice-Chairman of the Social Housing Union Vice-Chairman of the Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM (FNSCHLM) Chairman of the Association régionale des organismes HLM de Lorraine (Arelor) Chairman of the Habitat Coopératif Lorraine (HCL) Chairman of SAVTB 55 Chairman of CPIE Woëvre-Côtes de Meuse Chairman of AMF 55
M. ADRIEN GOUTEYRON	Membre 26/06/2007 Member 26/06/2007	Sénateur de la Haute-Loire, Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes - Maire de Rosières Senator for Haute-Loire, Chairman of the special commission for checking and purging accounts Mayor of Rosières
M. MICHEL CHARASSE	Suppléant 26/06/2007 Substitute 26/06/2007	Ancien ministre, sénateur du Puy de Dôme Trésorier général de l'Association des maires de France Vice-président de l'Institut François Mitterrand Former minister, Senator for Puy de Dôme General Treasurer of the Association of French Mayors Vice-Chairman of the Institut François Mitterrand
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE L'AFD - AFD STAFF REPRESENTATIVES		
M. DENIS VASSEUR	Membre 14/12/2007 Member 14/12/2007	Aucun autre mandat ou fonction extérieure No other mandate or position held
M. JEAN-BERNARD VÉRON	Suppléant 14/12/2007 Substitute 14/12/2007	Délégué du Personnel Staff representative
M. VINCENT THÉVENOT	Membre 14/12/2007 Member 14/12/2007	Conseiller municipal de Coulommiers Local councillor in Coulommiers
M. PIERRE-YVES LE BIHAN	Suppléant 14/12/2007 Substitute 14/12/2007	Démissionnaire Resigning

¹ Il n'est pas prévu de jeton de présence. - ¹ No attendance fees are provided

4.1.2 Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

Le décret 2006-530 du 9 mai 2006 a modifié l'organe de décision de l'AFD et un Conseil d'administration s'est substitué au Conseil de surveillance. À l'issue de la nomination de la totalité de ses membres, la première réunion du Conseil d'administration s'est tenue le 24 mai 2007.

En vertu de l'article R. 516-14 du code monétaire et financier, le Conseil d'administration délibère sur les orientations stratégiques de l'établissement ; l'approbation de la convention-cadre et des contrats d'objectifs conclus avec l'État ; les conventions mentionnées à l'article R. 516-7 ; les concours financiers mentionnés aux articles R. 516-5 et R. 516-6 ; les conventions conclues en application des deuxième, troisième, quatrième et cinquième alinéas de l'article R. 516-8 ; le montant annuel des emprunts à contracter par l'agence ; l'état prévisionnel des produits et des charges d'exploitation ; les conditions générales des concours ; les comptes annuels et le rapport de gestion établis par le Directeur général ; les achats et les ventes d'immeubles ; les créations ou suppressions d'agences ou de représentations ; les transactions sur les intérêts de l'agence et les clauses compromissaires ; la désignation des commissaires aux comptes. Le Conseil d'administration est également informé des évaluations, analyses et appréciations de qualité relatives à l'agence et à ses opérations.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est formalisé dans un règlement intérieur, en application de l'article R. 516-15 II du Code monétaire et financier. Ce règlement a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 juin 2008.

Lors de sa séance du 17 janvier 2008, le Conseil d'administration a délégué à deux Comités spécifiques, chargés d'approuver les concours consentis respectivement dans les États étrangers et dans les collectivités d'Outre-mer, une partie de ses pouvoirs prévus à l'article 516-14 du Code monétaire et financier et dans des limites fixées par lui. Dans sa séance du 24 mai 2007, il a délégué au Directeur général une partie de ses pouvoirs prévus à l'article 516-14 du Code monétaire et financier et dans des limites fixées par lui.

Les dossiers qui sont envoyés aux membres des deux Comités avant chaque séance pour être étudiés sont simultanément adressés aux membres du Conseil d'administration pour information. Il est rendu compte systématiquement au Conseil d'administration des décisions prises en vertu de ces délégations, tant par les deux comités spécifiques que par le Directeur général.

L'article R516-15 stipule que le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son président. Au cours de l'année 2008, le nombre total de séances, tant du Conseil d'administration que de ses comités spécialisés, a été de 20 réunions.

COMITÉ D'AUDIT GROUPE

Un comité d'audit Groupe, créé le 14 février 2002 par le Conseil de surveillance de l'AFD, est notamment chargé d'assurer, au niveau consolidé, les fonctions prévues par le règlement CRBF n° 97 02 : vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables ainsi que sur la qualité du contrôle interne.

Ce comité comprend un membre du Conseil d'administration et trois personnalités extérieures choisies en raison de leurs compétences. Ses règles de fonctionnement sont précisées dans un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration par résolution n° C20070101 du 24 mai 2007.

Au cours de l'année 2008, le Comité d'audit s'est réuni à 4 reprises. Il a examiné les points suivants : le compte d'exploitation prévisionnel et le budget 2008, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les comptes annuels 2007, les rapports 2007 sur la mesure et la surveillance des risques et sur le contrôle interne au sein du groupe de l'AFD, l'évolution du dispositif de limites opérationnelles de l'AFD et de Proparco, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes, les comptes de l'AFD au 30 juin 2008, l'évolution de l'application de gestion actif-passif et des marges "Gapem", la présentation de l'application de gestion Bâle 2 et Limites "Fermat", la gestion des opérations de marché et de trésorerie ainsi que l'état d'application des recommandations formulées par les rapports d'audit.

Ses avis ont été communiqués au Conseil d'administration.

4.1.2 Functioning of administrative, management and supervisory bodies

Decree 2006-530 of 9 May 2006 changed AFD's decision-making body, with a Board of Directors replacing the Supervisory Board. Once all of its members had been appointed, the first meeting of the Board of Directors was held on 24 May 2007.

Pursuant to Article R. 516-14 of the French Monetary and Financial Code, the Board of Directors deliberates on the institution's strategic direction; approves the framework agreement and contractual targets with the state; the agreements mentioned in Article R. 516-7; financial aid as mentioned in Articles R. 516-5 and R. 516-6; agreements reached pursuant to the second, third, fourth and fifth paragraphs of Article R. 516-8; the annual amount of loans to be taken out by the Agency; the provisional report on operating income and expenses; general aid conditions; the annual accounts and management report drawn up by the CEO; purchases and sales of buildings; openings and closings of foreign offices; transactions in the Agency's interests and compromisory clauses; the appointment of statutory auditors. The Board of Directors is also informed of quality assessments, analyses and evaluations regarding the Agency and its operations.

The functioning of the Board of Directors is set out in internal rules, in accordance with Article R. 516-15 II of the French Monetary and Financial Code. The Board of Directors approved these rules at its meeting of 26 June 2008.

At its meeting of 17 January 2008, the Board of Directors delegated some of its powers held under Article 516-14 of the French Monetary and Financial Code to two special committees tasked with approving assistance to foreign governments and French overseas collectivities, within the permissible limits. At its meeting of 24 May 2007, it delegated some of its powers held under Article 516-14 of the French Monetary and Financial Code to the Chief Executive Officer, within the permissible limits.

Matters referred to members of the two committees before each meeting are simultaneously addressed to members of the Board of Directors for their information. The two special committees and the Chief Executive Officer systematically inform the Board of Directors of decisions taken in virtue of these delegations.

Article R516-15 stipulates that the Board of Directors shall meet at least four times a year when called by its Chairman. In 2008, the Board of Directors and its specialist committees met on a total of 20 occasions.

GROUP AUDIT COMMITTEE

A Group Audit Committee established on 14 February 2002 by AFD's Supervisory Board is responsible for carrying out the tasks mentioned in CRBF Regulation No. 97-02 at a consolidated level: ensuring accurate information and assessing the relevance of accounting methods and the quality of internal audits.

This committee includes a member of the Board of Directors and three outside members chosen for their particular skills. Its operational rules are part of the internal rules of procedure approved by the Board of Directors under resolution C20070101 of 24 May 2007.

The Audit Committee met on four occasions in 2008. It examined the following issues: the provisional operating account and budget for 2008, the management report on the consolidated financial statements and annual accounts for 2007, the 2007 reports on risk measurement and monitoring as well as internal control at AFD Group, the change in the operating limit system of AFD and Proparco, the renewal of the statutory auditors' mandate, the AFD financial statements at 30 June 2008, changes in the application of asset/liability management and Gapem margins, the presentation of Basel II management and Fermat limits, management of market and cash transactions, and the current application of recommendations made in audit reports.

Its opinions were submitted to the Board of Directors.

4.2 Intérêts des dirigeants dans le capital de l'AFD

Aucun conflit d'intérêt n'existe au niveau des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

4.2 Directors' interest in AFD's capital

There are no conflicts of interest for administrative, management or supervisory bodies.

5/ Patrimoine, situation financière, résultats

5.1 États financiers consolidés établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union européenne

» Préambule

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public industriel et commercial chargé du financement de l'aide au développement. Le montant de la dotation de l'AFD est de 400 M€.

Adresse du siège social : 5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 775 665 599.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES À L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Les états financiers, objet du présent document, comprennent les états financiers de synthèse ainsi que les notes annexes. Ils sont présentés selon la recommandation CNC 2004-R-03 relative au format des documents de synthèse des entreprises relevant de la réglementation bancaire et financière sous référentiel comptable international.

Les comptes consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) telles qu'adoptées par la Commission européenne. Les normes IFRS comprennent les normes comptables émises par l'International Accounting Standard Board (IASB) ainsi que les interprétations données par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 7, les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41 ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées par la Commission européenne au 31 décembre 2008.

Les principes comptables appliqués, pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 de l'AFD, sont décrits dans la note 2.2

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

5/ Assets and liabilities, financial position, results

5.1 Financial statements prepared in accordance with IFRS adopted by the European Union

» Foreword

OVERVIEW

Agence Française de Développement is an établissement public industriel et commercial tasked with financing development assistance. AFD funding amounts to €400M.

Registered office: 5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12

Listed on the Paris trade and companies register, number 775 665 599.

ACCOUNTING STANDARDS APPLIED TO AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

The financial statements, which are the purpose of this document, comprise the summary financial statements and the notes to the financial statements. They are presented according to CNC recommendation 2004-R-03 concerning the format of summary documents of companies subject to banking and finance regulations under international accounting standards.

The consolidated financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards as adopted by the European Commission. IFRS comprise the accounting standards issued by the International Accounting Standards Board (IASB) and the interpretations published by the International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

This includes IFRS 1 to 7, IAS 1 to 41 and their interpretations as adopted by the European Commission on 31 December 2008.

The main accounting standards used in the preparation of AFD's financial statements at 31 December 2008 are described in note 2.2

The consolidated financial statements are presented in thousands of euros.

Bilan au 31 décembre 2008 - Balance sheet at 31 December 2008

En milliers d'euros - In € thousands	Notes	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Actifs			
CAISSE, BANQUES CENTRALES - CASH, CENTRAL BANKS		20 254	35 125
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT - FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT AND LOSS	1	97 498	105 312
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE - HEDGING DERIVATIVES	2	415 093	106 543
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE - AVAILABLE-FOR-SALE FINANCIAL ASSETS	3	317 006	253 542
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - LOANS AND RECEIVABLES TO CREDIT INSTITUTIONS	4	3 053 763	2 810 308
À vue - Demand		506 727	222 974
À terme - Term		2 547 036	2 587 334
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE - LOANS AND RECEIVABLES TO CUSTOMERS	4	8 764 148	7 813 493
Créances commerciales - Commercial receivables		1 022	725
Autres concours à la clientèle - Other loans to customers		8 763 126	7 812 768
Comptes ordinaires débiteurs - Overdrafts			
Crédit-bail - Credit-lease			
ECART DE RÉÉVALUATION DE PROTEFEUILLE COUVERT EN TAUX - REVALUATION DIFFERENCE ON INTEREST RATE HEDGED PORTFOLIO		55 194	
ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE - HELD-TO-MATURITY FINANCIAL ASSETS	3	582 422	580 193
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS - CURRENT TAX ASSETS		164	163
ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS - DEFERRED TAX ASSETS		6 245	
COMPTE DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS DIVERS - ACCRUALS AND OTHER MISCELLANEOUS ASSETS	5	109 716	96 293
Comptes de régularisation - Accruals		99 081	84 787
Autres Actifs - Other assets		10 635	11 506
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - STAKES IN COMPANIES ACCOUNTED FOR BY THE EQUITY METHOD		147 743	138 265
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT	6	105 669	105 067
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - INTANGIBLE FIXED ASSETS	6	16 120	18 255
TOTAL DE L'ACTIF - TOTAL ASSETS		13 691 035	12 062 559
Passif			
BANQUES CENTRALES - CENTRAL BANKS			
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT - FINANCIAL LIABILITIES AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT AND LOSS	1	37 049	91 982
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE - HEDGING DERIVATIVES	2	312 473	196 447
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT - DEBTS TO CREDIT INSTITUTIONS	7	309 503	68 942
À vue - Demand		162 165	53 903
À terme - Term		147 338	15 039
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE - DEBTS TO CUSTOMER	7	5 261	6 904
Compte d'épargne à régime spécial - Special savings accounts		-	-
• dont à vue - o/w demand			
Autres dettes - Other debts		5 261	6 904
• dont à vue - o/w demand		5 261	6 904
• dont à terme - o/w term			
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE - DEBT SECURITIES	7	4 852 091	3 979 563
Bons de caisse - Short-term notes			
Titres du marché interbancaire - Interbank market securities		197 182	
Emprunts obligataires - Bonds		4 654 909	3 979 563
ECARTS DE RÉÉVALUATION DE PORTEFEUILLE COUVERT EN TAUX - REVALUATION DIFFERENCE ON INTEREST RATE HEDGED PORTFOLIO			3 905
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS - CURRENT TAX LIABILITIES		148	145
PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS - DEFERRED TAX LIABILITIES		95	135
COMPTE DE RÉGULATION ET PASSIFS DIVERS - ACCRUALS AND OTHER MISCELLANEOUS LIABILITIES	5	2 274 443	1 937 348
Emprunts auprès du Trésor - Borrowing from French Treasury		459 912	512 785
Fonds publics affectés - Allocated public funds		120 604	133 677
Autres passifs - Other liabilities		1 693 927	1 290 886
PROVISIONS - PROVISIONS	9	463 503	438 726
DETTES SUBORDONNÉES - SUBORDINATED DEBT		2 818 830	2 649 373
TOTAL DES DETTES - TOTAL DEBTS		11 073 396	9 373 470
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE - SHAREHOLDERS' EQUITY		2 480 814	2 614 882
Dotation et réserves liées - Funding and related retained earnings		860 000	860 000
Réserves consolidées et autres - Consolidated retained earnings and other		1 455 620	1 487 009
Gains et pertes latents ou différés - Unrealised or deferred gains and losses		-1 401	6 117
Résultat de l'exercice - Earnings for the period		166 595	261 756
INTÉRÊTS MINORITAIRES - MINORITY INTERESTS		136 825	74 207
TOTAL DU PASSIF - TOTAL LIABILITIES		13 691 035	12 062 559

Compte de résultat au 31 décembre 2008 - Income statement at 31 December 2008

En milliers d'euros - in thousands of euros	Notes	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS - INTEREST AND SIMILAR INCOME	11	756 382	748 991
Opérations avec les établissements de crédits - Transactions with credit institutions		224 905	175 667
Opération avec la clientèle - Transactions with customers		255 256	316 112
Obligations et titres à revenu fixe - Bonds and other fixed-income securities		39 120	43 706
Autres intérêts et charges assimilés - Other interest and similar income		237 101	213 506
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS - INTEREST AND SIMILAR EXPENSES	11	613 067	544 446
Opérations avec les établissements de crédit - Transactions with credit institutions		98 929	71 155
Opérations avec la clientèle - Transactions with customers		34 043	34 070
Obligations et titres à revenu fixe - Bonds and other fixed-income securities		202 484	210 151
Autres intérêts et charges assimilés - Other interest and similar expenses		277 611	229 070
COMMISSIONS (PRODUITS) - COMMISSIONS (INCOME)		34 166	35 834
COMMISSIONS (CHARGES) - COMMISSION (EXPENSES)		821	499
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT NET GAINS OR LOSSES ON FINANCIAL INSTRUMENTS AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT OR LOSS	12	-67 305	18 725
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE NET GAINS OR LOSSES ON AVAILABLE-FOR-SALE FINANCIAL ASSETS	13	27 943	20 922
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS - INCOME ON OTHER ACTIVITIES	14	232 513	190 236
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS - EXPENSES ON OTHER ACTIVITIES		11 394	25 121
PRODUIT NET BANCAIRE - NET BANKING INCOME		358 417	444 642
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION - OVERHEADS		192 311	169 742
Frais de personnel - Staff costs	15	121 582	114 252
Autres frais administratifs - Other administrative expenses		70 729	55 490
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES PROVISIONS FOR DEPRECIATION ON PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT AND AMORTISATION ON INTANGIBLE FIXED ASSETS	6	12 878	12 830
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION - GROSS OPERATING INCOME		153 228	262 070
COÛT DU RISQUE - COST OF RISK	16	15 693	-2 668
RÉSULTAT D'EXPLOITATION - OPERATING INCOME		168 921	259 402
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT D'ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE SHARE OF EARNINGS FROM COMPANIES ACCOUNTED FOR BY EQUITY METHOD	17	7 517	10 779
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS - NET GAINS OR LOSSES ON OTHER ASSETS		74	7 735
+/- VARIATION DE LA VALEUR DES ACQUISITIONS +/- CHANGE IN VALUE OF ACQUISITIONS			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT - PRE-TAX INCOME		176 512	277 916
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES - CORPORATION TAX	18	-1 940	-8 024
RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION NET INCOME FROM DISCONTINUED OR DISCONTINUING ACTIVITIES			
RÉSULTAT NET - NET INCOME		174 572	269 892
INTÉRÊTS MINORITAIRES - MINORITY INTERESTS		-7 977	-8 136
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE - NET INCOME, GROUP SHARE		166 595	261 756

Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2008 - Cash flow statement at 31 December 2008

En milliers d'euros - in thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (A) - PRE-TAX INCOME (A)	168 535	269 780
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Net depreciation/amortisation expenses on property, plant and equipment and intangible assets	12 878	12 830
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations - Impairment of goodwill and other fixed assets	-2 026	544
Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance) Net allocations to provisions (including technical insurance provisions)	45 238	4 012
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence - Share of earnings from companies accounted for by the equity method	-5 223	-10 778
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement - Net loss/(net gain) on investment activities	-21 033	-65 585
Perte nette/(gain net) des activités de financement - Net loss/(net gain) on financing activities	0	0
Autres mouvements - Other items	26 109	-17 427
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET AUTRES ÉLÉMENTS (B) TOTAL NON-CASH ITEMS INCLUDED IN INCOME BEFORE TAX AND OTHER ITEMS (B)	55 943	-76 404

Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2008 (suite) - Cash flow statement at 31 December 2008

En milliers d'euros - In € thousands	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés - Cash received from credit institutions and equivalent	-20 399	-148 607
Flux liés aux opérations avec la clientèle - Cash received from customers	-889 198	-116 390
Flux liés aux autres opérations affectant des autres actifs ou passifs financiers Cash flows from other operations affecting other financial assets or liabilities	565 225	153 281
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers - Cash flows from operations affecting non-financial assets or liabilities	115 457	6 129
Impôts versés - Taxes paid	-10 881	-4 344
= (DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (C) = NET INCREASE/(DECREASE) IN CASH RELATED TO ASSETS AND LIABILITIES FROM OPERATIONAL ACTIVITIES (C)	-239 795	-109 932
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (A+B+C) NET CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES (A+B+C)	-15 317	83 444
Flux liés aux actifs financiers et participations - Cash flows from financial assets and equity stakes	211 701	-85 773
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles - Cash flows from property, plant and equipment and intangible assets	-11 316	-10 490
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT NET CASH FLOWS FROM INVESTMENT ACTIVITIES	200 385	-96 263
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires - Cash flows to or from shareholders	-136 966	-194 282
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement - Other net cash flows from financing activities	111 431	78 189
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT NET CASH FLOWS FROM FINANCING ACTIVITIES	-25 535	-116 092
AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NET INCREASE/(DECREASE) IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	159 533	-128 911
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE OPENING BALANCE OF CASH AND CASH EQUIVALENTS	203 527	332 438
Solde net des comptes de caisse, banques centrales - Net balance of cash accounts and accounts with central banks	35 125	35 940
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit Net balance of term loans and deposits from credit institutions	168 402	296 498
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ENDING BALANCE OF CASH AND CASH EQUIVALENTS	363 060	203 527
Solde net des comptes de caisse, banques centrales - Net balance of cash accounts and accounts with central banks	20 253	35 125
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit Net balance of term loans and deposits from credit institutions	342 806	168 402
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	159 533	-128 911

Tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2008 Table of changes in shareholders' equity from 31 December 2006 to 31 December 2008

En milliers d'euros - In thousands of euros	Dotations Funding	Réserves liées à la dotation Funding reserves	Réserves consolidées Consolidated reserves	Résultat de l'exercice Income for year	Gains/pertes latents ou différés Unrealised or deferred gains or losses	Capitaux propres, part du groupe Shareholders' equity
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2006 (NORMES IFRS) CONSOLIDATED EQUITY AT 31 DECEMBER 2006 (IFRS)	400 000	460 000	1 372 242	361 638	4 346	2 598 226
Quote part du résultat 2006 affectée dans les réserves Share of 2006 earnings retained in reserves			113 839	-113 839		0
Dividendes versés - Dividends paid				-247 799		-247 799
Autres variations - Other changes			928			928
Résultat 2007 - Earnings in 2007				261 756		261 756
Gains et pertes latents ou différés de l'exercice 2007 Unrealised or deferred gains or losses for 2007					1 771	1 771
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2007 (NORMES IFRS) CONSOLIDATED EQUITY AT 31 DECEMBER 2007 (IFRS)	400 000	460 000	1 487 009	261 756	6 117	2 614 882
Quote part du résultat 2007 affectée dans les réserves Share of 2007 earnings retained in reserves			-26 759	26 759		0
Dividendes versés - Dividends paid				-288 515		-288 515
Autres variations - Other changes			-4 630			-4 630
Résultat 2008 - Earnings in 2008				166 595		166 595
Gains et pertes latents ou différés de l'exercice 2008 Unrealised or deferred gains or losses for 2008					-7 518	-7 518
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008 (NORMES IFRS) CONSOLIDATED EQUITY AT 31 DECEMBER 2008 (IFRS)	400 000	460 000	1 455 620	166 595	-1 401	2 480 814

Notes annexes aux états financiers

Notes to the financial statements

1/ Faits marquants

1.1 Crise financière

La récente crise financière internationale n'a pas eu d'impact avéré en 2008 et n'a pas généré d'impayés sur les créances. L'AFD n'a pas traité d'opération avec des contreparties ayant fait faillite ou d'autres établissements à risque. En revanche, cette crise a amené l'AFD à affiner le provisionnement collectif sur le risque non souverain sain au travers de la création de portefeuilles homogènes spécifiques pour les secteurs "financier public" et "financier privé". La crise financière a par ailleurs conduit l'AFD à adopter un certain nombre de mesures afin d'améliorer la surveillance des risques encourus. Ainsi, concernant le suivi des risques de marché, depuis le 30 septembre 2008, un reporting quotidien est analysé et diffusé aux responsables du département DFR et au responsable de la salle de marché. De plus, le suivi des ratings des contreparties est actualisé quotidiennement et le suivi du niveau et de l'évolution des CDS (Crédit Default Swap) des contreparties bancaires est assuré. Une synthèse de ces éléments est remise chaque semaine aux membres du Comité de trésorerie.

Concernant le choix des contreparties, aucune opération n'est engagée avec les contreparties les plus fragiles (notations internationales les plus faibles et CDS les plus élevés), et les banques françaises sont privilégiées. Avec la mise en place de "comité de crise" l'AFD a renforcé sa surveillance sur les contreparties du portefeuille de prêt autres que financières, c'est-à-dire les pouvoirs publics, le secteur privé ainsi que les réseaux associatifs locaux.

1.2 Augmentation de capital de Proparco

L'AFD a participé à l'augmentation de capital de sa filiale Proparco de 300 M€ décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 avril 2008. Sa contribution s'est élevée à 145 M€ ce qui a pour effet de réduire le pourcentage de participation à 59.04% contre 69,7 % au 31 décembre 2007.

1.3 Réforme de la Caisse de retraite – engagements sociaux

Suite à la signature des accords collectifs du 14 novembre 2008, la réforme du régime de retraites, antérieurement à prestation définies a conduit à la création de trois régimes distincts.

Les engagements immédiats de retraite et préretraite sont entièrement externalisés chez un assureur.

Les engagements différés de retraite et préretraite sont conservés par l'AFD et couverts par des contrats d'assurance spécifique.

L'impact global de la refonte du régime supplémentaire dans les comptes de l'AFD au 31 décembre 2008 est un produit de 2,2 M€, soit la différence entre les reprises de provision "Fonds Spécial" (45,1 M€), la contribution de l'employeur au financement du nouveau régime (32,7 M€) et des engagements complémentaires (10,2 M€).

2/ Principes et méthodes appliqués aux états financiers au 31 décembre 2008

Les principales règles d'évaluation et de présentation appliquées pour la préparation des états financiers de l'Agence Française de Développement au 31 décembre 2008 sont indiquées ci-après conformément à la norme IFRS 1.

1/ Highlights

1.1 Financial crisis

The recent international financial crisis had no proven impact in 2008 and did not result in arrears on receivables. AFD has not completed any transactions with bankrupt counterparties or other at-risk establishments. However, this crisis did lead AFD to adjust provisions for healthy non-sovereign risk by creating specific homogenous portfolios for the "public financial" and "private financial" sectors.

The financial crisis also led AFD to adopt a number of measures to improve risk monitoring. In terms of market risk monitoring, since 30 September 2008 a daily report has been analysed and sent to managers of the Finance and Risk Department, as well as to the head of the trading desk. Furthermore, counterparty ratings are constantly updated each day, with guaranteed daily tracking of changes in credit default swaps (CDS). A summary of this information is sent to members of the Treasury Committee each week.

Regarding the choice of counterparties, no deals have been struck with the weakest counterparties (lowest international ratings and highest CDS), and French banks are given priority. With the establishment of the Crisis Committee, AFD has stepped up its monitoring of non-financial counterparties in the loan portfolio, i.e. government bodies, the private sector and networks of rental associations.

1.2 Proparco capital increase

AFD participated in the €300M capital increase for its subsidiary Proparco, approved by the Extraordinary General Shareholders' Meeting of 15 April 2008. Its contribution amounted to €145M, reducing its percentage stake from 69.7% to 59.04% at 31 December 2007.

1.3 Reform of the pension fund - welfare commitments

Following the signature of collective agreements on 14 November 2008, reform of the pension system - previously a defined contributions plan - led to the creation of three distinct schemes.

Immediate retirement and pre-retirement commitments are fully outsourced to an insurer.

Deferred retirement and pre-retirement commitments are held by AFD and covered by specific insurance policies.

At 31 December 2008, the overall effect of revamping the top-up scheme on AFD's accounts was a gain of €2.2M, i.e. the difference between reversals of "special fund" provisions (€45.1M), the employer's contribution to the financing of the new scheme (€32.7M) and additional commitments (€10.2M).

2/ Principles and methods applied to the financial statements at 31 December 2008

The main rules of valuation and presentation used in AFD's financial statements at 31 December 2008 are indicated below, in accordance with IFRS 1.

2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de l'Agence Française de Développement regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable, hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour les comptes consolidés du Groupe.

Sont exclues du périmètre de consolidation :

- ▶ Les sociétés ne présentant pas de caractère significatif ;
- ▶ Les sociétés étrangères dans lesquelles l'AFD détient une participation historique, en raison des difficultés d'obtention de leurs comptes dans la forme et les délais requis, et aussi du fait que l'AFD n'y exerce pas d'influence notable en raison de leur caractère public ou parapublic.

La liste des participations détenues par l'AFD directement ou indirectement et supérieures à 20 % du capital des sociétés est présentée dans le tableau ci-après¹.

2.1 Consolidation scope and methods

CONSOLIDATION SCOPE

AFD's consolidated financial statements cover all fully controlled enterprises, joint ventures and equity stakes where the Agency exerts a notable influence, except for those whose consolidation is insignificant for Group consolidated financial statements.

The following are not included in the consolidation scope:

- ▶ Companies of no real significance;
- ▶ Foreign companies in which AFD has a long history of investment, because of the difficulty in obtaining their accounts in the format and time required, and because AFD's influence is insignificant due to the companies being state-owned either fully or in part.

A list of AFD's direct and indirect stakes of over 20% in a company appears in the following table¹.

En milliers d'euros - In thousands of euros		% de contrôle 2007 % control 2007	% de contrôle 2008 % control 2008	% d'intérêt 2008 % interest 2008	Total Bilan Balance sheet total	Part contributive au résultat Contribution to earnings
AFD					13 504 251	143 343
FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT - FULLY-CONSOLIDATED SUBSIDIARIES						
Soderag	Antilles - Caribbean	100,00	100,00	100,00	7 594	2 192
Proparco	Paris	67,89	59,04	59,04	1 620 092	13 047
Sogefom - Part AFD - Sogefom - AFD share	Paris	58,69	58,69	60,01	32 991	496
Sogefom - Part Socredo - Sogefom - Socredo share	Paris	3,76	3,76			
PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE - COMPANIES ACCOUNTED FOR BY THE EQUITY METHOD						
ENTREPRISES NON FINANCIÈRES - NON-FINANCIAL COMPANIES						
Société Immobilière de Nouvelle Calédonie	Nle-Calédonie New Caledonia	50,00	50,00	50,00	498 220	2 069
Société immobilière de la Martinique	Martinique	22,27	22,27	22,27	407 775	1 083
ENTREPRISES FINANCIÈRES - FINANCIAL COMPANIES						
Banque Socredo	Polynésie - Polynesia	50,00	35,00	35,00	2 068 057	4 365
PARTICIPATIONS EXCLUES - OTHER EQUITY STAKES						
ORGANISMES PUBLICS OU PARAPUBLICS ÉTRANGERS - FOREIGN PUBLIC OR PARAPUBLIC STAKES						
Société Financière Algérienne et Européenne de Participation (Finalep)	Algérie - Algeria	28,73	28,73	28,73	2 667	
Gari	Togo	27,01	27,01	27,01	36 507	
Banque nationale de Développement Agricole	Mali	22,35	22,67	22,67	221 290	
BAC B (ex Caisse Nationale du Crédit Agricole)	Burkina Faso	21,05	21,05	21,05	136 751	
Banque de Développement des Seychelles	Seychelles	20,41	20,41	20,41	14 030	
Société de Gestion et d'Exploitation de l'Aéroport de Conakry G'Bessia	Guinée - Guinea	20,00	20,00	20,00	6 148	
PARTICIPATIONS DE PROPARCO À L'ÉTRANGER - PROPARCO'S FOREIGN INTERESTS						
Tunisie Sicar	Tunisie - Tunisia	20,00	20,00	20,00	1 555	
Upline Technologies	Maroc - Morocco	20,00	20,00	20,00	7 022	
Averroes Finance	Multi-pays Multi-country	30,51	34,25	34,25	20 006	
Central Africa Growth Fund	Multi-pays Multi-country	33,33	22,57	22,52	32 899	
I & P Capital (Indian Ocean) Ltd	Multi-pays Multi-country	20,00	20,00	20,00	12 248	
SGI/SIB	Côte d'Ivoire	25,00	25,00	25,00	1 324	
CMAR	Maurice - Mauritius	20,00	20,00	20,00	51 469	
BNP Paribas	Mauritanie - Mauritania	20,00	20,00	20,00	30 021	
FEGACE Asia sub fund	Multi-pays Multi-country	20,00	20,00	20,00	9 562	
IT Holding	Égypte - Egypt			24,30	15 332	
SOCIÉTÉS FRANÇAISES DONT LE TOTAL DU BILAN N'EST PAS SIGNIFICATIF - FRENCH COMPANIES WHOSE BALANCE SHEET TOTAL IS NOT SIGNIFICANT						
Retiro Participations - Part Proparco	Paris	99,00	99,00	99,00	5	
Retiro Participations - Proparco share						
Alain Anne - Part Proparco (Ste en liquidation)	Martinique	23,05	23,05	23,05	4 639	
Alain Anne - Proparco share (company in liquidation)						

RÉSULTAT PART GROUPE - CONSOLIDATED INCOME

166 595

¹ · Le pourcentage de contrôle exprime le degré d'influence de la société mère dans les décisions des sociétés, dont elle détient une quote-part. Il permet de déterminer la méthode de consolidation.
· Le pourcentage d'intérêt exprime les droits de la société mère dans les capitaux propres de la société consolidée. Il sert de base aux calculs de la consolidation.

¹ · The percentage of control represents the degree of influence the parent company has over the decisions of companies in which it holds shares. This determines the consolidation method.
· The percentage of interest represents the parent company's rights over the equity of the consolidated company. It is used as a basis for consolidation calculations.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

» L'intégration globale

Tous les comptes sont incorporés poste par poste, tant au bilan qu'au hors-bilan de l'AFD, avec constatation des droits des "actionnaires minoritaires". La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont intégrées les trois sociétés suivantes :

- La Société de Promotion et de Participation pour la Coopération économique (Proparco) créée en 1977.

Le capital de cette société s'élève à 485,33 millions d'euros, la participation de l'AFD à 59,04 %.

- La Société de Développement Régional Antilles-Guyane (Soderag), pour laquelle l'AFD a pris le contrôle en 1995 à la demande de l'État français, et qui a été mise en liquidation en 1998, après que le retrait de son agrément en tant qu'établissement de crédit ait été prononcé.

Le capital de cette société s'élève à 5,6 millions d'euros. L'AFD en détient 100 %.

- La Société de Gestion des fonds de garantie d'Outre-mer (Sogefom), dont l'AFD a procédé au rachat des actions détenues par l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) le 12 août 2003, à la demande du ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, et du ministère de l'Outre-mer. Le capital de cette société s'élève à 1,1 million d'euros. L'AFD en détient 58,69 %.

Sont consolidées par intégration globale la Proparco, la Soderag et la Sogefom.

» La mise en équivalence

Elle consiste à retenir, pour la valorisation de la participation, la situation nette de la société, d'une part, à introduire une quote-part de son résultat retraité, d'autre part, ceci au prorata de la participation détenue dans son capital.

Au 31 décembre 2008, cette méthode a été appliquée à trois sociétés dans lesquelles l'AFD détient directement ou indirectement une participation comprise entre 20 et 50 % et sur lesquelles elle exerce une influence notable : la Société Immobilière de Nouvelle Calédonie (SIC), la Société Immobilière de la Martinique (Simar) et la Socredo.

» Remarques sur les autres sociétés

L'AFD détient par ailleurs des participations dans un certain nombre de sociétés sur la gestion desquelles elle n'exerce aucune influence notable. Ces sociétés ne sont pas consolidées, ni globalement, ni par mise en équivalence. Elles figurent à l'actif au poste "Actifs financiers disponibles à la vente".

RETRAITEMENT DES OPÉRATIONS INTERNES

» Élimination des opérations réciproques

Pour les sociétés intégrées globalement, les éliminations suivantes ont été effectuées :

- soldes des comptes de bilan inter sociétés (prêts, emprunts, dépôts etc...),
- soldes des charges et produits (intérêts et produits et charges assimilés, prestations diverses, etc...),
- dividendes inter-sociétés (cette élimination a également été effectuée pour les sociétés mises en équivalence),
- indemnités de remboursement anticipé (les indemnités payées à l'AFD par les filiales qui lui ont remboursé des emprunts par anticipation ont été retraitées de manière à harmoniser, dans la comptabilité des filiales concernées, les modalités d'étalement de ces indemnités sur celles pratiquées par l'Agence.

» Élimination des dépréciations internes

Sont éliminées les dépréciations internes constituées au niveau de l'AFD sur les titres détenus dans le capital de l'ensemble des filiales, et les créances sur les filiales intégrées globalement.

2.2 Principes et méthodes comptables

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du groupe (en euros) au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat.

CONSOLIDATION METHODS

The consolidation methods used are as follows:

» Full consolidation

All accounts are entered item-by-item on the AFD balance and off-balance sheets, noting the rights of minority shareholders. The same process is used for income statements.

The following three companies are fully consolidated:

- Société de Promotion et de Participation pour la Coopération économique (Proparco), created in 1977.

This company has share equity of €485.33M, while AFD's stake is 59.04%.

- Société de Développement Régional Antilles-Guyane (Soderag), which AFD took over in 1995 at the request of the French government, and which entered liquidation in 1998 following the withdrawal of its authorisation to act as a lending institution.

This company has share equity of €5.6M. AFD has complete ownership.

- Société de Gestion des fonds de garantie d'Outre-mer (Sogefom), in which AFD purchased the shares held by the Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) on 12 August 2003 at the request of the French Ministry of the Economy, Finance and Industry and the Ministry of French Overseas Territories. This company has share equity of €1.1M. AFD owns a 58.69% stake.

Proparco, Soderag and Sogefom are fully consolidated.

» Equity method

To value equity stakes, this method takes the company's net position and calculates a share of restated income on a pro-rata basis for the investment held. At 31 December 2008, this method was used for three companies in which AFD directly or indirectly holds between 20% and 50% of the equity and over which it exerts a notable influence: Société Immobilière de Nouvelle Calédonie (SIC), Société Immobilière de la Martinique (Simar) and Socredo.

» Comments on other companies

AFD also has stakes in a number of companies over whose management it has no significant influence. These companies are consolidated neither fully nor under the equity method. They are recorded in "available-for-sale financial assets".

ADJUSTMENT OF INTERNAL OPERATIONS

» Elimination of intragroup transactions

The following have been eliminated for fully consolidated companies:

- Intercompany balance sheet account balances (loans, borrowings, deposits, etc.).
- Balances of income and expenditure (interest and similar income and expenses, various services, etc.).
- Intercompany dividends (also eliminated in the case of companies accounted for by the equity method).
- Early repayment benefits. Compensation paid to AFD by subsidiaries repaying loans early have been restated in the accounts of the subsidiaries concerned to standardise methods of spreading this compensation, as practiced by AFD.

» Elimination of internal depreciation/amortisation

AFD's internal depreciation/amortisation of shareholdings in its subsidiaries and receivables from fully consolidated subsidiaries has been eliminated.

2.2 Accounting methods and principles

TRANSLATION OF FOREIGN CURRENCY TRANSACTIONS

Foreign currency denominated assets and liabilities are converted into the Group's accounting currency (euros) at the closing exchange rate. Translation adjustments are booked under profit or loss.

Non-monetary assets and liabilities in foreign currencies can be recorded at historic cost or current market value. Non-monetary assets in foreign currencies are first converted at the exchange rate on the date of the initial transaction, then at the rate applicable on the account cut-off date. Translation adjustments related to non-monetary assets in foreign currencies and recorded

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas convertis sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération initiale ; dans le second cas, ils sont évalués au cours de change à la date de clôture. Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique "actifs financiers à la juste valeur par résultat" et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique "actifs financiers disponibles à la vente".

Au sein du groupe AFD, il n'existe aucune société étrangère dont les comptes sont libellés en devises.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés exigent l'utilisation d'estimations émises à partir des informations disponibles. Ces estimations sont notamment utilisées lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers, des dépréciations et provisions.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations collectives calculées soit sur la base de pourcentages de l'encours déterminé à partir de la sinistralité historique, soit sur portefeuille homogène de contreparties par la détermination d'un ticket moyen auquel est appliqué un taux de recouvrement adapté aux types de contreparties constituant le portefeuille,
- de certains instruments financiers dont la valorisation est donnée soit à partir de modèles mathématique complexes, soit d'actualisation de flux futurs.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Par la suite, l'évaluation à la juste valeur retenue est le prix coté lorsque le titre est coté sur un marché actif. Les actifs et passifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

» Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché qui, en règle générale, est le montant décaissé à l'origine (y compris les créances rattachées). Les prêts et créances sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet de dépréciation individuelle, dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt susceptible de générer une perte mesurable. Ces dépréciations sont déterminées par comparaison entre la valeur actualisée des flux futurs et la valeur comptable. L'effet de la désactualisation de la dépréciation est enregistré en produit net bancaire.

» Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette rubrique comprend principalement les fonds d'investissements cotés dont la juste valeur correspond à la cotation et les participations dans lesquelles Proparco détient une influence notable ; elles sont valorisées à la juste valeur au moyen d'états financiers (< 6 mois) transmis par les entités concernées. La juste valeur correspond à une quote-part de l'actif net réévalué avec possibilité de décote et retraitement des mouvements intervenus entre la date de l'état financier et la date de clôture. Cependant, lorsque la juste valeur de ces titres ne peut être déterminée de manière fiable, ces opérations sont comptabilisées au coût et sont classées en titres disponibles à la vente.

Ce poste comprend, pour une moindre mesure, les instruments dérivés utilisés dans le cadre de couverture économique, mais qui ne répondent pas à la définition de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39.

Le montant comptabilisé initialement au bilan pour un dérivé évalué à la juste valeur correspond à la contrepartie donnée ou reçue en échange (prime d'une option ou la soule encaissée). Les valorisations ultérieures sont généralement réalisées sur la base de l'actualisation de flux futurs à partir d'une courbe zéro coupon.

Ces actifs et passifs sont valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La variation de juste valeur figure au compte de résultat dans le poste "Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur".

at market value are recognised in income whenever the asset is classed under "financial assets at fair value through profit or loss", and in equity when classified under "available-for-sale financial assets".

No foreign companies in the AFD group have their accounts denominated in foreign currencies.

USE OF ESTIMATES

Certain amounts booked in the consolidated financial statements require the use of estimates taken from available information. These estimates are mainly used for fair value measurement of financial instruments, depreciation/amortisation and provisions.

This is particularly the case for:

- collective depreciation/amortisation calculated either on the basis of percentages of outstanding determined from past losses, or on a homogenous portfolio of counterparties by determining an average ticket plus a recovery rate suited to types of counterparties making up the portfolio;
- certain financial instruments whose valuation is provided on the basis of complex mathematical models or discounted cash flows.

FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

When first booked, financial assets and liabilities are measured at market value. The fair value used is the price of the security when traded on an asset market. Financial assets and liabilities are placed in one of the following categories:

» Loans and receivables

Loans and receivables are initially booked at market value, which, generally speaking, is the amount originally paid including related receivables. Loans and receivables are measured after their initial recognition at amortised cost on the basis of the effective interest rate and may be subject to individual impairment whenever there is objective evidence of an event that could generate a measurable loss since the loan was granted. These impairments are determined by comparing discounted cash flows to book value. The effect of a subsequent reversal of impairment is booked under net banking income.

» Financial assets and liabilities at fair value through profit or loss

This item mostly includes listed investment funds whose fair value corresponds to the market price, and equity stakes where Proparco has a notable influence. They are measured at fair value based on the financial statements (« 6 months) of the subsidiaries concerned. Fair value corresponds to the share of revalued net assets with the possibility of a discount and restatement for transfers between the date of the financial statements and the cut-off date. However, if the fair value of these securities cannot be reliably determined, these transactions are recorded at cost and are classified as available-for-sale securities.

To a lesser extent, this item includes derivatives used as financial hedges but which do not meet the definition of hedge accounting as stated in IAS 39.

The amount initially recorded on the balance sheet for a derivative measured at fair value is equal to the consideration given or received in exchange (premium on an option or commission received). Subsequent valuations are generally reached on the basis of discounted cash flows using a zero-coupon curve.

These assets and liabilities are measured at fair value through profit or loss. The change in fair value appears on the income statement under "net gains and losses on financial instruments at fair value".

» Held-to-maturity financial assets

This category includes fixed-income securities with fixed maturities, which AFD intends and is able to hold to maturity.

These are booked at amortised cost using the effective interest rate method, which includes amortisation of premiums and discounts. The securities are amortised through profit or loss if there is objective evidence of lasting impairment from events arising post-acquisition. Interest accrued on coupons that have not fallen are included in the balance-sheet value under IFRS.

» Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Cette catégorie comprend les titres à revenu et maturité fixes, que l'AFD a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes. Les titres sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'événements intervenus depuis l'acquisition. Les coupons courus non échus sont inclus dans la valeur bilancielle en IFRS.

» Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie correspond aux actifs financiers détenus pour une durée indéterminée que l'Agence peut être amenée à céder à tout moment. Par défaut, ce sont les actifs financiers qui ne sont pas classés dans l'une des deux catégories précédentes. Les titres de participation détenus par l'AFD sont désormais classés dans cette catégorie.

Ces actifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. La juste valeur retenue est le prix coté lorsque le titre est coté sur un marché actif. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres sauf pour les instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être calculée.

En l'absence de marché actif ou de valorisation fiable, l'AFD retient la méthode d'évaluation au coût.

Les titres disponibles à la vente sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'événements intervenus depuis l'acquisition.

» Dettes

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées initialement à leur valeur d'émission nette de frais puis sont évaluées à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes de remboursement (différences entre le prix de remboursement et le nominal du titre) et les primes d'émission positives ou négatives (différence entre le prix d'émission et le nominal du titre) sont étalées de manière actuarielle sur la durée de vie des emprunts.

» Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

L'AFD applique la comptabilité de couverture de juste valeur définie par la norme IAS 39. Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif inscrit au bilan. Les variations de juste valeur de l'élément couvert sont enregistrées en résultat dans le poste "Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat", symétriquement à la variation de juste valeur des instruments de couverture.

Les swaps de taux, et les Cross Currency swap (taux fixe et taux variable) sont mis en place par l'AFD afin de se prémunir contre le risque de taux et le risque de change.

La comptabilité de couverture est applicable si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée et si le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %. La réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'un actif ou d'un passif identifiés, soit dans le poste "écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

Si la couverture ne répond plus aux critères d'efficacité définies par la norme IAS 39, les dérivés de couverture sont transférés en "actifs financiers à la juste valeur par résultat" ou "passifs financiers à la juste valeur par résultat" et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

ENGAGEMENTS DE RACHAT SUR INTÉRÊTS MINORITAIRES

En 2008, le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de Proparco, filiale consolidée par intégration globale, des engagements de rachat de leurs participations pour un montant global de 211 M€.

Les options sont exerçables par les minoritaires pendant 5 ans (soit jusqu'en 2018) après une période de blocage de 5 ans (de 2008 à 2013).

Le prix d'exercice est défini contractuellement : actif net réévalué en date d'exercice.

Ces engagements de rachat optionnels sont traités comptablement comme suit :

- en application des dispositions de la norme IAS 32, le Groupe a enregistré une dette au titre des options de vente attribuées aux actionnaires. Ce passif de 93,4 M€ est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée

» Available-for-sale financial assets

This category consists of financial assets that AFD holds for an indefinite period but which may be sold at any time. By default, these are financial assets that are not classified in either of the previous two categories. AFD's equity stakes are now classified in this category.

These financial assets are first measured at their fair value. The fair value used is the price of the security when traded on a deep market. Changes in fair value are recorded directly in equity except for unlisted equity instruments when a fair value cannot be determined.

In the absence of a deep market or reliable valuation, AFD uses the cost price method.

Available-for-sale securities are amortised through profit or loss if there is objective evidence of lasting impairment from events arising post-acquisition.

» Debt

Debt securities are initially recorded at their issue value net of costs, then measured at their amortised cost using the effective interest rate method. Call premiums (difference between the redemption price and par value of securities) and positive or negative share premiums (difference between the issue price and par value of securities) are spread over the maturity of borrowing using an actuarial method.

» Qualified hedge instruments

The AFD applies fair-value hedge accounting as set out in IAS 39. Hedging of changes in the fair value of an asset or liability is recorded on the balance sheet. Changes in the fair value of underlying assets are recorded on the income statement under "net gains and losses on financial instruments at fair value through profit or loss", alongside the change in the fair value of the hedge instruments.

AFD takes out interest-rate and cross-currency swaps (fixed- and variable-rate) to protect itself against interest and foreign exchange risks.

Hedge accounting applies when the hedge relationship is shown to be efficient and when the relationship between actual changes in the valuation of the hedging instrument and hedged item is between 80% and 125%.

The revaluation the hedged item is booked either in accordance with the classification of the hedged item, in the case of a hedging relationship of an identified asset or liability, or under "revaluation differences on interest-rate hedged portfolios" in the case of a portfolio hedging relationship.

If the hedging does not meet the efficiency requirements of IAS 39, the hedging derivatives are transferred to "financial assets at fair value through profit or loss" or to "financial liabilities at fair value through profit or loss" and booked in accordance with principles applicable to this category.

COMMITMENTS TO BUY BACK MINORITY INTERESTS

In 2008, the group provided the minority shareholders of Proparco, its fully consolidated subsidiary, with commitments to buy back their shares for a total of €211M.

The minority shareholders can exercise the options during the five years (until 2018) following a five-year lock-in period (2008 to 2013).

The strike price is set contractually: revalued net assets on the date the options are exercised.

Accounting treatment of these optional buyback commitments is as follows:

- In application of IAS 32, the group has recorded a debt in virtue of put options awarded to shareholders. This liability of €93.4M is initially booked at the strike price estimated on the exercise date, discounted in "other liabilities";
- As a result, consideration of this liability is recorded as an €83.8M reduction in "minority interests", i.e. the share of Proparco's net position as valued at 31 December 2008. The remaining €9.5M is subtracted from "consolidated reserves, Group share".
- When the shares are bought back, the liability is unwound by the payment of cash to purchase the minority interests. However, if the shares have not been bought back at the end of the commitment period, the liability is cancelled in consideration of minority interests and the group's share of consolidated reserves.

prix d'exercice estimé à la date d'exercice, actualisé en "autres passifs" ;

- en conséquence, la contrepartie de ce passif, est enregistrée en diminution des "intérêts minoritaires" pour 83,8 M€, soit la quote-part de la situation nette de Proparco valorisée au 31/12/2008 et le solde vient en diminution des "réserves consolidées – Part du Groupe", soit 9,5 M€ ;
- lorsque le rachat sera effectué, le passif est dénoué par le décaissement de trésorerie lié à l'acquisition des intérêts des minoritaires. En revanche, à l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, le passif est annulé, en contrepartie des intérêts minoritaires et les réserves consolidées en part du Groupe.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan de l'Agence comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et ayant des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composant a ainsi été retenue pour l'immeuble du siège.

Les durées d'amortissement ont été estimées en fonction de la durée d'utilité des différents composants :

<i>Intitulé - Heading</i>	<i>Durée d'amortissement - Period of depreciation/amortisation</i>
1. Terrain - Land	Non amortissable - Non-depreciable
2. Gros-oeuvre - Building shells	40 ans - 40 years
3. Clos, couvert - Closed, covered	20 ans - 20 years
4. Lots techniques, Agencements et Aménagements BSE packages, layouts and fittings	15 ans - 15 years
5. Aménagements divers - Various fittings	10 ans - 10 years

Concernant les autres catégories d'immobilisations corporelles, elles sont amorties suivant le mode linéaire :

- les immeubles de bureau situés outre-mer le sont sur 15 ans,
- les immeubles de logement sont amortis sur 15 ans,
- les agencements, aménagements et mobiliers sont amortis sur 5 ou 10 ans,
- les matériels et véhicules sur 2 à 5 ans.

Concernant les immobilisations incorporelles, les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 5 ans pour les progiciels de gestion et 2 ans pour les outils bureautiques.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie économique attendue du bien, la valeur résiduelle du bien étant déduite de la base amortissable. À chaque date de clôture, les immobilisations sont évaluées à leur coût amorti (coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur) et le cas échéant, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un ajustement comptable.

PROVISIONS

Des provisions sont constatées lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation du fait d'évènements passés et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

» Provisions sur encours souverains

Les prêts souverains, c'est-à-dire accordés aux États ou avec leur aval, font l'objet d'un provisionnement selon un mode contractuel convenu avec l'État français. Ces provisions sont constituées à hauteur de 7 % de l'encours en capital correspondant. Le taux de 7 % est porté à 15 % pour les débiteurs en impayés de plus de 18 mois, puis augmenté de 10 % par année au-delà de 5 ans.

En application de la convention relative à la mise en œuvre de l'initiative bilatérale additionnelle de réduction de dette de pays pauvres très endettés (PPTE) signé entre l'État français et l'AFD le 29 décembre 2003, l'AFD reverse à l'État français un montant correspondant à la totalité des provisions constituées dans ses livres au titre des concours aux risques de l'AFD qui entrent dans le périmètre du mécanisme de refinancement "PPTE", en contrepartie de la garantie reçue de l'État français.

FIXED ASSETS

Fixed assets appearing on the Agency's balance sheet include property, plant and equipment as well as intangible fixed assets. Fixed assets are recorded at purchase cost plus directly related expenses.

When a fixed asset consists of a number of items, which may be regularly replaced and have different useful lives, each item is shown separately with its own depreciation table. This item-by-item approach has been used for the Group's head office.

Depreciation periods have been estimated on the basis of each item's useful life:

Other tangible assets are written down using the straight-line depreciation method:

- office buildings in French overseas territories are written down over 15 years,
- residential buildings are written down over 15 years,
- layouts, fittings and furnishings are written down over 5 or 10 years,
- equipment and vehicles over two to five years.

Regarding intangible fixed assets, software is amortised according to its nature: no more than 5 years for management packages and 2 years for office tools.

Amortisation is calculated using the straight-line method, according to the expected depreciable life of the asset; its remaining value is deducted from the depreciable base. On each cut-off date, fixed assets are valued at their amortised cost (cost minus total amortisation and any loss of value). Where necessary, depreciable lives and remaining values are adjusted in the accounts.

PROVISIONS

Provisions are booked when it is likely that resources representative of economic benefits will have to be withdrawn to meet an obligation, due to past events and when the amount of the obligation can be estimated reliably.

» Provisions for sovereign loan outstanding

Sovereign loans, i.e. those issued to or guaranteed by states, are subject to provisions determined in accordance with a contractual agreement with the French State. These provisions cover up to 7% of the corresponding capital balance. This percentage rises to 15% for debtors with over 18 months of arrears, and then by 10% per year beyond five years.

In application of the agreement on the implementation of the additional bilateral initiative for the debt reduction of Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) signed between the French State and AFD on 29 December 2003, AFD pays the French State an amount equivalent to all provisions in its books against its risks that come under the scope of the HIPC refinancing mechanism, in consideration for the guarantee received from the French State.

These provisions are not based on risk analysis but reflect AFD's contractual commitment to pay the state an amount equivalent to the provisions that would be made if the borrower's debt has been assumed by the French State.

Ces provisions ne sont donc pas liées à une analyse du risque mais traduisent l'engagement contractuel de l'AFD de reverser à l'État un montant équivalent à la provision constituée si la dette de l'emprunteur venait à être prise en charge par l'État français. La dotation nette de reprise de provision et les reversements en faveur de l'État sont enregistrés dans le Produit Net Bancaire.

» Provision pour risques filiales

Elle est destinée notamment à couvrir le coût pour l'AFD de la reprise et de la liquidation de la Soderag, qui a été décidée en 1998, et le risque de perte pour l'AFD sur les prêts qu'elle a consentis à la Sodema, la Sodega et la Sofideg pour racheter le portefeuille de la Soderag.

» Provision pour engagements sociaux

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où cela conduira à un remboursement en trésorerie ou à une diminution des paiements futurs.

Suite à la signature des accords collectifs du 14 novembre 2008, la réforme du régime de retraites, antérieurement à prestation définies, a conduit à la création de trois régimes distincts, (i) le régime des allocataires correspondant à la population des retraités, préretraités ou reversataires au 31 décembre 2008, auquel quelques aménagements ont été apportés (ii) le régime transitoire ouvert aux actifs présents au 31 décembre sous condition d'âge et d'ancienneté principalement, qui continuent de bénéficier du régime à prestations définies différentielles (iii) le régime cristallisé ouverts aux agents présents au 31 décembre et non inclus dans le régime transitoire, qui a pour but d'arrêter et de consolider les droits accumulés au 31 décembre 2008.

Les engagements immédiats de retraite et préretraite sont entièrement externalisés chez un assureur.

Les engagements différés de retraite et préretraite sont conservés par l'AFD et couverts par des contrats d'assurance spécifique. Ils ont été évalués conformément aux dispositions des contrats conclus entre l'AFD et l'assureur :

Taux d'actualisation : 4,16 %

Ce taux d'actualisation a été fixé contractuellement entre l'AFD et l'assureur et par conséquent n'évoluera pas dans le temps.

Âge de départ en retraite : 62 ans

Taux de croissance annuel des salaires : 3,5 %

À chaque arrêté, une revalorisation des engagements portés par l'AFD sera faite et comparée avec la valeur des contrats d'assurance.

Une provision est constituée lorsque le montant des engagements actualisés est inférieur à la valeur des contrats d'assurance.

Régimes à prestations définies

Par ailleurs, l'AFD octroie à ses salariés des indemnités de fin de carrière (IFC). Elle participe également au financement du régime de frais de santé de ses retraités.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant des engagements provisionnés est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la possibilité offerte par la norme IAS 19, l'AFD a opté pour la méthode du corridor, applicable aux régimes postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière et financement du régime des frais de santé)

Les écarts actuariels font l'objet d'un amortissement différé et ne sont pas reconnus immédiatement en résultat. La provision constituée de 1 836 K€ est comptabilisée en frais de personnel (détail en annexe 15)

Les hypothèses retenues pour les évaluations sont les suivantes :

Taux d'actualisation	5,50 %
Taux de croissance annuelle des salaires	3,5 %
Âge de retraite	62 ans
Tables de mortalités	TGH 05 / TGF 05

The net reversal of provisions and payments to the state are recorded under net banking income.

» Provisions for subsidiary risk

This is to cover the cost to AFD of the takeover and liquidation of Soderag, which was decided in 1998, and to cover the risk of loss to AFD on loans issued to Sodema, Sodega and Sofideg to buy out Soderag's portfolio.

» Provisions for employee commitments

POST-EMPLOYMENT BENEFITS

Defined contribution plans

A defined contributions plan is a scheme of post-retirement benefits under which a company pays a set amount of contributions to a separate fund, and has no legal or moral obligation to pay top-ups. Contributions payable to a defined contributions plan are booked under expenses related to employee benefits when due. Contributions paid early are booked as assets insofar as they will lead to a cash reimbursement or reduction in future payments.

Following the signature of collective agreements on 14 November 2008, reform of the pension system - previously a defined contributions plan - led to the creation of three distinct schemes: (i) the scheme for recipients corresponding to all retirees, early retirees or secondary beneficiaries at 31 December 2008, to which a few changes have been made (ii) the temporary scheme based mainly on age and seniority, open to agents still entitled to the defined benefits plan at 31 December 2008, and (iii) the crystallised scheme open to agents present at December 2008 and not included in the temporary scheme, the aim being to stop, and consolidate, rights acquired up to 31 December 2008.

Immediate retirement and pre-retirement commitments are fully outsourced to an insurer.

Deferred retirement and pre-retirement commitments are held by AFD and covered by specific insurance policies. They are valued in accordance with the provisions of policies agreed between AFD and the insurer:

Discount rate: 4.16%

This discount rate has been determined contractually between AFD and the insurance company and as such will not change over time.

Retirement age: 62 years

Annual wage growth: 3.5%

At each cut-off, AFD's commitments will be revalued and the result compared with the value of insurance policies.

Provisions are booked when the amount of updated commitments is lower than the value of insurance policies.

Defined benefits plans

In addition, AFD grants its employees a retirement bonus. It also contributes to health insurance costs for its retired staff.

In accordance with IAS 19, these commitments are subject to actuarial measurements that take into consideration demographic and financial assumptions.

Total provisions for pension commitments are calculated using the project unit credit method.

As permitted under IAS 19, AFD has opted for the corridor method applicable to post-employment plans (retirement bonuses and financing of health insurance).

Actuarial differences are subject to deferred depreciation and are not immediately recognised in profit or loss. The provision of €1,836 K is booked under staff costs (breakdown in note 15).

The assumptions used for the valuations are as follows:

Discount rate	5.50%
Annual wage growth	3.5%
Retirement age	62 years
Deaths	TGH 05 / TGF 05

Autres avantages à long terme

Enfin, l'AFD octroie à ses salariés des primes de médailles du travail. L'évolution des engagements au cours de l'exercice 2008 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Other long-term benefits

AFD grants its employees long-term service medals. Changes in commitments over 2008 are shown in the table below:

<i>En milliers d'euros - In thousands of euros</i>	<i>Retraites Pensions</i>	<i>Mutuelle des retraités Post-retirement health insurance</i>	<i>IFC Retirement lump sum</i>	<i>Médaille du travail Long service award</i>
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION - CHANGE IN THE DISCOUNTED VALUE OF THE COMMITMENT				
Valeur actualisée de l'obligation au 1 ^{er} janvier - Discounted value of the commitment at 1 st January		40 442	10 360	565
Coût financier - Financial cost		1 624	427	23
Coût des services rendus au cours de l'exercice - Cost of services rendered over the year		1 227	643	47
Coût des services passés - Cost of past services	175 751			
Prestations payées - Services paid		-1 086	-948	-69
Pertes (gains) actuariels - Actuarial losses (gains)		-7 161	-1 441	-52
VALEURS ACTUALISÉES DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE DISCOUNTED VALUES OF THE COMMITMENT AT 31 DECEMBER	0	35 046	9 041	514
VARIATION DE LA VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME - CHANGE IN THE FAIR VALUE OF RETIREMENT PLAN ASSETS				
Juste valeur des actifs au 1 ^{er} janvier - Fair value of assets at 1 st January				
Cotisations payées - Contributions paid	0			
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE - FAIR VALUE OF ASSETS AT 31 DECEMBER	0			
LIMITES DU CORRIDOR - CORRIDOR LIMITS				
Gains (pertes) actuariels non reconnus au 1 ^{er} janvier - Actuarial gains (losses) not recognised at 1 st January				
Limites du corridor au 1 ^{er} janvier - Corridor limits at 1 st January		4 044	1 036	
Gains (pertes) actuariels générés dans l'exercice - Actuarial gains (losses) generated over the year		7 161	1 441	52
Gains (pertes) actuariels reconnus - Actuarial gains (losses) recognised				52
GAINS (PERTES) ACTUARIELS NON RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE ACTUARIAL GAINS (LOSSES) NOT RECOGNISED AT 31 DECEMBER		7 161	1 441	
MONTANT RECONNUS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE - AMOUNT RECOGNISED ON BALANCE				
Valeur actualisée de l'obligation financée - Discounted value of the commitment financed	175 751			
Valeur actualisée de l'obligation non financée - Discounted value of the commitment not financed		35 046	9 041	514
Gains (pertes) actuariels non reconnus - Actuarial gains (losses) not recognised		7 161	1 441	
PROVISION AU BILAN - BALANCE SHEET PROVISIONS	0	42 207	10 482	514
MONTANT RECONNUS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE - AMOUNT RECOGNISED ON INCOME STATEMENT AT 31 DECEMBER				
Coût des services rendus en 2008 - Cost of services rendered in 2008		1 227	643	47
Coût financier sur 2008 - Financial cost in 2008		1 624	427	23
perdes (gains) actuarielles reconnues - Actuarial losses (gains) recognised			0	-52
Coût des services reconnus - Cost of services recognised				
CHARGE COMPTABILISÉE - EXPENSES BOOKED	0	2 851	1 070	18
RÉCONCILIATION DU PASSIF NET ENTRE OUVERTURE ET CLÔTURE - MATCHING OF NET LIABILITIES BETWEEN OPENING AND CLOSING				
Passif au 1 ^{er} janvier - Liabilities at 1 st January		40 442	10 360	565
Charge comptabilisée - Expenses booked	0	2 851	1 070	18
Cotisations payées - Contributions paid	0			
Prestations payées par l'employeur - Employer contributions		-1 086	-948	-69
PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE - NET LIABILITIES AT 31 DECEMBER		42 207	10 482	514

La provision constituée au titre du Fonds spécial, de 45 074 K€ au 31/12/2007, a été intégralement reprise suite à la transformation du régime de retraite. Les prévisions d'engagements au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

The provision of €45,074K for the special fund, as at 31 December 2007, has been fully reversed following the switch to a different pension scheme. Projected commitments at 31 December 2009 are as follows:

<i>En milliers d'euros - In thousands of euros</i>				
DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/2008 - ACTUARIAL DEBT AT 31/12/2008	175 751	35 047	9 041	514
Coût des services rendus en 2009 - Cost of services rendered in 2009	3 060	1 009	585	45
Coût financier sur 2009 - Financial cost over 2009	6 218	1 983	513	28
Prestations à verser en 2009/ transfert des capitaux constitutifs au titre des départs en 2009 Services payable in 2009/ transfer of capital upon departures in 2009	-29 385	-1 284	-622	-68
DETTE ESTIMÉE AU 31 DÉCEMBRE 2008 - ESTIMATED DEBT AT 31 DECEMBER 2008	155 644	36 755	9 517	519

DÉPRÉCIATIONS DE PRÊTS ET CRÉANCES

Les dépréciations de prêts et créances sont constatées dès lors que des éléments probants démontrent qu'un prêt ou une créance, ou un portefeuille de prêts, subit une perte de valeur. Les dépréciations sont donc calculées sur base individuelle.

» Dépréciations individuelles

Les prêts pour lesquels le système de cotation met en évidence des risques avérés (même en l'absence d'impayés), font l'objet d'une analyse au cas par cas, afin de constituer une dépréciation individuelle. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt (encours en capital augmenté des intérêts impayés et des intérêts non échus) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif. Le taux de récupération des échéances futures est déterminé par le comité des risques et les éventuelles garanties sont positionnées par défaut en dernière échéance. Les garanties comprennent des hypothèques sur terrains et constructions, des cautions, avals et nantissements.

» Dépréciations collectives

Les créances dépréciées sur base collective sont l'ensemble des prêts non souverains du groupe dans les pays étrangers non dépréciés sur base individuelle. L'AFD constitue des dépréciations sur "portefeuille homogène" pour les secteurs financier privé et public ; calculées sur la base d'un ticket moyen constitué des engagements de l'AFD, auquel est appliqué un taux de recouvrement adapté aux types de contreparties constituant le portefeuille. Il est à noter que pour Proparco un seul portefeuille financier est identifié, ainsi que deux portefeuilles "entreprises" (télécom, énergie). L'encours résiduel a fait l'objet d'une dépréciation sur la base d'une sinistralité historique, toutes causes confondues, sur des classes d'actifs obtenues par secteur et par classes de pays.

DETTES SUBORDONNÉES

En 1998, une convention a été conclue avec l'État aux termes de laquelle une partie (886,5 millions d'euros) de la dette de l'AFD vis-à-vis du Trésor, correspondant aux tirages effectués entre le 1^{er} janvier 1990 et le 31 décembre 1997, a été transformée en dette subordonnée. Cette convention prévoit également le réaménagement global de l'échéancier de cette dette sur 20 ans dont 10 ans de différé, et l'inscription en dette subordonnée de toute nouvelle tranche d'emprunt à partir du 1^{er} janvier 1998.

LES IMPÔTS DIFFÉRÉS

Pour l'établissement des comptes consolidés, le calcul des impôts différés est effectué société par société, en respectant la règle de symétrie, suivant la méthode du report variable. Cette méthode a été appliquée sur les différences temporelles existant, au niveau de chaque société, entre le résultat fiscal et le résultat comptable, ainsi que sur les retraitements pratiqués en consolidation.

INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14, l'AFD a retenu de ne présenter qu'un seul secteur primaire, correspondant à son activité de prêts et subventions, principal métier du groupe dans le cadre de sa mission de service public de financement de l'aide au développement. S'agissant du niveau secondaire, les activités du groupe AFD sont réparties entre États étrangers et Collectivités d'Outre-mer, répartition utilisée pour les besoins de la gestion interne (Cf. Rapport de gestion au 31 décembre 2008 § Activité du groupe).

PRINCIPES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement, entre deux exercices.

Le tableau des flux de trésorerie de l'Agence Française de Développement est présenté selon la recommandation 2004-R-03 du Conseil national de la comptabilité, relative au format des documents de synthèse des entreprises relevant du Comité de réglementation bancaire et financière.

Il est établi selon la méthode indirecte, le résultat de l'exercice est retraité

DEPRECIATION/AMORTISATION OF LOANS AND RECEIVABLES

Depreciation/amortisation of loans and receivables is recognised when there is clear evidence that a loan or receivable, or a portfolio of loans, has been impaired. Depreciation/amortisation is therefore calculated on an individual basis.

» Individual depreciation/amortisation

Loans for which the rating system indicates risk (even when there are no arrears) are analysed on a case-by-case basis, in order to identify individual impairment. Depreciation/amortisation is equal to the difference between the book value of the loan (outstanding capital plus unpaid or accrued interest) and the sum of estimated future cash flows discounted at the effective interest rate. The recovery rate of future instalments is determined by the Risk Committee, and any guarantees are automatically positioned alongside the final instalment. Guarantees include mortgages on land and buildings, deposits, endorsements and liens.

» Collective depreciation/amortisation

Receivables amortised on a collective basis include all of the group's non-sovereign loans in foreign countries except those not amortised on an individual basis.

AFD books depreciation/amortisation on homogenous portfolios for the public and private sectors, calculated on the basis of an average ticket of AFD commitments plus a recovery rate suited to the types of counterparties making up the portfolio. It should be noted that, for Proparco, there is only one identifiable financial portfolio and two corporate portfolios (telecom and energy). Remaining outstanding is written down on the basis of past losses, all causes combined, on asset classes by sector and type of country.

SUBORDINATED DEBT

In 1998, an agreement was reached with the French State whereby part (€886.5M) of AFD's debt to the Treasury – corresponding to drawdowns between 1 January 1990 and 31 December 1997 – was converted into a subordinated debt. The agreement also provides for the general rescheduling of the debt's repayment period over 20 years with a ten-year grace period; all new borrowings after 1 January 1998 will appear as subordinated debt.

DEFERRED TAXES

To produce the consolidated financial statements, deferred tax has been calculated on a per-company basis, respecting the rule of symmetry and following the comprehensive liability method. This method has been applied to the temporary disparity, in each company, between taxable income and the book result, as well as to the adjustments made upon consolidation.

SEGMENT REPORTING

Applying IAS 14, AFD has decided to present a single primary sector, that of loans and subsidies, which is the Group's main activity in its public service mission of financing development assistance. On a secondary level, AFD group activities are divided between foreign countries and French overseas collectivities, with internal management following the same lines of division (see Management Report of 31 December 2008 § Group activity).

CASH FLOW STATEMENT PRINCIPLES

The cash flow statement analyses the cash position arising from development, investment and financing operations from one year to the next.

AFD's cash flow statement complies with CNC Recommendation 2004-R-03 relating to the format of summarising documents for companies that report to the Comité de Réglementation Bancaire et Financière.

It is drawn up by the indirect method, with annual income restated for non-monetary items: provisions for the amortisation of property, plant and equipment and intangible fixed assets, net allocations to provisions and other transfers without cash outflows, such as accrued liabilities and income.

Cash flows arising from operation, investment and financing activities are determined by the difference between items in the annual accounts for the

des éléments non monétaires : dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, dotations nettes aux provisions, autres mouvements sans décaissement de trésorerie, comme les charges à payer et les produits à recevoir.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation, d'investissement et de financement sont déterminés par différence entre les postes des comptes annuels de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.

Les opérations sur les capitaux propres (hors résultat) sont neutres.

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue à la Banque de France et chez les établissements de crédit.

preceding and current years.

Equity transactions (excluding income) are neutral.

Cash flow includes cash funds and demand deposits held at the Banque de France and with credit institutions.

3/ Notes annexes relatives aux états financiers au 31 décembre 2008

3.1 Notes relatives au Bilan

Note 1 – Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat Financial assets and liabilities at fair value through profit or loss

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS			31/12/2007 IFRS		
	Actif Assets	Passif Liabilities	Notionnel Notional	Actif Assets	Passif Liabilities	Notionnel Notional
Instruments dérivés de taux d'intérêts - Interest rate derivatives	8 779	5 129	1 249 119	9 941	2 100	622 880
Instruments dérivés de change - Foreign exchange derivatives	30 865	31 920	505 133	59 034	14 085	588 352
Actifs/Passifs désignés à la juste valeur sur option Assets/liabilities measured at fair value on option					75 797	76 225
Titres à la juste valeur par résultat - Securities at fair value through P&L	57 854			36 337		
TOTAL	97 498	37 049		105 312	91 982	

Note 2 – Instruments financiers dérivés de couverture Financial hedging derivatives

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS			31/12/2007 IFRS		
	Actif Assets	Passif Liabilities	Notionnel Notional	Actif Assets	Passif Liabilities	Notionnel Notional
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR - FAIR VALUE HEDGING						
Instruments dérivés de taux d'intérêts - Interest-rate derivatives	111 428	114 631	4 949 229	82 224	44 680	4 545 355
Instruments dérivés de taux et de change (swaps de devises) Interest-rate and foreign-exchange derivatives (cross-currency swaps)	303 665	197 842	2 332 926	24 319	151 767	1 512 558
TOTAL	415 093	312 473		106 543	196 447	

Note 3 – Investissements financiers Financial investments

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE - AVAILABLE-FOR-SALE FINANCIAL ASSETS		
Effets publics et valeurs assimilées - Government paper and equivalent	76 221	75 722
Participations dans les entreprises liées - Equity stakes in affiliated companies		
Participations et autres titres détenus à LT - Equity stakes and other long-term securities	275 128	212 425
SOUS-TOTAL - SUB-TOTAL	351 349	288 147
Ajustements de juste valeur des titres couverts par des instruments dérivés de couverture Fair value adjustments of securities hedged by hedging derivatives		
Dépréciation - Depreciation/amortisation	-34 343	-34 605
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE TOTAL AVAILABLE-FOR-SALE FINANCIAL ASSETS	317 006	253 542
ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE - HELD-TO-MATURITY FINANCIAL ASSETS		
Effets publics et valeurs assimilées - Government paper and equivalent	547 518	545 233
Obligations et autres titres à revenu fixe - Bonds and other fixed-income securities	34 904	34 960
SOUS-TOTAL - SUB-TOTAL	582 422	580 193
Dépréciation - Depreciation/amortisation		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE TOTAL HELD-TO-MATURITY FINANCIAL ASSETS	582 422	580 193
TOTAL DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS TOTAL FINANCIAL INVESTMENTS	899 428	833 735

Note 4 – Créances sur les établissements de crédit et la clientèle
Receivables due from credit institutions and customers

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS		31/12/2007 IFRS	
	À vue Demand	À terme Term	À vue Demand	À terme Term
PRÊTS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - LOANS TO CREDIT INSTITUTIONS		2 457 229		2 252 279
Encours sains - Performing outstanding		2 431 021		2 221 843
Encours dépréciés - Impaired outstanding		26 208		30 436
Dépréciation - Depreciation/amortisation		-44 730		-27 914
· Dépréciation sur créances individualisées - Impairment of individual receivables		-12 430		-25 184
· Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes - Impairment of groups of homogenous assets		-32 300		-2 730
Créances rattachées - Related receivables		16 557		16 748
AJUSTEMENTS DE LA VALEUR DES PRÊTS COUVERTS PAR DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		16 360		-4 389
VALUATION ADJUSTMENTS OF LOANS HEDGED BY FINANCIAL FUTURES				
SOUS-TOTAL - SUB-TOTAL		2 445 416		2 236 724
PRÊTS À LA CLIENTÈLE - LOANS TO CUSTOMERS		9 163 577		8 315 139
Encours sains - Performing outstanding		8 284 639		7 369 811
Encours dépréciés - Impaired outstanding		878 938		945 328
Dépréciation - Depreciation/amortisation		-490 608		-537 597
· Dépréciation sur créances individualisées - Impairment of individual receivables		-414 643		-458 893
· Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes - Impairment of groups of homogenous assets		-75 965		-78 704
Créances rattachées - Related receivables		30 753		35 864
AJUSTEMENTS DE LA VALEUR DES PRÊTS COUVERTS PAR DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		60 426		86
VALUATION ADJUSTMENTS OF LOANS HEDGED BY FINANCIAL FUTURES				
SOUS-TOTAL - SUB-TOTAL		8 764 148		7 813 492
TOTAL DES PRÊTS - TOTAL LOANS		11 209 564	0	10 050 216
Autres créances - Other receivables				
Dépôts (trésorerie disponible) auprès des établissements de crédit Deposits (free cash) at credit institutions	505 954	100 000	222 305	348 796
Créances rattachées - Related receivables	773	1 620	669	1 815
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES - TOTAL OTHER RECEIVABLES	506 727	101 620	222 974	350 611
TOTAL PRÊTS ET AUTRES CRÉANCES - TOTAL LOANS AND OTHER RECEIVABLES	506 727	11 311 184	222 974	10 400 827

La juste valeur des garanties prises en compte pour le calcul des dépréciations individuelles s'élève à 39 162 milliers d'euros (30 944 milliers d'euros au 31 décembre 2007).

The fair value of guarantees used in the calculation of individual impairment amounts to €39.162m (€30.944m at 31 December 2007).

Note 5 – Comptes de régularisation et actifs divers
Accruals and miscellaneous assets

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS		31/12/2007 IFRS	
	À vue Assets	À terme Liabilities	À vue Assets	À terme Liabilities
Financements du Trésor - French Treasury		459 912		512 785
Fonds publics affectés - Allocated public funds		120 604		133 677
Autres actifs et passifs - Other assets and liabilities	109 716	541 431	96 293	324 141
Compte créditeur État français - Account payable, French Statex		1 152 496		966 745
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS/PASSIFS DIVERS	109 716	2 274 443	96 293	1 937 348
TOTAL ACCRUALS AND MISCELLANEOUS ASSETS/LIABILITIES				

Note 6 – Immobilisations corporelles et incorporelles
Property, plant and equipment and intangible fixed assets

En milliers d'euros - In thousands of euros	Immobilisations - Fixed assets				Total
	CORPORELLES PROPERTY, PLANT & EQUIPMENT			INCORPORELLES INTANGIBLE	
	Terrains & aménagements Land & developments	Constructions & aménagements Construction & developments	Autres Other		
VALEUR BRUTE - GROSS VALUE					
AU 1 ^{ER} JANVIER 2008 - AT 1 JANUARY 2008	68 921	100 170	34 076	53 123	256 290
· Acquisitions - Acquisitions	34	1 387	6 013	4 030	11 464
· Cessions/Sorties - Disposals/removals	-1	-39	-1 504	-12	-1 556
· Autres mouvements - Other items					0
· Changement périmètre - Change in scope					0
AU 31 DÉCEMBRE 2008 - AT 31 DECEMBER 2008	68 954	101 518	38 585	57 141	266 198
AMORTISSEMENTS - DEPRECIATION/AMORTISATION					
AU 1 ^{ER} JANVIER 2008 - AT 1 JANUARY 2008	1 713	67 573	28 814	34 868	132 968
· Dotations - Provisions	121	4 433	2 163	6 160	12 877
· Reprises - Reversals	-1	-36	-1 393	-6	-1 436
· Autres mouvements - Other items					0
· Changement périmètre - Change in scope					0
AU 31 DÉCEMBRE 2008 - AT 31 DECEMBER 2008	1 833	71 970	29 584	41 022	144 409
VALEUR NETTE - NET VALUE	67 121	29 548	9 001	16 119	121 789

Note 7 – Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle et dettes représentées par un titre
Debts to credit institutions and customers, and debt securities

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - DEBTS TO CREDIT INSTITUTIONS		
Dettes à vue - Demand debts	162 138	53 831
Dettes à terme - Term debts	147 130	14 968
Dettes rattachées - Related debts	236	143
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT TOTAL DEBTS TO CREDIT INSTITUTIONS	309 504	68 942
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE - DEBTS TO CUSTOMERS		
Comptes créditeurs de la clientèle - Account payable, customers	5 224	6 833
Dettes rattachées - Related debts	37	71
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE - TOTAL DEBTS TO CUSTOMERS	5 261	6 904
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE - DEBT SECURITIES		
Titres du marché interbancaire - Interbank market securities	197 183	
Emprunts obligataires - Bonds	4 371 310	3 841 607
Dettes rattachées - Related debts	94 679	106 840
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés Adjustments in the value of derivative-hedged debt securities	188 919	31 116
TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE - TOTAL DEBT SECURITIES	4 852 091	3 979 563

En 2008, l'AFD a émis 5 emprunts libellés en devises étrangères, aux conditions suivantes :

- 20 Mds CFA au taux de 5,25 % échéance 2016
- 1,5 Mds THB au taux de 5,51 % échéance 2011
- 1 Md USD au taux de 4,125 % échéance 2011
- 150 M USD au taux de Libor USD 3 mois + 0,45 % échéance 2011
- 20 M USD au taux de Libor USD 3 mois + 0,45 % échéance 2011

In 2008, AFD issued five debt securities in foreign currencies, on the following terms:

- CFA 20 billion at 5.25% interest, maturing 2016
- THB 1.5 billion at 5.51% interest, maturing 2011
- USD 1 billion at 4.125% interest, maturing 2011
- USD 150m at USD 3-month Libor +0.45% interest, maturing 2011
- USD 20m at USD 3-month Libor +0.45% interest, maturing 2011

Note 8 – Juste valeur des actifs et passifs financiers Fair value of financial assets and liabilities

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS		31/12/2007 IFRS	
	Valeur comptable Book value	Juste valeur Fair value	Valeur comptable Book value	Juste valeur Fair value
ACTIFS/PASSIFS - ASSETS/LIABILITIES				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Financial assets at fair value through profit and loss	97 498	97 498	105 312	105 312
Actifs financiers disponibles à la vente - Available-for-sale financial assets	317 006	317 006	253 542	253 542
Prêts et créances - Loans and receivables	11 817 911	11 878 802	10 623 801	10 580 996
Placement détenus jusqu'à leur échéance - Held-to-maturity investments	582 422	582 422	580 193	580 193
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat ¹ Financial liabilities measured at fair value through profit and loss ¹	37 049	37 049	91 982	91 982
Passif financiers évalués au cout amorti - Financial liabilities measured at amortised cost	8 482 646	7 908 882	7 217 567	6 924 225

¹ Passif désigné à la juste valeur sur option 75 797 K€ au 31/12/2007. ¹ Liability measured at fair value on option: €75,797K at 31/12/2007.

La juste valeur de l'actif ou du passif financier correspond aux prix de marché lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (cours cotés ou diffusés). En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée à partir de la valeur de marché d'un instrument comparable ou par actualisation des flux futurs.

The fair value of a financial asset or liability is the current market price when it is traded on a deep market (listed or public price). When there is no market or reliable data, fair value is determined from the current market value of a comparable instrument or by discounted cash flows.

Note 9 – Provisions et dépréciations Provisions and depreciation/amortisation

Provisions - Provisions	31/12/07	Dotations Provisions	Reprises disponibles Reversals available	Reprises utilisées Reversals used	Écart de change Translation adjustment	Changement périmètre Change in scope	31/12/08
Provision pour charges - Prêts souverains ¹ Provision for expenses - sovereign loans ¹	270 939	83 283	32 683		334		321 873
Risque-pays AFD - convention AFD/ Proparco AFD country risk - AFD/ Proparco agreement	1 657	1 138	702		290		2 383
Provisions sur garanties données douteuses Provisions on doubtful guarantees provided	444	2 191					2 635
Provisions collectives sur garantie donnée Collective provisions for guarantees provided	1 493	2 770	1 025		51		3 289
Autres fonds de garantie - Other guarantee funds	266		24				242
Risques filiales DOM - DOM subsidiary risks	47 705	2 369	9 161				40 913
Risque divers Soderag - Miscellaneous risks, Soderag	13 494		1 863				11 631
Risque divers Socredo - Miscellaneous risks, Socredo	0						
Risque divers Sogefom - Miscellaneous risks, Sogefom	3 059	1 833	1 685				3 207
Provision pour contribution en faveur de l'aide au développement ¹ Provision for contribution to development aid ¹	674		422				252
Risques divers - Miscellaneous risks	10 237	898	623		11		10 523
Pertes de change ¹ - Foreign exchange losses ¹	799	103					902
Provision pour frais administratifs ¹ Provision for administrative expenses ¹	27	1 950					1 977
Charges de personnel ¹ - Staff costs ¹	87 932	14 629	38 885				63 676
TOTAL - TOTAL	438 726	111 164	87 073	0	686	0	463 503

Dépréciations d'actifs Asset depreciation	31/12/07	Dotations Provisions	Reprises disponibles ² Reversals available ²	Reprises utilisées Reversals used	Écart de change Translation adjustment	Changement périmètre Change in scope	31/12/08
Établissements de crédit - Credit institutions	25 184	1 358	14 112				12 430
Crédits à la clientèle et autres créances Loans to customers and other receivables	461 385	41 825	86 189		314		417 335
Groupe d'actifs homogènes Group of homogenous assets	81 434	82 433	55 029		-573		108 265
Actifs disponibles à la vente - Available-for-sale assets	34 605	1 342	1 613		10		34 344
TOTAL - TOTAL	602 608	126 958	156 943	0	-249	0	572 374

¹ Ces provisions ne figurent pas dans le poste "Coût du risque"

² Dont 3 013 K€ au titre de la désactualisation, répartis entre établissements de crédit (5 K€) et clientèle (3 008 K€).

¹ These provisions do not appear in the "Cost of risk" item

² Of which €3,013K for unwinding of discount, split between credit institutions (€5K) and customers (€3,008K).

Note 10 – Tableau de variation des capitaux propres et fonds propres réglementaires
Table of changes in share equity and regulatory capital

La variation de capitaux propres est présentée dans les états financiers, tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2008.

The change in share equity is shown in the financial statements in the table of changes in equity between 31 December 2006 and 31 December 2008.

3.2 Notes relatives au Compte de résultat

3.2. Notes to the income statement

Note 11 – Produits et charges par catégorie comptable
Income and expenses by accounting category

<i>En milliers d'euros - In thousands of euros</i>	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
PRODUITS D'INTÉRÊTS - INTEREST INCOME	757 529	752 518
Trésorerie et compte à vue auprès de banques centrales - Cash and demand accounts with central banks	10 895	12 217
Actifs financiers disponibles à la vente - Available-for-sale financial assets	27 623	27 713
Prêts et créances - Loans and receivables	359 418	478 838
Placements détenus jusqu'à leur échéance - Held-to-maturity investments	11 308	19 833
Dérivés - Derivatives	348 285	213 917
CHARGES D'INTÉRÊTS - INTEREST EXPENSES	613 067	544 446
Dépôts de banques centrales - Central bank deposits	5 019	7 444
Passifs financiers évalués au cout amorti - Financial liabilities measured at amortised cost	238 300	292 213
Dérivés - Derivatives	369 748	244 789
PRODUITS DE DIVIDENDE (SUR ACTIF DISPONIBLE À LA VENTE) DIVIDEND INCOME (ON AVAILABLE-FOR-SALE ASSETS)	6 260	10 792
PRODUITS D'HONORAIRE ET DE COMMISSIONS - FEE AND COMMISSION INCOME	34 166	35 834
CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS - FEE AND COMMISSION EXPENSES	821	499
PROFIT NET (PERTE NETTE) SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT - NET PROFIT (LOSS) ON FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES NOT MEASURED AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT AND LOSS	21 033	12 251
Actifs financiers disponibles à la vente (produit net de cession) - Available-for-sale financial assets (net income on disposal)	21 033	12 251
PROFIT NET (PERTE NETTE) SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT - NET PROFIT (LOSS) ON FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES MEASURED AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT AND LOSS	-59 922	12 985
PROFIT NET (PERTE NETTE) RÉSULTANT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE NET PROFIT (LOSS) RESULTING FROM HEDGE ACCOUNTING	-7 382	1 751
ÉCART DE CHANGE NET - NET TRANSLATION ADJUSTMENT	43 663	3
PROFIT NET (PERTE NETTE) SUR LA SORTIE D'ACTIFS AUTRES QUE CEUX DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE NET PROFIT (LOSS) ON RETIREMENT OF ASSETS NOT AVAILABLE FOR SALE	-294	5 187
COÛT DU RISQUE - COST OF RISK	15 693	-2 668
AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS - OTHER OPERATING INCOME	188 720	178 090
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES - OTHER OPERATING EXPENSES	11 394	12 088
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS & OPÉRATIONNELS TOTAL FINANCIAL AND OPERATING INCOME AND EXPENSES	374 184	449 710
Charges administratives - Administrative expenses	192 311	169 742
Amortissements - Depreciation/amortisation	12 878	12 830
Quote part de résultat dans les entreprises mises en équivalence - Share of earnings from companies accounted for by the equity method	7 517	10 778
RÉSULTAT AVANT IMPÔT - PRE-TAX INCOME	176 512	277 916

Note 12 - Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat
Gains and losses on financial instruments at fair value through profit or loss

<i>En milliers d'euros - In thousands of euros</i>	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Variation de juste valeur sur prêts - Change in fair value of loans	156 587	-36 362
Variation de juste valeur des dérivés de couverture associés aux actifs financiers Change in fair value of hedging derivatives attached to financial assets	-152 342	39 929
Variation de juste valeur sur emprunts - Change in fair value of borrowing	-288 395	69 544
Variation de juste valeur sur emprunts (option juste valeur) - Change in fair value of borrowing (fair value option)		-824
Variation de juste valeur des dettes subordonnées - Change in fair value of subordinated debt	-57 758	24 356
Variation de juste valeur des dérivés de couverture associés aux passifs financiers Change in fair value of hedging derivatives attached to financial liabilities	334 525	-94 039
Variation de juste valeur des dérivés à la juste valeur par résultat - Change in fair value of derivatives measured at fair value through profit and loss	-49 253	13 809
Variation de juste valeur des fonds d'investissement - Change in fair value of investment funds	-10 669	2 312
TOTAL - TOTAL	-67 305	18 725

Note 13 – Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente Net gains and losses on available-for-sale financial assets

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Revenus des titres - Income on securities	6 260	10 792
Plus values de cession - Capital gains	21 517	10 897
Moins values de cession - Capital losses	-383	-1 745
Dotations aux dépréciations - Provisions for depreciation/amortisation	-1 253	-2 728
Reprises de dépréciations - Reversal of provisions for depreciation/amortisation	1 802	3 706
TOTAL - TOTAL	27 943	20 922

Note 14 – Produits des autres activités Income from other activities

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Bonifications et garantie de change sur intérêts d'emprunts - Subsidies and forex guarantees on interest on borrowing	152 692	150 625
Autres produits - Other income	79 821	39 611
TOTAL - TOTAL	232 513	190 236

Les bonifications, sur prêts et emprunts, sont versées par l'État pour ramener le coût de la ressource aux taux garanti ou pour diminuer le coût du prêt pour l'emprunteur.

Subsidies on loans and borrowings are paid by the State to reduce the financing cost to the guaranteed rate or to reduce lending costs for borrowers.

Note 15 - Charges générales d'exploitation – Frais de personnel – Effectif Overheads – Payroll costs – Staff

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Charges de personnel - Staff costs		
Salaires et traitements - Wages and bonuses	113 537	83 239
Cotisations (régimes à prestations définies) - Pension contributions (defined benefits plans)	3 939	2 707
Charges sociales - Social security expenses	31 908	32 125
Intéressement - Profit sharing	4 314	3 628
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations - Taxes and similar payments on remuneration	6 043	5 624
Divers - Sundry	-24 754	56
Refacturation personnel Instituts d'émission - Rebilling issuing banks' staff	-13 405	-13 127
TOTAL - TOTAL	121 582	114 252

EFFECTIF MOYEN AVERAGE HEADCOUNT	CADRES EXECUTIVE	MAÎTRISE SUPERVISORS	EMPLOYÉS QUALIFIÉS QUALIFIED WORKERS	AGENTS DE SERVICE SERVICE AGENTS	AGENTS NON SOUJETS À MOBILITÉ SINGLE-LOCATION STAFF	TOTAL TOTAL
SIÈGE ET OUTRE-MER HEAD OFFICE & OVERSEAS	720	151	31	3	424	1 329

Note 16 – Coût du risque Cost of risk

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS			31/12/2007 IFRS
	Dotations Provisions	Reprises Reservals	Total Total	
Provisions et dépréciations collectives - Collective provisions and depreciation	93 633	69 994	-23 639	-12 356
Dépréciations individuelles créances non souveraines - Individual depreciation of non-sovereign loans	18 621	59 416	40 795	12 476
Pertes sur créances irrécouvrables en capital - Losses on principal of bad loans	1 495	32	-1 463	2 548
TOTAL - TOTAL	113 749	129 442	15 693	2 668

Note 17 – Mise en équivalence Companies accounted for by the equity method

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
SIC	52 246	45 921
Simar	8 738	7 655
Socredo	86 759	84 689
TOTAL - TOTAL	147 743	138 265

Note 18 - Impôts sur les sociétés Corporation tax

Seuls les revenus fonciers et le résultat de l'activité de représentation d'établissements de crédit métropolitains dans les DOM et les collectivités du Pacifique est soumise à l'impôt sur les sociétés chez l'AFD. Proparco est normalement fiscalisée. La Soderag n'est imposée à l'I/S que sur une partie de son activité.

Only AFD's income from real estate and its work on behalf of French lending institutions in the overseas territories and Pacific collectivities is subject to corporate tax. Proparco is taxed at normal rates. Only part of Soderag's activity is subject to corporation tax.

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES - CORPORATION TAX	-1 940	-8 024
Impôts exigibles - Taxes due	-8 225	-8 036
Impôts différés - Deferred taxes	6 285	12

Situation fiscale latente - Deferred taxation

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
RÉSULTAT NET - NET INCOME	174 572	269 894
Impôts sur les bénéfices - Corporation tax	-1 940	-8 022
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS - PRE-TAX INCOME	176 512	277 916
CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE TOTALE 34.43% (A) - TOTAL THEORETICAL TAX EXPENSE 34.43% (A)	-57 374	-111 715
Élément en rapprochement - Matching item		
Plus-values et résultats taxés aux taux réduits ou exonérés - Capital gains and income taxed at reduced rate or exempt		
Fiscalité AFD - AFD taxation	49 233	99 971
Incidence sur l'impôt sur les sociétés de la consommation (ou création) de déficits reportables Impact on corporation tax of consumption (or creation) of losses carryable forward	6 201	3 720
TOTAL DES ÉLÉMENTS EN RAPPROCHEMENT (B) - TOTAL MATCHING ITEMS (B)	55 434	103 691
CHARGES NETTE D'IMPÔT COMPTABILISÉE (A) + (B) - NET RECORDED TAX EXPENSES (A) + (B)	-1 940	-8 024

3.3 Information sur les risques

RISQUE DE CRÉDIT

Le système de surveillance des risques de crédit du Groupe de l'AFD est placé sous la responsabilité de la division des Risques et de la Gestion de bilan (DRB) du département Finances et Risques (DFR), dont les attributions sont :

- ▶ Surveillance des grands risques souverains et non souverains du Groupe ;
- ▶ Fixation et suivi, pour les risques non souverains, de limites de contreparties ;
- ▶ Fixation et suivi, pour les risques souverains, d'indicateurs de risque ;
- ▶ Cotation des risques (entreprises, établissements de crédits, collectivités...);
- ▶ Suivi de la couverture des risques (garanties, dépréciations) ;
- ▶ Élaboration de la grille de classification du risque pays du Groupe et détermination pour le Groupe des taux de provisionnement collectif sur portefeuilles homogènes sains ;

▶ Surveillance des impayés et intervention sur les financements compromis.
Les risques de crédit du Groupe dans les pays étrangers sont portés par l'AFD et par sa filiale Proparco. Leur surveillance s'articule autour :

- ▶ **D'une première cotation lors de l'instruction des projets**
DFR mène, de façon distincte et autonome, une analyse des risques (DRB) et formule une seconde opinion : un débat contradictoire a lieu, pour chacun des projets, au niveau d'un Comité des financements, pour l'AFD, et d'un Comité des projets, pour Proparco ;

▶ **D'un suivi et d'une cotation, par les services opérationnels, des contreparties**
La première cotation des contreparties étant assurée par la division DRB, celle-ci en assure la surveillance lors de la mise à jour semestrielle assurée par les équipes opérationnelles.

La diversité des missions confiées au Groupe amène à segmenter les risques sur prêts encourus en diverses catégories.

- Certains prêts pour compte propre sont hors risque pour le Groupe ; il s'agit :
- ▶ Des prêts remis (remises de dettes décidées par le Gouvernement français : 1979 CNUCED, 1989 Dakar 1, 1994 Dakar 2) ;
 - ▶ des prêts garantis par l'État français : il s'agit pour l'essentiel de concours d'aide budgétaire globale.

Dans les concours aux risques du Groupe, on distingue :

- ▶ Les prêts souverains, octroyés à un État étranger ou bénéficiant de la garantie d'un État étranger. Ces concours peuvent être éligibles aux traitements de dettes décidés en Club de Paris ;
- ▶ Les prêts non souverains octroyés à des entreprises du secteur privé ou du

3.3 Information on risks

CREDIT RISK

The AFD Group's credit risk monitoring system is under the responsibility of the Risk and ALM Department at the Finance and Risk Department, whose role is to:

- ▶ Monitor the Group's major sovereign and non-sovereign risks;
- ▶ Set and track counterparty limits for non-sovereign risks;
- ▶ Set and track risk indicators for sovereign risks;
- ▶ Rate risks (corporate, credit institutions, local authorities, etc.);
- ▶ Track risk hedging (guarantees, impairment);
- ▶ Draw up a classification of the group's country risk and, at a group level, determine collective provisioning rates for performing homogenous portfolios.

▶ Monitor arrears and act on non-performing loans.
AFD and its subsidiary, Proparco, bear the Group's credit risks in foreign countries. This monitoring is centred around:

- ▶ **An initial rating when preparing projects**
The Finance and Risk Department carries out a separate and independent analysis of the risks and offers a second opinion. AFD projects are then examined by a Finance Committee while Proparco projects are examined by a Project Committee;

▶ **Monitoring and rating of counterparties by operational departments**
Counterparties are first rated by the Risk and ALM Department, which also monitors operating teams during their half-year reviews.

The diversity of the Group's work has led to risks on outstanding loans being placed into different categories.

Certain proprietary loans present no risk to the Group. These include:
▶ Reimbursed loans (French government decides to cancel debt: 1979 CNUCED, 1989 Dakar 1, 1994 Dakar 2);

- ▶ Loans guaranteed by the French state: mainly global budgetary aid.
Within loans that do present risks to the Group, we distinguish between:
▶ Sovereign loans issued to or guaranteed by a foreign state. This type of funding may be eligible for debt relief as determined by the Paris Club;
- ▶ Non-sovereign loans issued to private or public enterprises where there is no guarantee from a foreign state. In theory, this type of funding is not eligible for debt relief from the Paris Club.

AFD's risk management process depends on the nature of risks:

- ▶ For sovereign loans, the steady flow of projects creates a situation whereby

secteur public qui ne bénéficient pas de la garantie d'un État étranger. Ces concours ne sont théoriquement pas éligibles en Club de Paris.

La gestion des risques par l'AFD est fonction de la nature de ces risques :

► Pour les **concours souverains**, le flux régulier de projets crée une situation où, simultanément, un État contracte de nouveaux prêts dans le même temps qu'il rembourse de nombreux prêts anciens. L'AFD a arrêté un dispositif de sanction en cas d'impayés ;

► Pour les **concours non souverains**, le Groupe peut suspendre les engagements et versements en cas de non-respect par l'emprunteur de ses obligations contractuelles. Tout nouveau concours est de plus conditionné au respect des obligations antérieures et à l'appréciation de la situation financière. Par ailleurs, des limites à la prise de risques sur concours non souverains par bénéficiaire sont fixées dans le cadre des systèmes de limites opérationnelles. De plus, les établissements financiers et les entreprises, avec lesquels le groupe de l'AFD entretient ou envisage des relations financières, font l'objet d'une évaluation globale de la qualité du risque qu'ils représentent. Un système centralisé et permanent d'évaluation des risques de crédit non souverains du groupe, dont les méthodes et les outils ont été remaniés en 2007, contribue par ailleurs à la mesure et à la surveillance des risques.

Ce système constitue également une aide à la décision pour la détermination des **dépréciations individuelles** sur encours. Les contreparties pour lesquelles le système de cotation met en évidence des risques notables sont déclassées en douteux et font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale dont le taux est fixé par le Comité des risques. Les restes à verser pour ces concours sont examinés au cas par cas et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation au même taux. Les créances dépréciées comprennent également celles caractérisées comme douteuses au sens de la réglementation bancaire (impayés supérieurs à 3, 6 ou 9 mois selon la nature de la créance).

Conformément à la réglementation bancaire, le Groupe AFD évalue par ailleurs, selon ses règles propres, le risque sur ses encours sains :

► Pour les **prêts souverains**, les taux de provisions retenus découlent des conventions signées avec l'État pour lesquels l'AFD a été indemnisée par l'État. Les taux de provisionnement appliqués à l'encours souverain sont donc des taux standards, fonction de la présence ou non d'impayés et de l'antériorité de ceux-ci ;

► Pour les **prêts non souverains**, le système repose depuis 2008 sur la constitution de provisions sur "portefeuilles homogènes" définis, "financier public" et "financier privé" pour l'AFD et "financier", "Télécom" et "Energie" pour Proparco, dont le montant est déterminé sur la base d'un ticket moyen constitué des engagements (prêts et garanties) auquel est appliqué un taux de recouvrement adapté aux types de contreparties constituant le portefeuille. Pour l'encours résiduel, le provisionnement est basé sur une matrice de taux actualisée découlant de l'analyse de la sinistralité historique observée à travers le découpage en ensemble de portefeuilles homogènes selon la classe de risque pays et le secteur. Ces taux sont appliqués aux encours de prêts ainsi qu'aux garanties données. À cet effet, la classification risque pays est revue par le Comité des risques avant chaque revue des dépréciations (semestrielle).

RISQUES DANS L'OUTRE-MER

Dans l'Outre-mer, les risques de crédit du Groupe sont portés par la maison mère et par ses filiales :

► L'AFD octroie des prêts directs au secteur public (collectivités locales, établissements publics, sociétés d'économie mixte sur l'ensemble des géographies de l'Outre-mer). Elle assure également le financement des entreprises par le biais de l'intermédiation bancaire ;

► La filiale de l'AFD sur laquelle le Groupe porte un risque est principalement la Socredo (en Polynésie française), après la cession intervenue en 2003 des 4 sociétés de crédit des Collectivités d'Outre-mer (Sofider, Sofideg, Sodema, Sodega) et en 2005 de la BCI (en Nouvelle-Calédonie). Proparco est également concernée, puisqu'elle intervient dans l'Outre-mer en prises de participation, en prêts participatifs, et depuis 2005 en refinancement bancaire (dont la Socredo et la BCI) et financements directs. Enfin, la Sogefom, acquise en 2003, est un fonds de garantie intervenant dans les collectivités du Pacifique.

Le risque du Groupe sur cette zone est augmenté des risques liés à la prise de contrôle, à la demande de l'État, de la Soderag, société en liquidation.

La **surveillance des risques** sur cette zone est assurée par chacune des entités du Groupe, le Comité des risques et la division des Risques et de la Gestion de bilan (DRB) étant en charge du suivi des risques consolidés du Groupe :

a government takes out new loans at the same time as it repays a number of old loans. AFD has introduced sanctions for missed payments.

► For **non-sovereign loans**, the Group can suspend commitments and payments if the borrower fails to respect its contractual obligations. Previous obligations must be met and an appraisal of the financial situation carried out before further lending is approved. Limits on the level of risk allowed per beneficiary for non-sovereign loans are set through systems of operational limits. In addition, financial institutions and enterprises with which the AFD group maintains or plans to maintain financial relations are subject to a general assessment of the level of risk they present. A centralised and permanent system - the methods and resources of which were updated in 2007 - also helps to measure and monitor AFD Group's non-sovereign credit risks.

This system also includes a decision-making tool for determining individual impairment of outstanding loans. Counterparties for which the rating system indicates significant risks are downgraded to doubtful loans and are subject to partial or total depreciation at a rate set by the Risk Committee. Undisbursed funds due under this assistance are examined individually and, where appropriate, are subject to the same level of impairment. Impaired receivables also include those classed as doubtful under banking regulations (arrears of more than three, six or nine months, depending on the nature of the debt).

In accordance with banking regulations, the AFD Group also assesses risks to its performing outstanding, applying its own rules;

► In the case of **sovereign loans**, the provisioning rates adopted are determined on the basis of agreements with the French State where AFD has been compensated by the latter. The provisioning rates applied to sovereign loans are therefore standard rates dependent on whether arrears exist or not and on the age of these arrears;

► For **non-sovereign loans**, since 2008 the system has been based on the booking of provisions on defined "homogenous portfolios", "public financial" and "private financial" for AFD and "financial", "telecom" and "energy" for Proparco, with the amount calculated on the basis of an average ticket of commitments (loans and guarantees) plus a recovery rate suited to the types of counterparties making up the portfolio. In the case of residual outstanding, provisions are based on a matrix of discounted rates resulting from the analysis of the historically observed losses through the analyses by segmentation of all similar portfolios according to the category of country- and sector-risk. These rates are applied to outstanding loans as well as guarantees provided. To this end, the Risk Committee reviews country-risk ratings before each half-yearly impairment review.

RISKS IN OVERSEAS FRANCE

The parent company and its subsidiaries bear the AFD group's credit risk in French overseas territories:

► AFD issues loans directly to the public sector (local authorities, public institutions and mixed-economy companies throughout Overseas France). It also provides finance to companies through banking intermediation;

► The subsidiary on which the group incurs its biggest risk is Socredo in French Polynesia, following the sale of four overseas credit institutions (Sofider, Sofideg, Sodema, Sodega) in 2003 and the New Caledonian BCI in 2005. This also affects Proparco as it operates in Overseas France through shareholdings and equity loans, and since 2005 through bank refinancing (for Socredo and BCI) and direct financing. Acquired in 2003, Sogefom is a guarantee fund that operates in Pacific territories.

The Group's risk in this zone has been increased due to the risks related to the acquisition, at the French State's request, of Soderag, which is in liquidation.

Risk monitoring in this zone is handled by each of the Group's subsidiaries, with the Risk Committee and Risk and ALM Department responsible for monitoring the Group's consolidated risks:

► With loans to foreign countries, the parent company's risks are monitored by the Risk Committee and are given a rating, which can potentially lead to asset depreciation;

► Banking subsidiaries have their own credit risk monitoring tools, which comply with banking regulations; in particular, they have a Risk Committee;

► Risks attached to the acquisition of Soderag (recovery of loans transferred to the Caribbean-Guiana subsidiaries, cover of Soderag's net position, ongoing legal proceedings) are covered by provisions whose amount is regularly evaluated;

- ▶ Les risques de la maison-mère font l'objet, comme l'encours dans les pays étrangers, d'un suivi par le Comité des risques et d'une cotation, donnant lieu à des dépréciations d'actifs éventuelles ;
- ▶ Les filiales bancaires disposent de leurs propres outils de suivi des risques de crédit conformes à la réglementation bancaire. Elles possèdent notamment un Comité des risques ;
- ▶ Les risques liés à la reprise de la Soderag (recouvrement sur les prêts cédés aux filiales des Antilles-Guyane, couverture de la situation nette de la Soderag, procédures judiciaires en cours) font l'objet de provisions dont le montant est régulièrement évalué ;
- ▶ L'AFD assure la gestion de la Sogefom dans le cadre d'une convention réglementée et en suit par conséquent les risques.

Au total, l'encours brut consolidé aux risques du Groupe (AFD + Proparco) s'élève à 8,4 Md€ en 2008 (contre 7,5 Md€ en 2007), dont 5,4 Md€ dans les pays étrangers et 3 Md€ dans l'Outre-mer. Les risques de crédit du Groupe figurent surtout au niveau de la maison mère (7,4 Md€, soit 87 % de l'encours). L'encours douteux du Groupe de l'AFD s'établit à 1 Md€ au 31 décembre 2008 (contre 1,1 Md€ en 2007), dont 0,5 Md€ d'encours douteux souverain et 0,5 Md€ d'encours douteux non souverain.

L'encours douteux souverain est couvert par des dépréciations et des provisions à hauteur de 61 %. L'encours douteux non souverain est couvert par des dépréciations et des provisions à hauteur de 63 %.

- ▶ AFD manages Sogefom within the framework of a regulated agreement and, consequently, also manages its risks.

The gross value of outstanding presenting a risk to the Group (AFD & Proparco) amounted to €8.4bn in 2008 (versus €7.5bn in 2007), with €5.4bn in foreign countries and €3bn in Overseas France. The parent company bears most of the Group's credit risk (€7.4bn, i.e. 87% of outstanding).

The AFD Group's doubtful outstanding amounted to €1bn at 31 December 2008 (versus €1.1bn in 2007), of which €0.5bn in sovereign doubtful outstanding and €0.5bn in non-sovereign doubtful outstanding.

61% of sovereign doubtful outstanding is covered by depreciation and provisions. 63% of non-sovereign doubtful outstanding is covered by depreciation and provisions.

Répartition des prêts non dépréciés en fonction des cotations (hors prêts remis et garantis par l'État) Breakdown of unimpaired loans by ratings (excluding loans issued and guaranteed by the State)

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
PRÊTS SOUVERAINS - SOVEREIGN LOANS	2 682	2 147
PRÊTS NON SOUVERAINS - NON-SOVEREIGN LOANS	4 677	4 161
Cotation A (très bon risque) - Rated A (very good risk)	905	1 262
Cotation B (risque bon à moyen) - Rated B (good to average risk)	2 547	2 240
Cotation C+ (risque passable) - Rated C+ (passable risk)	896	541
Cotation C- (risque sensible) - Rated C- (significant risk)	284	98
Non coté - Not rated	45	20

Exposition maximale au risque de crédit Maximum exposure to credit risk

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS Valeur comptable Book value	31/12/2007 IFRS Valeur comptable Book value
Actifs financiers à la juste valeur par résultat Financial assets at fair value through profit and loss	97 498	105 312
Instruments dérivés de couverture - Hedging derivatives	415 093	106 543
Actifs financiers disponibles à la vente - Available-for-sale financial assets	317 006	253 542
Prêts et créances - Loans and receivables	11 817 911	10 623 801
Placement détenus jusqu'à leur échéance - Held-to-maturity investments	582 422	580 193
Autres actifs financiers - Other financial assets		
Engagements fermes de prêts - Firm loan commitments	3 770 573	3 260 046
Garanties financières - Financial guarantees	765 133	664 549
Autres - Other		
TOTAL - TOTAL	17 765 637	15 593 986

Antériorité des impayés - Age of arrears

L'antériorité des impayés non dépréciés sur prêts et créances s'analyse comme suit à la date de clôture :

The age of unimpaired arrears on loans and receivables can be analysed as follows at the closing date:

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
Inférieurs à 90 jours - Under 90 days	98 033	97 664
Supérieurs à 90 jours et inférieurs à 180 jours - Over 90 days and under 180 days	770	516
Supérieurs à 180 jours et inférieurs à 1 an - Over 180 days and under 1 year	105 230	99 251
Supérieurs à 1 an - Over 1 year	950 335	791 811

Les impayés proviennent principalement de créances souveraines pour lesquelles l'AFD bénéficie de la garantie de l'État français.

Arrears are mainly on sovereign receivables underwritten by the French State.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La liquidité représente la capacité de l'établissement à financer l'augmentation des actifs et à faire face à ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Ce risque est surveillé dans le cadre de la gestion de bilan, tant pour l'AFD que pour Proparco et sa filiale bancaire.

Le financement de l'AFD repose principalement sur des emprunts levés sur les marchés de capitaux internationaux sous forme d'emprunts publics ou de placements privés. L'AFD est potentiellement exposée à un risque de rareté des capitaux, pouvant se traduire par un surcoût de son financement, même si la qualité de sa signature tempère ce risque. Le risque est également atténué par les stratégies de financement qui visent, notamment, à la recherche d'une diversification de sources de financement. En outre, l'AFD s'est dotée d'un programme Euro Medium Term Notes (EMTN) d'un montant de 3 Mds€ permettant de réaliser des opérations de financement avec des contraintes allégées d'information financière.

La prévention du risque de liquidité à court terme s'appuie sur un dispositif comprenant des lignes de découvert autorisées pour un montant cumulé de 126 M€ et un programme de certificats de dépôts d'un montant de 1 Md€. Le portefeuille de titres d'investissement, d'un montant de 550 M€, constitue également une réserve de liquidité mobilisable par des mises en pension.

Le dispositif de mesure et de suivi du risque de liquidité comprend à la fois les ratios réglementaires et des indicateurs internes.

Les différents indicateurs de mesure et de suivi du risque de liquidité mettent en évidence une exposition modérée au risque de liquidité

Le tableau qui suit présente la maturité des passifs financiers au 31 décembre 2008, analyse basée sur les flux contractuels non actualisés.

Maturités résiduelles contractuelles Contractual term to maturity

	Inférieures à 3 mois Under 3 months	3 mois à 1 an 3 months to 1 year	1 an à 5 ans 1 year to 5 years	Supérieures à 5 ans Over 5 years	TOTAL CASH-FLOW	VALEUR COMPTABLE BOOK VALUE
PASSIF - LIABILITIES						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat Financial liabilities at fair value through profit and loss	-1 323	7 675	28 737	2 315	37 404	37 049
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs) Derivatives used for hedging purposes (liabilities)	-11 800	36 650	319 420	1 427	345 697	312 473
Passifs financiers évalués au coût amorti Financial liabilities measured at amortised cost	370 466	672 073	3 965 372	3 365 445	8 373 356	8 482 646

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux se traduit par la sensibilité des résultats actuels ou futurs et de la valeur économique nette du bilan aux variations des taux sur les marchés financiers. Cette sensibilité peut provenir des écarts entre la structure des prêts et des emprunts (écarts en durée), et des conditions d'utilisation des fonds propres (placement de trésorerie, financement des prêts ou investissements) ainsi que des engagements pris hors bilan.

L'AFD ne court pas de risque de taux sur ses activités pour compte de l'État, ainsi que sur les prêts financés par des emprunts bonifiés par l'État (mécanisme en vigueur jusqu'en 2004).

Les concours octroyés dans les États étrangers postérieurement à 2004 rentrent dans le cadre d'une gestion globale de taux, dont l'AFD supporte le risque. Il en va de même des concours accordés à Proparco et dans les collectivités d'Outre-mer. Plus précisément, le financement de l'AFD reposant majoritairement sur des ressources à taux révisables (emprunts de marché swapés à l'émission), les décaissements de prêts à taux fixe font l'objet d'une micro-couverture consistant à échanger le taux fixe du prêt contre un taux révisable et ainsi d'immuniser la marge nette d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt global de l'AFD est surveillé au moyen d'indicateurs d'équilibre des durations actif-passif, et de sensibilité. Sur la base des chiffres au 31 décembre 2008, l'impact sur le résultat 2009 d'une hausse de taux de 100 points base a été estimée à + 1,9 M€ (- 1,9 M€ pour une baisse de 100 points de base).

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte sur les instruments financiers et sur la marge liée à une évolution défavorable des taux de change.

La politique générale de l'AFD consiste à couvrir systématiquement les prêts

LIQUIDITY RISK

The notion of liquidity refers to a company's ability to finance new assets and meet obligations as they mature. This risk is monitored as a part of asset and liability management, for AFD as much as Proparco and its banking subsidiary. AFD's financing is primarily dependent on borrowing from international capital markets in the form of government loans or private investments. AFD is potentially exposed to a risk of capital scarcity, which could raise the cost of borrowing even though AFD's creditworthiness eases this risk somewhat. The risk is further eased by financing strategies that, in particular, seek to diversify financing sources. In addition, AFD has created a Euro Medium-Term Notes programme worth €3bn, which allows financing operations with reduced financial disclosure requirements.

Short-term liquidity risk prevention depends on a series of authorised overdrafts for a total of €126M, and a certificates of deposit programme for €1bn. The marketable securities programme, worth €550M, is another liquidity reserve that can be used with repurchase agreements.

The system for measuring and monitoring liquidity risk includes both regulatory ratios and internal indicators.

The various indicators for measuring and monitoring liquidity reveal modest exposure to liquidity risk.

The table below shows the maturity of financial liabilities at 31 December 2008, with analysis based on undiscounted contractual cash flows.

INTEREST-RATE RISK

Interest-rate risk is the sensitivity of current or future earnings and of the net economic value of the balance sheet to changes in interest rates on financial markets. This sensitivity can result from differences between lending and borrowing structures (maturity spreads), conditions on the use of share equity (short-term investments, loan financing, investments), and off-balance-sheet commitments.

AFD does not incur any interest-rate risk on its activities on behalf of the French State, nor on state-subsidised loans (mechanism applicable until 2004).

Assistance provided in foreign countries prior to 2004 is part of global interest rate management, for which AFD assumes all risks. The same applies to assistance provided to Proparco and in Overseas France. More specifically, AFD's financing is largely based on floating-rate resources (market loans swapped on issue), disbursements of fixed-rate loans with a micro-hedge consisting of a fixed-for-floating swap that protects the net interest margin.

AFD's overall interest-rate risk is monitored using indicators of asset-liability duration and sensitivity. Based on figures at 31 December 2008, the impact of a 100bp rise in interest rates on 2009 earnings has been estimated at +€1.9M (-€1.9M for a 100bp decrease).

FOREIGN EXCHANGE RISK

The foreign exchange risk is the risk of loss on financial instruments and margins due to adverse changes in exchange rates.

The general policy of AFD is to systematically hedge foreign currency loans with cross-currency swaps, which exchange future foreign currency cash flows for future euro cash flows. Financing operations carried out in currencies other than the euro are also hedged with cross-currency swaps.

The foreign exchange risk can be measured with a sensitivity analysis: a 10%

réalisés en devises étrangères par des opérations de cross-currency swaps permettant d'échanger les flux futurs en devises contre des flux futurs en euros. Les opérations de financement réalisées dans des devises autres que l'euro font également l'objet d'opérations de cross-currency swaps.

Le risque de taux de change peut être mesuré à partir d'une analyse de la sensibilité : une hausse du cours des devises contre l'euro de 10 % a un impact sur le résultat estimé à 5,7 millions d'euros (- 5,7 millions d'euros pour une baisse de 10 %), la sensibilité au cours des devises provenant principalement du dollar.

RISQUES DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie résulte du risque de défaillance de la contrepartie sur les échanges de taux et de devises contractés au titre de la gestion de la dette et de la trésorerie (pensions), et sur les placements de trésorerie et du portefeuille d'investissement. Il est le pendant, en gestion financière, du risque de crédit sur l'activité de prêts.

La gestion des risques de contreparties sur instruments financiers est assurée au moyen d'indicateurs sur les contreparties ainsi que de limites régulièrement actualisées.

Les risques de contreparties sont gérés dans le cadre de limites globales limitant, en risque équivalent AAA à un an, l'exposition à 300 M€ par contrepartie et à 500 M€ par groupe de contreparties. Des règles spécifiques régissent en outre le fonctionnement des différents portefeuilles.

Ces limites ont été respectées tout au long de l'année 2008.

RESPECT DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Tous les ratios réglementaires sont respectés par le Groupe au 31 décembre 2008.

3.4 Informations complémentaires

ENGAGEMENTS

<i>En milliers d'euros - In thousands of euros</i>	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT FRANÇAIS SUR PRÊTS GUARANTEE COMMITMENTS RECEIVED FROM THE FRENCH STATE ON LOANS	4 529 213	4 339 550
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT GUARANTEE COMMITMENTS RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS	323 423	93 396
dans le cadre de l'activité de crédit du Groupe - as part of the Group's lending activity	323 423	93 396
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT FINANCING COMMITMENTS MADE TO CREDIT INSTITUTIONS	1 071 601	1 163 966
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE FINANCING COMMITMENTS MADE TO CUSTOMERS	2 698 972	2 096 080
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT GUARANTEE COMMITMENTS MADE TO CREDIT INSTITUTIONS	185 313	130 708
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE GUARANTEE COMMITMENTS MADE TO CUSTOMERS	579 820	533 841

Les engagements de financement donnés correspondent aux montants restant à verser au titre des conventions de prêts signés, avec la clientèle ou avec les établissements de crédit.

PARTICIPATIONS DÉTENUES SUR FONDS GÉRÉS

L'AFD détient dans 28 sociétés, des participations sur fonds gérés (CIDOM, FAC, FIDES, FIDOM) ou sur des fonds apportés par l'État. Ces participations, suivies au coût d'acquisition, ne sont pas enregistrées au bilan. Souscrites pour le compte de l'État sur fonds publics mis à la disposition de l'AFD, ces participations ne sont pas prises en compte dans les pourcentages de contrôle et d'intérêt, et ne sont donc pas consolidées dans les comptes.

appreciation in foreign currencies against the euro boosts earnings by €5.7M, while an equivalent depreciation reduces earnings by the same amount. Sensitivity is mainly attributable to the US dollar.

COUNTERPARTY RISK

Counterparty risk is the threat of a counterparty defaulting on interest rate and currency swaps agreed as part of debt and cash flow (pensions) management, or on short-term investments and the investment portfolio. In terms of financial management, it is the counterweight to credit risk on lending activity.

Counterparty risk on financial instruments is managed through counterparty indicators and regularly updated limits.

Counterparty risks are managed globally, with exposure limited to €300M per counterparty and to €500M per group of counterparties in the equivalent of 12-month AAA-rated issues. Specific rules cover the functioning of different portfolios.

These limits were respected throughout 2008.

REGULATORY RATIOS COMPLIANCE

The group complied with all regulatory ratios at 31 December 2008.

3.4 Additional information

COMMITMENTS

Financing commitments show the disbursable balance under loan agreements with clients or lending institutions.

SHAREHOLDINGS IN MANAGED FUNDS

AFD holds shares in managed funds (Cidom, FAC, Fides, Fidom) in 28 companies and in funds provided by the State. These holdings, recorded at cost, do not appear on the balance sheet. Subscribed to on behalf of the French State with public funds made available to AFD, these holdings are not included in ownership or control percentages and are therefore not consolidated in the financial statements.

<i>Origine des fonds - Origin of funds</i>	Nombre de participations Number of investments	Valeur d'acquisition Acquisition price
Caisse d'investissement des DOM (CIDOM) - Caisse d'investissement des DOM (CIDOM)	4	7 745
Fonds d'aide et de coopération (FAC) - Fonds d'aide et de coopération (FAC)	1	457
Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES)	5	642
Fonds d'investissement des DOM (FIDOM) - Fonds d'investissement des DOM (FIDOM)	14	3 213
Autres ressources État - Other government resources	4	5 210
	28	17 267

BILAN FMI

Opérations pour le compte du FMI retraitées en IFRS :

IMF BALANCE SHEET

Operations on behalf of the IMF, restated in IFRS:

En milliers d'euros - In thousands of euros	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF - ASSETS		
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - LOANS AND RECEIVABLES TO CREDIT INSTITUTIONS	941 575	773 630
À vue - Demand	4 304	4 242
À terme - Term	937 271	769 388
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE - BONDS AND OTHER FIXED-INCOME SECURITIES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ADJUSTMENT ACCOUNTS	107 050	564 036
TOTAL DE L'ACTIF - TOTAL ASSETS	1 048 625	1 337 666
PASSIF - LIABILITIES		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE - DEBT SECURITIES	1 026 066	1 315 542
Emprunts obligataires - Bonds	1 015 986	1 303 517
Dont intérêts courus - o/w accrued interest	10 081	12 025
COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS - ACCRUALS AND MISCELLANEOUS LIABILITIES	22 559	22 124
TOTAL DU PASSIF - TOTAL LIABILITIES	1 048 625	1 337 666

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU 31 DÉCEMBRE 2008

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, nous présentons ci-dessous le tableau des honoraires de commissariat aux comptes pour l'année 2008 de l'AFD et de ses filiales consolidées. Ont été pris en compte les honoraires mentionnés sur les lettres de mission. Ces honoraires sont facturés au titre du contrôle légal des comptes. Aucune mission au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes n'a été réalisé pour cet exercice.

STATUTORY AUDITORS' FEES AT 31 DECEMBER 2008

In accordance with decree 2008-1487 of 30 December 2008, the table below shows the fees paid to the statutory auditors of AFD and its consolidated subsidiaries for 2008. The fees taken into account are those mentioned in inspection letters. These fees are invoiced in virtue of the statutory audit. No advice or services were provided for diligence directly linked to the statutory auditors' work in 2008.

Honoraires - exercice 2008 - Fees - FY 2008

AFD	243 000
PROPARCO	85 922
SODERAG	15 000
SOGEFOM	28 061
SIC	56 000
SIMAR	62 000
SOCREDO	240 786

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS
AU 31 DÉCEMBRE 2008

» Industries chimiques du Sénégal (ICS)

Un accord de restructuration entre l'AFD, les ICS, les autres bailleurs de fonds et le consortium IFFCO (actionnaire majoritaire des ICS) a été négocié en date du 23 janvier 2009.

Cet accord fait partie d'une restructuration globale des ICS leur permettant de reconstituer leurs fonds propres et d'assurer la pérennité financière de la société. L'accord matérialise la réduction du risque financier estimé par l'AFD qui se traduit par une reprise de provision de 27,4 M€ au 31 décembre 2008.

SIGNIFICANT EVENTS SINCE 31 DECEMBER 2008

» Industries chimiques du Sénégal (ICS)

A restructuring agreement between AFD, ICS, other backers and the IFFCO consortium (majority shareholder of ICS) was reached on 23 January 2009. This agreement was part of widespread restructuring by ICS, enabling it to rebuild its own capital base and ensure the financial sustainability of the company. The agreement reflects the reduction in financial risk estimated by the AFD, which resulted in provisions of €27.4M being reversed at 31 December 2008.

5.2 Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008 sur :

- ▶ Le contrôle des comptes consolidés de l'Agence Française de Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ La justification de nos appréciations ;
- ▶ La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directeur général. Il nous appar-

5.2 Statutory auditors' report
on the consolidated financial statements
To the Shareholders

This is a free translation into English of the statutory auditors' report issued in the French language and is provided solely for the convenience of English speaking readers. The statutory auditors' report includes information specifically required by French law in all audit reports, whether qualified or not, and this is presented below the opinion on the consolidated financial statements. This information includes an explanatory paragraph discussing the auditors' assessments of certain significant accounting and auditing matters. These assessments were considered for the purpose of issuing an audit opinion on the consolidated financial statements taken as a whole and not to provide separate assurance on individual account captions or on information taken outside of the consolidated financial statements. This report should be read in conjunction with, and is construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.

tient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de crise économique. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

► La note 2.2.3 aux états financiers expose les méthodes comptables retenues pour la valorisation des actifs et passifs financiers. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'Agence Française de Développement et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction ;

► Le provisionnement des risques de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité bancaire tout particulièrement dans le contexte actuel de crise : votre société comptabilise des dépréciations sur les prêts aux établissements de crédit et à la clientèle pour couvrir les risques inhérents à ses activités, tel que décrit en notes 2.2.7, 3.1 note 4 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations individuelles ou des provisions collectives ;

► Votre société constitue également d'autres provisions, tel que décrit dans les notes 2.2.6 et 3.1 note 9 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'Agence Française de Développement pour identifier et évaluer les risques, et leur couverture par les provisions nécessaires ;

► Nous avons examiné les traitements comptables retenus par la société sur les engagements de rachats des minoritaires qui ne font pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous sommes assurés que la note 2.2.4 aux états financiers donne une information appropriée à cet égard.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Courbevoie, le 16 mars 2009

KPMG Audit : Arnaud Bourdeille

Mazars : Odile Coulaud

In compliance with the assignment entrusted to us by your Board of Directors, we hereby report to you, for the year ended 31 December 2008, on:

► The audit of the accompanying consolidated financial statements of Agence Française de Développement;

► The justification of our assessments;

► The specific verification required by the law.

These consolidated financial statements have been approved by the Chief Executive Officer. Our role is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit.

Opinion on the consolidated financial statements

We conducted our audit in accordance with the professional standards applicable in France. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free of material misstatement. An audit involves performing procedures, on a test basis or by selection, to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by the management, as well as the overall presentation of the consolidated financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

In our opinion, the consolidated financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the group as at 31 December 2008 and of the results of its operations for the year ended in accordance with International Financial Reporting Standards as adopted by the European Union.

Justification of our assessments

The accounting estimates used in the preparation of the consolidated financial statements as of 31 December 2008 have been made in a context of an economic crisis. Such is the context in which we bring to your attention the following matters in accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Code relating to the justification of our assessments:

► The note 2.2.3 of the financial statements describes the accounting policies applied to value financial assets and liabilities. Our works consisted more particularly in assessing the data and hypothesis made for these estimates, reviewing the calculations made by Agence Française de Développement and examining the company's processes to approve these estimates by the management;

► Credit risks provision is an important matter of accounting assessment in all banking activity especially in the context of crisis: your company records loans loss provisions related to clients or to financial institutions to cover the credit risk arising from its operations as described in notes 2.2.7, 3.1 and 4. As part of our assessment of these accounting estimates, we examined the credit risk review process, the assessment of the irrecoverability risk and the adequacy of the specific or collective allowances for these loan losses;

► Your company records others provisions as described in notes 2.2.6, 3.1 and 9 of the consolidated financial statements. Our assessment of these provisions is based on the analysis of the AFD's risk assessment process to identify and quantify the risks, and their coverage by the necessary provisions;

► We examined the accounting principles applied by your company to the commitments to buy back minority interests, which are not subject to specific requirements under IFRS as adopted by the European Union, and we verified the appropriateness of the information given in the note 2.2.4 to the financial statements and their proper accordance.

These assessments were made in the context of our audit of the consolidated financial statements taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

Specific verification

As required by the law we have also verified the information given in the Group's management report. We have no matters to report as to its fair presentation and its consistency with the consolidated financial statements.

Statutory auditors

Paris La Défense and Courbevoie, 16 March 2009

KPMG Audit : Arnaud Bourdeille

Mazars: Odile Coulaud

5.3 Extrait des comptes sociaux

5.3 Highlights
of the corporate financial statements

Actif - Assets	Décembre 2006 December 2006	Décembre 2007 December 2007	Décembre 2008 December 2008		
CAISSE, BANQUE CENTRALE - CASH, CENTRAL BANK	589	35 125	20 253		
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES - GOVERNMENT PAPER AND SIMILAR	624 229	620 575	622 482		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT RECEIVABLES OWED BY CREDIT INSTITUTIONS	3 517 196	3 497 174	4 132 328		
À vue - Demand	295 661	213 923	374 311		
À terme - Term	3 221 535	3 283 251	3 758 017		
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE - OPERATIONS WITH CUSTOMERS	7 546 598	7 631 503	8 397 722		
Autres concours à la clientèle - Other loans to customers	7 546 598	7 631 503	8 397 722		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE BONDS AND OTHER FIXED-INCOME SECURITIES	429 211	385 570	136 525		
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE SHARES AND OTHER VARIABLE-INCOME SECURITIES					
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME EQUITY STAKES AND OTHER LONG-TERM SECURITIES	38 140	64 081	65 361		
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES - SHARES IN AFFILIATED COMPANIES	97 259	101 311	253 074		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - INTANGIBLE FIXED ASSETS	16 986	18 242	16 110		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT	108 634	104 884	104 915		
AUTRES ACTIFS - OTHER ASSETS	6 875	10 350	15 228		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACCRUALS	769 048	676 487	343 566		
TOTAL DE L'ACTIF - TOTAL ASSETS	13 154 765	13 145 302	14 107 564		
HORS-BILAN : ENGAGEMENTS DONNÉS - OFF-BALANCE SHEET: COMMITMENTS PROVIDED					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT - FINANCING COMMITMENTS	3 396 219	3 451 591	3 824 487		
En faveur d'établissements de crédit - to credit institutions	1 491 723	1 355 511	1 272 689		
En faveur de la clientèle - to customers	1 904 496	2 096 080	2 551 798		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE - GUARANTEE COMMITMENTS	1 123 285	1 032 275	1 023 893		
D'ordre d'établissements de crédit - to credit institutions	656 976	583 192	530 029		
D'ordre de la clientèle - to customers	466 309	449 083	493 864		
ENGAGEMENTS SUR TITRES - COMMITMENTS ON SECURITIES	0	0	210 951		
Autres engagements sur titres - Other commitments on securities			210 951		
Passif - Liabilities					
	Note	Décembre 2006	Décembre 2007	Décembre 2008	
		Note	December 2006	December 2007	December 2008
BANQUE CENTRALE - CENTRAL BANK					
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - DEBTS TO CREDIT INSTITUTIONS	12	179 299	185 519	569 081	
À vue - Demand		59 268	81 111	168 097	
À terme - Borrowing		120 031	104 408	400 984	
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE - OPERATIONS WITH CUSTOMERS	13	6 037	6 904	5 261	
Autres dettes à vue - Other demand debts		6 037	6 904	5 261	
Autres dettes à terme - Other term debts					
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE - DEBT SECURITIES	14	5 756 076	5 340 467	5 689 238	
Marché interbancaire et créances négociables - Interbank market and negotiable debt				197 182	
Emprunts obligataires - Bonds		5 756 076	5 340 467	5 492 056	
AUTRES PASSIFS - OTHER LIABILITIES	10	1 435 336	1 737 050	1 943 606	
Emprunts auprès du Trésor - Borrowing from French Treasury		566 177	512 786	459 912	
Fonds publics affectés - Allocated public funds		168 728	168 000	151 809	
Autres passifs - Other liabilities		700 431	1 056 264	1 331 885	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACCRUALS	11	170 280	175 805	190 922	
PROVISIONS - PROVISIONS	15	1 005 307	497 317	543 353	
DETTES SUBORDONNÉES - SUBORDINATED DEBT	16	2 587 687	2 668 283	2 779 982	
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX - RESERVE FOR GENERAL BANKING RISK	17	460 000	460 000	460 000	
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG - EQUITY EXCLUDING RGBR	18	1 554 743	2 073 957	1 926 121	
Dotation - Provisions		400 000	400 000	400 000	
Réserves - Reserves		747 756	1 262 371	1 262 371	
Subventions - Subsidies		159 188	123 071	96 580	
Résultat - Income		247 799	288 515	167 170	
TOTAL DU PASSIF - TOTAL LIABILITIES		13 154 765	13 145 302	14 107 564	
HORS-BILAN : ENGAGEMENTS REÇUS - OFF-BALANCE SHEET: COMMITMENTS RECEIVED					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT - FINANCING COMMITMENTS		0	0	0	
Reçus d'établissements de crédit - received from credit institutions		0	0	0	
Reçus de l'État français - received from the French State					
ENGAGEMENTS DE GARANTIE - GUARANTEE COMMITMENTS	33	144 645	93 396	105 797	
Reçus d'établissements de crédit - received from credit institutions		144 645	93 396	105 797	
ENGAGEMENTS SUR TITRES - COMMITMENTS ON SECURITIES		0	0	0	
Autres engagements reçus sur titres - Other commitments received on securities		0	0	0	
AUTRES ENGAGEMENTS - OTHER COMMITMENTS	33	4 719 954	4 339 550	4 529 213	
Garanties reçues de l'État français - Guarantees received from the French state		4 719 954	4 339 550	4 529 213	

Compte de résultat 2008 (en milliers d'euros) - Income statement 2008

Produits et charges d'exploitation bancaire Income and expenses on banking operations	Décembre 2006 December 2006	Décembre 2007 December 2007	Décembre 2008 December 2008
+ INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS - INTEREST AND SIMILAR INCOME	846 396	903 677	891 978
Sur opérations avec les établissements de crédit - on operations with credit institutions	189 497	234 327	292 189
Sur opérations avec la clientèle - on operations with customers	308 726	290 917	237 500
Sur obligations et autres titres à revenu fixe on bonds and other fixed-income securities	50 493	51 500	38 920
Autres intérêts et produits assimilés - other interest and similar income	297 680	326 933	323 369
- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES - INTEREST AND SIMILAR EXPENSES	680 856	738 598	779 910
Sur opérations avec les établissements de crédit - on operations with credit institutions	86 943	102 203	132 720
Sur opérations avec la clientèle - on operations with customers	11 246	10 963	10 877
Sur obligations et autres titres à revenu fixe - on bonds and other fixed-income securities	329 113	309 467	281 830
Autres intérêts et charges assimilées - other interest and similar income	253 554	315 965	354 483
+ REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE - INCOME ON VARIABLE-INCOME SECURITIES	13 074	8 397	8 108
+ COMMISSIONS (PRODUITS) - COMMISSION (INCOME)	31 554	32 682	29 653
- COMMISSIONS (CHARGES) - COMMISSION (EXPENSES)	221	196	297
+/- GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS GAINS OR LOSSES ON INVESTMENT PORTFOLIO OPERATIONS AND SIMILAR	2	477	132
Solde en bénéfice ou en perte des opérations / titres de placement Net profit or loss on investment securities / operations	2	477	132
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE OTHER INCOME ON BANKING OPERATIONS	222 491	216 732	210 425
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE OTHER EXPENSES ON BANKING OPERATIONS	11 821	13 222	15 999
= PRODUIT NET BANCAIRE - NET BANKING INCOME	420 619	409 949	344 090
AUTRES PRODUITS ET CHARGES ORDINAIRES - OTHER ORDINARY INCOME AND EXPENSES			
- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION - OVERHEADS	163 120	166 369	187 409
Frais de personnel - Staff costs	116 317	114 291	122 081
Autres frais administratifs - Other administrative costs	46 803	52 078	65 328
- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES - PROVISIONS FOR DEPRECIATION/AMORTISATION OF PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT AND INTANGIBLE FIXED ASSETS	13 035	12 816	12 846
= RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION - GROSS OPERATING INCOME	244 464	230 764	143 835
+/- COÛT DU RISQUE - COST OF RISK	1 026	1 040	14 434
= RÉSULTAT D'EXPLOITATION - OPERATING INCOME	245 490	231 804	158 269
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS GAINS OR LOSSES ON FIXED ASSETS	2 485	56 859	10 086
= RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT - PRE-TAX INCOME FROM OPERATIONS	247 975	288 663	168 355
+/- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL - EXCEPTIONAL INCOME			-1 033
- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES - CORPORATION TAX	176	148	152
+/- DOTATION OU REPRISE DU FRBG - RGRB PROVISIONS OR REVERSALS	0	0	0
= RÉSULTAT DE L'EXERCICE - NET INCOME	247 799	288 515	167 170

5.4 Résultats financiers de l'AFD sur les cinq derniers exercices

5.4 AFD's financial results for the last five years

	2004	2005	2006	2007	2008
DOTATION + RÉSERVES + RÉSULTAT (MILLIONS D'EUROS) - FUNDING + RESERVES + INCOME (€M)	1 135	1 231	1 396	1 951	1 830
Produit net bancaire - Net banking income (€M)	327	382	421	410	344
Résultat net ¹ - Net income ¹ (€M)	167	189	248	289	167
Résultat net/dotations + réserves + résultat - Net income/(funding + reserves + net income)	14,7%	15,4%	17,8%	14,8%	9,1%
Résultat net/total bilan - Net income/total balance sheet	1,05%	1,24%	1,88%	2,20%	1,18%
PERSONNEL - STAFF					
Nombre de salariés (moyen) - Number of employees (average)	1 229	1 230	1 230	1 265	1 329
Montant de la masse salariale (millions d'euros) - Total payroll costs (€M)	96,1	101,4	105,0	111,2	146,3
dont action sociale et culturelle (millions d'euros) - Of which social and cultural action (€M)	5,9	8,1	6,3	7,7	8,7

¹ Avant paiement d'un dividende qui sera utilisé au financement de l'aide publique au développement.

¹ Before payment of a dividend that will be used to finance France's official development assistance programme.

5.5 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE.

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce applicable à votre établissement conformément à l'article L.511-39 du Code monétaire et financier, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

AVEC L'ÉTAT

► Convention-cadre entre l'AFD et le MIINDS

L'AFD et le MIINDS (ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire) ont conclu une convention-cadre le 10 octobre 2008 qui a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'AFD pourra gérer des opérations de développement solidaire pour le compte et aux risques de l'État.

L'AFD perçoit une rémunération forfaitaire équivalente à 10 % du montant total de l'opération, de laquelle sont déduits les produits nets de placement de la trésorerie issus du placement des fonds reçus par l'AFD.

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'administration en date du 2 octobre 2008.

La rémunération perçue par l'AFD au titre de cette conventions au cours de l'exercice 2008 est de 545 milliers d'euros.

AVEC OSEO GARANTIE

► Avenant n° 1 à la convention de contre-garantie relative au fonds DOM

L'AFD et Oseo Garantie ont conclu un avenant à la convention de contre-garantie relative au fonds DOM le 26 octobre 2008, pour une durée d'un an et prorogeable par tacite reconduction. Dans ce cadre,

- l'intégralité du risque d'épuisement du fonds DOM, sur l'ensemble des garanties octroyées par les fonds DOM à partir du 1^{er} octobre 1999, est prise en charge par l'AFD ;
- l'AFD assure en permanence au fonds DOM une ligne de trésorerie supérieure à 762 245 euros ;
- dans l'hypothèse où le fonds DOM ne présenterait plus de risque d'épuisement, Oseo Garantie procèderait, dans la limite du maintien de la ligne de trésorerie du fonds DOM, à un remboursement de l'excédent par imputation sur cette ligne de trésorerie ;
- les modalités de calcul de la rémunération de la couverture de contre-garantie payable à l'AFD par Oseo Garantie ont été modifiées.

L'avenant à la convention de contre-garantie relative au fonds DOM a été autorisé par votre Conseil d'administration du 13 novembre 2008.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés

5.5 Statutory auditors' special report on regulated agreements and commitments

This is a free translation into English of the statutory auditors' report issued in the French language and is provided solely for the convenience of English speaking readers. The statutory auditors' report includes information specifically required by French law and should be read in conjunction with, and is construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.

To the shareholders,

In our capacity as statutory auditors of your company, we hereby present to you our report on the regulated agreements and commitments.

AGREEMENTS AND COMMITMENTS ENTERED INTO BY THE COMPANY IN 2008.

In accordance with article L.225-40 of the French Commercial Code, which applies to your institution under the terms of article L.511-39 of the French Monetary and Financial Code, we have been advised of the agreements and commitments which have been previously authorised by your Board of Directors.

We are not required to ascertain whether any other agreements or commitments exist but to inform you, on the basis of the information provided to us, of the terms and conditions of agreements and commitments of which we were notified. It is not our role to determine whether they are beneficial or appropriate. Under the terms of article R.225-31 of the French Commercial Code, it is your responsibility to evaluate the benefits arising from these agreements and commitments prior to their approval.

We conducted our work in accordance with the professional standards applicable to statutory auditors in France. Those standards require that we perform the procedures deemed necessary so as to verify that the information provided to us is in agreement with the underlying documentation from which it was extracted.

WITH THE FRENCH GOVERNMENT

► Framework agreement between AFD and MIINDS

On 10 October 2008, AFD and MIINDS signed a framework agreement to set the conditions under which AFD could manage solidarity development operations on behalf of the government with the latter assuming all risks.

AFD receives a flat-rate payment equivalent to 10% of the total amount of the operation, after deductions for net income from investments made with cash received from funds deposited with AFD.

This agreement was approved by your Board of Directors on 2 October 2008.

In 2008, AFD received €545,000 in remuneration under the terms of this agreement.

WITH OSEO GARANTIE

► Codicil 1 to the counter-guarantee agreement on the Overseas France fund

AFD and Oseo Garantie agreed a codicil to the counter-guarantee agreement on the DOM fund on 26 October 2008, for a period of one year and renewed tacitly until cancelled. To this end,

- AFD assumes all of the risk of the DOM fund drying up, on all guarantees issued by DOM funds from 1 October 1999.
- AFD provides an ongoing cash line of more than €762,245 to the Overseas France fund;
- assuming the DOM fund no longer presents any risk of drying up, Oseo Garantie would repay the surplus by adding it to this DOM fund cash line, within the limit of the line;
- the methods for calculating remuneration payable by Oseo Garantie to AFD in virtue of the counter-guarantee have changed.

On 13 November 2008, your Board of Directors authorised the codicil to the counter-guarantee agreement on the Overseas France fund.

que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

AVEC L'ÉTAT

► **Conventions relatives à la contribution française à la facilité de financement internationale pour l'immunisation et au Fonds de solidarité pour le développement**
L'AFD prend en charge la gestion du Fonds de solidarité pour le développement alimenté par la surtaxe sur les billets d'avion institué par la Loi de finances rectificatives pour 2005, pour le compte et aux risques de l'État.

Dans le cadre de la gestion du Fonds de solidarité, l'AFD prend en charge :

- la gestion de la contribution de la France au financement de la Facilité internationale d'achat de médicaments ("FIAM- Unitaid"),
- la gestion des subventions affectées au financement de la Facilité de financement internationale pour l'immunisation en contribuant au remboursement de la première tranche d'émission obligataire de l'IFFIm (International Finance Facility for Immunisation) via un versement au GAVI Fund Affiliate ("Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation")

La rémunération perçue par l'AFD au titre de cette convention au cours de l'exercice 2008 est de 80 milliers d'euros.

► **Mise en œuvre de l'initiative bilatérale additionnelle de réduction de dette de pays pauvres très endettés**

Cette convention prévoit l'octroi de la garantie de l'État, pays par pays, pour les encours pour lesquels l'AFD supporte un risque financier, lié au refus d'un pays bénéficiaire de participer au mécanisme de refinancement, par don de l'initiative PPTTE bilatérale. En contrepartie, l'AFD versera dans un délai de 30 jours suivant l'octroi de la garantie, les provisions constituées dans ses livres au titre des concours concernés (principal et intérêt).

L'AFD a reversé, au cours de l'exercice 2008, 34 745 milliers d'euros à l'État dans le cadre de cette convention.

► **Reprise et gestion des fonds de garantie interbancaires de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon**

L'AFD reprend en son nom propre et assure la responsabilité juridique et financière des fonds de garantie de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon, tant pour les opérations de garanties anciennes, que pour les opérations à venir, avec date de prise d'effet au 1^{er} janvier 2001.

La gestion de ces fonds est également assurée par l'AFD et elle perçoit une rémunération composée :

- d'une quote-part de 30 % sur les produits de placement de la trésorerie, 70 % de ces produits étant conservés par le fonds ;
- d'une commission de gestion calculée annuellement de 2 % sur l'encours garanti, prêts et apports en fonds propres, dans la limite de 10 % du montant des garanties octroyées au cours de l'exercice.

Aucune rémunération n'a été perçue par l'AFD au cours de l'exercice 2008 au titre de la gestion du fonds de garantie de Saint-Pierre-et Miquelon.

La rémunération perçue au cours de l'exercice 2008 est de 147 milliers d'euros pour le fonds de garantie de Mayotte.

► **Reprise du fonds de garantie Aria dans le cadre du dispositif Ariz**

L'AFD reprend en son nom et assure la responsabilité juridique et financière des fonds de garantie Aria tant pour les opérations anciennes que pour les opérations à venir, dans le cadre du dispositif dit Ariz, avec date de prise d'effet au 1^{er} janvier 2001.

L'AFD perçoit une rémunération égale à 50 % des commissions de garantie reçues et de 10 % des produits financiers perçus sur le placement des disponibilités.

La rémunération perçue par l'AFD au titre de l'exercice 2008 est de 297 milliers d'euros.

► **Convention relative aux modalités de prise en charge par l'État des remises de dettes**

Dans le cadre des remises de dettes qu'il a accordées en 1989 et 1994 en faveur d'un certain nombre de pays de la zone d'intervention de l'AFD, l'État français a décidé de prendre en charge les échéances de certains prêts consentis par celle-ci.

À partir de 1997, l'État a souhaité que l'AFD lui restitue, en contrepartie de la suppression du risque de crédit, une partie de la marge qu'elle perçoit sur ces prêts. Aux termes du relevé de conclusions du 17 août 1997, cette contribution de l'AFD s'élève à 7 % des échéances futures en capital et intérêts sur les prêts, et devient exigible au moment du remboursement de ces flux.

CONTINUING AGREEMENTS AND COMMITMENTS WHICH WERE ENTERED INTO PRIOR YEARS

Moreover, in accordance with the French Commercial Code, we have been informed that the following agreements and commitments, which were approved during previous years and which were applicable during the period.

WITH THE FRENCH GOVERNMENT

► **Agreements on the French contribution to the International Financing Facility for Immunisation and to the Solidarity Fund for Development**

AFD takes responsibility for managing the Solidarity Fund for Development on behalf of and at the risks of the State, which is financed by the surtax on airplane tickets instituted by the 2005 amended finance bill.

Within the framework of managing the solidarity fund, AFD assumes responsibility for:

- managing France's contribution to the financing of the International Drug Purchase Facility,
- managing the subsidies allocated to the International Financing Facility for Immunisation (IFFI) by helping to reimburse the first installment on the IFFI bond through a disbursement to GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization) Fund Affiliate.

In 2008, AFD was paid €80,000 under the terms of this agreement.

► **Implementation of the additional bilateral debt reduction initiative for heavily indebted poor countries**

This agreement provides for the issue of a state guarantee, country by country, for outstanding on which AFD incurs a financial risk linked to a recipient country's refusal to participate in the refinancing process via grants to the bilateral HIPC initiative. In exchange, AFD shall pay an amount equal to the provisions in its books for the aid concerned (principal and interest) within 30 days following the issue of the guarantee.

In 2008, AFD paid €34,745K back to the French government under the terms of this agreement.

► **Takeover and management of the Mayotte and Saint-Pierre-et-Miquelon interbank guarantee funds**

AFD takes over, and assumes legal and financial responsibility for, the Mayotte and Saint-Pierre-et-Miquelon guarantee funds, for existing guarantees and future operations. This back dates to 1 January 2001.

AFD manages these funds too, and receives payment as follows:

- a 30% share of short-term investment income, with 70% of this income being retained by the fund;
- a management fee of 2% of the guaranteed outstanding, loans and equity contributions, calculated each year but limited to 10% of the guarantees issued during the reporting period.

AFD received no remuneration for management of the Saint-Pierre-et-Miquelon guarantee fund in 2008.

For the Mayotte guarantee fund, it received €147,000 in 2008.

► **Takeover of the ARIA guarantee fund within the framework of the ARIZ scheme**

AFD takes over, and assumes legal and financial responsibility for, the Aria guarantee funds, for existing guarantees and future operations as part of the so-called Ariz initiative. This back dates to 1 January 2001.

AFD receives remuneration equal to 50% of guarantee commissions received and 10% of financial returns on short-term investments.

For 2008, AFD received €297,000.

► **Agreement on the terms of the French State's debt cancellation coverage**
In virtue of debt cancellations granted in 1989 and 1994 to a number of countries within AFD's area of operations, the French State agreed to waive installments on certain loans it had issued.

In 1997, the government asked AFD to reimburse some of the margin it generated on these loans in exchange for eliminating the credit risk. Under the 17 August 1997 statement of conclusions, AFD's contribution comes to 7% of future installments in capital and interest on the loans concerned, falling due at the time of capital repayment.

Under bilateral consolidation agreements signed after 1 September 1997, AFD recorded an expense of €55K, corresponding to 7% of loan repayments received during the year.

Au titre des accords bilatéraux de consolidation signés après le 1^{er} septembre 1997, l'AFD a enregistré en 2008 une charge de 55 millions d'euros, correspondant à 7 % des remboursements des prêts concernés reçus durant l'exercice.

► **Convention relative à la subvention française à l'UEOMA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine)**

L'AFD a pris en charge la gestion de la contribution financière au renforcement de l'intégration régionale des États membres de l'UEOMA pour le compte et aux risques de l'État.

La rémunération de l'AFD est fixée forfaitairement à 1,5 % du montant des fonds affecté à la subvention, pour un montant subventionné de 20 M€, soit 300 K€ au titre de l'exercice 2008.

► **Convention relative à la subvention française à la mésofinance**

L'État, qui s'engage à contribuer financièrement au développement du secteur de la mésofinance dans certains pays d'Afrique, par la mise en place de mécanismes destinés à pallier les lacunes de l'offre de financement aux petites entreprises, charge l'AFD de mettre en œuvre cette contribution.

L'État a versé à l'AFD au titre de cette convention 3M€ en 2007. L'AFD n'a procédé à aucun décaissement en 2008.

La rémunération de l'AFD au titre de l'exercice 2008 est de 267 millions d'euros.

AVEC L'ÉTAT ET OSEO (EX-SOFARIS)

► **Reprise du fonds de garantie Aria**

Dans le cadre de cette convention entre l'État, la Sofaris et l'AFD, la responsabilité du fonds Aria, antérieurement assumée par Sofaris, est transférée à l'AFD à compter du 1^{er} janvier 2001.

► **Constitution et gestion du fonds Fasep-Garantie et contre-garantie donnée à la Sofaris à hauteur de 50 % du risque d'épuisement du fonds**

Dans le cadre de cette convention, un fonds de garantie dénommé Fasep-Garantie a été constitué au sein du Fasep.

Ce fonds est destiné notamment à soutenir l'implantation et le développement des Petites et Moyennes Entreprises françaises à l'étranger. Sa gestion a été confiée à l'AFD et à la Sofaris. De plus, l'AFD et la Sofaris couvrent à part égale le risque d'épuisement du fonds, et, selon la convention, l'AFD apporte sa contre-garantie à la Sofaris à hauteur de 50 %.

La rémunération au titre de la gestion par l'AFD de ce fonds s'élève à 59 millions d'euros pour l'exercice 2008.

La contre-garantie accordée à la Sofaris n'a pas été mise en jeu au cours de l'exercice 2008.

► **Constitution et gestion du Fonds DOM et garantie à hauteur de 40 % du risque d'épuisement du fonds**

Ce fonds est destiné notamment à favoriser le développement économique et social des DOM en facilitant l'accès au financement bancaire des entreprises de ces départements et à compenser les effets de la disparition du réescompte. Le portage juridique et financier du fonds DOM est assuré par la Sofaris en liaison avec l'AFD.

Le risque d'épuisement du Fonds DOM est assuré à hauteur de 60 % par la Sofaris et 40 % par l'AFD.

La rémunération perçue par l'AFD au titre de la gestion de ce fonds est déterminée par la convention signée avec la Sofaris décrite ci-dessous.

AVEC OSEO (EX-SOFARIS)

► **Conditions de contre-garantie du fonds Fasep-garantie**

Cette convention est destinée à préciser les conditions de contre-garantie apportée par l'AFD à la Sofaris, dans le cadre de la constitution du fonds de garantie Fasep-Garantie.

Aucun versement n'a été effectué par l'AFD en 2008 au titre de cette contre-garantie.

► **Convention relative aux conditions de contre-garantie du Fonds DOM**

Cette convention est destinée à préciser les conditions de la contre-garantie apportée par l'AFD à la Sofaris dans le cadre de la constitution du fonds de garantie dénommé fonds DOM.

Aucun versement n'a été effectué par l'AFD en 2008 au titre de cette contre-garantie.

► **Prestation de services relative à la gestion des activités de garantie dans les DOM**

Dans le cadre de la réforme du dispositif de garantie dans les DOM décidée par les pouvoirs publics (création du fonds DOM et fusion par voie d'absorption

► **Agreement on the French subsidy to the West African Economic and Monetary Union)**

AFD takes responsibility for managing the State's financial contribution to strengthening regional integration amongst UEOMA (West African Economic and Monetary Union) member States.

AFD's remuneration is set at a flat-rate of 1.5% of the funds allocated to the subsidy, for a subsidised amount of €20M, i.e. €300,000 for 2008.

► **Agreement on the French mesofinance subsidy**

The French government, which promises to contribute financially to the development of the mesofinance sector in certain African countries, by establishing mechanisms designed to make up the shortfall of the financing offer to small businesses, has tasked AFD with implementing this contribution.

Under this agreement, the French government paid €3M to AFD in 2007. AFD made no disbursements in 2008.

AFD's remuneration for 2008 was €267,000.

WITH THE FRENCH GOVERNMENT AND OSEO (PREVIOUSLY SOFARIS)

► **Takeover of the Aria guarantee fund**

Under the terms of an agreement between the French government, Sofaris and AFD, responsibility for the Aria fund - previously assumed by Sofaris - was transferred to AFD on 1 January 2001.

► **Creation and management of the FASEP-Garantie Fund and counter-guarantee given to Sofaris on up to 50% of the fund's exhaustion risk**

Under the terms of this agreement, a guarantee fund named "Fasep-Garantie" has been created at Fasep.

This fund is primarily intended to help with the establishment and growth of French small and medium-sized enterprises abroad. AFD and Sofaris manage this fund. AFD and Sofaris assume an equal measure of risk of the fund drying up and, under the terms of the agreement, AFD provides a 50% counter-guarantee to Sofaris.

AFD's remuneration for managing this fund came to €59,000 for 2008.

The counter-guarantee offered to Sofaris was not invoked in 2008.

► **Creation and management of the DOM Fund and guarantee on up to 40% of the fund's exhaustion risk**

This Fund is primarily intended to promote economic and social development in French overseas departments by making it easier for businesses there to obtain financing from banks, and to offset the effects of the disappearance of rediscounting. Along with AFD, Sofaris assumes legal and financial responsibility for DOM Fund management.

Sofaris assumes 60% of the risk of the Overseas France fund drying up and AFD the other 40%.

AFD's remuneration for managing this fund is determined by an agreement with Sofaris as described below.

WITH OSEO (PREVIOUSLY SOFARIS)

► **Counter-guarantee conditions of the Fasep-Garantie fund**

This agreement sets out the conditions of the counter-guarantee that AFD provides to Sofaris under the terms of the Fasep-Garantie fund.

AFD made no payments under this counter-guarantee in 2008.

► **Agreement on the conditions of the DOM fund counter-guarantee**

This agreement sets out the conditions of the counter-guarantee that AFD provides to Sofaris under the terms of the DOM Garantie fund.

AFD made no payments under this counter-guarantee in 2008.

► **Provision of services relative to the management of guarantee activities in Overseas France**

Under the new guarantee arrangements for French overseas departments, as reformed by the public authorities (creation of the DOM Fund and Sofaris's acquisition-merger of Sofodom), Sofaris is developing its activities in French overseas departments alongside AFD, which represents Oseo Garantie SEO for the following actions and related compensation:

- under the terms of the DOM fund, Sofaris returns to AFD half of the commissions received and half the net investment income from DOM Fund liquid assets that are not ploughed back in;
- for administering the liquidation of investments from Sogefom equity prior to its takeover by Sofaris, each year Sofaris pays AFD 0.25% of the total amount of outstanding in the guarantee portfolio;
- for managing funds managed on behalf of third parties at the time of

tion de la Sofodom par la Sofaris), la Sofaris a été amenée à développer son activité dans les DOM en s'appuyant sur l'AFD, qui représente Oseo Garantie, pour les interventions et les rémunérations liées suivantes :

- au titre du dispositif de garantie fonds DOM, la Sofaris rétrocède à l'AFD la moitié des commissions perçues ainsi que la moitié des produits nets du placement des disponibilités relatives au fonds DOM qui ne viennent pas abonder ce dernier ;
- au titre de la gestion extinctive des encours portés par les fonds propres de la Sogefom préalablement à son absorption par la Sofaris, celle-ci verse à l'AFD une rémunération annuelle égale à 0,25 % de l'encours du portefeuille garanti ;
- au titre de la gestion des fonds gérés pour compte de tiers existant au moment de la fusion, par voie d'absorption, de la Sogefom par la Sofaris, celle-ci verse à l'AFD une rémunération annuelle égale à 0,50 % de l'encours du portefeuille garanti.

L'AFD a perçu une rémunération de 1 479 milliers d'euros au cours de l'exercice 2008 au titre de cette convention.

AVEC LA SIGUY

► Octroi d'avance en compte courant non rémunérée à la Siguy

Il s'agit d'une convention d'avance en compte courant d'associé pour un montant de 10 000 milliers d'euros. Cette avance pour compte de l'État est destinée à l'acquisition de terrains, en vue de la construction d'une réserve foncière et au préfinancement de la construction de logements.

L'AFD n'a procédé à aucun versement à la Siguy au cours de l'exercice 2008.

AVEC LA SOGEFOM

L'AFD et la Sogefom ont signé le 15 mars 2004 une convention de prestation de services avec effet rétroactif au 28 août 2003. Cette convention permet à l'AFD de fournir des prestations de gestion, de représentation et d'appui technique à la Sogefom.

L'AFD a perçu une rémunération de 682 milliers d'euros au cours de l'exercice 2008 au titre de cette convention.

AVEC L'IEDOM ET L'IEOM

► Transfert des engagements sociaux relatifs aux personnels détachés aux instituts d'émission

Cette convention prévoit que les engagements sociaux (fonds spécial de retraites, indemnités de fin de carrière, congés payés, médailles du travail, frais de mutuelle retraités) des agents de l'IEDOM et de l'IEOM du siège, et soumis à mobilité, sont transférés à l'AFD au 31 décembre 2000, avant la reprise des agents par l'AFD au 1er janvier 2001 et leur détachement aux Instituts.

La facturation complémentaire effectuée en 2008 par l'AFD d'un montant de 188 milliers d'euros pour l'IEDOM et 25 milliers d'euros pour l'IEOM au titre de ces engagements.

AVEC LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ANTILLES-GUYANE (SODERAG)

► Arrêt du décompte d'intérêts sur les avances en compte courant d'actionnaire.

Pour les exercices clos en 1997, 1998 et 1999, l'AFD a octroyé à la Soderag des avances en compte courant rémunérées pour un montant total de 47 000 milliers d'euros. Ces avances sont destinées à renforcer les fonds propres de la Soderag.

En raison de la situation irrémédiablement compromise de la Soderag depuis sa mise en liquidation amiable en 1998 et compte de son statut d'actionnaire unique, le Conseil de surveillance de l'AFD, en date du 5 juillet 2001, autorise l'arrêt de décompte des intérêts sur l'ensemble de ses avances en compte courant d'actionnaire.

► Octroi d'avances d'actionnaire non rémunérée à la Soderag

Afin de permettre la poursuite des opérations de liquidation de la Soderag, l'AFD, en tant qu'actionnaire unique, lui a accordé entre 1999 et 2005 des avances complémentaires en compte courant non rémunérées. Des conventions ont été préalablement signées aux octrois des avances en compte courant.

Au 31 décembre 2008, la créance de l'AFD, relative aux conventions signées entre les exercices 1997 et 2005, s'élève à 108 346 milliers d'euros hors décompte des intérêts.

Sofaris's acquisition-merger of Sogefom, each year Sofaris pays AFD 0.50% of the total amount of outstanding in the guarantee portfolio.

AFD received €1,479,000 under the terms of this agreement in 2008.

WITH SIGUY

► Interest-free current account advance granted to Siguy

This refers to a current account advance agreement for €10 million. This advance on behalf of the French government is for buying land to develop a reserved area and prefinance residential construction.

AFD made no payments to Siguy in 2008.

WITH SOGEFOM

On 15 March 2004, AFD and Sogefom signed a service provision agreement backdated to 28 August 2003. This agreement allows AFD to provide management, representation and technical support services to Sogefom.

In 2008, AFD received €682,000 in remuneration under the terms of this agreement.

WITH IEDOM AND IEOM

► Transfer of social security commitments to employees seconded to issuing banks

The agreement called for welfare liabilities (special pension fund, retirement bonuses, paid holiday, service awards and mutual pension fund costs) on IEDOM and IEOM mobile staff at headquarters to be transferred to AFD on 31 December 2000, prior to the re-employment of those staff members by AFD on 1 January 2001 and their secondment to Institutes.

AFD's additional billing in virtue of these commitments came to €188,000 for IEDOM and €25,000 for IEOM in 2008.

WITH THE CARIBBEAN-GUIANA REGIONAL DEVELOPMENT COMPANY (SODERAG)

► Cessation of interest on advances on current shareholder accounts

For the years ended 1997, 1998 and 1999, AFD provided Soderag with €47 million of interest-bearing current account advances. These were intended to strengthen Soderag's capital.

Given Soderag's irreversible cash deficit following its voluntary liquidation in 1998 and in light of AFD's status as sole shareholder, AFD's Supervisory Board decided to stop charging interest on all advances on current shareholder accounts as of 5 July 2001.

► Provision of interest-free shareholder advances to Soderag

Between 1999 and 2005, AFD as sole shareholder provided additional non-interest-bearing current-account advances to Soderag in order to proceed with the latter's liquidation. Agreements were previously signed to issue current-account advances.

At 31 December 2008, AFD's receivables on agreements signed between 1997 and 2005 amounted to €108,346K excluding interest discount.

WITH THE THREE DEPARTMENTAL CREDIT COMPANIES (SDC):

SOCIETE DE CREDIT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA MARTINIQUE (SODEMA), SOCIETE DE CREDIT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA GUADELOUPE (SODEGA) ET SOCIETE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA GUYANE (SOFIDEG)

► Agreement on refinancing and guarantee on portfolios of customer loans transferred from Soderag to the three SDC

Under the terms of the protocol agreements signed in October and November 1998 between AFD, Soderag and the three SDC, the latter acquired the portion of Soderag's customer loan portfolio relating to their department, as Soderag was in liquidation. In September and October 2000, three additional agreements were signed with the three departmental credit companies, setting out the terms of managing Soderag's lending portfolio.

At 31 December 2008, outstanding loans issued to each of the SDC amounted to €14,844K for Sodema, €28,305K for Sodega and €2,973K for Sofideg. These loans are remunerated as follows: two thirds of the interest and early repayment charges received by the SDC on customer loans is paid to AFD.

The principal of these loans is repaid by the SDC to the extent that they are repaid by customers, bearing in mind that the total repayment is limited to the acquisition value of the loans.

Lastly, AFD provides the SDC with guarantees for the outstanding capital of

AVEC LES TROIS SOCIÉTÉS DÉPARTEMENTALES DE CRÉDIT (SDC) : SOCIÉTÉ DE CRÉDIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARTINIQUE (SODEMA), SOCIÉTÉ DE CRÉDIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA GUADELOUPE (SODEGA) ET SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA GUYANE (SOFIDEG)

► **Convention de refinancement et de garantie des portefeuilles de prêts clientèle repris par les trois SDC à la Sodérage**

Dans le cadre des protocoles signés en octobre et novembre 1998 entre l'AFD, la Soderag, et les trois SDC, ces dernières ont acquis la part concernant leur département du portefeuille de prêts à la clientèle de la Soderag, société en liquidation. En septembre et octobre 2000 ont été signés, avec les trois SDC, trois protocoles additionnels qui précisent les modalités de suivi de la gestion du portefeuille de crédits de la Soderag.

L'encours de crédit au 31 décembre 2008 octroyé à chacune des trois SDC s'élève à 14 844 milliers d'euros pour la Sodema, 28 305 milliers d'euros pour la Sodega et 2 973 milliers d'euros pour la Sofideg.

Ces crédits sont rémunérés de la manière suivante : les intérêts et indemnités de remboursement anticipé, encaissés par les SDC sur les prêts clientèle repris, sont reversés à l'AFD à hauteur des deux tiers.

Le capital de ces crédits est remboursé par les SDC dans la limite des remboursements en capital encaissés par celles-ci sur les prêts clientèle repris, étant entendu que le remboursement total est limité à la valeur d'acquisition de ces prêts.

Enfin, l'AFD garantit aux SDC le capital restant dû des prêts repris à hauteur de leur valeur nette comptable.

Au cours de l'exercice 2008, l'AFD a perçu au titre de la rémunération de ces crédits 586 milliers d'euros de la Sodema, 340 milliers d'euros de la Sofideg et 728 milliers d'euros de la Sodega.

Le risque de crédit supporté par l'AFD est couvert en 2008, à hauteur de 38 663 milliers d'euros, par la provision pour risques sur le portefeuille Soderag cédé aux trois SDC, soit une reprise nette au cours de l'exercice 2008 de 6 882 milliers d'euros.

AVEC LA FONDATION POUR LES ETUDES ET RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (FERDI) ET LA FONDATION DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (FONDDRI)

L'AFD s'engage, par deux conventions respectivement signées avec la FERDI et la FONDDRI, à leur octroyer un prêt de 12 500 milliers d'euros sans intérêt, remboursable en une seule échéance à quinze ans.

Le montant de prêts décaissé au titre de l'exercice 2008 s'élève à 25 000 milliers d'euros. L'AFD n'a perçu aucune rémunération en 2008.

AVEC PROPARGO

► **Convention de prestations de services**

L'AFD a conclu avec sa filiale Proparco, le 20 novembre 2006, une convention de prestations de services.

Cette convention, qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2006, redéfinit la relation contractuelle entre l'AFD et sa filiale en individualisant les prestations rendues à Proparco par les différents services de l'AFD, au siège et dans le réseau, ainsi que les modes de facturation correspondants.

La rémunération perçue par l'AFD pour l'exercice 2008, au titre de cette convention, s'élève à 11 552 milliers d'euros.

► **Convention de bail commercial**

L'AFD a signé le 29 août 2002 une convention de bail commercial avec Proparco, pour une durée de neuf ans, du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2010, de bureaux équipés (mobilier), emplacements de parking et archives dans l'immeuble sis 5, rue Roland-Barthes à Paris 12^{ème}.

Au titre de l'exercice 2008, l'AFD a enregistré des produits locatifs de 942 milliers d'euros.

► **Convention de couverture des risques- pays de Proparco par l'AFD**

La convention signée le 17 décembre 1998 entre l'AFD et Proparco précisait la nature des risques pays supportés par Proparco et les modalités de leur couverture par l'AFD. À ce titre, l'AFD ne percevait aucune rémunération pour la couverture du risque-pays sur les crédits de Proparco qu'elle refinance.

Un avenant à cette, signé le 25 octobre 2005, a étendu le champ d'application de la commission de 0,7 % aux prêts de Proparco, dans les États étrangers financés par l'AFD.

loans taken over, up to their net book value.

In 2008, AFD received €586K from Sodema, €340K from Sofideg and €728K from Sodega in remuneration for these loans.

In 2008, the credit risk assumed by AFD was covered for up to €38,663K by a provision for risks on the Soderag portfolio transferred to the three SDC, representing a net reversal of €6,882K in 2008.

WITH THE FONDATION POUR LES ETUDES ET RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (FERDI) AND FONDATION DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (FONDDRI)

Following two agreements signed with Ferdi and Fonddri respectively, AFD promised to issue an interest-free loan of €12.5M, repayable as a lump sum after 15 years.

Loan payments in 2008 amounted to €25M. AFD received no remuneration in 2008.

WITH PROPARGO

► **Service provision agreement**

AFD reached a service provision agreement with its subsidiary, Proparco, on 20 November 2006.

This agreement, which took effect on 1 January 2006, redefines the contractual relationship between AFD and its subsidiary by itemising the services rendered to Proparco by the various AFD departments, at head office and throughout the network, as well as their corresponding billing methods.

In 2008, AFD received €11,552,000 under the terms of this agreement.

► **Commercial lease agreement**

On 29 August 2002, AFD signed a nine-year commercial lease agreement with Proparco, effective from 1 January 2002 to 31 December 2010, for furnished offices, car parking and storage space in the building located at 5 rue Roland Barthes, Paris, 75012.

AFD recorded €942,000 of rental income in 2008.

► **Agreement on AFD's coverage of Proparco's country risk**

The agreement between AFD and Proparco dated 17 December 1998 set out the nature of Proparco's country risks and the ways in which AFD would cover these. AFD receives no remuneration for covering Proparco's country risks on the loans that it refines.

A codicil signed on 25 October 2005 extended the scope of application of the 0.7% commission on Proparco's loans issued in foreign countries and financed by AFD.

On 23 November 2007, AFD and Proparco signed another codicil to this agreement, whereby on 31 December all guarantees for all types of assistance would end, and AFD would repay to Proparco the fees received for the country-risk guarantee on loans issued in 2005 and 2006.

In 2008, AFD made no repayment to Proparco.

AGREEMENTS AND COMMITMENTS NOT PREVIOUSLY AUTHORISED

We also present to you our report on the agreements and commitments under the terms of article L.225-42 of the French Commercial Code.

In accordance with article L.823-12 of the French Commercial Code, we advise you that the following agreements and commitments have not been previously authorised by your Board of Directors.

Based on the information provided to us, we are required to inform you of the terms and conditions of agreements and commitments, as well as the reasons why the approval procedure has not been followed. It is not our role to comment on whether they are beneficial or appropriate. Under the terms of article R.225-31 of the French Commercial Code, it is your responsibility to evaluate the benefits arising from these agreements and commitments prior to their approval.

WITH PROPARGO

► **Transactional protocol of the early cancellation of the commercial lease contract**

On 24 December 2008, AFD and Proparco agreed a transactional protocol covering the early cancellation of the commercial lease on the building lo-

L'AFD et Proparco ont signé, le 23 novembre 2007, un autre avenant à cette convention, prévoyant l'arrêt au 31 décembre 2006 de toutes les garanties pour toutes formes de concours et le remboursement à Proparco des commissions perçues par l'AFD au titre de la garantie risque-pays, pour les prêts octroyés en 2005 et 2006.

Au titre de l'exercice 2008, aucun remboursement n'a été effectué à Proparco par l'AFD.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISÉES PRÉALABLEMENT

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.225-42 du Code de commerce. En application de l'article L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

AVEC PROPARCO

► **Protocole transactionnel de la résiliation anticipée du contrat de bail commercial**
L'AFD et Proparco ont conclu le 24 décembre 2008 un protocole transactionnel ayant pour objet la résiliation anticipée du bail commercial de l'immeuble sis 5, rue Roland Barthes à Paris 12^e.

Compte tenu de l'évolution de son activité, l'AFD s'est lancée en début d'année 2008 dans la recherche de nouveaux locaux. Devant la difficulté à trouver des locaux satisfaisant à l'ensemble de ses critères, l'AFD s'est alors rapprochée de Proparco pour examiner la possibilité de reprendre par anticipation les locaux. Proparco a accepté le principe d'une résiliation anticipée du bail commercial, sous réserve de trouver de nouveaux locaux et d'être indemnisé des coûts générés par son départ anticipé.

L'AFD et Proparco ont convenu d'une indemnité compensatrice d'un montant de 1 200 milliers d'euros, au titre de la résiliation anticipée du contrat de crédit bail commercial, versée au cours de l'exercice 2008.

Les conditions et délais de réalisation de cette opération n'ont pas permis de mettre en œuvre la procédure d'autorisation préalable.

Fait à Paris La Défense, le 16 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit : Département de KPMG S.A. Arnaud Bourdeille (*Associé*)

Mazars : Odile Coulaud (*Associé*)

cated at 5 rue Roland Barthes, Paris 75012.

Given the nature of its activity, AFD started to look for new premises at the beginning of 2008. Having trouble finding anywhere that met its criteria, AFD approached Proparco to examine the possibility of taking over the latter's offices. Proparco agreed in principle to cancelling its commercial lease early, assuming it could find new premises and be compensated for the cost of leaving early.

AFD and Proparco agreed compensation of €1.2M for the early cancellation of the long-term commercial lease. This was paid in 2008.

The terms of this process and the time available to complete it meant the prior authorisation process could not be followed.

Paris La Défense, 16 March 2009

Statutory auditors

KPMG Audit : Arnaud Bourdeille (*Partner*)

Mazars: Department of KPMG S.A. Odile Coulaud (*Partner*)

5.6 Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leur réseau pris en charge par le Groupe

5.6 Fees paid by the group to statutory auditors and members of their network

Le montant des honoraires relatifs à l'exercice 2008 pour les sociétés consolidées par intégration globale est présenté dans le tableau ci-dessous :

The amount of fees incurred on fully-consolidated companies in 2008 is shown in the table below:

En milliers d'euros - In thousands of euros	MAZARS				KPMG AUDIT			
	Montant - Amount		%		Montant - Amount		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
AUDIT								
COMMISSARIAT AUX COMPTES ET CERTIFICATION DES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS DU GROUPE AFD STATUTORY AUDIT AND CERTIFICATION OF THE AFD GROUP'S ANNUAL CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS	164	160	100 %	86 %	179	160	100 %	86 %
Société mère (AFD) - Parent company (AFD)	122	118	74 %	64 %	122	118	68 %	64 %
Filiales intégrées globalement - Fully consolidated subsidiaries	43	42	26 %	23 %	58	42	32 %	23 %
MISSIONS ACCESSOIRES - ADDITIONAL TASKS	0	25	0 %	14 %	0	25	0 %	14 %
Société mère (AFD) - Parent company (AFD)		25	0 %	14 %		25	0 %	14 %
Filiales intégrées globalement - Fully consolidated subsidiaries			0 %	0 %			0 %	0 %
SOUS-TOTAL - SUB-TOTAL	164	185	100 %	100 %	179	185	100 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS - OTHER SERVICES								
Juridique, fiscal, social - Legal, tax, social security	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
Autres - Other	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
SOUS-TOTAL - SUB-TOTAL	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
MONTANT TOTAL DES HONORAIRES HT TOTAL FEES EXCLUDING VAT	164	185	100 %	100 %	179	185	100 %	100 %

Le montant total des honoraires versés aux commissaires aux comptes n'appartenant pas aux réseaux de ceux certifiant les comptes sociaux et consolidés de l'AFD s'élèvent à 28 K€ en 2008.

Le montant total des honoraires versés par les sociétés dans lesquelles l'AFD n'a qu'une influence notable (consolidées par mise en équivalence) est de 359 K€ en 2008.

The total amount of fees paid to auditors other than those approving AFD's corporate and consolidated financial statements was €28K in 2008.

The total amount of fees paid by companies in which AFD merely has a notable influence (consolidated using the equity method) was €359K in 2008.

INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du règlement n° 809/2004 du 29 avril 2004, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le rapport des commissaires aux comptes y afférent et le rapport de gestion du Groupe figurent dans document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 mai 2008 sous le numéro D.08-0380.

TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance suivante a pour objectif de faciliter la compréhension du Document de référence de l'AFD et renvoie aux informations exigées par l'Annexe XI (banques) du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004 :

Les références renvoient au présent Document de référence, relatif à l'année 2008.

INCORPORATION BY REFERENCE

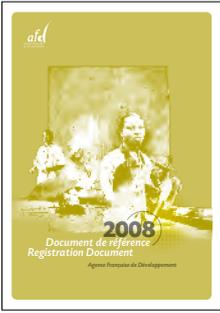
In accordance with Article 28 of regulation 898/2004 of 29 April 2004, the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2007, the relevant statutory auditors' report and the Group's management report appear in the Registration Document submitted to the AMF on 13 May 2008 under number D.08-030.

CORRESPONDENCE TABLE

The aim of the following correspondence table is to make it easier to understand the AFD's Reference Document. It includes the information required by Note XI (banks) of EC regulation 809/2004 of 29 April 2004:

References are made to this Registration Document for 2008.

<i>Rubriques de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004</i> <i>Sections of note XI to EC regulation 809/2004</i>	<i>Page(s) début</i> <i>Page(s) start</i>	<i>Commentaire (le cas échéant)</i> <i>Comments (if needed)</i>
1 PERSONNES RESPONSABLES - PERSONS RESPONSIBLE	7	
2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES - STATUTORY AUDITORS	7	
3 FACTEURS DE RISQUE - RISK FACTORS	32, 81	
4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR - INFORMATION ABOUT THE ISSUER		
4.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ HISTORY AND DEVELOPMENT OF THE COMPANY	8	
5 APERÇU DES ACTIVITÉS - OVERVIEW OF ACTIVITY		
5.1 PRINCIPALES ACTIVITÉS - PRINCIPAL ACTIVITIES	12	
5.2 PRINCIPAUX MARCHÉS - PRINCIPAL MARKETS		
6 ORGANIGRAMME - ORGANISATION CHART	10	
7 INFORMATION SUR LES TENDANCES - INFORMATION ON TRENDS	54	
8 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE - EARNINGS FORECASTS OR ESTIMATES	non	
9 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE, MANAGEMENT AND SUPERVISORY BODIES	56	
9.1 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE - CONFLICTS OF INTEREST WITHIN ADMINISTRATIVE, MANAGEMENT AND SUPERVISORY BODIES	62	
10 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES - MAIN SHAREHOLDERS	8	
11 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR - FINANCIAL INFORMATION ON ASSETS AND LIABILITIES, THE FINANCIAL POSITION AND THE ISSUER'S RESULTS	62	
11.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES PAST FINANCIAL INFORMATION	89	
11.2 ÉTATS FINANCIERS - FINANCIAL STATEMENTS	62	
11.3 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES VERIFICATION OF PAST ANNUAL FINANCIAL INFORMATION	86	
11.4 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES DATE OF MOST RECENT FINANCIAL INFORMATION	62	
11.5 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES INTERMEDIATE AND OTHER FINANCIAL INFORMATION	n/a	
11.6 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE LEGAL PROCEDURES AND ARBITRATION	35	
11.7 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉMETTEUR SIGNIFICANT CHANGES IN THE ISSUER'S FINANCIAL SITUATION	62	
12 CONTRATS IMPORTANTS - IMPORTANT CONTRACTS	n/a	
13 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS - INFORMATION FROM THIRD PARTIES, EXPERT OPINIONS AND STATEMENTS OF INTEREST	86, 89	
14 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC - DOCUMENTS AVAILABLE TO THE PUBLIC	9	



COORDINATION AFD/AFD COORDINATION

Vincent Joguet et Lamine Sow

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION/ART DIRECTION AND GRAPHICS

NOISE

28, rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris – www.noise.fr

Edition et coordination : Lionel Bluteau. Assistante : Jeanne Sophie Camuset. Direction artistique et illustrations : Dorothée Thomassin.

Maquette : Camille Favier, Pierre-Louis Vallet. Photogravure : RVB Editions. Fabrication : Vision Prod'

TRADUCTION ANGLAISE/ENGLISH TRANSLATION

Lexcelera, Paris

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES / PHOTO CREDITS

COUVERTURE. Lionel Pralus, ENSAD / Didier Gentilhomme / Nils Devernois, AFD/ Paul Kabré/ Nadine Goupille, AFD

Ce rapport a été imprimé par une imprimerie certifiée "PEFC" sous le numéro PEFC/10-31-1269, membre du réseau IMPRIM'VERT*.

This report was printed by a printer certified by the Pan European Forest Council under PEFC/10-31-1269, member of the Imprim'Vert network.*

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales. Les encres végétales destinées à l'imprimerie emploient principalement le soja et le colza. Elles disposent de plusieurs atouts : elles utilisent des ressources renouvelables (huiles de tournesol, de colza, de soja, de lin), leur emploi permet de réduire les émissions de gaz carbonique. De plus, l'évaluation comparative entre les huiles minérales et les huiles végétales montre que ces dernières sont facilement biodégradables.

This report was printed with vegetable-based inks, not petroleum-based. Vegetable-based printing inks are made primarily of soy and rapeseed plants. Vegetable-based inks are environmentally friendly because they use renewable resources, such as sunflower seed, rapeseed, soybeans and flaxseed oils; their use does not generate carbon dioxide gas emissions; and a comparison of petroleum-based inks versus vegetable inks has shown vegetable inks are easily biodegradable.

Ce rapport est imprimé sur du papier CREATOR SILK, papier Certifié PEFC avec Chaîne de contrôle car issu de gestion forestière dite "PEFC". Le système PEFC (Pan European Forest Council), créé en 1999, est le plus répandu dans le monde avec 203 millions d'hectares de forêts certifiées. En France, 30 % environ de la surface forestière (France métropolitaine) est certifiée PEFC.

This report was printed on PEFC-certified Creator Silk paper with PEFC chain-of-custody tracking from sustainably managed forests to the end consumer. Created in 1999, the PEFC system is the world's largest forest certification program with more than 500 million acres (203 million hectares) of certified forest. In France, 30% of mainland France's forested lands are certified PEFC.

Dépôt légal : juillet 2009/Copyright: July 2009

* Réseau engagé dans la volonté de réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'imprimerie. C'est une marque crédible parce que son cahier des charges est fondé sur trois critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non utilisation des produits toxiques. Les salariés de ces imprimeries sont de réels acteurs de cette démarche environnementale et sont sensibilisés au respect de ces critères. Leur engagement est clair et les résultats tangibles sur l'environnement.

*Imprim'Vert is a network of printers committed to reducing the environmental impact of their activities. It is a trustworthy brand because their specifications are based on three basic practices: proper management of dangerous waste products; secure storage of dangerous liquids and not using toxic products. The employees of Imprim'Vert printers endorse, respect and ensure these basic practices to protect the environment. Their commitment is clear and has tangible positive results on the environment.



Le présent Document de référence a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 avril 2009, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

This registration document was submitted to the Autorité des Marchés Financiers on 17 April 2009, in accordance with Article 212-13 of the AMF's general regulations. It may be used in support of a financial operation if accompanied by an AMF-endorsed transaction note.



5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
Tél.: +33 1 53 44 31 31 - Fax: +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr